

Sous la direction de

Kérin MAAMER

OUTRAGES AUX LOTOPHAGES

Les Éditions Libres

TUNIS

Éditeur responsable
Kérin MAAMER
Chaussée de Louvain 1178
1200 Bruxelles - Belgique
tél : 02-735.88.48
0475-547.807
leseditionslibres@proximus.be

DISTRIBUTION TUNIS
43 Rue de l'énergie
ZI-CHARGUIA 205- TUNIS
tél : 71-789.984 - 71-808.402
95-80.50.40
leseditionslibres@proximus.be
shadow@planet.tn

DÉPÔT LÉGAL
2017
ISBN : 978-99381-00-409-0

MISE EN PAGE
BBP-Atelier numérique
Av. Abou Loubéba Ansar
Tunis
71-23.13.99
fby-an@topnet.tn

COUVERTURE
Eliano

IMPRIMERIE
STAG
Zone Industrielle Charguia II
19 Rue de l'Industrie
71-940 316

*« Hommage à toi, qui chaque jour me parla de ton île,
D'un amour si fort qu'il dépassait l'entendement.
Tu as certainement nourri ce projet.
Nous te disons tous... Choukran abouy »*

Kérim Maamer

*« Malgré toutes mes joies... me ronge
une immense culpabilité d'avoir lancé village méd »*

Laris Kindinys

*Avec le remerciement des
Cafés Ben Yedder*

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	- LOTFI JERIRI	7
Chapitre 1: HISTOIRE		
1. JERBA SOUS L'ÈRE ISLAMIQUE	- SAID YOUSSEF BAROUNI	9
2. TENTATIVE D'ISMAÉLISME	- ESSAYED MAZOUZ	59
3. CHEF-D'OEUVRE EN PÉRIL	- KAMEL TMAZIZET	63
4. INFLUENCES IBADITES DE DJERBA	- KÉRIM MAAMER	65
Chapitre 2 : POPULATION – IDENTITÉ - CULTURE – SOCIÉTÉ		
1. AMAZIGH... ÉTHNIE DU PRÉSENT	- KAMEL TMAZIZET	77
2. LA GHRIBA... L'ÉTRANGE EXCEPTION	- NACER KHALIL	82
3. MINORITÉ ... AU SERVICE DU COLLECTIF	- WAHID IBRAHIM	83
4. MANOIRS DE DJERBA	- KERIM MAAMER	86
5. SOCIOLOGIE POPULAIRE	- KERIM MAAMER	95
Chapitre 3 : ÉCONOMIE		
1. STRATÉGIE POUR LE TOURISME	- KAMEL TMAZIZET	101
2. APRES MOI...LE DÉLUGE	- KAMEL TMAZIZET	115
3. QUEL FUTUR POUR DJERBA ?	- KÉRIM MAAMER	125
Chapitre 4 : ENVIRONNEMENT		
1. RAVAGES... DES NÉO-HILALIENS	- NACER KHALIL	133
2. FORCE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL	- KAMEL TMAZIZET	134
3. RÉSERVE NATURELLE POUR SAGGYA	- KAMEL TMAZIZET	137
4. FLÈCHE DE RAS-RMAL	- KAMEL TMAZIZET	143
5. L'AGRO-ÉCOLOGIE	- PIERRE RABHI	145
6. DUNES DE DJERBA...	- KÉRIM MAAMER	148
Chapitre 5. POUBELLES		
1. HIGYÈNE ... UNE AFFAIRE DE TOUS	- CHAMSINE CHOUROU	153
2. OÙ VA-T'ON AVEC LES DÉCHETS ?	- NACER KHALIL	161
3. CRISE DES POUBELLES	- ABDELHAMID GHRIBI	165
Chapitre 6 : URBANISME		
1. FAUT-IL BÂTIR DANS L'OASIS ?	- KAMEL TMAZIZET	187
2. L'ANARCHIE DES MACONS	- NACER KHALIL	188
Chapitre 7 : POLITIQUE		
1. REPRÉSENTATION DE LA CONSCIENCE	- LOTFI JERIRI	187
2. JOURNAL ... À LA CROISÉE DES CHEMINS	- NACER KHALIL	188
3. AU CREUX DE LA VAGUE...	- JEAN MARIE GARNIER	189
4. AUTONOMISME DE DJERBA	- MAGID GHOUWAYEL	190
5. SUR LE CHEMIN DU PATRIMOINE...	- KAMEL TMAZIZET	195
6. GESTION DES MUNICIPALITÉS	- KÉRIM MAAMER	206
CONCLUSIONS		235

PRÉFACE

Chercheur et professeur-conférencier dans diverses universités belges, mon ami Kérim Maamer s'apprête à publier un livre-document, intéressant à plus d'un titre, sur Djerba son île natale. M'ayant demandé de rédiger une préface, je n'ai pas pu décliner un tel honneur.

Après avoir entrepris un long travail de documentation filmée, parcourant l'île de long en large, il a rassemblé les connaissances d'éminents experts sur la spécificité et autres singularités, d'un patrimoine autant riche, que pluriel. Ce travail de suivi approfondi s'adresse à tous ceux qui ont à cœur de préserver ce joyau de la nature et de mettre en péril son patrimoine. L'ouvrage rassemble les thèses qui éclairent sur les cruciaux problèmes d'une île en perdition. Plus qu'une réflexion, des constats sont établis sur ce qui mine notre patrimoine commun. Il cultive les approches pour traiter ces détresses et définit un programme pour la sortie de crise. Ces solutions sont soumises aux autorités compétentes, à la société civile, aux responsables locaux et à tous les opérateurs, pour qu'ils interviennent avec la précaution requise dans la maîtrise d'une expansion démesurée, mettant en danger, ce qui, à travers les siècles a façonné la singularité djerbienne.

L'illustre Slah-Eddine Tlatli avait crié sa détresse de voir Djerba glisser vers un tourisme spéculateur du lieu, dévoreur d'espace, destructeur de l'environnement et dévastateur de la culture des Lotophages. Il publia dans les colonnes du journal le Monde en 1975 un fameux texte «*Au chevet de Djerba*»... La réalité d'aujourd'hui s'avère encore plus dramatique que toute prévision. Les destructions de la nature écologique et de l'authenticité insulaire ont entraîné la ruine du secteur touristique et de l'économie nationale. Les constats sont d'autant dramatiques, que nous avons été avertis ! Nombreux djerbiens ont crié leur indignation face aux atteintes fondamentales, de ce qui fait l'âme vivante de cette île contre son littoral luxuriant, ses dunes blanches, son environnement sain, ses Manoirs autarciques, sa production agricole, ses caractéristiques architecturales, son mode de vie paisible, son identité originale, son chant lyrique, son inspiration spirituelle... Les intellectuels responsables et citoyens de tous bords ont crié leur indignation face à toutes les infractions sur la législation, l'illégalité des constructions, la défiguration des paysages, l'insulte à l'architecture et autres atteintes sur les richesses patrimoniales, écologiques, botaniques, marines, sociales et historiques. Associations, scientifiques, défenseurs de la nature et de l'environnement avaient alerté les pouvoirs publics sur la fragilité de l'écosystème insulaire, la pauvreté des sols malgré leur verdoiance, la végétation millénaire, la faune sauvage, l'intérêt des dunes, la vulnérabilité des zones humides, les conditions d'oxygénation de l'air et de toutes les humeurs dont l'île a besoin pour perdurer en oasis. Ils avaient mis en garde sur les contraintes de

désertification rapide malgré un environnement luxuriant ! Leurs alertes auraient-elles éveillé les consciences collectives et les décideurs publics quant aux dangers encourus par cette parcelle insulaire ? Il y a urgence d'agir contre les maux d'une exploitation irréflechie et de frénésie dévastatrice, qui s'empiffre, de jour en jour, des fruits de la beauté naturelle pour en faire un commerce juteux et non durable. Il y a urgence à sauver ce qui peut encore l'être, d'une richesse à sauvegarder et pérenniser une légende incarnée depuis l'aube des temps.

Kérim Maamer a eu le mérite de structurer cette connaissance dans un ouvrage qui fera certainement référence. Les éminents experts ont apporté les détails sur l'originalité d'un système socioéconomique, d'une île soucieuse d'autarcie. Nous ignorions combien l'histoire de Djerba fut autant riche et délicieuse, que la sociologie si méticuleusement tissée, la gestion collective organisée autour d'une « communauté des sages », que les azzaba se déployaient de l'impersonnel, le corps social une fraction de l'environnement... Saïd Barouni, Essayed Mazouz, Kamel Tmarzizet, Kérim Maamer, Wahid Ibrahim, Pierre Rabhi ou Nacer Khalil rapportent de pertinents savoirs, qui ouvrent encore à de nouvelles réflexions. J'ai eu beaucoup de plaisir à lire leurs écrits. Outre la connaissance, ces gens, volontaires et pragmatiques, établissent des constats. Nous savons combien « les pas de vérité sont des voies de guérison ». Chamsedine Chourrou, Abdelmajid Ghribi, Majed Ghouayel, Kamel Tmarzizet, Kérim Maamer proposent des plans de solutions sur l'environnement et les réserves naturelles, l'hygiène et les diverses pollutions, le droit coutumier et le sens agricole, l'art de vivre et l'aménagement de l'espace, la construction et la dégradation du sol, l'architecture et les paysages, la gestion collective et les obligations de Municipalités...

Je vous laisse découvrir et apprécier des styles d'écriture autant différents que passionnants, avec le souhait d'une lecture attentionnée des élites locales, nationales et internationales afin qu'elles prennent soin de cette connaissance pour agir dans l'intérêt de Djerba, et de l'humanité. Le dilemme de l'île est certainement celui d'un microcosme pour la planète.

Bonnes lectures...

Lotfi Jeriri - Houmt-Souk, 27 août 2017

Chapitre 1

HISTOIRE DE JERBA

par Saïd Youssef BAROUNI
Directeur Centre d'étude

A l'époque pré-islamique, la dite île de Méninx déployait ses activités commerciales avec les peuples de la mer, fournissant l'exclusif murex à la noblesse romaine, les teintures argentées tissées par les écailles de poisson, ainsi que divers compléments commerciaux de vigne, d'huile, de laine. La chute de l'empire romain et le déclin commercial en méditerranée perdront les débouchées économiques de Méninx, à la faveur d'une bourgade voisine de Girba, située dans l'actuelle forteresse de Houmt-souk. Celle-ci imposait une stelle de République girbienne, d'influence sur Carthage et Byzance, puis, servira le nom de l'île.

1.1. JERBA SOUS L'ÈRE ISLAMIQUE ... de l'an 667 à 1881

Aux influences d'anciennes civilisations ifriquiennes et méditerranéennes, Jerba porte, à la fois, les cultures punique, égyptienne, numides, phénicienne, carthaginoise, greco-romaine, berbère, arabe ... L'influence religieuse musulmane n'est pas moindre. L'avènement du premier Islam au 7ème siècle est de suite inspiré par le marginalisme de l'ibadisme des *Khawarej*, qui marquera les pratiques sociales, la vie économique et l'organisation politique, les référencements identitaires et l'organisation économique. L'impératif de sécurité d'une population persécutée obligea à une discrétion dans l'infiltration au milieu environnemental. D'autres influences historiques sont à évoquer. Jerba porte aussi le poids de la réalité géographique. L'isolement de l'insularité et la faiblesse d'ouverture commerciale, la pauvreté des ressources et la défaillance d'eau... ont obligé à une organisation socioéconomique, tournée vers l'autarcie, l'autonomie, la production, le négoce itinérant. La vocation autonomiste fut confrontée aux rapports de forces mêlées à des affrontements de pouvoirs continentaux et de rivalités religieuses. L'Histoire de Djerba a connu plusieurs tumultes, en proie à des appétits extérieurs. Les différentes influences méditerranéennes et continentales, de Gène, de Sicile, d'Espagne et des actuelles Égypte, Libye, Algérie, Maroc, Arabie, Turquie composeront une influence de l'identité insulaire.

Le présent récit historique est découpé en six parties principales, certainement inégales, en raison de la disponibilité des sources et de l'étude analytique. Néanmoins, ce référencement pose une base de la connaissance historique, pour un approfondissement de la recherche.

- I. VII à IX.^{ième} siècle (660-906): Intégration des khawarej dans l'ibadisme - République Rustémide
- II. Xi.^{ième} siècle (905-1040): Avènement des Fatimides - Rébellion d'Abu Yazid - Conséquences pour Jerba
- III. XI.^{ième} siècle (1000-1135): Dynasties berbères - Invasions hilaliennes - Menaces normandes.
- IV. XII à XIV.^{ième} siècle (1135-1400): Rivalités continentales - Dynastie Hafside - Indépendantisme Jerba.
- V. XIV à XVI.^{ième} siècle (1500-1606): Courses en mer - Rivalités espagnoles et ottomanes en méditerranée - Implications sur Jerba
- VI. XVII à IXX.^{ième} siècle (1600-1881) Période des ottomans: Dynasties des Deys Mouradites (1610-1702) et des Beys Husseinites (1705-1957)

I. CONCURRENCES DE L'ISLAM PÉRIODE DE L'AN 660 à 906

L'histoire de Jerba est de suite mêlée aux origines de l'Islam. La connaissance des premières ruptures, liées aux successions du califat, est inévitable. En raison de sa généalogie, Ali Ibn Talib (600-661), cousin germain et gendre du prophète Mahomet, est considéré comme le successeur légitime du Califat. Or, son pouvoir est contesté par les partisans de Mouawya Ibn Abou Sofian (602-680), et autres, qui lui ont reproché d'avoir trempé dans l'assassinat du calife précédent, Othman Ibn Nafâ. Entre les partisans d'Ali et ceux de Moâwya se figent les deux immuables représentations de l'Islam, du chiisme et du sunnisme, qui vont longtemps s'affronter, et faire oublier la troisième voie minoritaire des ibadites.

Les troupes d'Ali et de Moâwiya se font face à la bataille de Siffin (657). Ali semble avoir un avantage militaire. Pour éviter l'engagement sanglant entre « *musulmans* », un arbitrage est accepté, avec une trêve de 8 mois. A ce moment, il est lâché par ceux « *qui n'acceptaient pas l'arbitrage et la trêve* ». Ali Ibn Talib les nommera « *khawarej* » de son vivant, pour signifier les « lâcheurs ». Eux se disent « *sortants* » du conflit de succession et refusent de rejoindre quelque partie. Ali est alors affaibli. Un groupement de 8.000 soldats se retire à Harura en 658, harcelés par les attaques d'Ali. Ils se livrent bataille à Nahrawan en 659. Les troupes « *khawarej* » sont défaites. Leur détermination à sortir du conflit et les violences subies les amène à fomenter des attentats contre les prétendants au Califat. En 661, Ali est assassiné. Mouawya blessé. Amr, qui tenait le rôle d'arbitre, dû fuir en Égypte.

Les partisans veulent venger le meurtre d'Ali Ibn Talib, en exterminant tous les Khawarj. Les survivants aux massacres fuient vers Oman, les îles de Zanzibar, les déserts de Lybie, et l'île Jerba où ils établissent un premier État islamique en l'an 663.

La rivalité entre partisans d'Ali et de Mouawya s'est longtemps poursuivie. Mouawia Ibn Abu Sofian, premier calife omeyyade, affectueusement appelé « *oncle des croyants* » par le courant sunnite, est maudit par le courant chiite. Plus de 100 ans après le décès d'Ali en 661, et de Mouawia en 680, les luttes intestines enclenchent des révoltes et des guerres meurtrières. Les velléités revanchardes trouvent leur expression réelle sur le terrain de l'Afrique du nord, et s'expriment dans l'opposition des « sunnites » et des « *chiites* ».

LA CONQUÊTE OMEYADE :

Résistances de Kocella et de la Kahéna

Une expédition d'Okba Ibn-Nafâ, lieutenant du calife Mouawya, avait conquis un poste militaire à Takirwan et fondé la ville de Kairouan en 670. Sous l'autorité du général Dinar Abul-Muha'jer (675-681), les omeyyades de Damas poursuivirent la conquête de l'Afrique, en vue des « *foutouhat el-islamiya* » (ouvertures islamiques), ou de la « *conquête des Tamazgha* ». El-Muha'jer use de diplomatie pour convertir les berbères à la religion de l'Islam. Il fit face à l'opposition des Orouba (tribu berbère), qu'il bat à la bataille d'El-Ajurit 675. Selon Ibn-Khaldoun, en 678 El-Muha'jer leur proposait loyalement d'intégrer les berbères des Orouba et des Sanhaja aux forces omeyyades. Il leur faisait part de son impression pour le sens du respect et des valeurs tamazighs. Leur chef Kocella semble se soumettre à la nouvelle religion de l'Islam pour devenir un proche collaborateur du Général.

La francisation des noms permettait de construire une figure historique et concilier une connaissance avec l'historiographie Occidentale. Le nom de Kocella laisse entendre une origine romaine de Caecelus. C'est aussi Aksil (léopard) en berbère, ou encore Gasima Ibn-lehzem (de Belzema), sous la forme arabisée (le *gue* n'existant pas en arabe). Le personnage est mieux célébré en Algérie dans la tradition des fiers berbères. Il est tout autant, un personnage de l'Histoire de Tunisie. Fut-il polythéiste, chrétien et certainement païen, Kocella reste un nord-africain, berbère dont l'origine ou l'adhésion religieuse sont dérisoires. La référence à l'Islam est vue comme un référent au pouvoir.

Okba Ibn-Nafâ El-Fihiri revient à Kairouan (675-681) avec une méthode de gouvernance plus sévère. Il fit arrêter son prédécesseur et ne crut pas à l'adhésion sincère du chef berbère : « *se méfiant de la perfidie des hommes distingués, qui ont abandonné si vite le polythéisme de leurs ancêtres* » (interprétation selon Al-Nowari). Okba Ibn-Nafâ renforce l'imposant poste militaire de Takirwan (Kairouan), et entreprend une campagne

brutale contre les berbères. Il organise une expédition en vue de conquérir l'ouest de l'Ifriquiya, jusqu'à Tingis (Tanger). Koceila réalise les intentions conquérantes du Général omeyyade. Il rompt les rangs et s'en va mobiliser une armée de berbères pour le combattre. Okba Ibn-Nafa subit plusieurs revers, obligé de s'éloigner des plaines et des côtes, pour se réfugier dans les zones montagneuses du moyen-atlas. Pris en embuscade par les troupes de Koceila à Téhuda (Byskra), le général arabe est tué en 683 avec 300 de ses cavaliers. Koceila prend Takirwan et y exerce son autorité sur les habitants, sans distinction des arabes ou des berbères. Tradition polythéiste oblige, la présence des dieux renforce la cité. Il laisse droit à chacun d'exercer sa religion. Selon Ibn-Raqq, Koceila a voulu créer un État de type nouveau, avec une ouverture pour la religion musulmane.

Les Omeiyades reprennent leurs assauts contre Takerwan. Koceila entreprend de renforcer le soutien depuis les Aurès tandis que Zuhair Ibn-Kais El-Balawi, resté aux abords, coupe les ravitaillements aux remparts de la cité. Les belligérants s'affrontent à la bataille de Mems en 686 où le chef berbère est tué. Autant pour le chef arabe qui ne parvient pas à se replier depuis la mer. Vers l'an 689, Takerwan redevient Omeiyade, sous l'autorité de Damas. Le calife Abdelmalik Ibn-Marwen (685-707) nomme Hassan Ibn-Noaman à la tête d'une armée de 40.000 hommes pour reconquérir l'ifriquiya (693). Les Orouba sont vaincus à Sakuma.

LA KAHÉNA

La jeune épouse de Koceila prend la tête de la résistance berbère à 22 ans. Deya Tadmey, ou Da'mya Thabet, dite el-ka'hna, ou encore « La Kahéna » dans sa forme francisée, signifie la prêtresse, la divine ou la voyante. Elle est redoutable guerrière, icône de la résistance berbère, une « Jeanne d'arc » des nord-africains. Elle a combattu les Omeiyades sur un vaste ensemble de l'Afrique du nord, de Gabès à Tanger, entre 688 et 703. Elle les défait à Tabarca en 695, à Meskiana (Constantine) en 697, dans une fameuse « bataille des chameaux » ou de « nahr el-Bla » (rivière du malheur), et poursuit les armées Omeiyades jusqu'à Gafsa. Le Général Omeyyade Hassan Ibn-Noaman n'apporte pas de soutien à ses troupes retranchées. Il se replie en Cyrénaïque (tripolitaine) et attend de nouveaux renforts. Il rassemble une armée de 40.000 hommes, n'affronte pas la Kahéna à Gabès. Il détourne ses engagements militaires vers la conquête du nord de l'Ifriquiya. Il prend Carthage en 698. Avec de nouveaux renforts du calife Ibn-Marwen, les Omeiyades se déterminent à combattre La Dé'ya (la Kahena), même dans les Aurès. Elle est battue à Tabarca en 701, obligée de se replier sur Thysdrus (El-Jem) dans la forteresse « Ksar El-Kahina » où elle tient un long siège. Après trois mois, les assiégés se versent de l'eau et montrent des poissons frais aux troupes assiégeantes. Découragés, les arabes lèvent le siège. La Dé'ya (Kahéna) sera accidentellement capturée avec un petit régiment et décapitée à Bir El-Kahina ou Bir-El-Atr (Tebessa) en 702. Sa tête est envoyée par le

général Hassan Ibn Noaman en trophée au calife Abdelmalik. La pax-arabica réintègre les fils de la Kahéna Yfran et Yezdigan dans une nouvelle armée de 12.000 cavaliers berbères dont les intentions belliqueuses seront canalisées dans un nouvel objectif de conquête des ibères. En 711, les premiers contingents berbères, dirigés par Tarek Ibn-Zyad, débarquent à Gibel El-Tarik (Gibraltar) et passent en Andalousie.

La chute de Carthage en 698 semble assez facile et méconnue des historiens. Depuis un siècle, la cité suivait le déclin de Rome. Fallait-il s'attendre à un déclin définitif de la Cité punique, la capitale de l'Ifriquiya, la « Rome d'Afrique », « l'exarchat de Byzance » ? Elle avait toujours survécu aux pires assauts extérieurs, renaissant de ses cendres, redevenant, chaque fois plus forte et orgueilleuse. Or, cette fois-ci, la chute de Carthage allait être définitive, tout au moins pour une longue période. Les habitants se sont évincés, la ville démantelée, le site abandonné... C'est une énigme historique. Pourquoi la citée s'est-elle vidée de sa population ? Abandon, fuite, épidémie ou quel autre malheur du monde se serait-il abattu sur la citée ? L'esprit de résistance a-t-il été abandonné ? Emile Félix Gautier a soutenu la défaillance d'unité des berbères, due à une différence de leurs divers modes de vies nomades et sédentaires, des intérêts et des origines, qui ont facilité la conquête arabe. Pourquoi les princes de Byzance n'ont-ils pas soutenu Carthage ? Ibn Khadoun répondait des byzantins « *qu'ils ne savaient pas faire flotter une planche* » ! La Kahéna avait-elle une influence sur les berbères ? On dit qu'elle pratiqua la « terre brûlée » pour nuire à l'avancée des troupes arabes, ce qui la rendit impopulaire auprès des paysans sédentaires. Les Omeyyades ne s'installaient pas sur les ruines de Carthage. Ils ont préféré la bourgade voisine de Tunis, qui semblait mieux protégée entre les collines. Ténès était déjà la garnison militaire de Carthage... Les réflexions sont ouvertes aux historiens.

JERBA ET LES OMEYADES

Certaines sources évoquent le maawouite Ruwaifi el-Ansari, première autorité musulmane à Méninx en 668 (1), tandis que l'orientation philosophique de l'Islam n'avait pas été définie. Selon Abou Ras, Ruwaifa Ibn-Thabât Al-Ansârî descendait de la famille de Mâlek Ibn Najar, compagnon du prophète, qui vécut en Égypte. Nommé Chef de Tripoli en 666 par le calife Omayyade (Mouawia Ibn Abou Sofian 602-680), il se lance à la conquête de l'Ifriquiya et débute par Jerba en 668. Les habitants lui firent un accueil favorable « *les cœurs étaient prêts à se remplir des lumières de la religion, dans la mesure où les ténèbres de la mécréance avaient rapidement disparu de cette terre. Les esprits s'étaient empressés à goûter aux délices de la foi, tant que l'île garderait son indépendance ou son autonomie interne* ». Ruwaifa el-Ansari préserva ce climat de concorde et poursuivit son périple sur le site de Takirwan où il posa les bases d'une actuelle mosquée El-Ansar de Sidi-Rwaifi. Il meurt en 675 à Beyda en Cyrénaïque, enterré à « Elbaydha » à Barka.

D'autres sources évoquent l'ibadisme premier dans l'île de Jerba. Cette doctrine structure la pensée d'une troisième voie de l'Islam, inspirée par le maître Jabam Ibn Zaid. Elle suit l'école de l'imam Abdullah Ibn-Ibad, disciple d'Aïsha, fille du prophète et mère des croyants. Elle réfute l'expression péjorative de *khawarej* (sortants), qui désigne une exclusion. Eux ne se donnent pas le droit d'exclure quiconque de « *Ahl el Beit* ». Ils se disent « *Ahl el Hak, wa el-istkam* » (partisans de la justice et de la droiture), suivent la juste voie de « *jama^ el sahih* » (la mosquée juste ou la voie juste) de Rabi ibn-habib, qui ne tient qu'à 1005 hadiths (propos rapportés du prophète). Si l'on considère leur « sortie »... alors, ils sortent alors du « *taghaout* » (l'oppression ou l'obscur) et s'opposent au « *ka-wa'ed* » (assis), ceux qui ne bougent pas!

La doctrine ibadite tient au principe de neutralité sur les grandes questions (politique), et la concentration de l'homme dans sa communauté (économie). Cette conception vient s'associer à une vieille culture de l'ecclésià à Méninx, d'un pouvoir décentralisé, conseillé par les savants locaux, qui se chargent d'entretenir leurs lois sur leur terre isolée. Les gens de Méninx avaient développé les précoces principes de gouvernance collégiale, de mode égalitaire, qui distingue l'autorité de l'héritage et les principes de la réflexion, le débat et la décision du commun, le pouvoir religieux et le mode d'autorité dynastique, la croyance et la fonction, l'intérêt commun et l'impersonnel. Les ibadites s'accordent sur ce principe de la gouvernance collégiale. Ils rejettent l'hérédité du pouvoir, si ce n'est le pouvoir lui-même. L'être supérieur est dans la sagesse du musulman, qui conduit les hommes à être meilleurs. Cette conception rejoint les éléments d'une culture aristotélicienne de philosophie des savants, d'une idée de l'homme surpassé (sur-homme) que l'on retrouvera chez Nietzsche, ainsi que des principes moderne de gouvernance et de gestion collective autour de la neutralité, la laïcité, le débat démocratique, le consensus.

Jerba semble en dehors des rivalités entre Omayyades et Tamazigh, des feux du sunnisme et du chiisme. L'île voudrait la neutralité de son désengagement, d'un territoire retiré et sans intérêt, d'une population discrète et autonome. Elle veut éviter l'adhésion, ou la soumission, et incarner la 3ème voie de l'Islam, celle des "*khawarej*" « sortants du conflit », que certains détourneront abusivement en « sortants de l'Islam ». Les Omayyades sunnites avaient respecté cette autonomie, et poursuivaient leurs conquêtes en Ifriqiya (Afrique du nord). Durant l'ère de l'après Mouawia, l'île est parvenue à une neutralité pacifique, en dehors des ambitions conquérantes, du cadre politique tourmenté des conquêtes islamiques et de toutes les influences d'un califat quelconque jusqu'à l'avènement des Rustémides.

LE VIII.^{ième} SIÈCLE ARABE

Carthage vaincue en 698, la Kahéna exécutée en 702, l'Ifrikiya est principalement sous domination des omeyyades, qui poursuivent leurs conquêtes vers l'ouest et vers les Ibères. Néanmoins, leur autorité n'est pas souveraine en Ifrikiya. Les berbères n'avaient pas cessé leurs révoltes contre le pouvoir Omejade. La colère des berbères kharéjites, la concurrence des pouvoirs, les expéditions en Espagne qui affaiblissaient leur pouvoir en Afrique du nord. Pendant que les omeyyades poursuivaient leurs conquêtes en Espagne et s'attachaient l'Andalousie, un autre conquérant chiite musulman s'introduisit en Ifrikiya pour conquérir Kairouan. Les abbassides avaient posé leur pouvoir d'autorité à Kalaa. Ils prennent Kairouan et fondent Raqqada.

- Le professeur Bhâz Ibrahim écrit dans son livre Abdelrahman Ibn Rostom p 36 -37: « *Si le calife Abasside Abou Jaâfar Al-Mansûr (753-775) nommait Abd-Rahman ibn Mouâuiya ibn Hicham, sous le nom d'Abd-Rahman Al-Dakhil «l'aigle de Quraysh», il nommait Abd Ar-Rahmâne ibn Rostom «le vautour de Perse» ... Pendant que le charismatique Abdelrahman Al-Dakhil s'apprêtait à conquérir l'Andalousie, le perse Abdelrahman Ibn Rustom prenait Kairouan en 758* ».

- Le poète arabe chantait : « *Pendant que le réputé faucon de Quraich s'affranchissait des mers, le malveillant vautour de Perse se nourrissait de ses entrailles* ».

- Le professeur compare les similitudes et différences entre les deux personnages : « *Il n'est pas une fois où j'ai mentionné Abd-Rahman ibn Rostom sans parler en même temps d'un autre homme qui lui ressemblait dans plusieurs de ses actes, Abd-Rahman Al-Dakhil, l'aigle de Quraysh. Pourtant, ce dernier fut amplement célébré dans les manuels d'histoire; ce qui a participé à la gloire de ce personnage, face à une négligence dont a été victime Abd-Rahman Ibn Rostom* ».

- Le Sheikh Ali Mouâmar poursuivait la comparaison, en précisant :

« *Les deux hommes subirent le même sort à l'époque Abbasside, car ils appartenaient à deux dynasties précédentes... L'aigle de Quraysh s'est engagé en Andalousie en 138 de l'Hégire (l'an 756), tandis que le veautour de Perse s'est envolé de Kairouan pour s'installer à Tahert en 141 de l'Hégire (l'an 758). Le premier fonda un grand état en Andalousie, le second un prestigieux Imamât en Algérie* ».

Aidé par les tripolitains, Abdelrahman Ibn-Rostum prit la ville de Kairouan en 758. Le conquérant perse ne tiendrait pas longtemps la capitale convoitée. Le calife abbasside Abou Jaafar Al-Mansour fit appel aux renforts du gouverneur d'Égypte, pour reprendre la ville en 761. Ibn-Rustum dut fuir vers Tahert. Il épousa une ifrénide (berbère zénète), adopta la doctrine Ibadite des Kharéjites (khawarej) et fonda un nouveau Royaume de Tahert, autour de Tiaret, Tubna (Batna), Tlemcen, Siljimassi, Sedrata, englobant le trafic transaharien du Mali à Tripoli.

KAIROUAN

La Garnison militaire de Takerwan était devenue la prestigieuse ville de Kairouan, belle et prospère, passage obligé des caravaniers, relai inévitable pour les hommes et le commerce, lieu de science et de connaissance. La capitale est objet de convoitises entre omeyyades, abbassides, ismaéliens et arabes de différentes obédiences. À partir de l'an 800, la cité est gouvernée par la dynastie des Aghlabites (Bani Aghlab), vassal de Bagdad. Les troupes arabes se révoltent et s'affrontent de 824 à 836. Des troubles confus opposent divers groupes. Une large migration orientale vise à renforcer la légitimité du pouvoir sur les berbères. Les polémiques théologiques, principalement entre malékites et hanéfites, enrichissent les débats, autant qu'elles opposent les groupements. Les désaccords mèneront à la fondation de nouvelles capitales d'El-Abbabssia et de Raqqada, toutes deux proches de Kairouan.

Tour à tour, sous la domination des Omeiyades, des Abbassides et des Aghlabites, la ville a connu une croissance régulière jusqu'à son apogée vers l'an 860. Le IX^{ème} siècle est prospère pour Kairouan avec des techniques d'irrigation, une agriculture prospère, une maison des sciences (Beit El-Hikma), un important centre de connaissance dans le domaine du droit et de la théologie, une puissance maritime, une force d'influence en méditerranée, de nouvelles conquêtes de Palerme en 831, Syracuse en 871, Malte en 879. Les Aghlabites marqueront l'architecture et la construction de la ville, jusqu'à l'avènement des fatimides en 909.

JERBA SOUS LES RUSTÉMIDES 761-909

Abderahman Ibn-Rostom avait défiée les omeyyades qui régnaient sur Kairouan. Il prit la citée en 756, qu'il perdit en 761 à la faveur des abbassides. Il tenta de reprendre force face à la nouvelle puissance de Bagdad et se replia sur Tahert (Tiaret) dans le sud-ouest algérien. Il cherche des soutiens locaux pour appuyer une nouvelle force et gagne son influence sur les berbères ibadites, les Nafusi de Lybie, les insulaires de Djerba en l'an 777. Les habitants du sud et du centre de l'actuelle Tunisie-Algérie se hâtèrent de le rejoindre. Il est élu Imam d'un Royaume, nouvel Imam, faussement appelé dynastie.

Le perse était venu en Ifriqiya pour combattre les omeyyades au nom du chiisme... Battu par les abbassides, il fondera un royaume ibadite avec Tahert (Tiaret) pour capitale, qui s'est étendu depuis Tubna (Batna), Sildjimassi (actuel Maroc), Tlemcen, l'ensemble du territoire sud-algérien, incluant le commerce transaharien jusqu'à Tombouctou (Mali), la Tunisie intérieure jusqu'en Cyrénaïque (Lybie), Jerba incluse. Ce nouvel État numide est éloigné des côtes, bâti avec des méthodes de gouvernement moderne (voir chroniques de Ibn Sghir). A Tahert (Tiaret), il est fait commerce de l'or, des plumes d'autruches, d'encens, d'ivoire. La gouvernance est assurée au moyen de l'élection, validée par l'imam. Ibn-Rostom a instauré le mode de l'élection comme système de désignation

de l'autorité et de légitimité du pouvoir. Il impose l'autorité de gouvernement souverain, conclue un traité de paix avec les abbassides de Kairouan (772-787), préserve l'indépendance de son royaume, établit des accords d'alliance avec l'imamat de Cordou. Le souverain s'occupe des pratiques de commerce et d'agriculture, gère les questions civiles et l'administration de l'exécutif. La République rustémide règnera 136 ans, de l'an 761 à 909, jusqu'à l'invasion des fatimides en l'an 909.

Jerba est, plus, sous influence de Tahert que de Kairouan. Sous la dynastie Rustémide, l'île de Méninx est appelée « Girba ». La modification des influences est mêlée au déclin de la cité de Méninx, à la faveur de la cité de Gerbes, située sur l'actuel Fort de Houmt-Souk. Le symbole arabe désigne l'île du manque d'eau, pour la renommer l'île de luxuriance.

Dans son livre Les Ibadites en Tunisie, le professeur Ali Yahya Mouâmar décrit la période rustémide page 213: - *«la situation n'a pas beaucoup changé à Jerba qui était toujours restée sous le régime islamique. Les savants s'employaient à lui faire respecter les ordres à l'époque Rostumide, qui étaient appliqués au nom de l'imam tandis que les travaux étaient accomplis au nom de l'état».*

Jerba s'intègre à son sud continental pour le trafic caravanier, allant vers les déserts de Lybie à Jebel Néfussa, jusqu'à Tiaret, Tlemcen (Algérie) et Siljimassi (actuel Maroc). Elle poursuit une longue période de paix et de sécurité, de liberté et de commerce. Savoir et science ont prospéré, donnant lieu à des compétences dans les domaines de la religion, sociologie, morale, économie, agriculture, construction. Les réseaux d'irrigations domestiques pour l'agriculture constitués de céramique remontent à cette époque. Une vingtaine d'écoles se sont développées à l'époque rustémide, laissant des centres de Sciences et de culture, actifs pendant neuf siècles dont on peut encore citer les noms de la grande mosquée à Hashân, la mosquée de Walhî à Oued Zbib, celle de Lâkîn à Ghîzn, de Lîms à Ajîm, de Boulimân à Cedghiyan. Plusieurs savants ont participé à l'instruction des règles et principes rigoureux. Les disciples ont poursuivi la voie de la science, tels que Fassil, Zakariya et Younes, Abou Bakr Ibn Yahya, Mohamed Abou Abdallah, Ibn Bakr Al-Fourshuti lequel a instauré le régime des Azzaba à Djerba. Abou Miswer Yasja Al-Yahrasnî fut l'un des derniers savants de l'époque Rustumide.

L'IDÉAL DE NEUTRALITÉ

Dans cette période de l'an 665 à 906, malgré la succession de trois puissants Imams, l'île de Jerba n'a pas été assujettie à quelconque autorité de Kairouan, Raquada, Abbabsya, Damas, ou Baghdad. Durant 250 ans, elle n'a pas adhéré aux règnes des Omeiyades et des Abbassides, ni d'ailleurs à ceux qui se sont révoltés contre ces deux

dynasties. Elle ne participa pas aux guerres de l'abjuration qui ont eu lieu dans plusieurs régions de l'actuelle Tunisie, gardant de totales distances avec les gouverneurs de provinces. L'île demeurait dans la neutralité, et conservait tout simplement son appartenance ibadite. Elle avait conservé son goût pour la liberté et l'autonomie avec l'islam de Ruwayfa Al Ansari et s'efforçait de garder ce climat de paix et d'autonomie.

L'autonomie de Jerba a donné des résultats spectaculaires. Les habitants de Méninx ont évolué avec souplesse, adoptant l'islam sans confrontation, à l'opposé de certaines régions voisines qui firent la guerre aux conquérants arabes. L'île a surtout été soucieuse de neutralité, ne s'alliant à aucun camp, sinon l'intérêt économique d'intégration au commerce. Le sunnisme des mouawites s'est avéré cohérent tant qu'il restait un moyen de tolérance à l'autonomie. Le malékisme des abbassides s'est désintéressé de l'île. Et le chiisme des rustémides ne s'est imposé que pour mieux adopter l'ibadisme et fonder une République décentralisée. Le pouvoir central Rustumide de Tahert ne fut pas contraignant. Tout en partageant une même foi religieuse, il laissait faire une gestion autonome et solitaire. L'île s'intégrait à l'échange et au commerce, depuis la tripolitaine jusqu'à l'ouest algérien, au travers du trafic transsaharien. Elle s'est intégrée à la République Rustémide (777-909), dans la mesure où ce mode de gouvernement politique lui convenait, celui d'un système de gestion publique autonome et décentralisé, égalitaire et sans hérédité, sans puissance d'autorité politique, sinon les directives de sages et de savants, pour des comportements conformes et homogènes. Les savants locaux se chargeaient d'assister leur population pour un mode de vie autonome. Méninx adopta le nom de Gerbes, connectant son économie au commerce continental des caravaniers. « Gerba » conservait son autonomie, avec un système de production agricole, un réseau d'échange commercial caravanier. Elle est devenue un fabuleux centre de diffusion des sciences et des savoirs.

Lorsque les Fatimides vinrent s'implanter progressivement sur le territoire nord-africain, l'île de Jerba se souciait encore de rester en dehors des alliances et des conflits, de faire respecter sa neutralité et son indépendance. Elle n'avait pas de force militaire, ni politique et s'imposait par la discrétion d'une communauté qui ne dispose pas de pouvoir d'autorité centrale. L'île n'a pas été occupée parce qu'il n'y avait pas de pouvoir à prendre, ni de souverain à renverser, ni de chef visible. Elle n'était qu'un territoire luxuriant, inhospitalier, avec une population discrète, assimilée à la nature, sans pouvoir public, ni ressources d'eau.

II. REBÉLIONS DE CONSCIENCES (X^{ième} siècle) PÉRIODE DE L'AN 905 à 1040

« Gerba » ne se mêlait pas à la guerre, ne faisait pas alliance et évitait toute confrontation. Il n'y a pas de pouvoir central à prendre, ni de ressources vitales accessibles, qui pourraient relayer les objectifs de conquête. Elle imposait sa "neutralité" de Khawarej, « *en dehors des conflits* », tandis qu'elle renforçait ses défenses autour de l'île, avec des postes d'observation de rigueur contre tout mouvement externe. Tout assaillant ne devait pas avoir le temps de poser une base et de s'organiser. L'île devait apparaître hostile et tout débarquement subissait un traître harcèlement. Les savants imaginaient que cette organisation suffirait à assurer leur défense.

AVÈNEMENT DES FATIMIDES

Les Rustémides (Kharwarej-ibadite) de Tiaret et les Aghlabides (sunnites-malékite) de Kairouan voient arriver une puissance rivale, celle des Fatimides (chiïtes-ismaélien). L'Histoire musulmane de l'Ifriqiya ne pouvait se défaire des rivalités entre chiïsme et sunnisme. Les chiïtes revendiquent une conception authentique de l'Islam, dans la perception d'un pouvoir de califat héréditaire. En terme occidental, nous dirions une « *monarchie de droit divin* », inspirée par une famille d'Arabie, qui viendrait imposer son pouvoir sur les consciences de l'Ifriqiya! Selon cette acception, les descendants du prophète auraient la légitimité du pouvoir et de la domination sur les hommes.

Les « fatimides » dérivent de Fatima, fille du prophète et épouse d'Ali. Ils auraient donc la légitimité du Califat (du pouvoir), face à l'usurpation des omeyyades et des abbassides. La légitimité intellectuelle et l'ambition des chiïtes ismaéliens s'étaient avérées insuffisantes face à la puissance militaire des abbassides. Ils adoptaient une nouvelle stratégie, tenant un centre idéologique à Salama, en Syrie du nord, proche de la capitale du tout puissant Empire abbasside. Le rapport de forces étant insuffisant, la stratégie des ismaéliens consistait à prendre puissance par la conquête des provinces de l'Ifriqiya, de l'Égypte afin de pouvoir faire face à l'Empire abbasside de Bagdad.

La nouvelle dynastie est fondée par Obeid Allah Al-Mahdi (873-934). Il se donne pour objectif de supplanter les abbassides, en se renforçant de puissance par la conquête, à partir des provinces occidentales. Il voudrait d'abord prendre le contrôle de l'Ifriqiya et de l'Égypte, pour pouvoir se retourner contre Bagdad. La stratégie de conquête consistait encore à avertir les populations d'une arrivée prochaine de « *l'imam envoyé* », (le messie). Des propagandistes sont missionnés, chargés d'entretenir le discours ismaélien, développer un prosélytisme islamique, enseigner une doctrine orthodoxe, désigner la légitimité du Califat, et, demander aux populations de faire honneur à "l'Imam envoyé"...

le Mahdi! Il s'agit simplement d'une stratégie pacifique de conquête militaire, en vue d'une soumission des peuples, pour leur domestication politique !

Les missionnaires ismaéliens envoyés en Ifriqiya ne trouvent pas le soutien des tribus berbères, à l'exception des Koutouma d'Iktijan (milice) dans le constantinois. Le propagandiste Abu Abdallah Al-Chiï, dit « Al Muha'sib » (gardien du souk ou comptable) arrive en Ifriqiya vers l'an 893 et installe près de Sétif une Maison d'accueil « *ahl el beyt* ». Il usa de ruse et de violence pour gagner le soutien d'une importante base de mercenaires (sanhaja). Encouragé par cet établissement, le onzième imam ismaélien décide de précipiter son départ vers l'Afrique du Nord. Il arrive au moment où décédait l'émir aghlabite Ibrahim-II. Il entend reprendre le règne de succession sur Kairouan mais il est combattu obligé de fuir. Ne trouvant pas de sécurité, il s'éloigne et prend refuge à Sijilmassa au Maroc où il est arrêté, mis en résidence surveillée (905) sur demande du gouverneur aghlabide de Kairouan (Ziad-Allah).

Suite à l'arrestation de son maître, le missionnaire propagandiste Abu Abdallah Al-Chiï de Sétif déclencha les hostilités, prit les forteresses de Belezma et de Tubna, battit les aghlabides à Laribus le 19 mars 909 et entra dans la capitale de Raquada le 26 mars 909. Puis, il s'en alla libérer son maître Obeid-Allah Al-Mahdi (emprisonné à Sijilmassa) et détruisit au passage, le site rustémide du Royaume kharéjite de Tahret (26 août 909). Il ramène en Ifriqiya son maître qu'il n'avait jamais vu et lui organisa une entrée triomphale à Raquada le 6 janvier 910. Le 15 janvier, Obeid-Allah Al-Mahdi prend le titre de calife des croyants, malgré la présence proche d'un calife abbasside à Kairouan lequel évite l'affrontement. Obeid Allah s'installe dans la citée de « Cap Africa » à laquelle il donna son nom de Mahdya. Il instituait le nouveau Royaume Fatimide pour lequel il devenait 1^{er} Calife.

L'époque est marquée par la présence de forces étrangères qui s'opposaient entre-elles. L'autorité des fatimides n'était pas enracinée en Ifriqiya. Diverses rebellions berbères éclataient contre le pouvoir arabe mais elles n'avaient pas de conscience idéologique pour porter un pouvoir indigène. Incapable de bonne gouvernance, Obeid-Allah Al-Mahdi abusait des finances et s'imposait d'autorité brutale. Les adjoints les plus fidèles furent assassinés dont le missionnaire propagandiste-chef militaire Abu Abdallah Al-Chiï, à qui, il devait tout. Celui-ci avait pris l'initiative d'organiser une force armée pour prendre Kairouan, détruire la royauté rustémide, libérer le Mahdi de Sijilmassi, le ramener triomphalement à Raquada, réclamer le due pour ses mercenaires, s'asseoir en égal avec son maître... ! Il fut assassiné avec son frère malgré l'organisation de funérailles officielles.

Les objectifs stratégiques faisaient oublier la gestion quotidienne des provinces de l'Ifrîquiya. Les territoires conquis n'étaient ni gérés, ni contrôlés, tandis que les populations n'adhéraient pas à l'idéologie nouvelle. La production agricole, la gestion commerciale et les possessions outre-mer de la dynastie aghlabide étaient négligés. L'obsession de conquête militaire et l'entêtement à vouloir gagner l'Égypte ont fortement perturbé la société nord-africaine. Toutes les expéditions sur l'Égypte avaient échouées. Les possessions aghlabites outre-mer en Sicile étaient ignorées. Les gouverneurs fatimides ont l'obsession de la domination territoriale, pour l'annexion continentale des provinces du Maghreb, et les objectifs de domination de l'Égypte, des attaques sur les provinces de Gênes et de Lombardie, de Corse et du sud de la France. Le Calife fatimide Quam Amrallah organise des incursions, avec des escadres de navires pour attaquer la Sardaigne, Malte, la Crète, Chypre... La flotte militaire s'imposa sur l'île de Jerba en 923, sous les ordres d'Alî Ibn Soulaymân Al-Daâi. Il s'en suivit une longue période de guerres et de révoltes allant de 905 à 965.

Pourtant, en 969, l'Égypte adhéra à la doctrine des fatimides, sans opposition ! L'objectif de conquête de l'Égypte par les fatimides, qui paraissait si difficile, fut subitement acquis avec une facilité inattendue. En revanche, l'occupation des provinces de l'Ifrîquiya, qui n'était qu'une étape de transition, s'est avérée brutale, destructrice et extrêmement violente. L'explication est dans la méthode d'envoi de missionnaires propagandistes. La stratégie expérimentée en Afrique du nord s'avéra modèle de prise de pouvoir par le mouvement des carmathes, qui consiste à convaincre l'occupé du bien-fondé de la domination !

REBELLION D'ABU YAZID

La rébellion d'Abu Yazid Al-Khariji rappellera aux fatimides que la principale menace émanerait du sein de leur royaume, par les berbères identifiés par leur religion kharéjite ou ibadite. L'île de Gerba a vécu sous l'oppression de gouverneurs extérieurs et de pillages insensés, jusqu'au déclenchement d'un mémorable soulèvement. Un jeune homme, simple boiteux, soucieux de sciences religieuses s'avéra redoutable rebelle, qui mènera la plus grande révolte du X^{ème} siècle. Il portait un engagement de type nationaliste contre la puissance du Calife, et prit les armes pour battre les fatimides. Ses victoires ont soulevé l'enthousiasme des berbères dans leur diversité de sunnites, kharéjites, ibadites, malékites, abbassides, aghlabite. Les habitants de Gerba ont chassé les fatimides en 943, et gardé une mémoire positive d'Abu Yazid, véritable héros berbère, qui s'opposa à l'occupant tyrannique.

Le personnage mérite une attention particulière. De son vrai nom, Abou Yazîd Moukhlad Ibn Kayra'd, dit el-Khariji (890-947), surnommé « Sahib El Himar » (propriétaire de

l'âne), il serait berbère zénète de la tribu des Bani-Ifren (Aurès algérien). Selon d'autres sources, il serait né d'un père commerçant et d'une mère native de Kaokao, Koukou, Gao sur le fleuve Niger sur l'actuel Mali, appelé bilad el Soud (Soudan). Il a vécu à Tozeur, suivit des études coraniques selon le rite Kharéjite-ibadite et se rendit à Tahert, capitale Ibadite de la République Rustémide, pour parfaire sa formation dans les sciences religieuses. En 909, il assiste à l'avènement des fatimides, la destruction de monuments et de site religieux de Tahert, par les partisans du Mahdi. Son maître Ubayda fut brutalisé et emprisonné à mort à Sijilmassa. La jeunesse d'Abu Yazid est donc marquée par la violence des fatimides, leurs brutalités militaires, désintérêts aux populations locales, pillages et mauvaise gestion des intérêts collectifs. Lorsqu'il retourne à Tozeur vers l'an 918, il appelle sans cesse au renversement des fatimides. Il refuse toute autorité extérieure, et ne veut pas obéir à quelconque califat. Il propose de restaurer la méthode de pouvoir politique des rustémides, d'un gouvernement local, assisté par un conseil de sages et de savants locaux.

Plusieurs tentatives d'assassinat l'obligent à la clandestinité. Lorsqu'il est arrêté à Tozeur vers l'an 934, ses partisans l'aident à s'évader. Il lance la rébellion dans les Aurès et gagne le soutien des ifrénides. Le conseil des savants malékites recommande de soutenir Abou Yazîd contre les Fatimides, ainsi que les sanhaji du constantinois, des sunnites de Kairouan, des Azzaba de Jerba... En 942, il fit serment de combattre les fatimides jusqu'à la mort. Il ravage les places fortes de Bagai, Tebessa, Medjana, Laribus, Bêjâ, Tunis, Sousse, Rakada, Kairouan, et porta le siège sur Mahdia (944-945). La dynastie des fatimides est sur le point d'être vaincue. Le calife Obeid-Allah meurt mais l'information reste secrète. Celui-ci avait prédit « *qu'une insurrection kharijite viendrait se briser devant les murs de Mahdya* ». La ville est assiégée pendant huit mois mais elle résiste. Les renforts sanhaji de Ziri Ibn-Menad permettent à Quaim Amrallah (934-946) de soutenir une contre-attaque. Les troupes d'Abu-Yazid ne sont pas approvisionnées. Elles se dispersent, d'autant qu'il n'y a rien à piller et que la famine frappe les deux camps. Abu Yazid abandonne le siège en août 945. C'est un coup d'arrêt à la rébellion. Les tribus Kutuma et Sanhadja s'unissent pour porter secours aux fatimides. Abu Yazid tente de recomposer son armée malgré la déficience de ressources. Des affrontements se poursuivent à Bêjâ, Tunis et Sousse en 946, où le chef fatimide Quaim Amrallah meurt. Son fils Ismael El-Mansour lui succède et entre à Kairouan en mai 946. Il expose « *la libération des femmes et enfants d'Abu Yazid, en échange de son départ définitif* ». A peine la famille récupérée, les combats reprennent. Les fatimides prennent conscience de la toute détermination de l'ennemi déloyal. Toutes les armées se mobilisent contre le rebelle. Malgré le surnombre d'une armée aguerrie, Abu Yazid attaque, tout en envoyant son fils Ayub, chercher des renforts en Andalousie. Vaincu, il doit se replier. Aucun renfort ne vient le soutenir. Abu Yazid croit pouvoir résister dans ses places fortes de Bezelmâ

et de Tobna. Il est dénoncé par le gouverneur de Msila, qui s'est mis au service du calife lequel ordonna d'écorcher vif tous les partisans de la rébellion. Abu Yazid veut les venger. Il se prépare à attaquer Msila mais le calife a été averti de ses plans. Il avait offert 20 charges d'or à qui le dénonce. Commence alors une chasse à l'homme. Abu Yazid se réfugie dans les montagnes de Kiyana où il est assiégé, et meurt de ses blessures. Le calife fatimide confirme son surnom de « El Mansour » (le vainqueur).

L'APRÈS ABU-YAZID POUR JERBA

La période 952-961 est très difficile pour Jerba. L'île mettra beaucoup de temps pour s'en remettre. Elle retombait sous la tutelle des Fatimides de Mahdia, qui entreprirent un régime politique d'oppression, de violence tortionnaire, de punitions collectives, de souffrances intolérables, de représailles et d'injustices déloyales. Pour imposer l'autorité du calife fatimide, les jerbiens devaient renoncer à leur religion ibadite.

Le professeur Alî Yahia Mouâmmar cite p.217: « *Comme d'autres villes voisines, Djerba avait souffert de la tyrannie fatimide, amplifiée par la propagande qui tentait de diviser les musulmans et de semer la zizanie entre Chiïtes et Ibâdites. Les gouverneurs chiïtes avaient commis à l'époque des actes de barbarisme à Djerba et dans beaucoup d'autres villes Ibâdites, croyant que leurs actes étaient licites. Combien de fois les plus fanatiques parmi eux avaient incité à la vengeance à l'encontre des Ibâdites* ».

« *Le gouverneur fatimide avait réuni l'élite djerbienne parmi les savants, les hommes de lettres, les gens pieux ... et les a égorgés sur la place publique, tels des moutons! Parmi eux, Abou Omrane Al-Noumeyli, un des savants de Ghar Mijmaj, Abu Salah Al-Yahrasni, Abu Moussa Ibn As-Samh Ar-Rabbani, Abu Bakr Ibn Kacem Al- Yahrasni et Abu Mohammed Kamous Az-Zwaghi* ». (cf. Ach-Chammâkhî, pp. 379-471).

L'explorateur Al-Tijani rapporte dans sa présentation de Hassan Hosni Abdel Wahab, à la page 123: « *J'ai accompagné un des rois de Banû Hafs à Djerba, lors d'un convoi disciplinaire chargé de punir les habitants qui n'ont pas payé d'impôts, ce roi ne s'est pas contenté de tuer, de piller et d'humilier les indigènes, il a exercé un contrôle sur leurs croyances et leurs pratiques religieuses* ».

A partir de 969, les fatimides conquièrent l'Égypte et fondent Le Caire (la victorieuse), laissant la suzeraineté de l'Ifriqiya à une dynastie Ziride, qui ne réservera pas un meilleur sort pour les jerbiens. Ziri Ibn Menad est tué au combat en 971. Son fils Bologhin imposera son règne sur l'Ifriqiya. Le successeur Al Mansour Ben Bologhin El Ziri inscrit « *qu'il n'est pas de ceux qu'on nomme d'un trait de plume car j'ai hérité ce royaume de mes pères et de mes aïeux* ». La rupture de lien avec les fatimides sera très lourde de conséquences pour l'Ifriqiya.

III. GUERRES MUSULMANES (XI^{ème} siècle) BERBÈRES-FATIMIDES-HILALIENS PÉRIODE DE L'AN 1000 à 1135

DYNASTIES BERBÈRES

Les zirides sont la dynastie héritière du pouvoir des fatimides. Ils vont gouverner l'Ifriqiya au nom des fatimides (972) et régner d'un pouvoir héréditaire, ouvrant la voie aux dynasties Zirides - Almohade - Zianides - Mérinide - Hafside. Les gouverneurs précédesseurs, Obeid Allah el-Mahdi, Quam Amrallah, Ismael El-Mansour avaient une origine extérieure d'Ifriqiya. Ils venaient de Syrie et d'Irak. Ziri Ibn-Menad est un Senhaji berbère, chef militaire ou mercenaire dévoué aux fatimides. Les Sanhaja viennent de l'actuel Sétif en Algérie. Ils avaient contribué à l'infiltration de l'ismaélisme en Ifriqiya et contribuèrent à la victoire sur les aghlabides (909). Leur succession au pouvoir des fatimides était autant détestée. Ziri Ibn-Menad a acquis un prestigieux pouvoir d'autorité dans la lutte contre la rébellion d'Abu-Yazid El-Khriji. Il apporta une contribution essentielle à la défense de Mahdya (siège de 946), la mort du rebelle Abu Yazid (947), la victoire sur les kharijites, les odieux massacres des partisans (948-962). Son fils "Bologhin El Mansour Ibn-Ziri" dit le victorieux succéda à la gouvernance de l'Ifriqiya (972) tandis que les fatimides transféraient leur Cour au Caire. Les zirides vont, très vite, déclarer leur autonomie vis-à-vis du Caire (986), ce qui déplaira fort aux fatimides d'Égypte. Ceux-ci voudront certainement punir leur vassal, d'une punition tellement amplifiée par les circonstances, qu'elle restera à jamais mémorable dans l'Histoire, et la conscience des ifriqiyens, ou des tunisiens.

TERMES D'OPPRESSION

Dès que le pouvoir ziride déclara son autonomie des fatimides du Caire, les gouverneurs Mansour Bologhin (984-995) et Badis al-Mansour (995-1016) et Moez Ibn-Badis (1016-1062) durent faire face à des révoltes populaires (986), des rebellions (989), des défections fiscales à Djerba (1001), des velléités de la tripolitaine, puis... des invasions hilaliennes (1048). Il y a probablement les manipulations du Caire contre le vassal insoumis, mais certainement l'incompétence d'un pouvoir d'autorité publique de Mahdya. La réaction du pouvoir ziride se manifeste par une violence à l'encontre des révoltes populaires, s'acharnant en une guerre de religion, de sainte-Barthélemie des musulmans, des melkites contre les kharijite-ibadites. Le gouverneur a abandonné sa religion de chiite-ismaélien pour adopter le malékisme, qui était le plus courant. Le chiisme ne trouvait pas d'adhésion des berbères. Pour des intérêts de stratégie ou de conflit politique, il s'éloigna des fatimides d'Égypte (984) et se rapprocha du Califat abbasside sunnite de Bagdad (1045). Il supprime les symboles ismaéliens, et fit assassiner tous les chiites en

1016. Il adopte le malékisme et oblige à la conversion des populations, du Kharéjisme au malékisme. Il se coupa de son oncle grand Hammed et de la branche berbère des Hammédites (1017).

TERREUR À GERBES (Jerba)

Le règne du gouverneur ziride Moezz Ibn Badis (1016-1062) fut sanglant. Il avait été élevé dans le courant chiite-ismaélien mais il s'est coupé de ses maîtres, et a adopté le malékisme-sunnite, celui que ses grands-parents étaient venus combattre. Sa conversion n'était pas le fruit d'une réflexion comparative entre les courants religieux mais un opportunisme politique, une stratégie, ou une haine à l'égard des anciens maîtres fatimides. Le Kharijisme était en déclin, et le malékisme en expansion. Le gouverneur précipitait alors le « sens de l'histoire » pour réaliser le consensus autour de son trône et instituer son autorité. Il agissait brutalement pour éliminer les chiites et convertir les ibadites en malékites. Il espérait rayer l'idéologie de ses anciens maîtres, devenus adversaires ; éliminer les racines spirituelles du kharijisme pour se prévenir de toute nouvelle révolution Ibâdite ; et asseoir son assise sur la population malékite qui soutiendrait son pouvoir. Les khawarej noccariens de Djerba ne soutenaient pas la succession du rustémide Abdelwaheb, nommé en dehors du conseil. Ils ne soutiennent aucun prince, ni Ali Abu Talib cousin du prophète, ni quelconque Califat, ni imam envoyé » des fatimides, ou roi sanhaji qui se proclamerait souverain. Ils voulaient leur autonomie autour des comités azzaba, de religion autour de l'homme et neutralité à l'égard des princes. Les jerbiens furent parmi de principales victimes de Moezz Ibn Badis.

Dans son ouvrage sur « Histoire des croisades arabes en Lybie », p. 195, Ezzaoui dit : « *[Ibn Badis] extermina les Chiites et abolit le Chiisme. Il anéantit également le Soufisme, l'Ibadisme, le Nokarisme et le Mutazilisme, obligeant tout le monde à suivre le courant de l'imam Malik. Une telle politique encourageait les gens à maltraiter et à torturer les partisans de ces courants* ».

En l'an 1040... « *Moezz Ibn Badîs Al-Sanhaji perpétra des crimes horribles. Il a contraint les habitants à adopter le Malikisme. A cet effet, il a réuni les savants de Djerba, considérés comme les meilleures références en matière de religion, de science et de culture, et a ordonné de les exécuter sur la place publique. Les Chiites, qui ont essayé de convertir les habitants au Chiisme, n'ont jamais atteint un tel degré de cynisme, ni de violence* ».

Le professeur Ali Yahia Mouammar écrit dans son livre (cf. ci-dessus), à la page 222: « *Al Moezz Ibn Badis s'est sali les mains en tuant des innocents. A son retour à la capitale de sa dynastie, il a été accueilli par une vague de révolutions et de complots de toutes parts, et qui n'étaient même pas organisés par ses victimes. Quant aux Djer-*

biens, ils avaient été marqués à jamais par cet épisode. Leur tempérament naguère neutre et pacifique, voué complètement à l'adoration de Dieu et à la sauvegarde de la paix et de la sécurité, loin des guerres et des crimes, céda la place désormais à une réaction violente».

A la lumière des événements endurés, ils s'en remettaient aux vers d'un poème arabe : *«Sera anéanti celui qui ne prend pas les armes et sera victime celui qui n'est pas bourreau»*. Les jerbiens révisèrent leur position sur la neutralité, pour espérer garder leur autonomie. Les jeunes révolutionnaires se débarrassèrent d'Ibn Kaldin, gouverneur de l'état Sanhajite, et décidèrent de riposter au pouvoir ziride de Mahdia. Ils stoppaient tout commerce... et constituaient une flotte militaire pour se défendre des Sanhajites.

INVASIONS HILALIENNES

Ce cycle de la violence intérieure ne voyait pas le danger extérieur. Fâchés par la déloyauté de leur vassal, les fatimides du Caire envoyaient les sinistres Hilaliens, qu'Ibn Khaldoun décrivait au 14^{ième} siècle *« comme une armée de sauterelles qui détruisent tout sur leur passage ... ils dévasteraient tout sur leur passage, maisons, productions agricoles, et même l'herbe qui pousse »*. Ces cavaliers du Hedjaz prêchaient le massacre et la destruction. Ils désolèrent l'Arabie pendant plus d'un siècle et combattirent rudement les fatimides d'Égypte. Ils recherchaient des pâturages, des points d'eau et des têtes à couper. Voilà que les fatimides du Caire leur recommandaient les luxuriantes terres de l'Ifriqiya, pour soulager l'Égypte de cette plaie.

Le souverain fatimide Al Mustansir d'Égypte envoya son vizir auprès des Bani-Hilal : *« Je vous offre le Maghreb et l'Empire d'Al-Moezz Ibn Badis qui s'est soustrait à l'autorité de son maître. Vous ne serez plus dans le besoin »*. Il leur accorda même une pièce d'or pour traverser le fleuve du Nil. Les hilaliens s'en allèrent vers leur épopée nord-africaine de *« taghribat Béni Héral »* (la marche vers l'occident). LII se déversaient en Ifriqiya vers l'an 1048, sans trouver d'opposition. Face à ces nouveaux envahisseurs, le souverain ziride prodigua de grands honneurs à leur Chef "Mounès Ibn Yahia", de qui, il sollicita une association pour porter ses projets de campagne contre les berbères (Hammedites), installés dans l'antique cité de Saldæ (actuelle Bougie). Il lui offrit en mariage une princesse de sang... *« sa fille »* ! Le hilalien Mounès prit la princesse qu'il ajouta à son harem et donna le signal d'assaut à ses compagnons bédouins, parqués aux abords du désert. Les hilaliens envahissaient l'Ifriqiya. Les tribus indisciplinées de Riah, de Zoghba, de Djouchem, suivies par les Makils, les Athbedj, et encore, les Solèim déferlaient dans un pays sans défense, mettant le pays à feu et à sang. Ibn Khaldoun (1332- 1406) rapporte des Bani-Héral, *« toutes les familles hilaliennes se sont précipitées sur l'Ifriqiya, semblables à une nuée de sauterelles détruisant tout sur leur passage... si les arabes avaient besoin de pierre pour caler leur marmite, ils dégradaient les murs, et s'il leur fallait du*

bois pour les piquets de tentes, ils détruisent les toits de maisons pour récupérer les charpentes».

Les berbères ne s'entendaient pas, et ne soutenaient pas un pouvoir ziride trop impopulaire. Lorsque le souverain Al-Moezz décida de combattre les hilaliens, il était trop tard. Il fut défait à Haïderane en 1053 (près de Gabès). Le poète arabe "Ali Ben Rizk" célébra la victoire « *trois milles des nôtres ont vaincu trente-mille d'entre eux* ». Al-Moezz se réfugia à Kairouan pour tenir un long siège de près de cinq ans. Au final, le souverain est abandonné par les siens qui fuient vers Sousse, Tunis, la Sicile et l'Espagne. Le chef hilalien Mounès épargna le souverain ziride à la condition qu'il se repli dans son fief à Mahdya. Les arabes saccagent la ville de Kairouan (1057), son palais, ses boutiques, ses édifices publics, ses bibliothèques, ses maisons ... Puis, ils marchèrent sur Mahdya, pour saccager la ville et piller quelque richesse (1059). Les hilaliens poursuivirent leurs conquêtes, s'emparant de toutes les villes de Tripoli, Bédja, Tunis, Annaba, avec d'importants butins acquis sur les ifren, les magharoua, les zénaties.

Le souverain fatimide d'Égypte, Al-Muntasar Bilah, demanda aux chefs de commandements arabes de prendre leurs fonctions dans l'administration provinciale. Les bougres n'avaient aucune culture de gestion des intérêts collectifs, de l'agriculture, de la pêche, de l'artisanat ou de la perception de taxes. Ils ne savaient que piller et brigander les pauvres gens, incapable de gérer une cité, encore moins, être populaire. Ils finissaient par quitter les villes pour gambader dans les campagnes, où ils poursuivent une vie à base de rapine.

Après la chute des zirides, Kairouan prête allégeance au cousin, prince Hammédite Nacer Ibn Aléna de Béjaya (Bougie). Cette branche ziride s'était coupée de Mahdya et avait déplacé sa capitale à Kalâ. Abdelaziz Ibn Khourassen est nommé gouverneur de Kairouan (1059). Il fonde une nouvelle dynastie. La ville n'a plus de contrôle sur les axes routiers et ses principales ressources fiscales s'en ressentent. Les villes côtières prennent un nouvel intérêt. La capitale est transférée à Tunis.

L'épopée hilalienne a conservé deux perceptions extrêmes. Les vieux chantres bédouins évoquent la nostalgie d'une époque mythique, et révolue. Pour les berbères, les hilaliens sont l'équivalent d'une invasion mongole, incarnation du désordre et de l'anarchie, résumée dans un célèbre dicton : « *idha ôuribet, khouribet* » à laquelle les contemporains ont ajouté « *idha khouribet, ôûribat* ».

MENACES NORMANDES

Mahdia souffrait d'une grave crise économique, suite aux invasions hilaliennes (1059), au contrôle de la haute mer et des côtes siciliennes par les normands. Elle éprouvait des difficultés de liaison avec le royaume arabe de Sicile.

Attaqué au Sud par les hilaliens, le pouvoir Ziride devait faire face à une nouvelle menace des normands au Nord. Des envahisseurs de genre hilalien se sont établis au sud de l'Italie, occupant les côtes siciliennes et contraignant les liaisons maritimes avec le royaume arabe outre-mer. Une flotte navale est expédiée pour défendre les comp-toirs musulmans. Elle fut emportée par une violente tempête en 926. Mahdya perdait son royaume de Sicile et transformait son port en base d'expédition contre les navires marchands en méditerranée. Une coalition chrétienne de (gênois, pisans, amalfitains, normands), encouragée par le Pape Victor III, attaque Mahdya en 1086-1087. La ville est saccagée en 1087. Les seigneurs se sont repliés autour des murailles de leur citée, et la ville est rendue en échange de 100.000 pièces d'or. Cet argent aurait servi la construc-tion de la fameuse cathédrale de Pise en Italie.

TENTATIVES DE RESTAURATION

Comment restaurer son autorité sur le continent? La dynastie Zirride a été sévèrement affaiblie, totalement désunie, ruinée, et très impopulaire. Elle voudrait ré-organiser une unité de Royaume, gagner un prestige, percevoir l'impôt, adopter des traités. Elle tente d'établir des accords avec les villes continentales, usant de menaces militaires et de négociations d'alliances ou de traités. Des expéditions sont montées, avec des succès moyens, contre Sousse, Kairouan, Sfax 1063, Kalâ 1077, Gabès 1081, Kélibia (Clypéa) 1108, Djerba 1110, Tunis 1159.

Le sultan Hammédite Abdelaziz Ibn-Mansour occupe l'île en 1104. Le souverain ziride Tamin ben-Moez (1116-1162) équipa sa flotte et se rendit à Djerba (1110) pour une expédition contre les siciliens. Les habitants organisèrent la résistance. Ils voulaient empêcher tout débarquement durable et menaçaient de s'allier au prince Hamédite de Bougie, avec le risque d'une nouvelle guerre entre deux branches de la dynastie zirride. Le prince Abdelaziz Ibn Mansour prit position autour de l'île. Après plusieurs jours de crise, les parties s'accordèrent pour un traité de paix en l'an 1111 qui : i). levait l'embargo contre Mahdia et permettait la reprise des échanges commerciaux ; ii). faisait interdiction aux marins jerbiens d'intercepter les navires marchands en direction des ports tunisiens ; iii) donnait la garantie à l'autonomie de Jerba, avec l'engagement de renoncer à toute agression sanhajite contre l'île. Les savants de l'île (comité des azzaba) et le souverain zirride avaient approuvé les conditions du traité de bienfaisance qui correspondait à l'idéal musulman. L'accord fut respecté par les parties. Les capitaines de flottes garantissaient l'autonomie de Gerba. Toute agression Sanhajite devenait injustifiable. Les biens acquis par la piraterie étaient déclarés illicites. Les propriétaires de navires se tournaient vers la pêche et le commerce.

IV. ENJEUX DES RIVALITÉS CONTINENTALES

PÉRIODE DE L'AN 1135 à 1400

PRISES DE JERBA 1115 - 1135

L'île est brièvement occupée par le commandement du hammédite Ali Ben-Yahia (1115-1116). Elle tombe sous la domination normande du Roi de Sicile en 1134, commandée par l'Amiral Georges d'Antioche, jusqu'à l'avènement des almohades en 1160 avec la reprise du Calife de Marrakech, Ali Abdel-Momin.

Roger II, Roi de Sicile entama son règne avec plusieurs attaques sur les côtes tunisiennes (1118-1135), dont Gerba en 1134. Les justifications de l'expansion territoriale et des représailles ne sont pas convaincantes. Le dit conquérant n'a pas occupé le territoire. Les bateaux djerbiens ne naviguaient pas en haute mer, et ne menaçaient pas le commerce international. L'Ifriqiya en anarchie était plus en désorganisation que l'inverse. Les invasions hilaliennes avaient semé tant de désolation ! La dynastie zirride ne parvenait pas à instaurer l'unité d'un royaume des berbères. Les cités restaient soucieuses de leur autonomie. Par rapport à tous ces événements, Jerba a voulu se tenir sourde et discrète. Les motivations de l'attaque de Jerba sont donc d'un autre calcul de stratégie.

Le géographe Charif El Idrissi exprime l'opinion d'une île de Gerbes, dite "*réputée*" pour son « *insolence à ne reconnaître aucun prince* », et « *le brigandage de ses gens* » ! Les termes indiquent des accusations extérieures, qui visent des intérêts conjoints pour justifier de critiques désuètes : une "obéissance au calife d'Égypte" et un "respect de la navigation maritime". Jerba était le calcul stratégique des puissances de l'époque, du souverain d'Égypte et du Roi normand (1095-1154). Le Calife fatimide d'Égypte Muntasar Bilah et le Roi sicilien Roger II partagent les objectifs communs de renforcer leur autorité autour de royaumes homogènes, dans un espace cohérent, en Sicile, en Espagne et en Afrique du nord. Jerba est prise par les normands en 1134.

- Al-Muntasar d'Égypte n'avait pas de rapport avec l'île de Djerba, puisqu'il la reconnaissait « insolente ». Le souverain n'était pas en guerre contre les puissances chrétiennes mais contre des intérêts de divergence islamique. Il était le plus fâché contre la dynastie des zirides en Ifriqiya et la déloyauté de son vassal. Il a voulu punir le zirride, qui de plus a abandonné le rite chiite-ismaélien. Il céda, de manière inattendue, la forteresse de Rotant (Andalousie) et conclut une trêve de 10 ans. Il aurait prétendu représenter ce territoire dans sa souveraineté, pour se présenter en représentant de puissance, au prix d'une forteresse lointaine qui, ne lui appartient pas ! Or, il n'y a pas de rapports entre la prise de Djerba et la trêve de 10 ans, le souverain égyptien et les possessions en Espagne, la forteresse andalouse et le

roi sicilien. Le souverain égyptien se plaçait à une échelle de puissance qui ne lui correspondait pas. Les prétentions sont hors-grandeur. Il négociait ce qui ne lui appartenait pas, pour faire entendre l'Ifrîqiya sous sa souveraineté de calife fatimide!

- Pour le Roi de Sicile, la stratégie est liée à des sentiments plus personnels, à l'ambition de tenir un royaume féodal et faire face aux guerres de Sicile. Roger II est un souverain normand dont le grand père Roger avait eu pour mission du Pape, de christianiser la Sicile. Il s'avéra très tolérant des rites religieux, et même admirateur de la culture musulmane dont la Cour du Roi Roger II (et celle des autres) comprenait de nombreux emprunts musulmans et de traits flagrants qui finiront par déplaire au Pape. C'est donc naturellement que Roger II porta ses regards vers l'Ifrîqiya où il voulait constituer une base de troupes nord-africaines, capable de l'aider dans ses expéditions en méditerranée.

Dans son ouvrage « Munis Al Â'hibba » (Compagnon des intimes), p.101, Jerba Mohammed Bouras évoque les événements de Jerba. Une importante flotte équipée par les francs de Sicile débarqua à Jerba en 1134, « *ils opposent une vive résistance d'un combat sanglant* », « *la plupart des hommes ont péri* », ou « *mis en servage* » en Sicile.

« En 529 de l'Hégire (l'an 1135), du temps du règne de Al Hassan Ibn Ali Ibn Yahia le Sanhajite, l'île a été victime d'une attaque imprévisible menée par les croisés, avec à leur tête le gouverneur Roger qui s'était emparé de Sicile. Après cette guerre, peu de musulmans ont survécu. Les ennemis de Dieu ont conquis Jerba, en semant la pagaille parmi les habitants réduits plus tard à l'esclavage en Sicile ».

At-Tijani dit page. 126 : « *En 548 de l'Hégire (l'an 1153), les habitants de l'île se sont révoltés contre les occupants de Jerba. Ils ont subi beaucoup de pertes. Quant aux Siciliens, ils étaient équipés d'une flotte immense et ont réussi à s'emparer de l'île après des massacres horribles. Les survivants ont été déportés en Sicile et en Italie, où ils ont été vendus comme esclaves. N'étaient restés à Jerba que ceux qui étaient peu redoutables et dont on ne pouvait craindre la rébellion* ».

La période 1135-1280 est décrite par Ibn Khaldoun (1332-1406) comme celle des rivalités entre pouvoirs étrangers : « *Elle passait sous la tutelle tantôt des musulmans tantôt des chrétiens, jusqu'à ce qu'elle fût prise par les Mouahhidines, avant que les chrétiens ne la reprennent en 688 de l'Hégire/1288 après J.C, et y fondent la forteresse de Quachtîl* ». (cf. tome 1, pp. 156-576, éd. Algérie). La forteresse évoquée « Quachtel » de Borj-Castel n'est pas l'actuel Borj El-Kébir de Houmt-Souk. Elle serait une autre place forte située entre Bin-el-Widyen pour le contrôle du golfe de Gabès.

L'Ifrîqiya se remet difficilement de sa purge hilalienne, tout comme l'île de Jerba. L'affaiblissement des zirides (et des hamédites) voyait venir de nouveaux conquérants venus par l'ouest. Les Almoravides (mourabitin) et les Almohades (Mouahidin), deux dynasties berbères venues du Maroc et de l'Ouest algérien, qui se clament « rattachistes » et « unionistes ». Le sens des mots paraîtrait semblable, si ce n'est le slogan idéologique pour imposer son pouvoir sur un ensemble du territoire, en se justifiant de réforme.

ENJEUX DES RIVALITÉS

Jerba sous domination normande voit sa population déportée dans les galères. Le jeune Ahmed El-Sadwikchi (1130-1198) portait une rancune personnelle, qui le fit renommer Ahmed El-Saccali (le sicilien). Il avait vu périr son père et déporter ses frères lors des expéditions de 1134. Il portait une rancune dont la colère éclata en 1153 contre le pouvoir normand. Il organisa une révolte intérieure qui trouvera le soutien extérieur des Moahedeen (almohades) qui chasseront les siciliens de Jerba (1154-1160). La période 1160-1228 est paisible pour les jerbiens, qui recomposent leur population par la croissance et une petite migration (des Hentati, des Yder). Les Moahedi'n ne gênent pas car ils ne trouvent pas d'intérêt stratégique à défendre ou à exploiter.

- **Les Almoravides** (moura-bit) (1040-1147) sont des « rattachistes » à l'Islam de rite malékite, ou encore, « gens de Ribat » (volontaires de rattachement). Leur mouvement religieux naquit vers l'an 1040, parmi les populations originaires de l'Adrar. Le souverain des Zenagas (tribus sahariennes) fit appel à l'imam Abdallah Ibn-Yassin pour enseigner la doctrine religieuse à ses hommes. L'idéal religieux évoluera vers une ambition de puissance militaire, d'une armée disciplinée et d'une dynastie politique qui règnera sur « l'Empire des deux rives », d'un ensemble allant de l'ouest-africain à l'actuel Maroc-Mauritanie et Andalousie. Les almoravides ont conquis l'empire du Ghana (Aoudaghost en 1054), prendront la capitale de Koumbi Salih 1076, l'émirat de Berghouata. Ils marcheront sur Fès 1075, prendront Tlemcen en 1080, la ville d'Alger en 1082, Tolède 1085 et feront de Marrakech leur capitale 1086. Leurs limites s'arrêtent aux bornes des pouvoirs Zirides et Hamédites, malgré les tentatives d'imposer leurs princes. Ils ne parviennent pas à l'actuelle Tunisie, ni Jerba, ni la tripolitaine. L'Empire des Moravides est décentralisé, avec des zones de commandement. Cependant, la puissance est en déliquescence car elle se décharge des pouvoirs civils et régaliens d'État. L'Empire Almoravides se décompresse au Ghana, dans l'ouest africain, dans la péninsule ibérique et en Afrique du nord, avec la résistance des Hammédites et l'avènement des Almohades. L'histoire moderne du Maroc considère les Almoravides fondateur de leur État.

- **Les Almohades** (mouahidi'n) (1147-1269) sont des « unionistes » réformateurs, opposés au malékisme. Leur mouvement est fondé en 1120 par les tribus masmodiennes de l'Haut-Atlas (actuel Maroc). Ils suivent l'idéologue Mohamed Ben Tumert (1075-1130), qui donne une lecture orthodoxe du Coran. Celui-ci revient à une tradition chiite, se proclamant « Mahdi », disciple Abdul-Muomin. Il devient Premier calife Almohades, rejette la dynastie des abbassides, contrairement aux almoravides, prend Marrakech en 1148, conquiert l'ensemble du Maghreb en 1172, avec l'Andalousie et la Tripolitaine, livre bataille contre les siciliens Jerba en 1154. L'île connaîtra une ère de stabilité sous les moaheden de 1160 à 1228 jusqu'à l'avènement des hafside. Abdul-Muomin gagnera le titre de « unificateur du Maghreb », entouré de légendes, célébrées à ce jour en... Algérie !

En 1206, le Calife Moahede El-Nassir entra dans la ville Tunis, abandonnée par sa population. La gouvernance de province fut confiée à Abu-Hafs El-Hentati, qui sera à l'origine d'une nouvelle dynastie des Hafside de Tunis (1229). Dans leur conquête de l'Ifriqiya, les Mohadès veulent refonder l'empire originel du Maghreb. La pensée d'une idée nationale est nouvelle pour l'époque. Malgré la volonté d'un pouvoir central, la dynastie Almohades se termine avec la chute de Marrakech en 1269 et la prise de toutes les provinces par les merinides. Le descendant Abu-zakaria Hafs se coupe des nouveaux maîtres de Marrakech et proclame l'indépendance du sultanat de Tunis.

– **Les Mérinides** (1269-1465) sont les descendant d'un lieutenant Mareen qui renversa le pouvoir des Mohadès à Marrakech en 1269. Ils font survivre petit Royaume entre Fès et Meknès, avec des morcellement de souverainetés en Afrique du Nord. Il intrigue contre les Hafside de Tunis 1348, réussissant même à se rallier l'île de Jerba, qui ne voulait pas d'une domination des hafside.

Les Moravides n'ont pas conquis l'Ifriqiya (actuelle Tunisie). Ils sont arrivés aux limites de Bejaya (Bougie) en Algérie. Les Mohadès ont dominé l'Ifriqiya. Cependant, ils ont puisé dans leur source, la volonté de fonder une dynastie locale des hafside. L'Ifriqiya a été fragilisée par l'absence d'un pouvoir unitaire. Les cités restaient autonomes, jalouses de leur pouvoir. Les mérinides tenaient un pouvoir éparse.

Depuis le sud, l'Ifriqiya subissait le déferlement des nomades Hilaliens (1040-1147). Ils ne furent arrêtés qu'en 1153 à Sétif. Tunis voit revenir une nouvelle horde de conquérants, composée par les mêmes hilaliens vaincus, qui revenaient par l'ouest sous l'autorité de Abd el-Mumin El-Mohades. Les nouveaux conquérants clamaient leur nouvelle guerre sainte. Ils prennent Tunis le 12 juillet 1159. Le dernier souverain Khourassanide est destitué. Guillaume 1er de Sicile, fils de Roger II, dit « Guillaume le mauvais », perd les dernières places fortes normandes de Mahdia et de Jerba en 1160. L'autorité des

Almohades tente d'imposer les règles d'un pouvoir centralisé sur les affaires civiles et d'organiser les fonctions régaliennes d'un Etat. Les cheikhs de Tunis ne soutenaient pas ce mode de gouvernance venu de l'extérieur et s'opposaient au principe de l'hérédité au pouvoir, fermentant ainsi une vive colère populaire. Ils seront sévèrement punis en 1187. Les frères Ali et Yahia Ben Ghaniya, proches de l'ancien pouvoir des Moravides, organisent la révolte et s'emparent de Mahdya, Kairouan, Tunis en 1202. Le calife Mohades Nacir de Marrakech envoie des renforts pour la reconquête de l'Ifriquiya. Il entre dans la ville de Tunis abandonnée par ses habitants en février 1206 et restitue l'autorité de gouvernement à son fidèle lieutenant Abdelwaheed Abou Hafs el-Hentati. Puis, il s'en va faire face à de nouvelles révoltes contre les États chrétiens d'Espagne et du Portugal. Les Castille, Léon, Aragon et Navarre s'unissaient, malgré leurs divergences, pour vaincre le calife (16 juillet 1212 à Las-Navas de Tolosa).

La fin des Mohades (1228) est marquée par la volonté des dynasties locales de se libérer de la tutelle extérieure et du pouvoir centralisé. Le successeur au trône de Tunis se coupe donc du Calife de Marrakech, proclame l'autonomie de son domaine, fonde une nouvelle dynastie hafside et accueille les morisques de Séville. Ainsi, le fils du fidèle lieutenant Abu-Hafs installé à Tunis par le souverain Mohadès instaurait une dynastie tunisienne des Hafsides ! Ce mouvement de déconsidération pour le pouvoir des Almohades s'était poursuivi en Afrique du Nord avec Abdelwaheed Ibn-Hafs au Maghreb central en 1239, dans la péninsule ibérique en 1236 avec la reconquista de Cordoue, la chute de Valence en 1239, la prise de pouvoir des mérinides de Méknès en 1244, la chute de Séville en 1248 où nombre de Sévillans musulmans s'établiront en Tunisie grâce au soutien entretenu par l'autorité du souverain Yahia Zakarya (1236-1249). Les mérinides entrent à Marrakech en 1269 et destituent le dernier calife Abdallah Watikh-Idriss, mettant fin à la dynastie des Almohades.

DYNASTIE DES HAFSIDES (1236 – 1574)

Le pouvoir unioniste des Almohades (mouahidin) avait nommé Abdelwaheed Ibn-Hafs (1216), gouverneur de Tunis. Le nom dressera une nouvelle dynastie des Hafsides, qui règnera plus de 300 ans sur la Berbérie orientale, dès 1228 jusqu'à l'avènement des ottomans après leur victoire à la bataille de Tunis de 1574. Les Ibn-Hafs appartenaient à une famille de grand-vizir, ayant servi en Espagne et ont porté le prestige de la dynastie Almohades. Le nom de Hafsia se rapporte à une des épouses du prophète, fille du Calife Omar Ibn El-Khatib, qui porta le testament du Coran après la mort du prophète. Abdelwaheed Ibn-Hafs se dit yéménite, descendant chérifien du calife Omar Ibn El Khattab. Il ne clame pas sa fierté d'appartenance berbère ou nobiliaire comme si l'origine arabe était mieux noble et légitime ! En l'an 1236, ses fils Abdallah et Zakarya succèdent à la gouvernance et proclameront, tour à tour, l'indépendance du Trône des Hafsides. Le sul-

tanat règnera depuis la capitale de Tunis sur l'actuel territoire de Tunisie, du Constantinois, de la Tripolitaine, dans lequel l'île de Djerba serait théoriquement incluse.

Le contexte de l'époque hafside montre diverses influences religieuses de pression du christianisme et de l'Islam ; les ambitions de royaumes et dépendances de suzerainetés ; les rivalités politiques et commerciales en méditerranée ; les conflits et expéditions ; les offensives et reprise de territoires aux Baléares en 1229, chute du Royaume de Valence en 1238 et migration des morisques. C'est aussi la 8^{ème} croisade décidée par le Roi de France dont l'objectif secret visait un débarquement à Tunis.

CROISADE PAR TUNIS

Saint Louis est un Roi pieux qui organise les 7 et 8^{ème} croisades. L'ambition d'imposer le christianisme est motrice chez le souverain des francs. N'avait-il pas converti le mongole, interdit le judaïsme. La volonté de convertir le souverain musulman du royaume hafside semble cohérente à sa stratégie. Il débarque à Carthage le 18 juillet 1278, prenant position autour de la ville de Tunis, sans l'attaquer, et sans répondre à l'harcèlement des croisés par les assaillants hafside. Cette destination surprenante de la 8^{ème} croisade avait certainement un projet stratégique, intime à Louis IX Roi de France, qui n'a pas été dévoilée, ni poursuivie suite à son décès. Le Roi de France croyait-il à une conversion religieuse de l'émir hafside? Voulait-il constituer une base militaire en Ifriquiya et faire face aux mamelouks égyptiens? Attendait-il un intérêt de baptême du souverain hafside, une négociation qui ne venait pas, ou souffrait-il des conditions pénibles du climat?

i). Le Sultan Abdallah Muhammed Al-Muntacer ne rencontra pas les assaillants. Il n'alla pas au devant du Roi de France avec lequel il était supposé avoir de bonnes relations. Il ne fit pas appel à ses alliés Almohades qui perdaient de puissance en Espagne. En revanche, il appelait aux mamelouks d'Egypte pour une expédition de secours alors que les relations de pouvoir n'avaient jamais été au beau-fixe. La complexité des influences indique des privilèges diplomatiques d'ordre religieux et régional ; ii) Les troupes de Louis IX furent décimées, non pas par la bataille, mais par la dysenterie ! Saint-Louis décéda, et avec lui, une partie de son proche entourage familial. Le frère du Roi de France, Charles d'Anjou décida de former une ambassade et de se replier sans livrer combat. iii) Les historiens ont soulevé l'original, ou naïf intérêt d'un baptême du souverain hafside. Le très pieux Louis IX n'avait-il pas voulu convertir le mongole et les juifs de France ? A l'automne de l'an 1269, une représentation hafside avait été reçue à la Cour de France. Le sultan avait laissé percevoir une ferveur religieuse, très appréciée par Saint-Louis. Le Roi de France a-t-il cru que « le souverain musulman serait disposé à embrasser la foi chrétienne, pour lui, et l'intérêt de son peuple ». L'attitude du souverain hafside a démenti ce point de vue.

INDÉPENDANTISME DE JERBA

Au 13^{ème} siècle, le sultan hafside avait des ambitions pour son Royaume, voulant inclure l'île de Jerba sous sa souveraineté. La volonté n'était pas partagée à Jerba, ni autant par le constantinois et la tripolitaine. Les jerbiens rejettent le pouvoir haside et très soucieux des pressions de pouvoir. Ils tenteront constamment de préserver leur indépendance en se justifiant que le Sultan de Tunis « *ne peut les défendre* » (rasia de 1224). Elle ne reconnaît pas l'autorité du pouvoir hafside, et ne voudraient pas la reconnaître : « *La forteresse Al-Castel (Quachtel) est tenue par les siciliens et le souverain de Tunis réclamerait le paiement d'un impôt* » (1238).

Gerbes (Jerba) est en proie à des intérêts conflictuels entre aragonais et siciliens, mise sous suzeraineté par le Saint-Siège. En 1224, l'empereur Frederic II de Hohenstaufen avait organisé une expédition punitive contre l'île de Gerbes et réquisitionna hommes et femmes au service des colonies agricoles de la région des pouilles en Italie et de la ville ruinée de Lucera. Dans le même temps, ils jouent des alliances avec les siciliens et les mérinides pour rejeter le hafside. Fin de 13^{ème} siècle, le Roi espagnol Pierre d'Aragon avait étendu son influence sur la Sicile. Il voudrait aussi dominer l'île de Jerba et organise une expédition. Le 12 septembre 1284, l'amiral catalan Roger de Lauria débarque sur le canal d'El-Kantara, qui sépare de la terre ferme et tomba à l'improviste sur la population. « *Il fit plus de deux mille captifs, tant en hommes que femmes, qu'il emmena en Sicile, et quelques-uns en Catalogne et à Majorque (Îles Baléares)* » - « *il emporta un tel butin que les frais d'armement et d'expédition des galères furent largement payés* » - « *Après quelques courses sur les côtes et les îles grecques, l'amiral revint à Djerba, et y enleva encore plus de gens qu'il n'avait fait la première fois* » - « *si bien que les Maures de Jerba s'en allèrent devant leur seigneur le roi de Tunis, et lui dirent : tu vois que tu ne peux nous défendre contre le roi d'Aragon... nous avons été envahis deux fois ... et nous avons perdu frères, pères, mères... c'est pourquoi, seigneur, veuille nous dégager, afin que nous puissions nous soumettre à leur souveraineté; de cette manière, nous vivrons tranquilles* » (source : Maison de Lauria - Encyclopédie Imago mundi)

En ce début de 14^{ème} siècle, Jerba sous influence des moahedeen subissait les pressions extérieures de pouvoirs étrangers, et vivait diverses calamités de sécheresse et de famine. Elle subissait les assauts de Sanhajites et de tripolitains. L'autorité hafside voudrait reprendre la main dans le sud et à Jerba. Cette pression éveillait l'ambition des Aragon. La dynastie espagnole voudrait aussi étendre son pouvoir sur les influences siciliennes. L'île subit des attaques de croisés. En 1286, les Aragonais prennent les îles Kerkennah, et envisagent une seigneurie féodale sur l'île de Jerba. Roger de Lauria fait bâtir la forteresse de Borj Castel en 1289, au sud de Bin-El Widiène, appuyée par une flotte militaire pour contrôler le golfe de Gabès. Jerba devenait un domaine autonome dirigé par la famille de Lauria 1284- 1305, et de ses fils Roger II, Charles et Francis Roger

III (1305-1310). Pour succéder aux fils de Lauria, des gouverneurs royaux ont été nommés : Simon de Montolieu (1305-1308), Ramon Muntaner (1308-1315)... En 1295, le pape Boniface VIII confia le privilège des îles Kerkenah et de Jerba à l'amiral de Loria contre une taxe annuelle de 2kg d'or.

En 1306, le 6^{ème} sultan Abu-assida Muhamed II El-Muntacer se rend dans l'île, accompagné d'At-Tîjanî, qui justifie : « *en 706 de l'Hégire, il assiégea la forteresse de Quachtîl pour mettre fin à l'occupation chrétienne de Jerba ... pendant deux mois, sans parvenir à la prendre compte tenu de son impuissance* » (cf. At-Tîjanî, p. 128).

En 1308, échoua une expédition de Frédéric d'Aragon, confiée au Comte Pèlerin de patti. En 1310, l'ambitieux gouverneur de Tripoli tenta d'étendre son pouvoir sur l'île voisine. Abou Yahya Lahyani « *assiège le château pendant plus de huit mois, sans parvenir à le réduire* ». Les renforts du roi Frédéric Aragon de Sicile (six galères et plusieurs bâtiments), dirigés par la catalan Raymond Muntaner, apportèrent une aide décisive aux assiégés. Abu Lahyani s'empressa d'évacuer l'île. Muntaner dit : « *on passa au fil de l'épée tout homme au dessus de 12 ans et fîmes 1200 esclaves femmes et enfants* ».

Frédéric II incorpora Gerbes à la Sicile. Roger de Loria (fils) reprit possession de sa seigneurie. L'expédition est soutenue en 1314 par la flotte du Roi Robert, commandée par l'amiral Béranger Garros.

En 1333 éclate une révolte populaire à Jerba, soutenue par le sultan de Tunis. En 1335, la forteresse Al-Quachtel (El-Castel) est reprise par le souverain hafside Abubakr El Mutawakil, qui nomme son général Makhoulf Ibn Hammed à la gouvernance de l'île. Il sera vite remplacé par Ahmed Ibn Makki, qui s'avéra hostile au pouvoir central de Tunis. Ibn Maki étendit son pouvoir sur le territoire du sud tunisien, de Gabès à la Tripolitaine, y compris Jerba. Il négocia des accords de paix et de commerce avec les Républiques de Venise et de Gênes. Ses deux fils s'allièrent aux Mérinides de Marrakech contre le pouvoir de Tunis. Le souverain hafside se rendit dans l'île en 1346 pour destituer Makki « *si les fils ne lui jurent obéissance et loyauté* ». A peine arrivé à Jerba, El Mutawakek succombe à une épidémie de peste, qui avait déjà ravagé la population en 1339 et 1349. Le pouvoir Hafside est déstabilisé par la mort du souverain et l'assassinat de ses deux fils. Ibn Makki maintenait sa gouvernance sur Jerba, tenta de racheter Tripoli aux Génois en 1354 et enforça son pouvoir sur le sud de Gabès jusqu'à la Tripolitaine.

La succession au trône Hafside étant vide, le Sultan mérinide Abulhassan Ben Othman entre à Tunis le 15 septembre 1347 et prend provisoirement le pouvoir. Les tribus berbères ne reconnaissent pas son autorité. Elles se rassemblèrent à Kairouan et livrèrent bataille. Le sultan mérénide dû fuir et retourner à Fès.

L'autorité hafside est restaurée en 1357, tandis que Jerba n'acceptait toujours pas de se soumettre. Le souverain Abu Inan Fares Ibn Tafragine assiège l'île, et finit par l'occuper en 1361. Ibn-Khaldoun conclue que « *l'ordre est rétabli dans le sud du pays* », or ce n'est pas le point de vue des sheikh de Béni Smoumen. Mohammed Ibn Abou Al-Uyun a été désigné gouverneur, sous la tutelle des Hafside de Tunis. Or, Abou Al-Uyun annonce l'autonomie de son domaine (1365-1373). A nouveau, une flotte militaire hafside commandée par Abou Hafs Omar (fils du souverain Abou Abbas Ahmed II Al-Hafsi) est envoyée reprendre Jerba. Abou Al-Uyun est emprisonné et meurt en 1374. Les sultans Abul-abbès et Abul-Farès persévèrent dans leurs ambitions d'intégrer Jerba à leur royaume. L'île fut mise de force sous la tutelle du Royaume Hafside lequel ne parvenait pas à exercer les pouvoirs régaliens.

- Ibn Naji El-Kayrawani, nommé juge à Jerba rapporte : « *j'ai passé 3 ans et 5 mois à l'époque du Sultan Abbas Ahmed El-Hafsi (1370-1394), j'avais tellement peur pour moi. Je ne parvenais pas à partager mes affaires car les habitants étaient des kharéjites qui ont leur propre courant de pensée* ».

D'autres gouverneurs tentèrent de concilier les jerbiens au pouvoir hafside et convertir de manière docile, les musulmans ibadites au rite sunnite. La majorité des insulaires restaient rattachés au courant ibadite des kharijites.

En 1383, les Aragonais reprennent l'île avec l'aide de la flotte génoise, reprise à nouveau par Ahmed II El-Hafsi en 1392. Le Fort est renforcé avec une petite ville aménagée sur les ruines de Gerba (Houmt-souk). Jerba subissait d'incessantes attaques autant musulmanes que chrétiennes. Le souverain de Tunis Abou-Farès Al-Mutawakal (1394-1434) entamait une campagne de réunification du Royaume. Il venait en secours à une expédition au Jérid tunisien pour mettre fin à la rébellion. Apprenant les incessantes attaques sur Jerba par les siciliens en 1424 et 1432, il entreprit un détour vers l'insoumission de Jerba et extermina les occupants. Il fit établir une tour de victoire avec les têtes et les ossements de ses victimes, d'une construction différente de celle connue à Houmt-Souk. Cette « Tour des os » était située au nord de l'île, près du port, à l'ouest de la forteresse Quachtel, (cf. Cercle des savoirs islamiques, p. 328). (Tandis que la Tour des crânes connue à Houmt-Souk concerne l'expédition Ottomane de Bialek Bacha en l'an 1560).

Malgré la foi du souverain hafside, Abou-Farès Al-Mutawakal ne force pas les jerbiens kharéjites à se convertir au sunnisme malékite. Il leur reconnaît une autonomie à la condition de payer un tribut pour sa défense. La forteresse de Borj El Kébir est rebâtie à cet honneur. La construction d'un pont à El-Kantara permet de relier l'île au continent. Le successeur au trône Abu Amr Othman accède au pouvoir à l'âge de 16 ans. Il ne tiendrait pas le même prestige que son grand-père. Le jeune sultan eut un long règne de 53 ans (1435-1488), fort pénible pour les jerbiens. Les conditions sociales, économiques et

sanitaires étaient très malheureuses. Pour combler les insuffisances et taire les mécontents qui menaceraient son Royaume, il encourageait la course contre les infidèles, la traite humaine, la violence. Il imposait sévèrement les provinces, justifiait les razzias et les repréailles. Il serait même parvenu à destabiliser la solidarité des insulaires en fractionnant leurs intérêts. Selon Hassan Al-Wazani, seule la mort du souverain Abu Ammar Othman en 1489 restituera la paix et l'indépendantisme de Jerba.

L'île de Jerba a connu plusieurs épidémies de peste en 1434 et 1439. Elle faisait face à des violences externes et à des abus du pouvoir hafside. Elle devait encore faire face à des désaccords internes, mêlés à la rivalité de deux fractions ibadites de sa population. Les Wahbya et les Naccara, bien que nostalgiques de la République rustémide, s'opposaient sur la religion au pouvoir et le point de l'impôt. Les Wahabiens acceptaient l'autorité d'un pouvoir central hafside et la condition de garder leur religion. Les Noccariens s'opposaient à l'impôt, tandis qu'ils adoptaient le malékisme ! Les stratégies divergeaient et des batailles ont opposé les deux camps (1480). Les Wahbya payent l'impôt continental, justifient l'autorité du Cheikh local et conservent leur religion ibadite. Les noccariens rejettent le pouvoir du prince hafside. Les noccariens affrontaient les wahbya à l'Ouest et subissaient les pénétrations continentales du pouvoir hafside au Sud. Ils intègrent le malékisme sunnite et coupent les ponts avec le pouvoir hafside ! En 1487, les noccariens (naccara) détruisent le pont d'El-Kantara, pour stopper le passage des cavaliers. La période semble trouble, particulièrement difficile pour les noccariens dont les précieuses sources historiques ont disparu, perdues, détruites ou... anéanties ! Elle aurait vu un renouvellement de sa population.

Conclusion

Dans cette période du 13 au 15^{ème} siècle, Jerba reste une oasis florissante, avec une population, qui tente de préserver son autarcie, soucieuse d'indépendantisme, au sens autonomie. La communauté gère ses affaires solidaires (publiques), sociales, économiques et spirituelles avec une organisation de comités d'Âzzaba. Le mode de gouvernance reste faiblement connu, bien que les méthodes de défense aient évolué. La neutralité, l'isolement, le protectionnisme, l'autarcie, l'inhospitalité et les mythes ne suffisaient plus à assurer le désintérêt pour l'île. Jerba devait composer avec les rivalités extérieures pour assurer sa sécurité et éviter la dépendance. Pour préserver son autonomie, il fallait se défaire des ambitions de puissances des Hafsides, en se jouant des influences des Mohadès, des Mérinides, des Aragonais, des Siciliens, des Génois... Différents gouverneurs étrangers ont vainement tenté d'imposer leur autorité sur l'île. Le sultan hafside s'avérait être le plus harcelant, avec l'ambition d'intégrer l'île dans son nouveau royaume. Les intérêts d'indépendance ont dicté quelques vains objectifs de conquête sur la Tripolitaine, sous l'autorité d'Ibn Makkî et Ibn Abou Al-Uyoun. Les soucis de protection prenaient une autre dimension. Les jerbiens devaient combattre avec la

force, la ruse, l'alliance, l'endurance ou la bravoure. Ils ont formé une base maritime, mobilisé une force militaire propre, et voudraient même dominer la Tripolitaine pour assurer et renforcer sa défense. Jerba tomba sous l'autorité du hafside Abou-Farès Al-Mutawakal et subira un long joug, ne parvenant re-échapper aux pressions de l'autorité de Tunis, qu'à la mort du Sultan Abu Ammar en 1488.

CONTEXTE HISTORIQUE DU 15^{ème} SIÈCLE

En Méditerranée, l'attitude des hommes s'est transformée face au danger. Les croyances en un Dieu unique se polarisent autour de la religion et justifient les sacrifices pour défendre la foi. Quelques événements décisifs incarnent la transformation du monde au 15^{ème} siècle, et marquent quelques bouleversements stratégiques : chute de Constantinople en 1452 et montée en puissance de l'Empire Ottoman ; chute de Grenade en 1492 et déclin de l'Islam d'Occident (Espagne Afrique du Nord) ; avènement d'un Islam d'Orient (Empire ottoman) et fin des croisades ; découverte de nouvelles routes maritimes et promotion du commerce international ; renaissance artistique et réforme luthérienne...

La voix de la connaissance et de la science se serait tû en méditerranée à cette époque. La richesse prend la forme du pillage, de la piraterie et de la traite marchande au Sud. En revanche, l'Europe connaît une renaissance des arts et de la culture, des sciences et de la technologie. Elle renouvelait sa « renaissance » sur la base d'une connaissance des anciens. Tandis que l'Europe du Nord entamait sa Réforme luthérienne en 1517. Le commerce, la productivité agricole et artisanale se développent au Nord de l'Europe, avec de faibles effets sur les rives sud-méditerranéennes. Certains penseurs musulmans expriment leur admiration pour le progrès européen. Les dynasties musulmanes s'opposent à l'esprit de croisade et se replient dans leur vérité d'appartenance religieuse. Les relations se figent entre les rives du Nord et du Sud de la méditerranée, du christianisme et de l'islam, de l'homogénéisme et de la confrontation, des ambitieux et des amertumes morisques.

Le monde méditerranéen n'est plus le centre-monde. La découverte de l'Amérique ouvre de nouveaux horizons aux puissances maritimes de France, d'Angleterre et d'Espagne. Les nouveaux territoires outre-atlantique sont ouverts à l'Espagne, qui pille et s'enrichit de l'or amérindien. De nouveaux produits et de nouveaux marchés s'ouvrent au commerce. Quant à la Porte sublime, elle peine militairement et économiquement dans ses batailles en méditerranée, dans son expansion vers l'Est, dans les montagnes de l'Himalaya, les maladies en Afrique de l'Est. Les ottomans ne parviennent pas à prendre l'actuel Maroc pour contenir l'Espagne. Ils vivent la pénurie d'or - ne parviennent plus à battre monnaie pour financer la construction de bateaux. Ils vont alors soutenir des mercenaires « émirs des mers » (amiral) pour appuyer leur flotte.

V. LE TEMPS DES CORSAIRES

PÉRIODE DE 1500 à 1608

Le 16^{ième} siècle voit la montée en puissance de l'Empire Ottoman et de ses mercenaires des mers. Espagnols et Ottomans s'affrontent de manière indirecte sur les nombreux lieux d'Oran, de Tunis, Tripoli, Djerba, Malte... L'insécurité du commerce maritime justifiait les attaques sur les côtes africaines de Tunis, Tripoli, et Djerba. L'île n'avait pas d'intérêt dans la piraterie maritime mais elle subissait les représailles d'enjeux qui la dépassaient. Les affrontements indirects entre ottomans et espagnols finissent par aboutir en une confrontation directe entre les deux flottes militaires à la grande bataille de Lépente en 1571. La défaite des turcs obligea à un repli vers l'Afrique du nord où l'autorité ottomane s'imposa sur la dynastie hafside en 1574.

Le contexte de la Reconquista d'Isabelle la Catholique (1492), des lois de conversions forcées et de l'inquisition espagnole a obligé la fuite des mauresques vers l'Afrique du Nord et les provinces de l'Empire ottoman. La rancune et la quasi-rupture des relations politiques entre les deux rives méditerranéennes ont certainement nourri les rivalités. Il ne serait pas exagéré de dire que les « dits » corsaires répondaient à un esprit de défi, lié au contexte historico-politique d'expulsion des mauresques et à un intérêt stratégique. Les ottomans n'avaient pu conquérir le Maroc. Le front entre les deux puissances turque et espagnole était donc maritime entre l'actuelle Algérie et Espagne.

LE CORSAIRE BARBAROSSA

Khizir Khayredin Barbaros (1466-1546) est le nom d'un célèbre corsaire, traduit sous une connotation italienne de « barbe-rousse ». La notation pouvait utiliser une autre réalité linguiste de Khérédin el Berber, le « barbaresque », ou Baba-Arous, petit frère de Baba-Aruj. L'appellation laisserait entendre que le surnom aurait été lié au pelage roux de sa barbe ! Ce qui est insignifiant au terme de l'Histoire mais tellement marquant et captivant pour le récit historique. Plus tard, les surnoms de « barbe-noire » ont nommé le cruel pirate des Caraïbes, qui écumèrent les mers et les villes d'Amérique au 18^{ème} siècle ; ou encore, de « *barbe-bleue* », principal personnage des contes de Charles Péroult 1697, qui assimile le « pirate » à l'ogre tueur sans scrupules, qui mange femmes et enfants ! L'angoisse aurait-elle à ce point inspirée d'une époque de tous les dangers en mer méditerranée ? Ramenons l'opinion générale à la seule émotivité du conteur.

Le père de Khayredin Barbaros venait de Mytilène et la mère, morisque d'Espagne. La famille s'était réfugiée à Jiljil en Afrique du Nord (1514). Le fils aîné Aruj devenait marin et convoyait les mauresques fuyant l'inquisition vers les provinces de l'empire ottoman. La fonction était armée car le marin défendait les côtes algériennes contre les castil-

lans. Les espagnols avaient pris position et contrôlaient les mouvements vers le port d'Alger. Les arrières n'étant plus assurés, Baba-Aruj entra dans la ville d'Alger en 1516 et tua le Roi Sélim El-Husseyne, accusé de trahison et d'alliance avec les espagnols. Il se proclama Beylerbey d'Alger et poursuivit ses conquêtes pour asseoir son pouvoir. Aruj fut tué au combat à Tlemcen en 1518. Son jeune frère Kheredin lui succède. Le 17 août de la même année (1518), Alger dut faire face à une armée navale mandatée par Charles Quint. Les vaisseaux d'Hugo de Moncada furent sévèrement défaits.

La Régence d'Alger sollicita un rattachement à l'Empire ottoman en 1519. En tant que sultan d'Alger, Khérédin Barbarossa a des difficultés pour tenir son rôle d'autorité publique sur le territoire. Il échoue au plan politique, ne parvenant pas à trouver une adhésion populaire, surtout après la défaite militaire de Koukou. Battu par les Hafside et obligé de quitter Alger en 1520, il se réfugie à Jiljil. Barbarossa revient à une activité maritime d'écumage des mers où il renforce sa réputation de pirate. En 1529, il reprend la ville chère à son cœur et se proclame Beylerbey d'Alger. Une nouvelle expédition de Charles-Quint, menée par l'amiral génois Andréa Doria, est battue en 1531. Il se rend à Istamboul pour gagner un soutien militaire et un titre d'Amiral Pacha. A la tête d'une armée navale, il jette l'ancre à la Goulette de Tunis le 15 août 1534. Il humilie et destitue le pouvoir du souverain hafside à la grande satisfaction de la population.

Kheyeredin Barbaros s'était opposé aux hafside de Bougie (Annaba) et de Tunis (vassal de l'Espagne depuis 1510). Il ne trouvait pas de soutien du Roi de Tunis Mohammed Al-Hafsi, pour pouvoir se replier dans les ports « tunisiens » de La Goulette et à Jerba. Le 16 août 1534, il força le port de la Goulette et proclama l'illégitimité du sultan hafside. Barbarossa prétendit être venu avec le véritable sultan Racheed. La population locale adhéra au charisme du pirate et se révolta contre son prince. Le 19 août 1534, il proclama la déchéance des hafside sous les acclamations de la foule. Le souverain Moulay Hassan (Abdallah Mohamed El Hassan) est obligé de fuir son palais de la Casbah et fit appel à l'Empereur du St-Empire romain germanique. Charles Quint monta une expédition de 400 navires et 33.000 hommes, qui reprirent le port de la Goulette. Les troupes livrent bataille dans la plaine de l'Ariana où Khayredin Barbarossa est battu le 14 juillet 1535. Tunis est reprise le 6 août 1535, le souverain Hafside est rétabli sur son trône mais il ne peut empêcher les massacres de représailles, à l'encontre des populations locales, qui avaient soutenu Khayredin Barbarossa. La ville est mise à sac malgré les supplications de Moulay Hassan. Il paya rançon pour épargner la vie de certains prisonniers. L'Histoire a retenu les pleurs du souverain pour la perte de la bibliothèque, des anciens livres, des officines de parfums et des reliques de St-Louis. Barabarossa fuit vers Bône et reprit vite fonction de navigateur au service de l'Empire ottoman. Tunis reste objet de convoitise. D'imposantes mesures sont prises pour renforcer les défenses de la ville

avec l'aménagement d'un Fort espagnol à La-Goulette. Moulay Hassan voyage en Europe et rencontre Charles Quint à Augsbourg en 1548 pour gagner un soutien contre la menace des ottomans.

L'histoire retient de Khayredin Barabarossa, qu'il fut un amiral (émir-des-mers), au service de l'empire ottoman. Pour d'autres, il est décrit comme un corsaire redoutable. Or, ses batailles militaires répondaient à des objectifs politiques, et à des alliances aux services de l'ottoman (batailles Alger 1520, 1531, Tunis 1534, Preveza 1538), autant qu'à des intérêts de commerce où le captif a une valeur marchande. Il s'est engagé dans des opérations de prise de pouvoir, sans parvenir dans sa fonction de gouvernance comme si la priorité restait dans l'autorité de la marine et de l'écumage des mers. Il fut le bras armé du sultan en méditerranée et en Afrique du nord, contribuant au renforcement de l'amirauté ottomane. Beaucoup de choses seraient à analyser sur le personnage, le contexte et les rapports d'intérêt stratégique entre Soliman le Magnifique et Charles-Quint. Il prit sa retraite en Turquie où il serait mort à l'âge de 79 ans, d'une espérance de vie assez surprenante pour un pirate des mers !

EXPÉDITIONS SUR JERBA

L'île est l'objet de rivalité entre deux puissances méditerranéennes, qui seraient, peut-être, abusivement décrites comme musulmanes et chrétienne. L'homogénéité des deux camps n'est pas évidente car tous les musulmans ne suivent pas l'Ottoman et la puissance des francs se démarque des ambitions chrétiennes. L'île de Jerba subit plusieurs attaques « chrétiennes » en 1500, 1510, 1520, 1531, et 1560. Cette dernière restera traumatisante pour les espagnols.

- Dans la nuit du 30 juillet 1510, la flotte espagnole débarque à El Kantara, sur les lieux de Méninx. Le commandement espagnol Don Pedro Navarro envoya trois hommes parlant l'arabe, pour négocier avec les chefs locaux. Il veut les convaincre de prêter allégeance au Roi d'Espagne et éviter l'affrontement. Considérant l'absence de danger réel, Don Pedro Navarro préfère garder ses forces pour Tripoli. Le commandant n'exécute pas ses menaces, renonce à Jerba et prend la direction de la Tripolitaine (cf. Les Espagnols et les cavaliers de Saint-Jean à Tripoli, Omar Barouni, pp.49-51.).

Le 28 août 1510, il s'empare de Tripoli, saccage la ville, pille son trésor. Il avait fait de même pour Béjaïa, d'une méthode de pillage militaire qui s'est rodée. Le 30 août, Don Pédro revient à Jerba, s'appêtant à attaquer la forteresse, qu'il considérait comme le point fort de l'île. Ses troupes lourdement équipées s'enfoncent dans la zone sablonneuse, sans voir de réaction de défense. Où sont donc les habitants? Jerba semblait déserte. Habitué au siège des villes, les Espagnols ne voyaient pas de danger. Lasés par la chaleur et la soif, ils se dirigèrent vers les lieux de végétation et d'eau. A

cette nouvelle, les soldats rompent leur formation et se dirigent vers la fraîcheur et l'eau douce. Ils se sont dispersés, abandonnant leurs positions et leurs armes, pour se ruer vers les puits. « Ils se sont même disputés » pour accaparer les gargoulettes lorsque les guerriers ont brusquement jailli. Ils sont attaqués de toute part, par quelques centaines de barbaresques embusqués, avant qu'ils ne se rendent compte de la violence. « *Les jerbiens ont laissé des jarres et des gargoulettes autour des puits, avec suffisamment de cordes pour permettre aux soldats de se désaltérer* ». Environ 4000 soldats espagnols meurent, dont Garcia de Tolède, fils du Vice-Roi de Gênes. Les survivants se retirent dans un état de panique générale. (cf. Les Espagnols et les cavaliers de Saint-Jean à Tripoli, Omar Barouni, pp.51-57).

La flotte quitte Jerba le 31 août, pour se replier sur Tripoli. Elle n'arrive que le 19 septembre. Les espagnols pris par la tempête sont assaillis. Ils perdent encore 3.000 hommes. La grande armée du Roi catholique a cédé devant les miliciens d'une petite île. 5000 soldats survivent à l'expédition totale de 21.000 hommes (14.000 au départ de Navarro et 8.000 de renforts de Garcia de Tolède). Après ce revers, Pedro Navarro se fixe l'objectif de rejoindre les îles Kerkenah où il trouverait de l'eau douce et des pâturages. Là encore, il subit le revers des assaillants. Les espagnols sont tués. Navarro doit encore battre en retraite et se réfugier à Capri.

Voici quelques récits et commentaires de l'ouvrage de Mohammed Bouras, « Mou-nis Al Â'hibba » (Compagnon des intimes), aux pages 109 - 111: «*La flotte espagnole a débarqué à Tripoli le 9 août 1510. Le jeudi 11 août 1510, Don Pedro Navarro avait laissé 3000 parmi 15000 soldats que comptait sa flotte pour défendre Tripoli. Le mauvais temps a entravé tout éloignement de la plage; ce qui a obligé ce commandant à rester dans le port jusqu'au 23 août. Pendant que la flotte de Don Pedro attendait l'accalmie des tempêtes au port, apparurent au large quinze grands bateaux et trois plus petits commandés par Don Garcia di Toledo, accompagné par Diego di Vera et de 3000 soldats venant de Bêjaya. Les hommes de Don Garcia n'ont pu atteindre le port de Tripoli qu'après de longs efforts. Ils étaient dans un état d'épuisement et de fatigue total. Les deux flottes sont donc restées à Tripoli jusqu'au mardi 27 août 1510 où tous les bateaux ont pris le large en direction de Djerba pour commettre de nouveaux massacres. La flotte espagnole accosta à Djerba devant une tour qui servait à la surveillance, le jeudi 29 août*».

Il ajouta dans son récit de l'expédition espagnole: «*Les soldats descendirent des bateaux le vendredi, très tôt le matin et lancèrent une attaque à partir des côtes où la mer était peu chaleur torride et il n'y avait pas à proximité de la plage de puits pour se ravitailler et se rafraîchir. Après un moment de marche, des signes de fatigue commençaient à apparaître chez plusieurs soldats qui avaient très soif, surtout ceux d'entre eux qui*

étaient chargés de tirer les batteries et les barils de munitions Don Garcia, vêtu de son bouclier en or, tentait d'exhorter ses troupes, en leur promettant l'eau fraîche à l'ombre des oliviers et des palmiers. Les soldats ont donc pris leur courage à deux mains pour s'aventurer plus à l'intérieur de l'île, sans croiser ni ami ni ennemi Il était midi, le soleil était au zénith, quand les soldats arrivèrent aux champs d'oliviers, sous un soleil de plomb».

- En 1520, les Espagnols tentent de s'emparer de Jerba. Le gouverneur de Tripoli, Don Hugo de Moncada, qui était aussi représentant du Roi d'Espagne en Sicile, essaie une manœuvre diplomatique, tout en dirigeant 13.500 soldats et 1000 cavaliers sur Djerba. Il gagna une illusoire déclaration de vassalité des djerbiens, le temps d'une contre-attaque qui coutera la vie à 600 soldats catholiques. Don Hugo de Moncada rebroussa chemin.

- Vers l'an 1551, « Darghut Ibn Ali » était parvenu à fuir l'embuscade d'André Doria sur le canal d'El Kantara. Le corsaire prit Tripoli au dépend des chevaliers de Malte, renforçant la position de repli pour les « corsaires ». Ceux-ci menaçaient le trafic des navires en méditerranée et leurs incessantes attaques contre Malte, les Baléares. Le Roi Philippe II d'Espagne invita les puissances chrétiennes à reconquérir Tripoli. En 1559, il autorise les Chevaliers de Malte et le Vice-Roi de Naples à monter une expédition navale contre la Tripolitaine.

- Le 10 février 1560, une flotte espagnole appareille en Lybie, près de Tripoli, et prend facilement Jerba le 7 mars. Une coalition des républiques de Gêne, de Florence, de Sicile, des Etats pontificaux et de l'Ordre de Malte avait fourni 54 navires de guerres, des escortes et bateaux de transports. Les jerbiens représentaient 5000 combattants alignés le long de la côte d'Âdloun à Sidi Salem face à 25.000 soldats. Pour éviter l'affrontement sanglant, deux émissaires de Messaoud Salah Smoumni sont envoyés à la rencontre du Duc de Medina Celi avec le message de disponibilité à fournir de l'eau potable aux assiégés, à la condition qu'ils rembarquent et s'éloignent des côtes. « *Sir, oublions le passé et oeuvrons pour l'avenir... la sagesse nous enseigne que la vengeance ne calme pas la douleur, elle l'avive* ». Le Roi de Sicile répondit qu'ils étaient sur l'île avec l'intention de la conquérir et que l'affrontement serait inévitable sans la soumission. Les jerbiens attendaient les secours extérieurs qui tardaient. Le combat débute le 7 mars. Malgré la résistance, les forces assillantes prennent la forteresse de Homt-Souk (19 mars). Le 5 mai 1560, le Sheikh Massoued Smoumni signe un serment d'obéissance et de paiement d'un tribut au Roi Phillippe d'Espagne. Le général des galères de Sicile, Bérenger de Réquesens annonce la construction d'un Fort, différent de celui du Duc de Medina Celi.

Les renforts ottomans de l'amiral Pyale Bacha arrivent tardivement. Ils livrent bataille décisive à Jerba du 9 au 14 mai 1560. Les castillans se replient dans la garnison où ils sont coupés de vivres et de renforts. Ils sont vaincus. Le Duc de Médina Celi rapporte longuement les circonstances du désastre naval (de Syracuse, le 18 mai 1560, document cité par C. Monchicourt). On parle de 18.000 morts. Les crânes et ossements sont assemblés dans une Tour de Borj-El-Riouss. Un rachat des prisonniers a été effectué par les puissances chrétiennes. Le Monument aux morts est dédié au souvenir de la victoire des ottomans sur la sainte-alliance des chrétiens. La Tour des crânes fut retirée en 1848, sur ordre du Bey de Tunis, en raison d'une réputation « macabre » dont la représentation ne correspond ni à l'intérêt des jerbiens, ni à leur agissement, et encore moins à leur adhésion. La mémoration du souvenir ne devrait contenir aucun triomphalisme, ni d'identification religieuse, sinon une leçon pour l'histoire.

Cette violence dans l'île est une conséquence de stratégies extérieures. Jerba s'est trouvé dans l'échiquier des opérations de guerres entre espagnols et turcs, catholiques et musulmans. Les ottomans sont de nouveaux conquérants, et voudraient hériter des concessions musulmanes. Le mouvement de Reconquista s'est déterminé pour la chrétienté, malgré la divergence des Etats. Les belligérants trouvaient intérêt à englober et à se justifier du christianisme ou de l'Islam. Les Philippe II d'Espagne, Pape Paul IV, Chevaliers de Malte, Ordre St-Jean de Jérusalem, République de Venise, République de Gêne, Duché de Savoie, et Roi de France, si nécessaire, s'unissent contre le Turc pour le battre sur le plan militaire. Les ottomans subissent donc d'inévitables revers qu'ils font payer à leur tour. Turcs et espagnols s'affrontent sur le territoire de Jerba pour des intérêts de stratégie en méditerranée. Or, l'île n'est pas plus proche des uns que des autres. Elle voudrait à garder une neutralité. Elle craignait le souverain de la dynastie hafside et demandait l'aide de l'Espagne, la collaboration des gènois, l'alliance des maltais. Elle subissait encore les corsaires, et avait tout à craindre de la tripolitaine, face à qui, elle chercha alliance auprès du roi de Tunis, qui s'avéra, lui aussi, oppresseur.

Dans son ouvrage Mounis Al Â'hibba (Compagnon des intimes) Abdallah Mohammed Aboûrâs dit : *« En 967 (an 1559) de l'Hégire, dès qu'ils ont appris la fuite des habitants de Jerba, les chrétiens débarquèrent sur la côte nord de l'île, près du mausolée de Cheikh Salem Adhroum (plage Sidi Salem, quartier Bani Bandou et Boumalel actuellement). Cheikh Messaoud Ben Cheikh Salah Samoumî les a alors accueillis pacifiquement et leur a cédé la tour Qachtîl ».*

La citadelle a été proposée pour la défense de Djerba contre les libyens. Elle est renommée Borj El-Kébir sous les hafsides, (actuel Fort Ghâzî Mustapha). Après une digression, Abouras ajouta : *« Revenons au pacte de paix entre les chrétiens et Samoumî qui leur délivra la tour Qachtîl. Cette tour était alors aux mains des chrétiens. Les habi-*

tants en ont informé l'Etat Ottoman qui a assiégé cette forteresse pendant trois mois et a enfin réussi à vaincre les chrétiens».

Évoquant cette période dans ses commentaires de l'ouvrage mentionné ci-dessus, intitulé Mounis Al Âhibba (Compagnon des intimes), de Mohammed Bûrâs, aux pages 112 et 113, Marzoukî dit : *«Pendant ces années, la guerre était déclarée entre les flottes espagnoles, celles de Khayreddine Barbaros et celles de Darghouth Pacha, alors nommé gouverneur à Tripoli en 960 de l'Hégire/1553 ap J.C. Ce dernier a succédé à Sinân Pacha qui avait confisqué cette ville aux chevaliers de Malte en 958 de l'Hégire/1551 ap J.C. Juste avant cette période, Darghouth Pacha commandait une flotte de pirates en méditerranée et luttait contre les Espagnols et les chevaliers de Malte sur les côtes. Il s'abritait à Mahdia ou à Jerba, pourchassé par les chrétiens qui essayaient de le tuer ».*

LE CORSAIRE DRAGUT

"Darghout Ibn Ali" est le fils d'un paysan anatolien, engagé dans la marine à 16 ans. Il est aussi le génial élève de Khérédine Barbaros, le diabolique «prince des mers» (Emir-El-Bahar), ou de son dérivé français « amiral ». Il reçoit commandement de 12 galères, et écume les côtes italiennes. En 1540, il est capturé par une galère d'Andrea Doria. Les deux personnages passeront leur vie à se croiser et à s'affronter en méditerranée. Khérédin Barbaros paiera une rançon de 3000 couronnes pour libérer Dragut lequel jurera de *« rembourser au centième la rançon, l'outrage et la violence qu'il a subi »*. Il tiendra parole.

En 1550, Dragut quitte la Goulette, quand les génois y entrent... Les espagnols le pourchassent dans le détroit de Sicile, alors qu'il tient en otage le Roi de Tunis. Assiégé à Mahdia, Dragut semble piégé mais il leur échappe une fois de plus. Il parvint à fuir vers Jerba, poursuivi par les bateaux espagnols. Pris en tenaille dans le golfe de Gabès, il ne pouvait joindre la haute mer. Pourtant, il parviendra encore à s'enfuir. Au port d'El Kantara, il fit creuser la nuit un chenal au travers la route romaine. Tapissé de bois huilé, le corsaire a fait pousser ses bateaux au travers de la voie terrestre, pour fuir vers Tripoli. La ruse, l'expérience, la chance, la détermination ont, encore une fois, permis à Dragut de s'extirper. Il échappait une nouvelle fois à ses nombreux ennemis et leur volonté de vengeance. Apprenant l'exploit, Andrea Doria leva le siège pour se diriger vers Massina.

En 1551, Dragut prit Tripoli et usurpa le titre de gouverneur, confirmé par le souverain renégat de Smyrne en 1553. Il devenait Daghrouth Pacha, gouverneur de Tripoli. Cependant, il poursuivait la méthode de corsaire d'écumage des mers, de raids en méditerranée, de riasas sur les populations de Jerba, Gafsa, et Kairouan. Il participe à la bataille de Jerba en 1560. Il n'intervient pas tant que les jerbiens sont dominés par les troupes espagnoles. A l'arrivée des renforts turcs, il coupa les ravitaillements des bateaux croi-

sés et leurs possibilités de retraite. Apprenant le mouvement des renforts chrétiens depuis Kerkena et Tripoli, il attaqua la flotte chrétienne dans la violente tempête. L'amiral Doria fut coupé de sa flotte et de ses vivres. Il préféra abandonner ses troupes que de tomber entre les mains de son grand ennemi. L'attitude du commandant de garnison Alvar de Santos fut différente. Blessé et épuisé, il refusa de lâcher son épée. La chronique rapporte qu'il remit son épée au Pacha Darghut qui l'épargna en respect au courage et à la loyauté de soldat. Dragut lui-même meurt au combat, quelques années plus tard en 1865 lors du siège de Malte.

Les ottomans prennent Jerba en 1560 qu'ils remettent aux tripolitains, échouent à Malte en 1565, prennent Chypre en 1571, perdent la grande bataille de Lepente 1571 et se replient sur Tunis en 1574 à l'occasion d'une bataille qui sonnera le glas de la dynastie hafside.

FIN DES HAFSIDES

Les hafsides avaient tenté d'édifier l'unité d'un Royaume depuis le constantinois, jusqu'à la tripolitaine. Ils éprouvaient des difficultés à imposer leur autorité sur cet ensemble de territoire. Tunis subissait les assauts répétés de mercenaires comme Darghouth Ibn Ali Tuki (Dragut) en 1553, et d'Eluj Ali en 1569, (renégat originaire de Castella en Calabre, de son vrai nom Giovanni Galeni). Les deux puissances de l'Espagne catholique et des ottomans musulmans s'opposaient sur le champ méditerranéen. Les rivalités aboutiront à la grande bataille de Lepente 7 octobre 1571... La défaite militaire oblige les turcs à se replier en Afrique du nord. Ils sévissent contre l'insoumission de la Dynastie hafside. Tunis est prise en tenaille par des attaques coordonnées, venant d'Alger et de Tripoli. Les troupes ottomanes livrent des affrontements très durs pour la prise de Tunis. En 1574, la ville, totalement détruite, tombe sous l'autorité de Sinan Pacha. La fin de la dynastie hafside ouvre une nouvelle page ottomane pour la Tunisie.

SOUS OPPRESSION TRIPOLITAINE

Depuis que Tripoli était tombé sous les mains de Dragut et des turcs (1551), les habitants de Jerba vivaient des pressions et abus inacceptables. Ils ne supportaient plus le despotisme des gouverneurs Darghouth Pacha et Ulic Pacha (1565-1568). Ils criaient vengeance, appelaient au secours du Roi de Tunis.

Le récit provient d'une connaissance historique du camp des Wahbya. Il ignore une perpétuelle opposition des « Wahbya » et des « Noccari », dominée par deux grandes familles, des Samoum (wahbya) de Guellala à Houmt-Souk, et les Azoum (noccarien) à Cedwikh, Offar, Robanna, El-May.

Les « Béni Samoum » sont une vieille famille Wahbya qui a dominé les cinq cantons du nord-ouest. Les quatre autres cantons ont été dominés par les « Béni-Azoum » noccariens (naccara) du sud-est de l'île. Le dictionnaire généalogique Zambaouer mentionne les « smoumni » en tant que « Banou Zakaria », présents dans la vie politique, scientifique, sociale et historique pendant 300 ans. Ils ont donné des noms de maîtres et de savants, contribuant aux comités des Azzaba et gardant un prestigieux statut social. Ils ont vaillamment défendu l'île, parfois, morts en martyrs. On les retrouve dans toute la hiérarchie sociale et à toutes les épreuves difficiles de famines et de maladies de 1307 à 1513, de production et redistribution alimentaire, de guerres pour la défense de l'île, de succession de pouvoir local et de négociation extérieure. Cependant, les « Sammoun » semblent personnaliser le pouvoir d'autorité sur les azzabas. Les Azoum appartiennent à une famille de prestigieux Cheikh noccariens, qui ont dominé les cantons de l'Est de Zefar, Offar, May, Cedwikch, Bani-Maâguel. Ils réfutent l'appellation Naccara, de « ceux qui renient » l'autorité du vieux prince, pour se dire « Mahboubine », gens aimés par la population. Ils adopteront le malékisme dans des conditions non-expliquées et leurs sources se taisent pour des raisons ignorées : tradition orale ? Disparition ou destruction des écrits ? La destruction des sources noccariennes a interpellé certains chercheurs. La mémoire de la haute société jerbienne établie dans la zone d'Offar à Mahboubine a été perdue. Quelles circonstances ont égaré la mémoire du récit dans un lieu de noblesse ? Certaines traces de migrations nouvelles s'établissent dans ce lieu d'eau douce, qui transforme les noccariens en mahboubine, et constitueront beaucoup plus tard, de nouvelles grandes familles, qui deviendront fer de lance de la société tunisienne au 19 et 20^{ième} siècle.

Face à Darghout Pacha Gouverneur de Tripoli, le Cheikh Abou Zakaria Yahia Samoum-nî se trouve dans l'impasse. La Régence de Tripoli est dirigée par un marin brutal, sans office stable pour les doléances, capable d'expédition punitive dans tout lieu de l'île. Il ne sait plus comment la tripolitaine est dirigée, ne parvenant plus à retenir la colère des comités d'Azzaba, et à apaiser la peine des familles. Apprenant un mouvement de contestation, Dragut retourna dans l'île à la tête d'une armée pour mater la rébellion. Il ne rencontra pas de résistance organisée, et perpétra des crimes atroces à l'encontre des personnalités jerbiennes. Face aux violences de Dragut et d'Ulic Pacha, le Cheikh Messaoud Ibn-Salah Samoum-nî tenta de conclure un pacte avec les Maltais pour se libérer de l'autorité oppressante de Tripoli. Il proposa de mettre à disposition des Espagnols, la direction d'une forteresse militaire pour aider à défendre l'île contre les ingérences de Tripoli. Messaoud Samoum-nî fut de suite tué pour avoir négocié un soutien des « chrétiens ». De nombreuses personnalités furent exécutés dont le savant, Cheikh Abou Souleymân Dawoud Tiâtî. Le successeur du cheikh périt à son tour. Le pouvoir fut transmis à Omar Ibn Moussa, de la famille « Ibn Jloud ». Lorsque celui-ci envisagea

d'aller négocier avec Tripoli, Moussa Ibn Jloud fut de suite destitué par les jerbiens. Ils nommèrent Abdallah Ibn Haj-Younes Al-Borjî et sollicitèrent un renfort militaire du souverain hafside de Tunis. Dès qu'il apprit la nouvelle, Darghout Pacha retourna encore une fois à Jerba pour une expédition punitive. La population tenta une résistance acharnée contre les troupes de Tripoli. La défaite est soldée par 1200 morts jerbiens. L'île est violemment pillée, les comités de azzaba massacrés, quarante-deux-hommes de la haute noblesse de Jerba exécutés. Abdallah Al-Borjî fut rattrapé à Arkou, livré au gouverneur de Tripoli. Celui-ci « *lui a extrait la peau et farcie les seigles* » ! Omar Ibn Moussa Ibn Jloud reprenait le pouvoir sur l'île avec la peur... qui ne pouvait plus concilier l'intérêt des populations. Le pouvoir des Ibn Jlûd était contesté par une série de conflits internes qui ont perturbé le pouvoir de décision. Jerba s'est retrouvée dans une anarchie, sans cohérence de gouvernance.

Le professeur Ali Yahia Mouamar écrit dans son ouvrage intitulé L'ibadisme en Tunisie, à la page 308: « *Le conflit au sein de la famille ibn Jlûd a provoqué des meurtres et des actes de vengeance. Lors de ces tristes événements, Ahmed Ibn Moussa ibn Jlûd s'est dirigé vers Tripoli demander à son gouverneur Ahmed Karamelli de mettre à sa disposition une armée pour s'emparer de l'île. Ce dernier lui était indifférent. De retour à Jerba, Ahmed Ibn Moussa Ibn Jlûd mobilisa plusieurs Akkaras (habitants de Zarzis) et Werghemma (habitants de Médenine). Il mena ainsi une bataille féroce contre son cousin Moussa Ibn Salah Ibn Jlûd. La bataille s'est achevée par la défaite de Moussa, qui a d'abord cherché un refuge dans la grande citadelle Ghazi Mustapha avant de s'évader à Sfax. Quant aux partisans d'Ahmed, ils ont profité de l'anarchie pour piller la ville de Houmt Souk. Ahmed s'est enfin emparé de l'île. Dès son arrivée à Sfax, Moussa Ibn Jlûd retrouva Younes Ben Ali. Ce dernier équipa une armée et lui ordonna de retourner à Djerba et de chasser son cousin Ahmed. Fort de son armée, Moussa avait tellement impressionné Ahmed et ses partisans qu'ils ont tous fini par prendre la fuite via Terbella. L'armée de Moussa les a alors pourchassés et exterminés. N'ont réussi à s'enfuir que ceux qui avaient échappé à l'armée de Moussa. Ses soldats ont pillé tout le village d'Ajîm. Les victoires d'Ahmed et de Moussa furent célébrées de la même façon: on pilla les richesses de l'île qui était alors sous la tutelle d'ibn Jlûd. Ahmed se réfugia au village de Tejmout avant de se suicider. Quant à Moussa, il fut destitué par Younes Bey, gouverneur de Kairouan, les habitants de Jerba s'étant plaints de sa folie. Son frère Cheikh Mohammed Ibn Salah lui succéda mais n'ayant donné aucune satisfaction, les jerbiens le dénoncèrent à Ali Bacha en construisit le palais de Suède, près de l'ambassade de l'Angleterre, à la porte de France.*

En cette fin de 16^{ème} siècle, Jerba vivait une grande misère sociale, avec une forte mortalité liée aux maladies et aux combats. La démographie était déficitaire, un sex-ratio très inégal, et de très faibles capacités en hommes pour se défendre. Les incursions continentales déferlaient sur une île sans défense. Romdhane Pacha ravageait et pillait les ressources à sa guise. L'année 1603 est connue de sinistre référence «Aïd el Wild » lorsque Brahim Pacha justifia le viol de toutes les femmes pour combler le déficit de production à piller. Terrifiés par les agissements monstrueux des bédouins organisés en Makhzen, le Scheikh Moussa Ibn Juld implora l'aide du Dey de Tunis. Jerba fut attachée à la Régence de Tunis en 1614, par un accord conclu entre les parties. Les troupes de Younes Dey vengèrent les jerbiens, et établirent une tour des crânes aux côtés de celle de darghout Pacha.

Conclusions de la période 1492 à 1608

Après la chute de Grenade, les rapports de puissance se modifient. L'Espagne et l'Empire Ottoman sont les deux puissances de l'époque, avec les personnalités de Charles Quint, et de Soliman le magnifique. La fin des croisades se traduit par des confrontations intenses sur le champ méditerranéen. Les régions d'Afrique du Nord sont prises dans des rapports de force entre puissances. Le Royaume tunisien ne parvient pas à imposer une unité et une stratégie. La confrontation militaire a été simplifiée à un rapport de piraterie marchande, pour les biens, la richesse et les personnes. La sous-productivité et la non-intégration économique justifiaient-elles la pratique du rapt commercial ? Jerba ne parvient plus à imposer sa neutralité. Elle subit les incursions de razzias punitives de Tripoli. Son pouvoir politique collégial autour du comité des Azzabas ne parvient plus à défendre une stratégie. Jerba termine le siècle dans le doute, l'anarchie et la peur. Un pouvoir personnalisé autour de familles déléguées paraît s'imposer chez les Wahbya, tandis que les sources noccarienne se taisent. Jerba vit une crise démographique. De nouvelles vagues de migration vitalisent le flux de population.

VII. JERBA SOUS LES OTTOMANS PÉRIODE DE L'AN 1575 à 1794

RATTACHEMENT ÉCONOMIQUE DE JERBA (PÉRIODE 1610-1702)

Le 16^{ème} siècle avait été marqué par les courses en méditerranée. Les corsaires dominaient depuis Tripoli et exerçaient à leur guise, des opérations punitives de rançonnages. Pendant plus de cinquante ans, les jerbiens furent victimes d'incessants raids meurtriers, d'attaques, de razzias et de rançonnages. Les tripolitains entendaient la soumission des jerbiens, et pillaient leurs maigres ressources. La citadelle n'avait pas

d'utilité puisqu'elle était placée sous autorité du pouvoir assaillant. Elle avait été occupée en 1557 par Dragut, perdue en 1561, récupérée après un siège de trois mois. Les jerbiens durent appeler au secours du pouvoir hafside de Tunis.

Après leur défaite à Lepente en 1571, les turcs ottomans se replient sur l'Afrique du nord. Ils assiègent Tunis pendant plusieurs mois. La ville tombe le 3 septembre 1574, mettant fin au Sultanat Hafside. Le nouveau souverain Othman Dey se préoccupe de sécurité continentale. Il parvient à exercer un pouvoir stable à partir de 1593 et règne totalement sur la Régence à partir de 1598.

La période des ottomans est, selon Ali Mouamar, « *celle de l'intégration de Jerba dans la nation islamique* » (Livre, « *L'ibadisme en Tunisie* », page 291). Les ottomans ramènent la paix en Tripolitaine et concilient les tribus, imposent l'impôt et développent le commerce, reconstruisent la ville de Tunis et embellissent les monuments, notamment ceux de la grande mosquée de Kairouan (1618). A Jerba, les ressources sont inventoriées, et les habitants soumis à un impôt proportionnel à la production, sous le contrôle d'un caïd local.

Le 17^{ième} siècle de la Tunisie est ottoman. Il débute avec le règne de Youssef Dey (1610 à 1613) et la Dynastie des Mouradites (*dawla moradya* (1613-1703), qui se terminera de manière sanglante à la manière des Romanov, et de l'avènement d'une nouvelle dynastie des Beys de 19 Régents Husseinites (1705-1957). Les perturbations de Palais dans la Régence des mouradites, les stratégies de pouvoir, les influences ottomanes, les conflits de succession, les conflits armés avec les Deys d'Alger et de Constantine ont ignoré Jerba et assoupi les pressions continentales. Ce désintérêt politique a permis de préserver une autonomie par la réorganisation de la production agricole. La période 1650 à 1695 semble paisible pour Jerba. Elle voit quelques attaques corsaires, des pressions tribales autour de Tripoli et des migrations dans l'agriculture, le commerce et la pêche.

Youssef Gara Othman, futur Youssef Dey de Tunis, est natif de Tripoli en 1560. Fils du soldat turc Mustapha El-Turki, il appartenait à une tradition militaire. Lui-même, grand-officier militaire, fut chargé de la reprise de Tripoli et de libération de Jerba en 1605. Il a loyalement servi Othman Dey dans ses campagnes de pacification et avait une sensibilité pour le sud. Le Dey Othman, lui-même turc d'Anatolie, appréciait fort Youssef Gara, qu'il recommanda au Diwan pour occuper d'importants postes, et même, celui d'assurer la succession. Il donna sa fille en mariage, et la succession du trône, au dépend des fils légitimes. En épousant la fille du souverain, Youssef Gara succédait à la direction de la Régence en 1610.

Le nouveau Youssef Dey de Tunis contribua à la Paix dans le sud et avec Tripoli, à la sécurité du commerce continental et au rattachement de Jerba à la Régence de Tunis, au moyen de la puissance armée et de la coopération économique en offrant des débouchés aux produits jerbiens. Il aménagea les marchés de Tunis avec leurs légendaires « souk el trouck » (des turcs), « souk el berka » (esclaves), « souk el bechmak » (cuir-chaussure) dont un quartier était dédié aux marchands jerbiens. Il introduisit le rite Hanéfite avec une fameuse mosquée qui porte son nom. Il dut faire face à des conflits armés avec Alger 1628, et parvint à convenir les frontières aux limites d'Oued-Mellag.

Lors de sa succession, lui-même ne choisira pas l'hérédité d'un fils, mais un janissaire adjoint, lieutenant Mourad (Murato Corso), d'origine corse, du nom de Jacques Senti, qui deviendra à son tour, Dey Mourad I^{er} de Tunis. Celui-ci ouvre une nouvelle dynastie des mouradites (1613-1703), avec son fils Hamouda Bacha (1636-1666), Mourad II (1666-1675), qui laissera 3 fils lesquels s'entretueront, et l'arrière petit fils Mourad III dont toute la branche sera assassinée sur ordre d'Istamboul. La dynastie des mouradites se terminera de manière sanglante, à la manière des Romanov en Russie. Ils ont du faire face à de violentes oppositions familiales et de nombreux conflits armés avec Alger et Constantine, pour tenir le pouvoir, conserver leur souveraineté et l'unité territoriale.

Les incursions des tribus du Nord-ouest et d'Alger harcelaient la Régence. Hamouda Bacha et Mourad II ont voulu diminuer les pouvoirs d'influence de la milice turque. La succession de Mourad II aggrave les conflits par des luttes de Palais, événements connus sous le nom de « révolutions de Tunis ». Les deux frères Ali et Mohamed El-Moradi s'opposaient à leur oncle Mohamed El-Hafsi, proche d'Istamboul. Ils s'opposaient aussi entre-eux et se livrent une lutte fratricide, s'affrontant à la bataille d'El-Kérîma dans la plaine de Fahs en 1677. Ali et son fils sont tués par l'oncle Mohamed tandis que les troupes algériennes occupent Tunis en 1686 et en 1694. Elles obtiennent une forte rançon pour se retirer et éviter le pillage. A la mort de Mohamed en 1696, le troisième frère Romdhane assure le Beylicat du Bardo (1696-1699). Le neveu Mourad (fils d'Ali) avait développé une haine contre ses oncles, connu cruel et sanguinaire (chroniques Ibn Dhiaf). Il organise la conquête de Palais et fait exécuter son oncle le Dey Romdhane (1699). Mourad III est déclaré Souverain de Tunis (1699-1703) par le Diwan. Il reprend la guerre contre le Dey d'Alger, attaque Constantine en 1701, attend des renforts de Tripoli et de la milice turque pour poursuivre ses actions punitives ou sa conquête d'Alger. Le conflit interne avec les janissaires liés à la Porte aboutissait à une volonté de renversement du pouvoir à Tunis. Il est tué par son adjoint militaire aux abords de l'Oued zarga. Ordre d'Istamboul aurait été donné à Ibrahim Cherif pour l'assassiner et renverser le pouvoir. En 1703, Mourad III fut donc tué d'un coup de pistolet, et tous les princes sont assassinés parmi lesquels l'enfant de quatre ans.

L'Agha des Saphis Ibrahim Cherif fut proclamé Bey, désigné Pacha par les Ottomans. Cependant, la bataille contre les algériens se poursuivait au Kef. Ibrahim Cherif est défait le 8 juillet 1705, mis aux arrêts et transféré à Alger. Husseyn lui succède en 1705 et se proclame Husseyn 1er Bey de Tunis. Il inaugure une nouvelle dynastie qui règnera jusqu'en 1957, date de proclamation de la République, une année après l'indépendance tunisienne.

PÉRIODE DE L'AN : 1705 à 1794

Le 18^{ième} siècle s'ouvre sur une nouvelle dynastie des Husseinites, de 19 régents qui régneront sur la Tunisie de 1705 à 1957. Le lieutenant Hussein Ben Ali Turki, dit Hussein 1^{er} ouvre son règne sur la maladie de la peste qui sévit dans la Régence. On parle d'un fléau de « *pas moins de 40.000 victimes pour la seule ville de Tunis* ». Néanmoins, le début de siècle est prospère et sécurisant « *une femme couronnée de diamants peut aller sans danger de Tunis à Tozeur* ». La capitale accueille une disparité de gens venus d'Espagne, du Portugal, un grand nombre de juifs livournais (dits Grana), descendants des « maranes » du Portugal. Ceux-là avaient fui l'inquisition et s'étaient établis à Livourne vers 1593. Ils migrèrent vers Tunis et l'Afrique du Nord. Il y'avait d'autres hommes libres, commerçants (pisans, génois, catalans), et aussi des captifs de diverses origines, ainsi qu'une diversité de soldats et fonctionnaires turcs, de maures, de berbères marocains. On trouve trace des premiers migrants grecs et maltais sur l'île de Jerba, pêcheurs et agriculteurs. Plus tard, les établissements d'intérêts commerciaux de foundouk français, anglais, et flamands se sont établis à Tunis. La capitale est caractérisée par un mélange cosmopolite dont Hussein 1er craint « *le relâchement des mœurs islamiques, due à ce mélange de populations de toutes origines* ». Il mettra à honneur les prescriptions de la Sunna selon le récit du chroniqueur Mohamed Seghir Ben Youssef (1691-1771).

Lors de son règne, Hussein 1^{er} (1705-1740) tente de réduire la dépendance à l'égard des militaires turcs et de leurs janissaires. Ceux-ci sont couteux pour la Régence, capable de renverser le pouvoir. Une aristocratie locale prit force, avec le pouvoir des caïds qui gagnent une autorité publique, des Ben Ayed à Jerba, Djellouli à Sfax, Sabaï au Sahel, Ayachi au cap-bon. Les husseinites poursuivront leur volonté d'instaurer une autorité souveraine, avec des pouvoirs régaliens pour la défense, la Justice, l'économie et les relations extérieures. En quelque sorte, les Husseinites tunisifient le pays. Ils veulent une autonomie et gardent leurs distances à l'égard de la Porte. Istambul ne réagit pas. Tunis continue à se heurter aux turcs d'Alger dont on ignore, si leur agressivité est téléguidée par Istambul, ou par un intérêt rançonnier ? Ils avaient pris en otage les fils du Bey Hussein. La situation déboucha sur un nouveau conflit armé à la bataille de Smindja (1735), et l'exécution du Bey Hussein en 1740 à Kairouan. Le Dey de Constantine avait conduit une coalition pour porter le siège contre Tunis. La ville fut prise et

pillée par les algériens en 1756. Mohamed El-Rashid le mélomane parvint à se réfugier à Bardo, et sauver son trône grâce aux secours de son frère Ali Pacha II, qui régnera de 1759-1782. Ali était venu lui apporter le soutien armé des caïds de Sfax et Jerba. Les algériens acceptèrent de quitter la ville, en échange d'un paiement pour indemnisation de guerre. Le successeur Bey Hamouda Pacha (1782-1814) renforça les défenses militaires (bâtiments, casernes, cavalerie tribale) face aux nombreuses menaces des Deys d'Alger, de la Régence de Tripoli, et de la République de Venise. La période est extrêmement mouvementée en Europe, avec la révolution française, guerres napoléoniennes, révolution industrielle.

Protectionnisme économique

Les Husseinites voulaient protéger leurs ressources économiques, notamment l'exploitation du corail, les conditions de surveillance pour les produits agricoles et le commerce de blé. Ils se heurtent aux intérêts économiques des français et des génois, sur les privilèges de la Compagnie royale d'Afrique et du comptoir de cap-négre. Louis XV envoie des escadres punitives en 1741 et en 1742. En 1768, les corses se révoltent contre la République de Gênes et se rattachent à la France. Tunis ne reconnaît pas ce rattachement des corses à la France, ou de la France aux corses ! La Régence de Tunis ne veut pas se référer au Royaume des Francs pour les bateaux et captifs corses ! Il s'agit d'un traitement de commerce et de négociation, que la Régence ne considère pas français ! En représailles, les ports tunisiens sont bombardés en 1770. Des accords sont signés, en vue d'arrangements.

Suite à une crise avec les puissances européennes en 1815 (Angleterre), Mahmoud Bey libère les captifs italiens et stoppe toute piraterie. La Régence de Tunis reconnaît que la piraterie ne pourrait constituer une source légale de revenus pour un pays, obligeant son administration à trouver d'autres ressources fiscales. Au Congrès d'Aix-la-Chapelle 1818, les Nations décident la fin de l'esclavage et l'abolition de la piraterie maritime.

JERBA SOUS LES HUSSEYNITES

En 1738, le gouverneur jerbien Saïd Ben Jelloud n'appréciait pas la main-mise de son île par le Bey Husseinite. Il fit couler les barques à fond plat pour empêcher les débarquements sur Jerba. Le Bey Younes rappela à la violence des hilaliens et envoya les troupes nomades pour destituer Ibn-Jelloud, remplacé par Ben Ayed. L'autorité des Bey Husseinites imposa la force des pouvoirs régionaux, avec les grands Caïds. En 1740, Gasim Ben Ayed soldat d'origine hilalienne, ayant occupé de hautes fonctions militaires dans le sud, prit fonction de gouverneur à Jerba de (1740 à 1763).

Hmida Ben Ayed, (1780 à 1792) entreprit l'aménagement du Palais de Ksar Ben Ayed à Cedghiane. Les Caïds de Jerba devenaient des propriétaires terriens, tenant des fonctions d'État dans l'agriculture, la taxation publique et le commerce. Ils occupèrent diverses fonctions d'autorité politique et économique au sein de la dynastie ottomane des Husseinites, dans le commerce d'huile d'olive, la production de laine et de fruits secs. L'influence ottomane à Jerba précisa les conditions de partage des tâches et des ressources agricoles avec l'influence des Derwiches, l'inventaire des arbres et des productions, proportionnellement partagées entre tenants (propriétaires), ouvriers (travailleurs agricole) et autorité collective.

LA CRISE DE TRIPOLI : 1794

La crise de 1794 tombe de manière inattendue. Le commandant Gara Mohammed Turkî était un fonctionnaire zélé, qui avait combattu en Algérie. Il dirigeait ses navires vers la Lybie et se déjouta de sa direction pour aller vers Jerba. Il s'empara de l'île, qu'il soumit à l'autorité d'Ali Borghol, nouveau gouverneur ottoman de Tripoli. Il avait profité d'une discorde entre Ali Bacha Karamanli et son fils Youssef pour renverser le pouvoir, et conquérir Jerba pour son compte. L'île a été occupée sans résistance, peut-être, même, sans conscience d'avoir été conquise, ni même de résistance pour la défendre. Gara Turki s'installa dans la résidence du Caïd à Cédriane, laissant fuir le Cheikh Hmida Ben Gâssim Ben Ayed (1780-1817), qui s'embarqua avec son harem vers Kerkena et Sfax. Il fut honorablement accueilli par le Gouverneur Mohammed Jalloulî.

L'occupation du Palais Ben Ayed et la crise tripolitaine étaient mêlés à une ambition de conquête. En apprenant la conquête de Jerba, le Bey Hamouda Bacha de Tunis envoya d'importants renforts pour restaurer l'autorité de la Régence (en 1795) sur l'île. Il envoya le commandant Haj Ali Al-Jaziri pour destituer Gara Mohammed Turki, et restituer le pouvoir de la Régence de Tunis sur Jerba. Al-Jaziri accosta à Jilij, situé à l'ouest de Mellita et livra bataille. Gara Mohammed Turki du fuir un séjour qui ne dépassa pas 58 jours. Le commandant Mustapha Khouja poursuivait une mission sur Tripoli, s'emparant de la ville. Il chassa Ali Borghol et restaura l'autorité des Karamanlis.

Le commandant Al-Jaziri prit fonction de gouverneur à Jerba et imposa un régime de terreur pendant deux mois. Toutes sortes d'abus, de crimes, de vols, de destructions furent commises. Les soldats se sont comportés en maîtres d'esclaves, violant les lieux saints, brûlant les mosquées de Tajdit et de Mahboubine, pillant toutes les réserves de provisions stockées. Notes Ali Bey de Tunis 7 rabii rapportent : (Il prit le Palais Ben Ayed) *« ordonna de confisquer les biens de cette famille et de détruire ses habitations. Les jerbiens démolirent ces résidences, stockèrent les fenêtres en fer forgé ainsi que les revêtements des toits en bois, les chargèrent dans un navire à destination de Tunis »*.

Apprenant ces abus atroces, Hamouda Bacha destitua Ali Al-Jaziri qui s'est avéré troublé mental. Il dut fuir vers l'Orient jusqu'à atteindre Al-Hijaz où il périt de misère et de folie. Jerba revenait dans le giron de la Régence et retrouvait une stabilité politique, sous la tutelle du Bey de Tunis. Hmida Ben Ayed n'a pas été renommé dans sa fonction de gouverneur. Il lui a été reproché « *d'avoir abandonné l'île sans résistance* ». La famille ne reprendra son pouvoir qu'en 1808. Les jerbiens s'étaient confortés dans les opportunités de commerce dans la migration à Tunis, avec de petites industries de chechia, de textile, de promotion du commerce... constituant l'étoffe d'une bourgeoisie naissante.

Le professeur Youssef Ben Mhamed Barouni dit dans son manuscrit «Ibhar Al-Bahithi'n fi tarikhi el jerbiyin» (Voyage des enquêteurs de l'histoire des djerbiens), à la page 44: «*Sous la tutelle du gouvernement tunisien, qui s'étendait de 1209 à 1298 (1794-1880 grégorien) la période était la plus stable, la plus paisible. En effet, l'État Husseynite jugeait ses gouverneurs, ayant été attentif aux plaintes des habitants de l'île, ce qui fit régner la sécurité et la stabilité à Djerba, favorisant ainsi le retour de ses habitants émigrés et le développement du commerce et de l'agriculture. L'économie est devenue nettement plus prospère après s'être détériorée suite aux guerres et aux taxes dont avaient souffert les Djerbiens.*»

L'époque voit une nouvelle vague de migration et de diversification de la population de Jerba par un retour des migrations et de nouvelles influences religieuses du Hanéfisme et du christianisme. La doctrine hanéfitte s'impose dans le monde du malékisme. Youssef Saheb El Tabâ, mamelouk turc, grand vizir de l'économie sous Hamouda Pacha (1777-1814), avait introduit ce rite avec la construction en 1814 d'une mosquée Hanéfitte à Houmt-Souk de Jamâ El-Trouk (mosquée des turcs). Une petite communauté de pêcheurs grecs et italiens, et d'agriculteurs maltais s'était installée dans l'île. Un autel dédié au Mont-Carmel a été bâti en 1848, ainsi qu'une Église St-Joseph de Jerba.

A Tripoli, les Karamanli ont souhaité établir un Royaume souverain, héréditaire et indépendant. La Paix avec la régence de Tunis était préservée tant que le souverain libyen ne revendiquait pas d'ambition sur l'île. Le marché des esclaves est transféré de Jerba à Tripoli. Youssef Karamanli se porta sur les droits maritimes. Il réclama un tribut de 250.000.\$ aux Etats-Unis pour assurer la sécurité de la navigation marchande. Le Président américain Thomas Jefferson lui déclara la guerre en 1803 car il le suspectait d'entretenir la piraterie maritime. La frégate militaire USS-Philadelphia s'échoua au large de Tripoli, et les marins américains furent emprisonnés, en vue de leur mise en vente. Les américains montèrent une expédition et livrèrent bataille à Derna du 27 avril au 13 mai 1805. Un traité de paix fut signé. Le non-respect des conditions du traité obligèrent une nouvelle intervention américaine contre le Pacha en 1815. Les souverains de Tripoli ne parvenaient pas à assurer une stabilité d'autorité publique, d'unité du pays ou

de production économique autonome. Le souverain devait faire face à des oppositions sociales et tribales. Tandis qu'Alger tombait sous la domination française en 1830, le Bey Hussein de Tunis négociait avec la France une autorité sur le constantinois (1831), Mehemet Ali d'Égypte entreprenait une ambitieuse politique expansionniste sur la Nubie (actuel Soudan), la Palestine, la Syrie, en marche vers Constantinople... Tripoli souhaitait aussi une indépendance du sultan d'Istamboul lui déclara la guerre. Mahmoud Karmanli sera destitué en 1835, remplacé par des gouverneurs nommés directement par la Sublime Porte. L'autorité ottomane ne parvenait pas non plus à gagner l'adhésion populaire des tribus, notamment celle d'une confrérie de Mohamed Snoussi (1787-1859), dont le petit fils Idriss 1er règnera sur la Libye. En 1911, les italiens justifieront de la question d'insécurité, notamment de leurs citoyens, pour aboutir à leurs tardives ambitions coloniales.

Les Ben Ayed poursuivront leur influence à Tunis, avec Mohamed Ben Ayed (décédé en 1853) qui ajouta une fonction politique aux activités commerciales, nommé en 1831 ambassadeur pour le compte d'Hussein II. Son fils Mahmoud Ben Ayed (1805-1880) marqua les chroniques judiciaires d'un fameux procès à Paris (vers l'an 1877), pour détournements de fonds publics tunisiens. Mahmoud Ben Ayed avait accédé à de grands pouvoirs d'Etat, entreprenant des activités dans la finance. Il voulait engager le capital familial dans la création bancaire. Le désaccord obligea son père à se réfugier au consulat britannique ! Mahmoud fut gravement compromis dans les détournements de fonds, liés à la dette tunisienne. L'affaire provoqua la faillite de l'État et la prochaine colonisation du pays. En apprenant le poids des détournements où l'on parle de plus de vingt-million de piastres tunisiennes, le souverain Mohamed Bey de Tunis exigea de dépouiller le Palais Ben Ayed de Jerba vers l'an 1857-58. L'aménagement de ce Palais s'était inspiré des châteaux de France, notamment la possession du Château de Bouge. Le Bey détourna le mobilier et les ornements pour constituer un équivalent dans son Palais de la Marsa.

La France acceptait de prendre en charge la dette tunisienne et assurer les réformes administratives nécessaires (Convention de la Marsa 1883). Profitant du flou institutionnel, Jerba est intégré à la Régence de Tunis et soumise aux conditions du Protectorat dont le terme juridique est pour la première fois. Jerba ne s'y oppose pas. L'accord est désapprouvé par l'Empire ottoman, qui formente quelques oppositions, sans se disposer à aller à la guerre. En revanche, l'opposition sera plus vive en Italie où la nouvelle puissance se fâche de ce chapardage colonial. Les députés français critiquent les conditions d'une colonisation camouflée d'intention punitive. Jules Ferry est poussé à la démission.

...

(A suivre, période coloniale et moderne)

Bibliographie

1. Ali Yahia Mouammar, “L’ibâdisme au fil de l’histoire”, chap 3 : L’ibâdisme en Tunisie. Maison de la Culture, Imprimerie Smaya. Place du nouveau palais de justice, 1966, Beyrouth, Liban.
2. Bourâs Mohamed, Mounis Al Â'hibba Fi Akhbâr Jirba, “Compagnon des intimes”, revu par Mohammed Marzoukî, Imprimerie Officielle, 1960, Tunis.
3. Barouni Youssef Ben Mhamed, “Ibhar el bahiti'n fi tarikhi el-jerbiy'n”, (Voyage des Chercheurs dans l'Histoire des Djerbiens), manuscrit en langue arabe, 1988
4. Ibrâhîm Bahâz, “Abd Ar-Rahmânelbn Rostom”, Société Nationale du Livre, Algérie, 1990.
5. Barouni Omar Mohamed, “Les Espagnols et les cavaliers de Saint-Jean à Tripoli”, imprimerie Mâjî, 1952 Tripoli.
6. Barouni Souleymân Bacha, “El-Azhar Erriadhia Fi Ayem moulouk el Ibadhia” (Les Imams et les Rois Ibâdites), Sul
7. Jaabiri Farhat, “L’organisation des Azzabas chez les Ibadites Wahbites de Djerba”, Éditions Reconnaissance, Paris, 2016.
8. Monchicourt Charles, “L’expédition espagnole de 1560 contre l’île de Djerba” - Éditeur :
E. Leroux (Paris) - 2013 - essai bibliographique, récit de l'expédition, documents originaux / par Ch. Monchicourt.

1. 2. MAUSOLÉ SIDI-SABAH ... ou la tentative de l'ismaélisme

par Essayed MAZOUZ

Divers mouvements religieux ont tenté d'implanter leur pensée, pour promouvoir un idéal musulman de société. Ils y ont laissé leurs marques indélébile de l'ibadisme, du chiisme, malékisme, hanéfisme, sunnisme, ainsi que l'atteste les innombrables mausolées, dédiés à Sidi Abdelkader el Jilani, Sidi Mohamed Ben Issa, Moulay Ettayeb, et d'autres encore dont les origines ne sont pas toujours définies. Toutes les appellations de mosquées ont leur justification, leur histoire, leur référence, leurs intrigues, ou leur mystère. Celle de Sidi-Sabbah intrigue autant, à plus d'un titre.

Je voudrais attirer l'attention sur cette anodine petite mosquée blanche de Sidi-Sabbah, une des plus vieilles de Jerba, affreusement défigurée, en dépit de sa valeur de patrimoine historique. Il s'agit d'un mausolée situé sur la côte Nord-est, face à la mer, surplombant le fameux site de Lella Hadhria. L'édifice est une Zaouïa du 12ème siècle, construite sur le modèle courant des Marabouts d'Afrique du Nord dont le nom est celui d'un saint parmi des centaines à Jerba.

Déterminer le rôle de cet édifice, dans le cadre général de l'histoire des courants religieux, n'est pas chose aisée en l'absence de traces écrites. S'agit-il d'un ermite «mourabet» retiré en ce lieu de paix et de beauté, loin des fureurs de la vie, qui s'est doucement éteint à la vénération des siens? Était-il voué au culte, à la dévotion et à la méditation? Ou se consacrait-il à l'apprentissage coranique et à l'enseignement religieux? Ou bien, s'agit-il d'un mausolée-relais appelé dans l'esprit de ses fondateurs, à devenir un mausolée-phare, que le temps a condamné à l'oubli ?

La référence du saint homme dans l'édifice peut éclairer. J'émetts l'hypothèse - en étant tout à fait conscient de sa fragilité - que Sidi-Sabbah nous vient de la Perse lointaine (actuelle nord-Iran). Le mausolée est répercuté en plusieurs endroits d'Afrique du Nord, en portant le nom du chef ismaélien qui a fondé un État centralisé à Alamout. Wali Essaalah Sidi Sabbah fut l'un des chefs de citadelle d'Alamout de (1090 à 1256). Selon le Dr. Farhad Daftari, éminent spécialiste de l'ismaélisme, Hassan El-Sabah est né à Qom, vers l'an 1045 de l'ère contemporaine, dans une famille chiite duodécimaine*, assassiné en 1124, après le siège de Alamout, après les assauts répétés des nouveaux venus au sunnisme, les Turcs Seljoukides.

AMBITIONS DES FATIMIDES

Les ismaéliens portent la lignée d'Ismael, fils de Fatima (fille du prophète). Ce courant religieux du chiisme musulman considère la légitimité de la lignée généalogique du prophète pour porter le Califat. Depuis l'assassinat de Ali Ibn Talib, cousin et gendre du prophète Mahomet, les chiites ont gardé une violente rancune à l'encontre du sunnisme, qui prend la forme d'une opposition à la puissance des abbassides de Bagdad.

Le onzième Imam chiite, Obeid Allah El-Mahdi (909-934 ap J-C) vient de Syrie, proche de la puissante dynastie des Abbassides. Il voudrait s'appuyer sur l'Ifriquya du Maghreb (occidental), pour s'imposer et faire aux abbassides. La stratégie des fatimides (descendants de Fatima) est d'envoyer des propagandistes en Ifriqiya, pour porter la parole des ismaéliens, et préparer la venue de l'Iman. Le propagandiste Abdallah El-Chiî arrive en 893 dans l'actuelle Afrique du Nord et se rallie aux tribus berbères Kutama pour renverser les aghlabides sunnites. Il a pour mission d'ouvrir la voie à la venue de l'Imam « envoyé » Obeid Allah El Mahdi. Celui-ci rejoint l'Afrique du nord mais il est obligé de fuir, et emprisonné à Sijilmassa. Son émissaire Aballah El-Chii déclenche les hostilités. Il prend Kairouan, libère son maître, qu'il accueille dans la capitale de Ramada. Le onzième imam créait un nouveau califat fatimide, avec Mahdya pour capitale.

La conquête de l'Ifriquya devait être un tremplin en vue de prendre l'Egypte et revenir en Orient. Après avoir désigné un vassal à Mahdya, les fatimides s'en allèrent conquérir l'Egypte, et fonder Le Caire (la victorieuse). Cependant, l'Histoire fut autre. Le gouverneur de Mahdya, le ziride Moezz Ibn Badis, abandonna le chiisme des fatimides ismaéliens, pour adopter le malékisme des sunnites. Il n'était pas disposé à soumettre son autorité au souverain égyptien. Cette conversion du chiisme-ismaélien au malékisme-sunnite déplaira fort aux fatimides d'Egypte, qui encourageront le déferlement des sinistres Hilaliens du Hedjaz sur les provinces occidentales du Maghreb (11ième siècle).

PROSÉLYTISME DE « HASSAN EL-SABBAH »

Hassan Sabbah vient à l'époque du déclin des fatimides et d'une crise de succession en Egypte. La mort du Calife Mustancir Billah en 1094 déploie une rupture à l'intérieur du courant ismaélien fatimide. Le fils aîné Nizar est écarté de la succession légitime à la faveur de son frère El Mustali. Hassan Sabbah soutient la légitimité de Nizar. Il doit fuir l'Égypte et tente, avec ses partisans, d'implanter l'ismaélisme au Nord de l'empire abbasside (actuel Iran). Il s'imposa dans la forteresse d'Alamout (1090), et clama la « grande résurrection » (Quiyamat El quiyama't).

Durant 30 ans de règne, Hassan Sabbah œuvra au rayonnement culturel et à la diffusion de la doctrine religieuse de l'ismaélisme. Il institua un prestigieux centre de savoir, avec une vaste bibliothèque (qui sera pillée par les mongoles en 1254). Il s'attela à organiser un État centralisé autour du Fort et des montagnes d'El Borz, en pays de Dilm (nord Iran). Il est appelé «l'homme de la montagne».

Les nizari tiennent à leur ambition de constituer un empire de l'Islam unifié. Hassan El-Sabbah envoie des propagandistes en Perse, en Irak, en Syrie et en Afrique du Nord... pour porter la parole ismaélienne, avec le but de réaliser un empire unifié autour de l'Islam légitime, celui des ismaéliens. Leur méthodologie consiste à introduire les principes de doctrine, diffuser l'enseignement religieux, créer des cercles de confiance, tenter de faire souche avec les gens du pays, former des partisans dévoués à la cause de l'Imam, fonder une école ismaélienne, gagner l'adhésion des croyants à la confrérie, asseoir une autorité morale, tout en étant tenu par le secret !

Les propagandistes mènent des missions de prosélytisme actif, pour tracer la «voie de l'Islam» (Tarika) par la prédication. Ils n'hésitent pas à commettre des assassinats pour porter leurs intérêts (hashasi'n). Ces ambitions sont combattues par tous les pouvoirs sunnites, ce qui les oblige à agir discrètement et méthode, comme une secte secrète (taquiya). Ce courant ismaélien a été rejeté en Ifriqiya par les différents pouvoirs (Aghlabides, Abbassides, Zirides, Rustumides). Les ismaéliens durent se réfugier et se tenir au secret, sans abandonner leurs objectifs de conquête. Ils ont développé l'esprit de société secrète, avec des techniques de confidentialité, de survie dans la clandestinité, de diffusion de leur doctrine dans la discrétion, de préparation d'un retour du Mahdi, et du prochain avènement d'une société juste et équitable.

Le contexte socio-politique de l'Ifriqiya à la fin du 11ème siècle était celui d'une forte perturbation et de confusions, mêlées aux invasions hilaliennes et aux menaces normandes. Tunis, Mahdya et Jerba ont subi des assauts chrétiens. Les propagandistes ismaéliens ont tenté d'implanter leur doctrine à Mahdia, (ancienne capitale fatimide qui avait rejeté le chiisme pour adopter le malékisme), et dans l'île Jerba, où est édifié un marabout en hommage à Hassan Sabbah, maître de confrérie des ismaéliens.

ÉMISSAIRE OU INITIÉ? ...

Les similitudes historiques et l'implantation du marabout justifient cette hypothèse d'une tentative de pénétration de l'ismaélisme dans nos contrées. Le fondateur de la mosquée Sidi-Sabbah serait un missionnaire ismaélien envoyé à Jerba avec l'idée de conquête, ou de promotion, ou de restauration du pouvoir des fatimides, sous l'autorité de l'Imam d'Alamout.

Hassan Sabah est vaincu en 1124 avec la chute de la forteresse d'Alamut. Les partisans s'empressèrent de poursuivre leur combat, en déclarant leur guide « Hojjat Imam el Nizaris »*, qui devint l'Imam caché (El Ghaeib).

L'Etat ismaélien nizari vécut 150 ans, et disparaîtra définitivement en 1256 sous la pression des invasions mongoles. La prestigieuse bibliothèque d'Alamut est détruite. Les survivants doivent vivre sous la forme de secte minoritaire, persécutés, en Iran et en Syrie.

Les mouvements ismaéliens ont traversé l'histoire avec des succès plus ou moins durables, en essayant de porter racine, pour s'étendre, et finalement s'oublier à la faveur de nouvelles circonstances de règne. Néanmoins, l'influence des ismaéliens restera durable dans son évolution du soufisme, la reconnaissance des ismaéliens de l'Aga Khan, et les communautés druzes de Syrie.

NOTES:

•*Chiisme duodécimain (Ithnà a shariya)*: désigne le groupe des chiites qui croient aux douze imams. Religion officielle de l'Iran actuel.

•*Nizaris*: ceux qui suivent l'Imam El Hadi ibn Nizar, successeur légitime des fatimides d'Egypte. Il ont constitué une communauté mystique, active de 1094 à 1257. En 1094, À la suite de la scission dans le chiisme ismaélien fatimide, une nouvelle prédication fut organisée par Hassan Sabbah (da^wa el jadida) , à partir du Fort Alamout (sud-ouest mer Caspienne). Cette communauté compte 25 millions de fidèles, principalement en Inde, Pakistan et Syrie.

1.3. CHEF-D'OEUVRES HISTORIQUES... EN PÉRIL

Kamel TMARZIZET

Nancy, Mai 2014. Paris, Juin 2014

Les touristes ignorent autant que les tunisiens, la valeur du patrimoine historique de Djerba. L'île dispose d'extraordinaires vestiges archéologiques qui auraient dû s'exposer à la connaissance et à l'admiration culturelle des visiteurs. Ce patrimoine n'est pas valorisé pour des raisons incompréhensibles, de désintérêt public et laisser-faire à la destruction. Une horde d'ignorants, sans racines et venus de nulle part, perpétue des actes odieux contre les richesses du patrimoine historique, culturel, architectural et artistique que recèle notre île. Le drame est inhérent à la main-mise de quelques barons intronisés, qui ont décidé de faire le lit de toutes les enchères. Munis de matériels lourds de chantiers, ces fourbes s'éclatent à effacer la mémoire authentique de nos aïeux lointains, au service du grand gaspillage des biens sociaux collectifs et privés. Ils ont porté de fondamentales atteintes au patrimoine séculaire. Cette situation tragique est confortée par le silence des habitants et le laisser-faire public. Notre Nation semble avoir oublié qu'une communauté ne se tient pas d'intérêts égoïstes et individuels, particulièrement dans le projet d'harmonie insulaire. La communauté semble avoir oublié que les individus seraient bien peu de chose sans respect du projet collectif. La déstructuration du corps social djerbien a éradiqué toute autorité de conscience insulaire et de pouvoir local d'intérêt collectif. De nouveaux venus, en connivence avec les princes de l'île, animés par la recherche des gains, ont imposé leur conception absurde, celle d'exploiter irrationnellement les richesses. Les habitants se sont associés aux dérives et à la chaîne de l'abusif, par la spéculation et l'enchère, l'investissement désordonné et destructeur.

L'intrusion impétueuse d'entrepreneurs avides de profit a créé des situations tragiques sur les sites historiques de Borj El-Jilij, Méllita, El-Groo, en plus de la célèbre colline de Âdloun qui par son appellation punique, constitue la mémoire de l'île. Cette colline s'étend du nord au sud, de Khenensa à la région de Sédwikech, dominant la célèbre faille préhistorique de Guellala. Dans l'antique site de Meninx, les mauvais affairistes ont volé les sables et les pierres de Catacombes puniques du III^{ème} siècle av.-J.C. Ces fossoyeurs de l'héritage ont laissé des trous béants, à la place de ces hypogées uniques! Une grande partie de l'héritage préhistorique, de la citée de Méninx et du manteau végétal de cette colline ont été rasés, subissant le même sort que la géologie des dunes de sable et monticules du nord de l'île.

Un paysage millénaire a fondu comme neige au soleil, en l'espace de quelques années! Le champ archéologique de Bourgou est affreusement affecté par des travaux, entrepris au su et au vu de tout le monde, par des constructeurs de l'éphémère. Un entrepreneur, chargé de rénover la route reliant Ajim à El-May-Midoun, a transformé cette colline en carrière, pour y extraire sable et pierres, pour la réalisation de projets non-concertés. D'autres audacieux ont poursuivi à leur guise, au vu et au su des autorités, l'exploitation frénétique de la colline, spéculant et s'enrichissant de la rapine, de destruction des sites archéologiques et d'anéantissement des paysages naturel exceptionnels.

S'ajoute à ces actes de vandalisme, l'abominable commercialisation de pièces antiques, par ceux qui s'approprient, après des fouilles sauvages illicites, les trouvailles archéologiques provenant des vestiges de civilisations séculaires successives. Les pillers de trésors ont volé divers objets de statues, armes, outils, bijoux clandestinement introduits dans le circuit marchand, avec le désintérêt pour la valeur de ces pièces dans la connaissance et le patrimoine tunisien. Les corrupteurs usent du tourisme comme cheval de Troie, au bénéfice d'un trafic international dilué, désemparé de la connaissance universelle. Un héritage plus récent a été pillé dès les années 70, par des voleurs professionnels qui ont détruit les Mihrab de vieux monuments religieux, démonté les portails, dérobé les armes, volés meubles et bijoux anciens. Ces prédateurs sournois-continuent à saccager les vestiges de richesses patrimoniales, avec la complicité des marchands locaux.

Ce trafic d'objets Antiques est conforté par l'ignorance et le désintérêt des autorités responsables, tant la duplicité que par l'inconscience. Ce commerce est d'autant plus avéré, qu'il est moyen de récupération de devises, d'un argent ainsi blanchi par les trafiquants

1.4 INFLUENCES IBADITES DE DJERBA

Kérim Maamer

Téguermess – 5 septembre 2005

L'île de Djerba est marquée par une diversité d'influences islamiques, à la fois, Khawarj-ibadites, nokariens-wahbiya, malékite-sunnite, chiite-ismaélien, hambali-hanéfite, zitounien-républicain. Ces influences s'observent dans la multitude de mosquées, de marabouts, de maamoura, zaouia, le caractère architectural, les époques, qui ont modelé une originalité de l'esprit et de l'identité insulaire.

Il n'y a pas dans l'île une tradition de l'autorité centrale à l'équivalent d'une puissance publique, d'un pouvoir d'influence d'une grande citée, ou l'autorité d'un Calif. Les références à un pouvoir centralisé se sont atténuées en fin d'époque rustémide (vers l'an 900) avec les divergences de Wahbya et Naccara. L'influence de type dynastique est tardivement esquissée avec l'influence des principales familles Smoumni et Azoumi (vers l'an 1350), des gouverneurs nommés par des pouvoirs étrangers (vers l'an 1500), ou de caïds imposés durant l'époque beylicale (vers l'an 1700).

Le système de gouvernance était appuyé par un pouvoir de la communauté dont l'organisation n'a pas révélé tous ses secrets à ce jour. Sous l'autorité Beylicale, le mot Azzaba désigne une fonction administrative proche du notariat. Or, le titre n'est pas ottoman, certainement emprunté par l'administration, faiblement courant en Tunisie et dans les pays arabes. L'appellation est antérieure à l'administration beylicale, peut être, propre à l'île de Djerba, ou encore, à une fonction antérieure à l'islam. L'île de Djerba a longtemps été régie par un Comité des Azzabas, qui désigne un système d'autorité organisé autour de la communauté, pour servir l'engagement collectif, d'un corp social unifié. Cette organisation de type sectaire puiserait ses sources dans la proche méditerranée de l'ecclésiastion athénienne, d'un ordre « ecclésiastique » rattaché au rite ibadite.

Le mot arabe signifie « isolement ». Il désigne, à la fois, une attitude, une compétence, un titre, un devoir, une fonction de conseil et de comité de pouvoir politique ... au service du collectif. Le statut « azzabi » est un stade de la connaissance et de la sagesse, pour un détachement de soi, à la faveur du groupe social, reconnu par un parcours d'apprentissage et d'obéissance, d'engagement et de dépersonnalisation, à la fois du pouvoir et du savoir. Les « azzabas » sont donc les « sages » détenteurs de la connaissance, sources de conseils en divers domaines agricoles, botaniques, éthique. Les productions économiques sont des entités autonomes, intégrées au groupe social comme les cellules d'un corps, au sein d'un maillage d'intérêts et d'échanges, qui fondent le réseau social et solidaire, d'un groupe unifié ou d'une communauté. Les Azzaba guident les actions homogènes - portent un référencement autour de l'individu et de l'égalité, de la conscience et de l'identité du groupe, de l'apprentissage et l'obéissance confiante. Cette

conception composera l'origine du droit coutumier de Jerba, autour d'une organisation sociale et socioéconomique adoptée à une exploitation rationalisée des titres, des espaces, des productions et des intérêts collectifs.

Le pouvoir de la religion n'est pas centralisé. Les mosquées tiennent un rôle multiple de sentinelles et de surveillance, de carrefours et de contrôle social, d'échange et d'information. Elles assumaient diverses fonctions pour l'éducation, état civil, information, soin, archivage, mémoire, secours vital... Une monographie des années 70 avait identifié 380 lieux de cultes musulmans, pour une île de 60.000 habitants. On référait à « l'île aux 365 mosquées, pour une mosquée de chaque jour et un sujet de chaque saint ». Cette densité « d'une mosquée pour 160 habitants » n'exprime pas uniquement de la dévotion autour du culte et de la vie religieuse mais l'essence d'un système sociopolitique et d'une formation sociétale.

L'influence ibadite a contribué à une forme d'organisation du pouvoir et une originalité de doctrine politique, qui n'a pas dévoilé toutes ses méthodes de gouvernance collective dans la décision et l'exécution. La gouvernance se caractérisait par un maillage de pouvoirs et d'échanges, d'une homogénéité de corps social et de discipline des attitudes, d'obéissance aux aînés et de conformité des comportements, d'obligations de secours et de solidarité, de respect des intérêts collectifs et de l'harmonie du milieu. Sous l'autorité de l'État républicain, les fonctions classiques des imams locaux furent déléguées aux institutions étatiques (municipalité, commissariat, tribunaux...). Sous l'autorité bourguibienne, les Imams étaient nommés par l'État et se tenaient à leur seule fonction d'enseigner le Coran et guider la prière. La fonction religieuse se déracina du lieu et se dévalorisa discrètement. Les imams s'avéraient, le plus souvent, étrangers aux lieux et éloignés des traditions locales.

MOSQUÉES DE DJERBA

A nos souvenirs d'antan, la présence religieuse semblait quasi-permanente, dans la parole et dans les lieux. Les mosquées de Djerba sont de petites tailles, quasi-familiales, à dimension de quartier; dispersées à travers le territoire, aux carrefours des sentiers, comme d'inévitables lieux de passage obligé, de rencontre, de relai et d'information entre les lieux d'habitation. Elles tenaient un rôle d'observation, de surveillance, d'information et de cohésion sociale... Elles servaient divers intérêts collectifs, à la fois lieu de contact et de liaison, pour l'éducation et la formation, les services de point d'eau et les soins de secours, l'état civil et l'arbitrage, la connaissance et la conservation de mémoire, de carrefour et de surveillance, d'accueil et d'urgence, de réception et redistribution, de soins spécialisés et de secteur d'activité.

Les traditions locales inscrivait des titres et des fonctions aux mosquées. Certaines faisaient office de grandes écoles, tel Jamâ Fadhloun réputé pour son enseignement des mathématiques, de la géométrie euclidienne, les savoirs sur le bâtiment / construction, que l'on disait transmis d'Egypte. Telle autre transmettait les messages à diffuser (Jamâ el Hajem). Nombreuses faisaient office de poste. Une autre à Houmt-souk (Jamâ el-Ghorba) était la mosquée des exilés ou point de rencontre des migrants. Ceux-là revenaient dans l'année et laissaient des messages personnels. Une autre soignait la santé psychique (Jamâ Bouziri). Un autre reportait à des représentations pour le cuivre et l'argent (Jamâ Keskes)... Au-delà du système social, éducatif et de communication, la mosquée est intégrée à la surveillance et à la défense du territoire. Tout autour de son littoral, les lieux saints du bord de mer tenaient un rôle de surveillance des côtes. Certaines mosquées sont renforcées, aptes à tenir un siège, d'autres, souterraines, permettant de préserver la vie spirituelle, et encore, pour servir de réunion aux comités décisionnels des azzaba.

Les superstitions ont été très fortes à Djerba. De nombreux rites ont été oubliés ou volontairement effacées de nos mémoires, au nom du rationalisme de la pensée. Les « maamoura » sont des lieux de saint locaux, réfèrent aux « gens de bien » (salihi'n) dont la mémoire n'a pas été repertoriée. Des cérémonies civiles organisaient la visite de ces lieux comme les restes d'une culture polythéiste ou païenne. Les « salih'i'n » sont un équivalent de saints, que les musulmans ne célèbrent pas. Récemment, les groupes salafistes ont abusivement détruit ces monuments, en cause d'une interprétation tronquée de l'idolatrie. D'autres ont argumenté de trésors sous les constructions pour détruire les monuments. Ils réfèrent à des souvenirs culturels d'une époque coloniale en d'autres lieux. Le tatouage ou la marquage des enfants visait à prémunir, éloigner le mauvais sort, imprégner des vertus de courages, d'intelligence etc.

ORIGINES DES IBADITES

Les ibadites furent considérés comme « *Khawaraj* », signifiant « sortants ». L'expression tient du vivant d'Ali Ibn Talib, qui traita de « *khawarej* » ceux qui l'abandonnèrent à la trêve... L'appellation exprime un dénigrement, ou une dénonciation, comme s'ils étaient des « lâches » ou des « lâcheurs ». L'interprétation a évolué en exclusion, laissant entendre « sortants de l'Islam ». Persécutés et dénigrés, les Khawarejs donnèrent naissance à un courant religieux minoritaire dans la sécession entre le Sunnisme et le Chiisme. Le « *Kharéjisme* » représente une troisième voie minoritaire de ceux « *qui ne veulent pas prendre parti dans l'ordre de succession entre les deux orientations de l'Islam* ». L'Ibadisme est l'école qui porte l'idée du Kharéjisme laquelle se défend de « sortir de l'Islam », d'autant que la doctrine s'interdit du droit d'exclure quiconque de l'Islam !

L'Histoire rappelle, après la mort du prophète Mahomet SAWS quatre califes de la dynastie des Rasheden (632-661) lui succèdent : Abu Bakr El-Siddig (632-634), Omar Ibn El-Khatib (634-644), Othman Ibn Na'fa (644-656) et Ali Ibn Talib (656-661). L'ordre de succession subit une fondamentale rupture avec le règne du quatrième calife Ali Ibn Talib. Le cousin-gendre du prophète est le successeur « légitime » mais son pouvoir d'autorité est contesté par les Qoreichites, par Aisha (veuve du prophète) et plusieurs fractions anachroniques, qui suspectent Ali d'avoir trempé dans l'assassinat d'Othman (calife prédécesseur. Ali leur livre une victorieuse bataille du chameau en 656. Toutefois, le Califat reste menacé par Moâwiya Ibn Abou Sofian (602-680), Gouverneur de Syrie, qui dispose d'une imposante force militaire. Les troupes d'Ali et de Moâwiya se font face en vue d'une bataille de Siffin 657. Ali semble avoir un avantage militaire. Cependant, pour éviter l'engagement sanglant entre « musulmans », un arbitrage est accepté, avec une trêve de 8 mois. A ce moment, un groupement de 8000 soldats proches ne se dispose pas à attendre. Il se détache des troupes de Ali et se replia sur Harura. Ali a été lâché par ceux « *qui n'acceptaient pas l'arbitrage et la trêve* ». Cette rupture affaiblit Ali Ibn Talib, qui l'a vécu comme un abandon... voire, une trahison. De son vivant, Ali appela aux « *Khawarej* » dans le sens dénonciateur pour désigner « *ceux qui sortent* », « *qui abandonnent* », « *qui désertent* » et signifier « *les lâcheurs* ». De l'alliance, le groupement des Khawarej passe à la neutralité, voire l'hostilité. Ils se disent « sortants du conflit de succession » et refusent de rejoindre quelque partie.

Ali ordonnera leur massacre. Harcelées à Harura 658, les troupes khawarej se dispersent, définitivement battues à Nahrawan en 659. Les survivants fuient vers Bagdad et Bassora. La détermination de violence amène les Khawarej à fomenter des attentats contre les prétendants au Califat. En 661, Ali est assassiné. Mouawya blessé. Amr, qui tenait le rôle d'arbitre, dû fuir en Égypte. Les partisans d'Ali Ibn Talib veulent le venger. Ils poursuivent les Khawarej qui fuient vers Bagdad, Bassora, le Khuzistan (actuel Iran/Irak dans le golfe persique), puis, vers les Émirats arabe, le Yémen et à Oman où ils trouvent un refuge durable. Là, ils parviennent à se protéger dans un pays où le culte ibadite deviendra, à ce jour, majoritaire au sein d'un sultanat. Sinon, la pression déterminante des partisans d'Ali obligerait encore les Khawarejs à fuir vers les îles de Zanzibar, en Afrique de l'Est vers le Kenya, l'Éthiopie, le Soudan, et en Afrique du nord vers les déserts de Lybie, les pays de Tamzgha, la Berbérie et ... l'île Jerba. Persécutés, mal accueillis, tenus au secret, les Khawarejs se fixent dans les régions inhospitalières. En Afrique du Nord, ils se sont fixés à Ghédames et Jebbel Nefussa en Lybie; à Jerba en Tunisie où ils ont établi un premier État islamique en 663 ; au M'zab en Algérie. La religion ibadite a longtemps été influente en Ifriqiya.

Les Khawarejs sont cités en trois couleurs: les bleus, jaunes et blancs: i) les zakarites de Nafi Ibn Azraq fuyant vers Bassora, considérés extrémistes par la doctrine sunnite ont subi d'horribles persécutions. Ceux qui fuyèrent au nord furent exterminés. Les Harurya de Habib Ibn Yazid El-Harouri sont battus à Bagdad en 684 et exterminés. Au prix de leurs souffrances, les zakarites avaient laissé aux femmes le pouvoir de se battre et mourrir. Ghazala et Chouhaiza avaient montré leurs aptitudes et sacrifice au combat (695) ii) les suffrites de Zied Ibn Lasfar ont fuit vers le Khouzistan (actuel Iran). On retrouve leurs traces chez les berbères d'Ifrیقیya, donnant une branche des khawarejs-rustémide, iii) les Ibadites de Abdallah Ibn Ibad, les Najadat et les Ajardites (Maymonya) ont vainement tenté de s'établir à Bahrein et au Yémen. Ils durent prolonger leur exode vers Oman et sur le rivage des mers, vers les îles de Zanzibar et le continent africain. La branche ibadite se retrouve en Ifrیقیya où les influences sont restées le plus durable.

LES « SORTANTS » ... du conflit

Le préjugé de l'Histoire a laissé une mauvaise impression des *Khawarej*, en cause du référencement historique à des sources de doctrine sunnite. La désignation exprime une dénonciation à l'encontre de dissidents. Ils ont été appelés Kharéjites. La dénomination laisse entendre un principal sens péjoratif de « *ceux qui sortent* », portant une attitude « négative » de dénonciation, de renoncement, d'exclusion, de résignation... et donc, de justification de rejet, de mépris ou de persécution. Par extension, les *Khawarej* deviennent les « sortants de l'Islam » avec la justification : qu'ils ne reconnaissent pas la filiation du prophète, légitiment la violence. En même temps, ils sont considérés « orthodoxes de l'Islam », adoptant une lecture exclusive du Coran, et de ce fait, sortiraient du cadre islamique, de l'Umma (universel), du « salam » (paix) et de « l'éthique musulmane »! On leur attribue diverses confusions de genres, réputations de violence, légitimation du meurtre, de puritanisme austère ... Vu sous cet angle, peu se réclameraient du Kharéjisme. Le courant Ibadite lui-même ne s'en réclame pas alors qu'il en dérive principalement. Les simplifications calomnieuses ont justifié l'exclusion.

La rationalité objective nécessite la compréhension des opinions d'un autrui. La trahison des uns est un pacifisme de vertu pour les autres. Le Kharéjisme porte une troisième voie de l'Islam, contribuant à un autre système de la pensée religieuse. L'expression *Khawarej* permet d'observer le point de vue de neutralité, voire du pacifisme de ceux « *qui sortent du conflit de succession* », « *qui ne soutiennent pas Ali* », « *qui ne veulent pas choisir* », « *qui ne veulent pas se sacrifier à un ordre de pouvoir* ». La conception Kharéjite porte une idée du pouvoir. Les Khawarejs soutiennent que le « commandeur des croyants » ne doit pas être nécessairement choisi dans la lignée du prophète Mahomet, ni de quelconque appartenance dynastique, monarchique, aristocratique ou ethnique. Le procédé de l'élection a été dénaturée. La préférence est affirmée à l'idée de l'imam choisi

parmi l'assemblée, qui guide la parole sans être tenu de permanence, dans un processus d'élection à échéance et alternatif. En d'autres termes, il y a la crainte du tyran et de l'empotent. Il y a là, à l'aube de l'Islam, dès le 7^{ème} siècle après J.C, des notions de gouvernance moderne et démocratique, sur l'autorité et l'exercice du pouvoir, les aptitudes et la qualification, le mérite et la rationalité, la participation et la responsabilité. S'ils ont été dénoncés pour leur violence concernant l'assassinat d'Ali, il convient de rappeler qu'ils furent fortement harcelés et persécutés. On ne saurait leur reprocher de s'être défendus tandis qu'ils étaient fortement massacrés! Ces rancunes de violence se poursuivront en centaines d'années.

ORIGINES DE L'IBADISME

L'ibadisme porte une nouvelle doctrine religieuse, qui récupère le Kharéjisme pour l'inclure sous les lumières de sa pensée ! Il représente la troisième voie minoritaire de l'Islam, entre le sunnisme et le chiisme. La pensée est initiée par Jabir Ibn Zaid Al Azdi (né vers l'an 634). Il est un disciple d'Aïcha, épouse « dite » favorite du prophète (dans la tradition sunnite). Il accompagne la veuve dans son opposition à Ali Ibn Talib, présent lors des batailles du chameau en 656, de Nahrawen 659 et observe le désaccord de succession pour Ali Ibn Talib. Après l'assassinat du 4^{ème} calife en 661, Jabir Ibn Zaid dû fuir et se réfugier à Oman. Il fondera une école religieuse cohérente à l'Islam d'Ibn Abbès et de l'enseignement d'Aïcha. Son élève Abdallah Ibn Ibad El-Tamimi (décédé vers l'an 708) portera la succession de l'école et imprégnera de son nom l'ibadisme. Ce courant de la pensée religieuse musulmane fut très influent chez les Khawarej d'Ifrîquiya. Il n'est pas certain que la doctrine Ibadite tienne au seul personnage d'Abdallah Ibn Ibad, du fait d'une différence des identités et des interprétations culturelles chez les omanais et les berbères. Les sources communes ont des points semblables mais des applications différentes chez les djerbiens, néfusiens, mozabites. Les ibadites ont apporté des différences d'applications, tantôt confondues aux idéalismes d'Etat, tantôt aux défenseurs d'intérêts de communauté.

L'expansion géographique de l'Islam n'est pas cohérente aux systèmes de doctrine. La géographie tromperait d'une expansion spatiale des mouvements religieux sunnites vers la méditerranée, chiites vers la Perse, ou Kharéjites vers Oman. La réalité historique est autre! Les trois principaux courants de l'Islam (chiites, sunnites et ibadite), leur diversité de shismes et d'hérésies (kharéjites, malékites, hambalistes, hanéfites) se sont fortement opposés, affrontés, combattus, mélangés en Ifrîquiya, avant de se fondre dans un Islam de religion d'Etat. Les influences religieuses des Khawarej ibadites (berbère), des Aghlabites-malékites (abbassides), des chiites-ismaéliens (fatimide), des hanéfites (ottomans) furent nombreuses dans l'historiographie d'Ifrîquiya. Elles se sont toutes fondues dans l'Islam officiel du pouvoir, par la conversion, la violence, l'oubli ou la douce

violence. Les ibadites ont négligé l'authenticité de leur rite et représentent à peine 1% des musulmans dans le monde. Ils vivent principalement à Oman, très partiellement en Tanzanie (à Zanzibar où ils furent exclus en 1964), quelques traces à Lamu au Kenya, Soudan (au sens large de bilad el-Soud), Lybie (Nefussa, Gédames), Tunisie (Jerba, Tozeur), et Algérie (Ghardaya, Tahert).

FONDEMENTS RELIGIEUX

Les Ibadites ont apporté des influences dans la pratique religieuse, la gestion collective, l'organisation sociale et l'exercice du pouvoir. Les contemporains y ont vu des apports de grande modernité, avec des principes de démocratie, d'égalité, d'humanité, de cohésion sociale, d'humilité...

La doctrine Ibadite développe une pensée religieuse se référant au seul Coran. Elle soutient que: i) la notion de « commandeur des croyants » est factice parce que chaque croyant tient sa spiritualité en Dieu. La conscience individuelle est affirmée! ii). Le Califat est nié mais la communauté est défendue par des formes de solidarité de groupes sociaux. L'autorité de pouvoir communautaire ne s'hérite pas. Elle se partage. Les notions démocratiques de l'élection, de l'échéance et de l'alternance sont affirmées; iii). Le renversement d'un gouverneur tyrannique serait légitime. Ce n'est pas pour autant une approbation du meurtre mais la volonté de contre-pouvoir qui permette d'empêcher les pouvoirs d'abus. Il y a une conscience de la tyrannie des maîtres. Les contre-pouvoirs empêchent la tyrannie! iv). L'imam n'est qu'un croyant parmi les autres. Le Coran fait référence aux croyants et aux croyantes, sur un même pied d'égalité. Les femmes peuvent gouverner. Le principe de l'égalité est affirmé pour les statuts, les personnes et les genres! (voir l'épisode de l'an 695, de femmes Ghazala et Chouhaiza, engagée dans le combat). v). Le privilège d'autorité est partagé au sein des représentations de la communauté, par les plus sages et les mieux lettrés. Les faveurs de compétence et de rationalité sont affirmées, vi). L'imam n'est pas attribué d'une fonction officielle, sinon celle de guider la prière, et à échéance. La direction de prière est un privilège. En fin de prière, l'imam n'est pas assuré de renouvellement. Quiconque pourrait être tenu de diriger la prière, au moins une fois. (La notion de prière est confondue avec la guidance collective). La prise en charge de la responsabilité est affirmée pour tout membre, vii). L'enrichissement personnel est prohibé. Il doit se valoir dans les œuvres humaines... La question de la redistribution sociale est imposée. viii). Les enseignements de l'ibadisme affirment la piété et la participation à la prière, la désacralisation du prophète et du chef, la modestie et la discrétion intime, l'égalité des genres et des humains, l'enrichissement de production et la redistribution.

IBADITES DE DJERBA

Les jerbiens ibadites ont accepté le pouvoir rustémide avec Tiaret pour capitale. Cependant, ils ont fortement combattu les ambitions de gouverneurs abbassides de Kairouan (761), les fatimides de Mahdya en Tunisie (906-1040), les diverses dynasties berbères (zirides, al-mohades, zianides, mérinides, hafside), les invasions hilaliennes, les menaces normandes, les attaques corsaires, les oppressions des gouverneurs de Tripoli. La Dynastie des Deys mouradites (1610-1702) ramènera la paix en Tripolitaine et favorisera le commerce avec Tunis. Le Dey Youssef, natif de Tripoli, souverain de Tunis en 1610 avait contribué à la paix dans le sud, et à la sécurité du commerce continental. Il consentit à l'aménagement d'un espace de commerce pour les djerbiens. Djerba a considéré plus justement les intérêts de protection du Roi de Tunis et les débouchées commerciales derrière les remparts de la capitale. Sous l'autorité ottomane de Bey Hamouda Pacha (1795), une dynastie de caids tiendra un pouvoir régional centralisé.

Avec l'avènement de l'Islam, l'île Méninx entre sous influence kharéjite (663). Néanmoins, elle se concilie aisément avec le pouvoir omeyyade d'Al-Ansari 665, tant que leur autonomie était respectée. Le territoire est isolé, faiblement peuplé, sans citées, ni lieu stratégique, place forte ou quelconque pouvoir à prendre. Al Ansari poursuit donc ses troupes vers Takerwan (future Kairouan), pour y constituer un poste armé.

Kairouan deviendra objet de convoitise entre puissances arabes des omeyyades de Damas, Abbassides de Bagdad et chiites de Perses. Le pouvoir sunnite des Omeyyades dut faire face aux ambitions chiites. Le perse Abderahman El-Rustom prit la ville de Kairouan. Il ne parvient pas à la tenir face aux pressions abbassides (761). Le Chiite était venu en Ifriqiya pour combattre les sunnites... Battu par les abbassides, il dû se replier dans le sud-ouest algérien et fonder un nouveau Royaume Ibadite, avec Tahert pour capitale (Tiaret-Algérie).

Sous l'autorité rustémide...

On parle de République Rustémide car le souverain élu ne règne pas d'une dynastie héréditaire. La République rustémide règnera avec de hauts principes de gouvernance démocratique, pendant 136 ans, autour d'un vaste espace commercial saharien, qui va de la Tripolitaine à Sijilmassi (sud Maroc), incluant le pays des Gana (Niger-Mali, Ghana), celui des Waram (Sénégal), des Nafussi (Lybie), des Hawara (sud-tunisien) dans lequel Jerba est comprise. L'île méditerranéenne se tourne vers son sud continental et s'intègre à son espace transaharien, de pays berbères, à la faveur du commerce caravanier, allant vers les déserts de Lybie à Jebel Néfussa, et de l'Algérie, jusqu'à Tlemcen et l'actuelle Tiaret.

Les ibadites de Djerba ont défendu leurs intérêts de communauté, sans adopter le pouvoir de Califat, ou de système d'État, à l'exception de la période rustémide (767-909) où l'autorité autonome pratique le commerce dans un ensemble libre, sans imposer de vassalité. L'île s'est volontairement associée au pouvoir rustémide de Tahert, au dépens de Kairouan abbasside. Elle s'identifiait à une République Ibadite, sachant que l'une dérive de l'autre. Les précieuses chroniques d'Ibn Sghir évoquent les méthodes de gouvernement rustémide assurées au moyen de l'élection, validées par l'imam. Le souverain occupe les fonctions pratiques de commerce et d'agriculture, gère les questions civiles et l'administration de l'exécutif, tient la justice des hommes égaux et accueille les ambassades. Il est fait part de justice et de prospérité d'un commerce qui s'étendait à toutes les provinces sahariennes, depuis le Soudan (actuel Niger, Mali, Maurétanie) jusqu'à Tiaret (Algérie). Il est fait part du plus grand des marchés, « *Thahert (Tiaret) fait commerce de l'or, des plumes d'autruches, d'encens, d'ivoire* ».

Sous l'autorité ibadite de la République rustémide, commerce, savoir et science ont prospéré, donnant lieu à des compétences autonomes dans les domaines de la religion, sociologie, morale, économie, agriculture, construction. Méninx devenait Jerba pour transformer le manque d'eau en île-Jardin. Le territoire insulaire connaissait une longue période de paix et de sécurité, de liberté et de commerce, de production et de croissance. De cette époque datent les réseaux d'agriculture et d'irrigation, constitués de céramique. Une vingtaine d'écoles y ont vu le jour, laissant des centres de Sciences et de culture actifs pendant plus neuf siècles. Les savants ont instruit des règles et principes rigoureux de savoirs. Sont cités de l'époque rustémide, les mosquées à Hashan, de Walî à Oued Zbib, de La'kîn à Ghizen, de Lims à Ajîm, de Bouliman à Cedghiyan... Les disciples ont poursuivi la voie de la science, tels que Abdeslam El-Wizyani (7^{ième} siècle) auteur de Kitab Es-Syar (collection Lwow), élève de Abdallah Ibn-Laouati, de Moh Ibn-El-Khair El Gramai (9^{ième} siècle), des fils Fa'cil et arrières-petits enfants Zakariya et Younes, ainsi que Abou Bakr Ibn Yahya, Abou Abd-Allah Mohammed, Ibn Bakr Al-Fourshuti, qui a instauré le régime des Azzaba à Djerba, Abou Miswer Yahia Al-gorshanî qui fut l'un des derniers savants de l'époque Rustumide, et d'Ibn-said El Darghini auteur de Kitab El-Massayah (13^{ième} siècle),.

L'avènement des fatimides, avec la prise de cap-africa (Mahdya) en 906, fut désastreux pour Jerba. Des exactions furent commises à l'encontre des populations, pour les obliger à suivre l'imam et adopter la religion par le glaive. Malgré les sévisses collectifs, les insulaires perpétuaient leur religion ibadite et leurs pratiques identitaires, basées sur l'homogénéité sociale des comportements et des modes actifs de production (agricoles, économiques).

Après les fatimides, les jerbiens ont subi les sévices des dynasties berbères, qui ont voulu imposer le malékisme. Les insulaires ont promu un système d'autonomie et d'autarcie, soumis à leur propre discrétion. Ainsi, ils ont essayé de se préserver, tant qu'il n'y avait pas de pouvoir à prendre. Il n'y avait pas eu d'État à dominer, avec une capitale, un pouvoir décisionnel centralisé, des responsabilités de puissance publique et d'exécution. Le système d'organisation politique, de rencontre et de décision du pouvoir restait original et méconnu. Le processus d'autorité était dirigé autour de la communauté, par des comités de « azzabas », constitués par les savants, une représentation des grandes familles et une homogénéité des comportements. Ce système de type sectaire était organisé autour de l'ecclésiastion (la communauté), avec des structures décentralisées (habitats autonomes, lieux de productions, institutions...), reliées au sein d'un maillage d'intérêts, un système social imbriqué par une multitude de centres de productions, de réserves, de lieux décentralisés, plus ou moins camouflés, parfois sous le sol. La stratégie de protection a dû évoluer face aux ambitions des pouvoirs continentaux ...

APPORTS IBADITES

Ils ont apporté une perception culturelle différente sur i) la cohésion sociale et le modèle communautaire, ii) le corps social et l'appartenance identitaire, iii) le pouvoir et la gestion collective, iv) l'architecture et les principes de la construction.

1. Conscience commune : Les ibadites (khawarej) partagent tous, le même impératif de sécurité, mêlé à une expérience oppressive de l'histoire. Pourchassés par de fortes persécutions, les khawarej se réfugièrent dans les lieux les plus isolés, et inhospitaliers, des îles de (Jerba, Zanzibar), des oasis de (Ghédamès, Ghardaya), des montagnes (Jebbel Néfussa). Ils ont fondé des villes en Algérie (Thiaret), établi un Etat national à Oman, se sont mélangés à Ghédames, composé un système d'autarcie à Jerba. Ils ont défendu leurs intérêts collectifs par divers procédés de cohésion du groupe, d'homogénéité des valeurs et des comportements, de solidarité communautaire et de réseaux d'échanges, d'aménagements de barrières et systèmes d'isolation, d'impénétration sociale et intimité familiale. Les ibadites ont essentiellement été des ruraux, associant l'agriculture à une tradition de nomadisme, de commerce marchand, d'industrie artisanale et de services de commerce. Néanmoins, les conditions sociales ont varié selon les niveaux de développement socioéconomique et des choix politiques des États-Nations. La fonction de sécurité a été déléguée à la puissance publique.

2. Les mzab et les nefussiens perçoivent des liens familiaux avec l'île de Djerba. Ils conçoivent les privilèges du partenariat dans l'échange et le commerce. Les Néfussiens gardent toujours un sentiment d'appropriation, quasi-sanguin avec l'île de Jerba.

Le découpage frontalier (Tunisie-Lybie-Algérie) a placé les cousins de Néfussa, Ghédamès et Ghardaya, au-delà des limites tunisiennes. Malgré une origine religieuse commune, les ibadites n'ont pas évolué selon une même homogénéité. Les connaissances de la doctrine et les valeurs sociales, la construction et l'art architectural, la cohérence vestimentaire et les activités économiques, l'identité et les diverses influences de la culture ibadite s'avèrent diversifiés. Les pratiques varient à Djerba ou à Zanzibar, chez les «mzab» de Ghardaya ou les « néfussiens » du Djebel, dans l'oasis de Ghédamès ou chez les omanais. Les solidarités ont certainement été atténuées par les raisons de l'État-Nation.

3. L'ibadisme minoritaire apparaît encore diversifié au sein de communautés au pluriel, et non pas au singulier à la manière des ismaéliens ou des israélites-judéens. Les ibadites n'ont pas de leader de direction comme l'Aga-Khan, ou d'un Marabout d'obéissance. L'esprit de communauté est un corps social en prolongement. Ils rendent un vif hommage aux anciens anonymes (Ghardaya) et préservent leur descendance dans la communauté. Néanmoins, à Oman, l'hommage est rendu à une monarchie héréditaire. À Djerba, l'hommage aux bienfaiteurs (saleheen), célébrés pour leurs actions avec des constructions de Maamoura, ou de Stelles en leur nom. Cette prestigieuse connaissance du passé insulaire fut très insuffisamment préservée... pour ne pas dire, totalement ignorée. Le statut des femmes ibadites varie aussi selon les personnes, les communautés et les pays. Autonomes, autoritaires et entreprenantes à Djerba, elles sont protégées et silencieuses chez les mozabites de Ghardaya, ou les omanaises du Sultanat. Celles de Jebbel Nefussa paraissent mieux libres, autant à Ghédamès, en raison d'une jonction des influences, arabes, berbères et africaines.

4. La conscience ibadite reste néanmoins faible, à l'exception du sultanat d'Oman qui tire une principale fierté d'appartenance à l'ibadisme. Les nord-africains n'ont pas développé de conscience autour de ce rite, ni de pouvoir centralisé. Ils ont leur singularité désuète, et se fondent à la fois, dans l'identité nationale, et la religion musulmane. Leurs influences identitaires se réfèrent à des paramètres autres que religieux, affirmant des appartenances berbère, régionale, insulaire, saharienne, communautaire... ou, autres références mêlées au contexte de la géographie, des ressources économiques, de l'histoire, des pouvoirs politiques. Les djerbiens ont engagé leur volonté pour l'unité nationale. L'intérêt pour l'investissement économique devait négliger l'appartenance culturelle. Le rite ibadite est à peine perceptible. Néanmoins, un regain d'intérêt pour une quête identitaire vient ajuster les sentiments de nationalisme, de pan-arabisme et pan-islamisme.

5. L'ibadisme tient une dimension intime de la croyance, avec une expression variante selon les communautés. Tout comme la foi est intérieure et personnelle, les mosquées ibadites de Djerba et de Ghédamès sont basses, discrètes et sans minarets. Tandis qu'elles sont grandes, et principales chez les omanais de Mascate ou mzab de Ghardaya. En Algérie, le haut minaret semble constituer une tour de Babel, au sommet d'une ville renforcée. La stricte condition géographique de l'Oasis explique la dimension non-extensible. A Djerba, les mosquées sont petites et décentralisées, se fondent dans les paysages, pour des raisons de sécurité, et de liaison du tissu social dans l'espace. Le patrimoine Ibadite s'est fortement dégradé car il est le plus ancien. A l'instar de Ghardaya ou Ghédames, Jerba n'est pas parvenue à défendre son projet de sauvegarde auprès de l'Unesco. Faute de soutien public, les nouvelles constructions ne puisent plus leurs inspirations dans l'héritage historique, ni même dans les conditions locales de l'insularité. Les constructions et les pratiques religieuses évoluent funestement selon des modèles individualisés et déculturés, élevant des minarets de grandeurs, identifiés à une architecture maghrébine autre, d'Alger ou de Casablanca. Le son du muezzin n'est plus un chant cassé, de lenteur, en harmonie avec la capacité de l'homme, le calme ambiant et le rythme naturel. Il est porté par des mégaphones qui mènent loin la voix d'enregistrement, dans une île réputée pour ses silences. L'Islam de Djerba ne se nourrit plus de ses racines ibadites et de sa doctrine faite de tolérance, de démocratie, de modestie, de discrétion, d'égalité, de corps social... Il évolue en puisant des influences extérieures, de pratiques religieuses nouvelles, qui prennent place publique, et déambulent peu discrètement, avec barbes et camouflage de corps. Ces tendances nouvelles s'imposent à Djerba, et arrivent à imposer des pressions extérieures.

CHAPITRE 2

POPULATION – IDENTITÉ - SOCIÉTÉ

2.1 “LES AMAZIGH... éthnie berbère au présent”

Kamel Tmarzizet
Tezdaïne, Janvier 2013

Je ne saurais mieux commencer qu'en présentant mes meilleurs vœux pour ce nouvel An 2913 des Amazigh. Il est en rapport avec l'antique calendrier pharaonique, de 350 jours + 5 jours de fêtes, célébré au Nord de l'Afrique. Les unités de calcul et de mesure appliquées sur le pourtour méditerranéen sont, en elles-mêmes, fonctions historisantes d'une civilisation.

PEUPLE – TERRITOIRE - IDENTITÉ

Les voyageurs de l'Antiquité avaient évoqué l'unité géographique de l'Afrique du nord, depuis le Nil de l'Egypte à la Maurétanie, et de la rive méditerranéenne aux sables du désert, avec des populations et des organisations. L'Ifrqiya est le mot donné au pays berbère d'occident, d'un vieux territoire toujours présent dans le récit de l'Histoire. Les Romains l'ont ainsi désigné pour citer le pays des « Ifren », ou le pays des « afridi ». L'Ifrqiya a constitué l'unité géographique, d'une presque-île entre la mer méditerranée et le désert du Sahara, d'une pointe continentale entre les peuples de Libye et de Maurétanie, qui concerne, un peu plus que l'actuel territoire de la Tunisie et de l'Algérie. Elle donnera son nom à tout le continent de l'Afrique.

Hérodote, père de l'histoire, écrivait qu'il y a en dehors de l'Egypte, deux peuples autochtones: les Libyens qui occupent la partie septentrionale et occidentale du continent; au sud, les hommes au teint cuivré des Éthiopiens... Cinq siècles plus tard, l'Africain Salluste évoque dans son ouvrage *«La guerre de Jugurtha»* : *“le Nord et l'Ouest de la Libye qui abrite des forêts intenses, avec des animaux sauvages dangereux, renferment des peuples (les Numides et les Gétules) subdivisés en Tribus, qui occupent les régions s'étendant jusqu'aux colonnes de Héraclès (Gafsa), l'actuel détroit de Gibraltar, appelé dans la Haute Antiquité la porte ouverte de l'insondable!”*

Le vocable Ifriqiya se retrouve dans Saint-Hippolyte de Rome, originaire d'Alexandrie, prêtre liturgique d'Antioche (Turquie/Syrie), dans les écrits de la tradition des prières apostoliques, dans les textes arabes, coptes et éthiopiens. St Augustin d'Hippone (Ifrane) désigne encore la ville africaine du rivage méditerranéen. Ces exemples montrent les influences africaines de l'empire romain d'orient (Byzance) et d'Occident (Carthage). Les sources arabes, plus tardives, ont évoqué les « Ifren » tribu berbères des Aurès. Ibn Khaldoun a désigné, parmi d'autres, les Banou Ifren et nommé son aïeul Mazigh.

Les peuples Berbères sont les autochtones de l'Afrique du Nord, qui plongent leurs racines dans les vieilles sources de la civilisation des capésiens, des numides, des puniques... Ils ont formé des peuples, avec les rois de Syphax, Masinissa, Juba... des chefs, tels Jugurtha, Tacafirnas, El-Kahina, Qocila, El-Khiriji... des écrivains, tels Salluste, Tertullien, Saint Augustin et bien d'autres. Tous ces hommes ont été des adversaires de l'impérialisme étranger.

Les Amazighen sont des berbères, s'ils ne sont berbères eux-mêmes, présents avant l'arrivée des phéniciens et des invasions d'Orient. Ils ont accueilli les conquérants, jusqu'à s'intégrer dans leurs nouvelles formes de gouvernements, de carthaginois ou de romains. Ainsi, les phéniciens du Liban ont négocié avec les numides des comptoirs de la côte méditerranéenne, pour fonder Carthage et autres cités puniques. Les berbères se sont intégrés aux gouvernements carthaginois et ont porté les expéditions militaires des Barcaïdes. Puis, la citée punique a intégré l'Empire romain pour devenir la capitale de la riche province d'Occident. A ce jour, le langage courant dit de l'européen, un « Romi », comme s'il venait encore de Rome ! Les omeyyades qui ont gouverné Kairouan étaient des arabes de Qoreich. Les fatimides de Mahdya venaient du pays des Sham (Syrie). Les berbères Rustémides de Thahert ont été portés par un perse. Les hilaliens étaient des arabes du Hedjaz; les ottomans, des turcs d'Asie... et ils sont tous les tunisiens d'aujourd'hui, avec une extrême finesse de diversité.

Il y a une authenticité des peuples berbères, avec une langue apparentée au chamitique de l'Egypte pharaonique, une originalité identitaire, avec des références techniques, linguistiques, sociales et économiques ; des lois, des traditions, un art, une culture. A l'exception des ifrénides, ils ont rarement gouverné autour d'une conscience nationale de peuple berbère et d'une idéologie propre. Ils se sont le plus souvent opposés entre-eux, au nom d'appartenance de clans, ou de rangs, tandis qu'ils furent assimilables à l'autorité gouvernante d'un tiers pouvoir. A l'exemple de La Kahéna, qui, faute de pouvoir vaincre ses adversaires musulmans à Tabarca (704), envoya d'avance ses deux fils (Ifra et Yezdiya) pour perpétuer le pouvoir. A moins d'une supercherie historique, les fils se convertissaient à l'Islam et portaient ainsi le pouvoir des berbères musulmans. Aussi, pour Tarak Ibn Zyad, vaincu en Afrique du Nord, il s'en va porter le glaive de l'Islam aux Ibères ! L'autre perspective des espagnols voyait les « maures », ceux de la Maurétanie. Ou encore, au 11ème siècle, les pouvoirs berbères s'étaient tellement opposés entre eux, qu'ils n'ont pu s'unir pour faire bloc aux invasions hilaliennes ! Les berbères s'avèrent donc les héritiers d'une terre ancestrale, porteurs d'idéologies nouvelles, d'un mérite qui a l'inconvénient d'effacer grandement leur entité dans le passage de l'Histoire.

ORIGINE DES PEUPLES BERBÈRES

Les fouilles archéologiques et les recherches récentes apportent des lumières, sans voilement idéologique. De multiples justifications ont expliqué les invasions mythiques, avancées par les origines de chefs conquérants... Les généalogistes ont soutenu une origine asiatique ou orientale des nord-africain: Perses, Mèdes, Anatoliens, Troyens, Cananéens, pour d'autres, Egéens, Ibériques, Phéniciens, ou insulaires de la Péninsule italienne... Certains se sont appuyés des récits de Platon, pour conclure que les Amazighs sont issus des derniers Atlantes! Quelques autres eurent recours à l'Arabie heureuse pour retrouver le berceau de la race berbère. Ce n'est nullement sans hasard que ces aventuriers de l'histoire furent obnubilés par l'idée de l'assimilation, qui ne pouvait réussir, que si les Berbères avaient une origine commune avec leur dominateur ! Cette conception colonialiste brandissait les arguties d'idées religieuses, culturelles ou idéologiques. La remarque vaut surtout pour les auteurs arabes touchés par une allergie anti-berbère, tel Mokhtar El-Arbaoui, qui voulait faire des Berbères un peuple sémitique, en l'occurrence arabe! Les mêmes hypothèses ont été émises par des colonialistes français tels les généraux Faidherbe et Brémont, qui affirmaient que «les Berbères sont parents avec la population ancienne de l'Europe occidentale!» Il aurait été plus difficile pour ces glossateurs de dénicher les régions d'où ne viennent pas les berbères !

Ces lacunes résultent de la cécité de pseudo-historiens, dont la plupart étaient des amateurs passionnés, ou soldats coloniaux. Les hypothèses d'extrapolation n'ont rien de sérieux. Elles sont portées par des aventuriers de l'histoire à la faveur d'une pensée idéologique, et présentées comme des alibis historiques bien commode, de suprématie d'une culture orientale ou occidentale sur le parterre berbère. Elles sont fondées sur des interprétations de données et d'indices contradictoires, qui ne résistent pas à l'étude généalogiste et à la linguistique.

À la fin du 20^{ème} siècle, toutes ces pensées ont été peu à peu réfutées par des études scientifiques, basées sur des fouilles archéologiques et sur des nouveaux préceptes. La discipline scientifique a exigé de traiter les faits avec prudence, pour s'interroger sur leur authenticité et leur objectivité. «L'assimilation d'une nouvelle culture ne doit pas faire oublier les antécédents, le substrat» soulignait le professeur M.H Fantar.

Rares sont les historiens qui ont cherché l'origine berbère dans le voisinage de l'Egypte pharaonique. Les Scribes égyptiens avaient utilisé l'appellation Libs pour désigner leurs voisins de l'ouest. Les Grecs les avaient appelés Libou de laquelle dérive l'appellation Libye. La référence est mentionnée dans la Bible dans les relations conflictuelles avec les Sémites-Hébreux. Au début du premier millénaire avant J.C, le prince libyen Chishonq (Chichaq) avait envahi le royaume de l'Egypte, en pleine décadence. Après avoir mis fin au règne de la XXI^{ème} dynastie, Chishonq monta sur le trône et fonda

dans la Basse-Egypte la XXII^{ème} dynastie dite Bubastite. Cette dynastie libyenne régna selon l'Égyptologue Yoyote de 929 à 750, date de l'invasion des Rois Kouchites, venant du Soudan. Juste après sa victoire (Temple de Karnak), Chishonq lança une expédition contre le royaume de David. Vers l'an 927 av. J.C, le chef libyen conquiert le pays des Philistins, et eut raison sur le fils successeur du roi Salomon en conflit avec ses Tribus, prit d'assaut la Judée et la cité de Jérusalem ...

POPULATIONS PRIMITIVES

L'Afrique occupe une situation privilégiée dans la connaissance des premiers âges. Le continent n'est-il pas le berceau de l'humanité, depuis la découverte des squelettes de «Lucie » (femme de 20 ans) dans la vallée de l'Omo en Éthiopie. La prospection préhistorique a pris intérêt en Tunisie, et se traduit par une précision de la connaissance. Les tests d'identification ADN sont une nouvelle contribution pour identifier les mélanges. Les scientifiques ont découvert une abondance de sites préhistoriques et de traces ethnéo-archéologiques. D'importants vestiges de la culture Capsienne de l'époque paléolithique (10 000 ans avant l'ère chrétienne) ont été découverts dans les Chott, à classer et dater les fossiles, les vestiges lithiques et autres correspondant aux divers stades de l'évolution humaine. Les travaux récents des anthropologues et archéologues ont permis de préciser l'origine des berbères dont les dits Amazighen, descendants des Méchtaouis, ancêtres et cousins des Capsiens qui vivaient au Nord de l'Afrique depuis l'âge de la pierre taillée. Les Méchtaouis et les Capsiens dont la longévité considérable s'est étendue à tout le paléolithique supérieur et au-delà du néolithique, occupèrent la partie orientale du Nord de l'Afrique.

Les fouilles dans différentes stations préhistoriques ont fourni des informations précieuses sur la vie de la population primitive, sur les phases de l'évolution culturelle et technique des hommes préhistoriques. De nombreux sites préhistoriques jalonnent cette vaste région des Chott, parmi lesquels El-Maqtaâ et Jaâtcha. D'ordinaire, l'installation d'un campement chez les primitifs était liée à une stratégie de sécurité, placée à proximité d'un point d'eau, située de préférence sur des éperons, ou cantonnée dans la montagne dominant la plaine. Le site préhistorique d'escargotières de Bir Oum Ali est situé dans une zone de passage de Chott El-Féjéj. C'est à Ramadiya dans la région de Chott El-Jérid où l'on découvre le plus grand nombre de foyers de feu. Ces cendrées abondent dans la région comprise entre Tébessa et Gafsa, appellation qui dérive de l'antique Capsa. Autour de cette très ancienne cité, dans un rayon de 150 Km, s'amoncellent des vestiges, pierres brûlées, débris domestiques et divers étages reflétant le mode de vie de l'homme capsien, appelé Libyco-berbères. Les prospections sur ce vaste ensemble d'habitat préhistorique ont révélé un intéressant gisement à lamelle avec une Ramadiya recouverte d'un voile néolithique de tradition capsienne. En outre, des fouilles ont

exhumé un important outillage lithique représenté par des silex taillés, des grattoirs, des lames, des œufs d'autruches servant alors d'ustensiles pour conserver l'eau... Tous ces éléments opérés sur les champs de fouilles ont donné de plus amples renseignements sur l'évolution technique, les activités continues et les différentes phases culturelles. Les analyses en laboratoires au carbone 14 ont daté l'époque et les origines du peuple capsien, ascendant d'Amazighes berbères.

Ces éléments associés attestent de l'émergence d'un caractère "capésien" des populations, qui ont occupé sans interruption le Nord de l'Afrique, sur une unité géographique de l'ensemble des pays du Grand Maghreb, limité par la Méditerranée, l'Océan Atlantique et le grand désert Sud-Sahara, présenté de manière vivante dans les gravures et peintures rupestres. Œuvres qui servent les conclusions d'étude de «l'oeuvre de néolithique de tradition capsienne» de Lhote et du professeur Charles-André Julien.

VÉHICULE DE LA LANGUE

Les berbères possédaient une diversité de langage de communication, d'usage général et une écriture syllabique de caractère géométrique, dite le Tifinagh. Cette langue ancienne a disparu comme tant d'autres, mais elle marque encore notre langage courant par les influences de certains mots et syllabes. Les langues arabes et latines se sont imposées en Berbérie, tout comme les langues françaises et anglaises se sont imposées en Afrique sub-saharienne. La structuration de ces langues appuie l'intérêt de la connaissance, contribuant à l'unité des Etats-Nation en Afrique. Le choix fut différent dans les pays du nord continental, qui ont adopté la langue arabe, officielle, imposée par voie constitutionnelle en Tunisie dès 1959. Celle-ci sert autant la pratique religieuse que la relation avec l'administration et l'autorité de l'État. Voilà pourquoi nous sommes des berbères, musulmans, arabophones. Nos ancêtres sont des Amazigh nord-africains, avec de multiples influences africaines, méditerranéennes et arabes (Ommeyyades, Abbassides ou Hilaliennes). Notre langue est forgée à partir de la racine berbère mais elle n'a pas été structurée et définie en langue nationale.

La disparition du Tifinagh a coupé la base intellectuelle d'une production littéraire, au mépris de la pratique du commun. Mon désarroi n'est pas moins réconforté d'avoir cédé à une connaissance du passé, que d'avoir cédé à l'ascendance d'une langue, qui ne se concerte pas à son contexte social et panoramique. Les députés de l'Assemblée constituante ont adopté, sans débat, ni opposition, à l'article 1er de la Constitution, qui définit l'arabe « langue nationale ». A l'instar des néerlandais, croates, ou roumains, nous pouvions adopter l'ambition d'une langue tunisienne, qui évolue avec son environnement géographique et culturel immédiat, pour la communication entre les personnes et l'autorité publique. L'adoption de l'article 1er confirme un cadre strict, qui brouille gravement

la relation de l'expression avec l'action. C'est à nouveau une caractéristique historique des berbères, d'un peuple fier qui accepte de se déculturer, pour assimiler totalement une influence théorique étrangère, au lieu d'imposer ses racines sur sa langue nationale.

2.2 “ LA GRIBA ... ou l'étrange exception ”

par Nacer Khalil
Professeur scolaire

La vitalité du pèlerinage juif est une exception, en Tunisie, et dans le monde. Ce fait marquant du judaïsme correspond au 33ème jour après Pessah, en commémoration de la mort de deux rabbins kabbalistes, Rabbi Meyer Baal Heness et Rabbi Shiméon Bar Yohai, considérés par les juifs d'Afrique du Nord comme faiseur de miracles et commentateur, ou auteur, du Sépher du Zohar (Livre des Splendeurs), un des grands ouvrages de la mystique juive. Le pèlerinage de la Ghriba est un rituel annuel, fêté autour de la très vieille « *synagogue de l'étrange* ». Composant avec les deux caravansérails limitrophes, ce pèlerinage a la particularité de se fêter dans la joie. Les pèlerins sont, à la fois, des tunisiens de confession juive, des migrants de retour au pays et des visiteurs qui viennent célébrer un acte de foi. L'événement donne une nouvelle dynamique à la ville de Houmt-souk. L'apparition des pèlerins venus d'ailleurs est vite remarquée. Pour beaucoup, la visite est une occasion de retrouver des repères perdus, une demeure, une école, un magasin... Elle permet encore de renouer avec des connaissances de vieille date, prendre des nouvelles, ou encore, s'approvisionner en denrées culinaires du terroir, produits cosmétiques et tant de choses qui raniment les vies d'antan.

Une foule hétéroclite remplit les patios du caravansérail et l'intérieur de la synagogue. On remarque vite la différence entre les autochtones et les “expatriés”, qui viennent fêter ce jour de Lag Baomer. Quelques inconditionnels sont toujours présents. Certains viennent de Tunis, ou de vieilles familles juives installées en France. De nombreux musulmans suivent le cérémonial et se reconnaissent parfaitement dans les chants folkloriques. L'affluence n'est pas celle des grands jours, en deçà des milliers enregistrés dans les années 2000. J'ai trouvé le pèlerinage de cette année, moins internationalisé, et plus local. En dépit des allures bons-enfants ou puériles, le service de sécurité est impressionnant, quasi discret et omniprésent, pour ne pas irriter les pèlerins/visiteurs, compromettre leurs joies et le vécu quotidien. Le pèlerinage est le prétexte pour permettre aux anciens de se retrouver et de prolonger la lignée d'une communauté.

La cérémonie de la Mnara est le sens de continuité de vie d'une collectivité. Elle affirme la source des origines, en portant une pyramide hexagonale en argent, qui reprend les noms des douze tribus d'Israël et des rabbins renommés de Tunisie. Les pèlerins prient la mémoire des familles inscrites sur les ex-votos de vieux rouleaux de la Thora. Ils appellent à bénir une descendance, à faire un vœu familial, pour une quête d'un gentil époux, déposer des œufs de fertilité, et espérer une descendance de mâle très désiré... La cérémonie permet encore de se remémorer les êtres perdus, et prier les descendants. J'ai eu le sentiment que la cérémonie de la Mnara exprimait une volonté de survivre, face à la minorisation-intégration-disparition d'une entité culturelle de Djerba, et en Tunisie au sens large.

La troupe joyeuse quitte la cour du caravansérail, précédée d'un orchestre bruyant, sous le chant festif des pèlerins. Ils vont vers une tournée rituelle dans le village de Harra El-Sghira pour visiter toutes les synagogues. Au retour de sa tournée rituelle, la Mnara est déposée dans la grande salle de la synagogue, en attendant d'accueillir les représentants de la société civile, le protocole des personnalités, et enfin, donner la parole aux représentants officiels. Cette année, le Ministre des Affaires Religieuses a participé à l'évènement. Chargé de contact avec les religions, il rappelle un fondement de tolérance, qui n'est pas inutile de rappeler.

2.3 “ MINORITÉS... au service du collectif ”

Wahid Ibrahim

J'entends le sentiment de stress exprimé par Nacer Khalil, d'une “*minorisation de minorité*”, et ne pas dire “*minorité en voie en disparition*”. Les minorités sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le croît. Il suffit d'apporter une conscience à un groupement, pour en faire une minorité. Les Ibadites sont aussi une très vieille minorité, qu'aucune conscience, ou puissance étrangère n'est venue chatouiller, ou mobiliser le sentiment d'appartenance.

Les judaïsmes, autant que l'ibadisme, le malékisme, ou le hanéfisme sont des pratiques religieuses qui s'intègrent pour un idéal. L'Islam aspire à une finalité pour un idéal de Paix des Bani-Adam, plus largement, des vivants de l'Universel. Le mot porte un sens de Paix comme objectif des hommes, d'une antique Déclaration pour les Hommes! Cette perception fondamentale de notre philosophe religieuse n'est pas entendue par tous. Peu importe... Le sentiment de minorisation n'est pas moins perceptible chez les ibadites. Les faits marquants de l'Histoire de Djerba indiquent une volonté constante de convertir la population insulaire, de l'ibadisme au malékisme, d'intégrer les djerbiens sous Autorité continentale, de Kairouan, de Mahdia, de Tripoli ou de Tunis. Encore... la révolution

silencieuse de Bourguiba a dilué le pouvoir des imams ibadites, pour remplacer leurs fonctions de sécurité des quartiers, par celle des commissaires de police! Les nouveaux imams furent nommés par Tunis, tandis que les anciens se plaignaient au commissariat de leur perte d'influence. Certains djerbiens ne voulaient plus prier avec l'imam officialisé par le Ha'kam. Un coup-de-force en douceur a été réalisé sur la fonction religieuse, pour intégrer les communautés sous l'autorité d'un homogénéisme républicain. Aucun n'a soulevé ce fait marquant de la politique locale, de ses conséquences perturbatrices du social et de la dilution d'un mode rituel. Cette révolution perpétuelle se poursuit à ce jour avec de nouveaux imams venus de loin!

L'ambition d'un destin national voudrait que les composantes évoluent, ou se renouvellent, dans le sens d'un avenir commun, de solidarité et d'optimisme. En même temps, la minorisation d'une identité constitue une perte pour le patrimoine immatériel de la Tunisie. En ce sens, les juifs de Djerba, autant que les ibadites, autant que d'autres croyances oubliées, sont des minorités composantes du pays, de l'histoire, de la religion et de la population. Le judaïsme et l'ibadisme sont des survivances de l'Histoire. Ils seraient facteurs d'attraction pour le tourisme culturel et spirituel. Il suffit d'observer le déroulement de l'Histoire pour valoriser les apports oubliés des croyances antérieures et des cultures païennes, de l'Écclesia et l'autorité des sages, le premier islam des ibadites et la République des Rustémides, les ambitions de l'ismaélisme et l'imposition du malékisme, l'avènement du hanéfisme et le système protectoral, autant que les sentiments d'appartenance à la Berbérie et aux Amazih, à l'insularité et à la nation. La connaissance est un produit attrayant, à conceptualiser et à promouvoir pour susciter la curiosité et l'attente. Le mythe d'Ulysse, l'île des jardins, les muses de Méninx, le mystère des Lotophages, ou le mythe de l'oubli ont certainement attiré de lointains visiteurs. Un pays à vocation touristique comme le notre connaîtrait son intérêt à intégrer la connaissance historique et culturelle, dans sa stratégie de production et de communication.

Il y a quelques jours, à l'occasion d'une défense de mémoire, nous avons eu à débattre sur l'état des minorités en général, et du judaïsme tunisien en particulier. L'étudiante Yosr Hammi a soutenu un mémoire de fin d'étude sur «La valorisation du patrimoine immatériel de Djerba» à l'Institut Supérieur des Métiers du Patrimoine. Elle laissait entendre que l'ethnographie et l'histoire auraient peu de place dans la «valorisation» du patrimoine culturel. Elle a traité le sujet des juifs de Djerba, malgré l'indigence des sources (documentation et bibliographies), avec un travail appuyé sur des composantes historiques, culturelles, linguistiques, artisanales, festives, ludiques, gastronomiques... ce qui m'a semblé un peu disparate, insuffisamment corroboré par les justifications du sillage. Cependant, ce travail a porté le mérite de questionnements pertinents, qui dépassaient le cadre formel de notre formation.

Le sujet de Yosr a soulevé l'épineuse question existentielle de minorisation d'une dite communauté. La nomination de communauté est une expression de conscience collective, isolationniste, en elle-même. Quel est donc le regard porté par les juifs eux-mêmes? Et, quel regard peut-on porter sur notre devenir commun? Grave question, n'est-ce pas? Comment les juifs de Djerba vivent-ils leur état de minorité minorisante, avec leurs difficultés de mariage et de consanguinité, de renouvellement et de transmission, les phénomènes d'introversion et de réserve, de participation et de non engagement, de tabous et de discrétions, d'adhésion nationale et sans contribution à la vie politique ... Et comment projeter la continuité d'un devenir collectif, en absence ... de scolarité commune, de mixité maritale? Les raisons idéologiques et intellectuelles risqueraient-elles de nous empêcher à être génétiquement proches, et à se battre pour la même nation ?

L'impasse d'un avenir collectif serait triste à constater. Contrairement aux ibadites, les juifs de Djerba ne se fondent pas dans la nouvelle nation de Tunisie mais dans l'appartenance culturelle entretenu par une intention extérieure de protection. La nomination d'un groupement pose un emprisonnement de racisme! Nous avons connu les ségrégations régionales ou discriminations sociales, voici venues les discriminations raciales et culturelles, des noirs, des berbères, et certaines espèces d'islamistes salafistes, wahabiste et autres. Elles voudraient se composer en minorités (opprimée, bien-sûr), et cela ne me paraît pas de bonne augure. Il vaudrait mieux défendre des idées et des valeurs, contre les abus, les injustices, les oppressions de la personne.

Une dualité externe des juifs de Djerba leur fait ressentir une conscience de diaspora, de diaspora dans la diaspora, et de minorité dans la minorité. Le chant des sirènes souffre le martyr et appelle à la terre promise ! Si on y ajoute les inévitables interférences liées au conflit israélo-palestinien, la douceur de nos vies et de nos fratries deviendrait menacée. Ceux qui le peuvent, s'exilent et s'assimilent facilement à d'autres nations... ce qui ne manque pas de nous rétro-questionner, en tant qu'Etat-Nation, qui ne parvient pas à construire une cohérence de ses gens. Ces questionnements sont certainement en liaison avec les débats constitutionnels du moment. Seuls les principes de la laïcité et de la neutralité permettent une séparation des croyances et de la gestion collective. Or, notre idéologie nationale ne s'est pas libérée de son souci de l'homogénéité de la population, de la cohésion nationale, pour le caractère arabe et musulman du tunisien. Cette perception minorise au point d'exclure, ceux qui veulent aimer la Tunisie, et qui ne sont ni arabe, ni musulman. De nouveaux questionnements se posent déjà à la dualité d'appartenance et à l'intégration nationale. Sommes-nous arabes ou berbères? Quels types de musulmans et de quelle conscience religieuse ? De quelle Liberté et de quel niveau de tolérance ? De quelles orientations culturelles, pour quels modes de vie? Oriental ou occidental ? ... La cohésion sociale passera désormais par l'affirmation de la neutralité des khawarej, pour un caractère laïque de l'Etat.

2.4 “MANOIRS DE DJERBA... modèle de l’insularité”

*Par Kérim Maamer
chargé de cours - Bruxelles*

LE MIRACLE DJERBIEN

L’île de Djerba a composé un modèle socio-économique digne de référence théorique, pour le développement harmonieux et durable. Ce n’est pas que le lieu soit de richesse. Au contraire, l’île est sans ressources, avec une terre très pauvre, une eau saumâtre et saline. Toutefois, les conditions de la pauvreté ont promu l’économie pour un système producteur et porteur de vies, de diversité végétale et de richesses écologiques, de régulation de la consommation, adaptée aux besoins collectivisés. Parce que les ressources étaient faibles, les hommes ont inventé un modèle socioéconomique, qui organise la vie sociale et les comportements, s’associe le milieu pour produire et promouvoir une richesse de la faune, développer la beauté végétale et conserver l’exception de sa nature, combiner la vie des êtres et le pacifisme de ses gens. Les hommes ont associés l’esprit au milieu pour entretenir une spectaculaire végétation sur un sol fragile, réaliser une harmonie de la vie sociale et une communauté des hommes de paix. Au lieu de faire école, ce modèle a été négligé. L’héritage si précieux a été éreinté, mis à néant, en l’espace de quelques années.

ESQUISSE D’UN CADRE NATUREL

L’originalité d’un système insulaire est l’adaptation des conditions aux moyens. Il faut donc recomposer le contexte physique et sociologique de l’île de Djerba.

L’œil artistique du géographe observerait de son microcosme, ce territoire isolé, peu éloignée du continent africain, avec une mer faiblement profonde, d’une excellente qualité naturelle et d’exceptionnelle richesse halieutique (biologie marine). Cette mer de Djerba était réputée envahie par les poissons, d’une dite « mer des langoustes », « mer des éponges », « mer des mérous », « mer de pêcheries fixes », « mer des poissons du diable » qui portent aux hallucinations, « mer de poulpes », et encore, « mer des dernières raies », ou, simplement, « mer du poisson abondant », qui faisait craindre aux dames d’aller dans l’eau!

De longues plages et de dunes blanches surlignent une luxuriante forêt, sans citées, avec ses lieux d’agriculture et de pâturages. Les couches superficielles de la nature se sont posées sur le sol, comme une fluctuation de couleurs de bleus et de verts, de blancs et de bruns d’une toile de Maymonis. La vision de l’île laissait entrevoir des traits naturels de dunes blanches et de sable fin, entre la mer et la terre, pour servir de protection à l’écologie et à la vie, d’une promotion de la production agricole et de l’habitat. Une dense forêt abrite une foule d’oiseaux en transit, qui viennent nidifier, semencer, diver-

sifier la richesse biologique et reproduire une admirable nature à Saguya, à Ras-Rmal ou en quelques zones non réservées de Djerba... Un zoom géographique dévoilerait les chemins de verdoyants sentiers (Jedda), plus ou moins étroits, qui mènent vers des carrefours de liaisons, des mosquées, des points d'eau, de rencontre et s'infiltrant jusqu'au noyau social d'un isolement familial des Ahwach (houch-manoir).

Jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, les poètes ont fait la légende de « gerba » d'une « *île des jardins* », réputée pour son « *climat si doux, qu'il empêche de mourir* », où les « *citronniers sont hauts comme des cèdres* », d'un pays de « *cinquième saison* », de « *luxuriance de ses paysages* », avec une richesse de sa faune animale et le goût de son poisson... Cette légende ne devait pas faire oublier la fragilité de l'écosystème. La luxuriance des paysages contraste avec la pauvreté de ses sols et la faiblesse de ses ressources hydriques, d'une eau saumâtre et de mauvaise qualité, qui a longtemps fait la mauvaise réputation des maladies gastriques, sans oublier qu'elle a aussi porté le regard d'une mort traîtresse. Nombre d'envahisseurs et de dominateurs sont venus y mourir au cours de leurs siècles et séjours !

La luxuriance des paysages voile une pauvreté des sols et fragilité de l'écosystème. Djerba n'est qu'un « miraculeux bout de désert sur l'eau », d'une merveille qui ne tient qu'à un équilibre fragile, de l'homme et son milieu, des plantes et du sol, qui filtrent l'ardeur du soleil et transfèrent une fraîcheur des vents, des particules de feuillages et de senteurs. La tradition agricole a été étroitement mêlée à la bio-géologie, avec le soin délicat des hommes pour une exploitation ajustée aux ressources et aux besoins, d'une consommation économe, adaptée à la lente fructification d'une nature, qui marie la vie des êtres avec la beauté naturelle. La zone nord-est dite Ghaba (forêt) de Djerba est exploitée comme une agriculture forestière d'olivier, palmier, grenadier, amandier, citronnier, ou quelque autre végétal fruitier. A Djerba, l'arbre dispose d'un titre de propriété légal, pour l'exploitation, l'entretien, la production, et la transmission. Cette privatisation des arbres de la forêt entretient la production et la luxuriance de la végétation, l'humidité des sols et le micro-climat, la fraîcheur et la beauté des paysages, la protection du flan agricole et la défense civile.

La culture agricole ne devait pas nier les traditionnelles productions de senteurs pour les Bkhor et parfums, herbe à fumer (tabac, takrouri), nectars de fruits et autres liqueurs de miet-el-ânb (vin blanc), de khial (divers vinaigres), nazitta (ricard-pastis), ou liqueur de shelba (drogue hallucinatoire à base de tête de poisson), ainsi que divers secrets utilisés par les issawiya (suiveur de Issa) pour endurer les souffrances collectives comme une vieille trace de culture chrétienne. Seule une lecture émancipée de l'Islam déclassera ces substances et pratiques dans le haram musulman (pêché). La prohibition de ces productions sera déclarée par l'État républicain de Bourguiba, désormais prosrites par

prescription religieuse. Les transses Issawites et pratiques exorcistes furent interdites en Tunisie. Quant à l'ancien bar de Midoun, il est devenu actuel bureau des retraites devant la maison des associations face au « local de la conscience insulaire ».

ABSENCE DE POUVOIR CENTRAL

Cette importante caractéristique de Djerba s'avèrera cause de désolation. Jusqu'aux années 70, le schéma topographique de Djerba est resté de type rural, avec des domaines fermiers, une stricte législation agricole, des maisons de campagnes très éloignées les unes des autres. Il n'y a pas la tradition de la ville, à peine quelques quartiers de Houmt-Guellala, Houmt-El-May, Houmt-Cedwikch, Houmt-el-Zfara, Houmt-Robana, Houmt-Ghizen. Houmt-souk porte son nom tardif de « quartier-du-marché ». Elle fut instituée Chef-lieu, centre de recettes fiscales, puis, déclaré « domaine public » par l'autorité du protectorat. Houmt-Souk prendra l'ampleur de petite ville dans les années 70. Quant à Midoun, bien que le nom arabe signifie « petite ville », elle n'a jamais été une Citée, sinon lieu de dépôt et de transit des grands marchands. Les « principales familles du lieu » s'étaient accordées avec l'autorité du protectorat en 1923, pour former un centre administratif de Midoun (petite ville), avec un état-civil, une école, un bureau de poste et un marché hebdomadaire. Les anciens fondouks furent abusivement détruits fin des années 70, en cause d'une pression de la Municipalité. Le principal Foundouk de Midoun fut reconstruit en hôtel et Centre commercial. Ceux de Houmt-souk et de Ghriba, appelés caravansérails, ont préservé leur cachet, exploités en tant qu'hôtellerie et maison d'accueil pour pèlerins.

Le terroir a été aménagé en relation avec les fonctions vitales. Des sols quasi-ouverts sont réservés à des activités de ressourcement agricoles, forestiers, marins et divers élevages. Les lieux de production sont isolés dans les campagnes. Les mosquées agissent comme des carrefours locaux, qui servent de points d'eau, lieux de rencontre et d'information. Les places de marchés hebdomadaires sont apparues très tardivement, sous l'autorité du protectorat français. Mon père avait parlé d'une curiosité du marché des années 30 et d'une curiosité de quelques commerçants chrétiens. Les djerbiens pratiquaient un commerce itinérant où les produits et services étaient négociés à domicile, produits chez l'habitant dans les manoirs.

Il n'y a pas la tradition de la ville à Djerba, ni même de pouvoir centralisé. Le Palais Ben Ayed est l'exception d'un pouvoir d'autorité personnalisé, édifié par l'autorité du bey husseinite. Le système d'autorité publique de Djerba ne suivait pas les directives d'un guide mais la guidance des sages/savants, organisés au sein d'un méconnu comités des azzabas. Cet étrange comité des sages, organisé à divers niveaux, tenait les destinées de l'île. Les comités azzaba apportaient un avis, une connaissance technique, une solidarité d'action, une organisation de célébration etc. A l'origine, le mot désigne l'apti-

tude de « l'impersonnel » ... d'une capacité à s'oublier «sois-même» pour une considération de l'intérêt collectif du groupement. L'étape de formation est essentielle pour établir l'objectivité et les faits de science. Il s'agit donc d'une formation à l'éducation pour construire un esprit neutre, autant pour la connaissance et les émotions. Ce statut de neutralité est une étape d'accès à la connaissance et à la sagesse où l'on reconnaît une philosophie socratique. L'étape réussie permettait à l'étudiant de joindre les comités et porter le vêtement blanc des azzabis. Ceux-là porteront la connaissance technique, le savoir rationnel, l'esprit de groupe et de défense du corps communautaire. L'obéissance était une caractéristique de discipline communautaire. Les habitants se tenaient à obéir et suivre une homogénéité de comportements dont l'intérêt était puisé dans l'expérience humaine du corps social, au sein d'un réseau communautaire, où l'individu s'ancre au sol, à un manoir, une tradition, une famille, un voisinage, un imam, une communauté, en solidarité avec le groupe. La construction sociale est donc une sociologie originale. Les règles de l'obéissance n'ont pas toujours été harmonieuses. Plusieurs périodes historiques révèlent des ruptures et désaccords.

Les conceptions communautaristes impliquent des différences identitaires. L'homogénéité identitaire et le réseau communautariste des djerbiens devait se diluer dans l'identité nationale tunisienne. Au moment de l'indépendance, les cartes d'identités nationales référaient à l'origine régionale du «jerbi ». Certaines susceptibilités d'anciens ont rapporté leur sentiment d'atteinte à leur appartenance, faisant valoir la précieuse contribution des djerbiens au parti destourien, pour financer les Congrès, défendre les projets d'autonomie interne, construire un État moderne indépendant, affirmer leur arabité et défendre leur nation tunisienne! Certains, encore, ont vainement tenté de faire valoir dans la nouvelle Constitution de 2014, leurs spécificités linguistiques et culturelles, de minoritaires et d'insulaires.

L'EXCEPTION OTTOMANE

Le Palais Ben Ayed apparaîtrait comme une tentative d'instaurer le pouvoir public, de gouverneur sur Djerba, qui règnerait de manière dynastique. L'idée s'est imposée avec l'autorité des Beys Husseinites, face à l'insoumission des djerbiens, les agressions extérieures, velléités de Tripoli et menaces des tribus continentales. Le djerbien Said Ibn Jloud n'acceptait pas la main mise des husseynites sur Djerba. Il fit couler tous les bateaux à fonds plat (1738) et se préparait à une guerre. En 1740, le Bey Younès Hussein conquit le territoire et nomma Hamida Ben Ayed caïd de Djerba. Celui-ci imposa sa dynastie sur l'île.

Les Ben Ayed sont une vieille famille djerbienne d'origine hilalienne, ayant occupé des fonctions militaires dans l'armée du Bey. Gasem Ben Ayed fut nommé Caïd de Djerba en 1740 par le Bey ottoman de la dynastie Husseinite, pour tenir un pouvoir de percepteur d'impôts, et reverser les recettes à la Régence de Tunis. Les successeurs Hmida et Mohamed Ben Ayed ont poursuivi une fonction régaliennne et la construction d'un Palais. La mémoire des anciens laisse un souvenir amer des caïds, incapable d'assurer la sécurité extérieure de l'île et habiles à percevoir un impôt. Les paysans ne percevaient pas la fonction régaliennne du gouverneur soumis à l'autorité de Tunis. Les Caïds de Djerba tenaient quelques affaires de justice où les crimes étaient amnistiés par accord sur le « prix du sang », ou sanctionnés par la pendaïon. Autant dire que la Justice s'exhaussait par l'amnistie ou la mort. Les conflits civils étaient apaisés au niveau des mosquées de voisinage. Seuls les conflits insolubles étaient portés à l'autorité du Caïd où le condamné risquait la sanction d'exclusion de la communauté locale ou de la pendaïon.

Mohamed Ben Ayed prit fonction politique à Tunis, délaissant son autorité sur Djerba. Il entreprit des activités dans la petite industrie. Le fils Mahmoud Ben Ayed (1805-1885) souhaita développer des affaires dans la finance. Il laissa un piètre souvenir à propos d'un désaccord familial, sur la volonté de créer une banque, son implication dans la corruption, l'endettement tunisien, la naturalisation française, et l'acquisition d'un château de Bouge 1856, dont l'aménagement intérieur aurait inspiré le Palais de Cedghiane à Djerba.

LE FONCIER

Les terres de Djerba, autant que leurs arbres, sont des appartenances légales, avec des titres de propriété, un nom et une fonction pour l'agriculture, la culture, l'élevage, la ressource, la production marine (sol agricole, arbre, lieu marin, pêcheerie fixe), la sécurité alimentaire (biens de main-morte) et civile. Certaines terres collectives se caractérisent par un régime d'indivision pour des intérêts de cohésion sociale et de sécurité. Ce système coutumier, de grande modernité, mêle l'individu à l'intérêt collectif. De sorte que, nul ne peut vendre la propriété collective, ou prendre une décision, en dehors de la communauté, sans l'accord impossible! Ce système coutumier s'apparente à l'organisation d'une structure des groupes d'entreprises dont l'homogénéité de sécurité est préoccupée de patronyme.

Ce roc social de l'indivision a longtemps été fermé. L'autorité de ce système commun a fondu du fait du désintérêt local et de la migration (la transmission d'ordre familial étant difficile à conserver). Le sens d'intérêt collectif aurait été mieux préservé, si l'organisation avait pu passer le cap de la « représentation anonyme ». Les parts se seraient librement vendues ou échangées au sein du groupe, à la faveur des personnes volontaires et représentées. Ce système coutumier de grande modernité aurait simplement

dû adopter la forme d'une structure juridique, de « société anonyme ». Á l'image des groupes économiques, ou simplement des associations de défense d'intérêt, il aurait été dirigé par un volontariat participatif, adoptant un mode de fonctionnement objectif, imposé par des règlements statutaires, des participations, un conseil administratif, une direction, un comité etc...

La zone prit une valeur marchande avec la construction du Dar Jerba dans les années 70; l'hôtel ayant tenu un rôle principal de citée moderne dans un lieu d'écologie pure ! La transformation de l'hôtel en club contraignit son statut urbain et circonscrit les mouvements de commerce en son sein. L'aménagement urbain trouva intérêt commercial dans la zone extérieure de l'hôtel, enflammant l'immobilier de terres écologiques et agricoles à partir des années 90 sous le regard ignorant et complaisant des autorités de Médénine. Le lieu écologique a été sacrifié, le caractère rural de la zone de Téguermess nié, l'urbanisme incohérent, et de grande laideur, explosait !

ORGANISATION HUMAINE

L'idée de l'insularité marque l'esprit et la topographie de l'habitat. Autant qu'un territoire insulaire est isolé par la mer, la structure mentale compose l'îlot dans l'îlot, de l'autarcie dans l'autonomie. Cette qualité fut certainement un point fort de l'éducation responsable aux origines très anciennes devenue une nuisance de l'individualisme exacerbé, qui finira par fortement nuire à la cohésion collective du présent thème de «l'outrage aux lotophages».

Le HOUCH... manoir de Djerba

L'organisation sociétale est inspirée par la géographie et la biologie, marquée par l'insularité et l'isolement, les cellules et le réseau de fonctionnement comme l'esprit d'un corps vivant. On pourrait décrire l'organisation sociale et la topographie à la manière d'un corps biologique, de cellules autonomes qui composent un corps vivant. Autant le territoire insulaire est isolé, autant l'habitat est conçu avec l'idée de l'isolement, autant les familles sont autonomes.

Le concept de l'habitat est essentiellement un Houch, entendu comme « maison forte », dans le sens de « manoir » agricole. Le modèle de maison est grandement similaire comme un manoir au cœur d'un modèle de vie agricole, organisé comme une ferme avec des maisons éloignées les unes des autres. Le Houch djerbien abrite et protège les vies familiales, au sein d'un réseau de cellules sociales, isolé par de gigantesques tabbias de barbarie, de hautes herbes d'une végétation centenaires, relié par des sentiers de Jadda et de petits passages, qui recomposent les liens d'une communauté.

Le manoir djerbien est le mode d'habitat traditionnel, conçu avec le souci d'autarcie, pour tous les besoins vitaux, autant pour l'eau, la sécurité, la production, l'alimentation, l'artisanat, l'éducation... Il est bâti dans une construction renforcée, sur le sous-sol d'une citerne de récupération des eaux de pluie (faskya), avec un patio intérieur, ouvert à plein ciel, et d'étroits appartements individuels, établis en duplex. Il est constitué dans l'esprit de fermette, autour d'un modèle agricole similaire, avec le puits, les aires de battage, les réserves, le système de canalisation, le plan de végétation, les lieux d'accueil... Les aires de jardins considèrent les ombrages et les branchages, ainsi que les mouvements du vent et des ouvertures. La bonté du climat de Djerba favorisait les vies d'extérieurs autour de la végétation et des paysages, avec des lieux adoptés ou conditionnés selon les vents et le confort naturel, de paillotes (Khoss ou gaâmaz) aménagés pour un accueil dans des lieux de fraîcheur. Le Menzel est le plus réservé à la vie des femmes durant la journée, avec des bouyout (petits appartements, et un patio ouvert pour toute la famille en soirée.

L'esprit économe est incarné dans le détail des modes de vies. L'absence de la ressource vitale avaient obligé les djerbiens à récupérer les pluies et gérer précieusement cette ressource. Toutes les maisons sont dotées de diverses réserves souterraine pour conserver les eaux (majed). Elles sont construites en dur, avec une rigueur d'utilisation, d'entretien et d'exploitation. Les maladies gastriques avaient enseigné les risques de l'hygiène, et imposèrent de strictes méthodes d'usage, de conservation et d'utilisation hiérarchisée de l'eau. Les Tabbias (haies de barbarie) ont eu un intérêt quasi-sacré pour les djerbiens parce qu'elles contribuaient à l'isolation de l'habitat, au drainage des eaux vers les citernes agricoles, à l'humidité des sols, aux délimitations de propriétés, à la sécurité des habitants... Les tabbias sont un des secrets du miracle des Lotophages, qui contribuait à l'isolement, la sécurité, l'état de frontière, le microclimat, la composition des paysages, la diversité des plantations. D'un point de vue légal, à ce jour, il est interdit de toucher aux tabbias, sauf autorisation du Ministère de l'agriculture. Or, nombreux proscrits ont ignoré ces règlements et bafoué l'héritage, s'avérant dédaigneux des traditions coutumières et des Lois nationales.

FONCTIONS DU MANOIR

Pendant longtemps, le Houch a été l'élément d'ancrage au sol insulaire, d'une puissante force d'appartenance et d'influence, d'enracinement et d'héritage culturel, de production et de formation, d'identité et de solidarité, d'intégration et de prospérité de la communauté. Il regroupe l'esprit familial, au sein d'un réseau de familles solidaires, d'une communauté des insulaires. Il est le lieu de vie et de production, de formation et d'appartenance, d'identité et de maillage d'un réseau... Il est un lieu de vie et de production où les liens humains sont mêlés à une organisation économique. Le voisinage de

terrain se mêle au réseau communautaire et aux activités commerciales, qui reportent encore la composition des liens et des intérêts de familles, du tissu social et de l'attachement professionnel.

Les habitants de Djerba ont été réputés pour leurs activités de production, de commerce et d'artisanat. Leurs activités dominent autour des produits de l'agriculture et d'un semi-artisanat, pour la transformation et la distribution, l'échange et le commerce de dérivées agricoles (textile, huile, produits secs, conserves, savonnerie, cordage, parfums, distillerie, vannerie), dans l'île et à l'extérieur, sur les routes de caravaniers et de marchands, vers le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, les pèlerinages d'El-Qods et de La Mecque. Ils furent à l'équivalent d'une bourgeoisie d'entreprise, qui produit, qui migre, qui entreprend l'investissement financier et industriel sur le continent.

L'identité de comptable-calculateur caractérise souvent le djerbien. La pauvreté des ressources avait très tôt obligé à adopter des méthodes de calculs, pour une économie de préservation et de renouvellement, de pourcentage et de rationnement, qui ont formé à des esprits économes et quasi comptable. Le travail et la production sont considérés au pourcentage, tenus par des quotas et des parts de moitié, de tiers, de dixième, autant pour l'huile d'olive, le bétail, les œufs, les essences, la laine, la paille... En termes modernes, il s'agit d'une création monétaire, d'un crédit sans financement, pour une association de commerce à comptabiliser sur les retours-ventes. L'absence du crédit financier ne contraignait pas la « grande distribution » de l'époque, qui se basait sur la Parole et l'Amana (valeurs d'honnêteté de foi, confiance et fiabilité, obligation de restitution). Producteur et distributeur étaient associés au sein d'un réseau, communautaire et commercial, au nom d'une seule « parole intègre », et obligation de restitution d'un stock ou de sa valeur. De nombreux mots jerbiens sont mêlés aux activités de commerce/production, stock, caisse, mesures, calendrier, saisons...

Outre son lieu de vie et sa fonction de production, le Houch ancestral est encore référence d'une puissante identité, d'École et de ligne de vie, avec le rôle des mosquées et divers monuments de mémoire (maamoura), un centre d'éducation et de formation, modèle de développement et d'éthique. L'originalité ibadite de la religion a été évoquée, laissant quelques traces culturelles malgré les conversions. Cette pratique fut lessivée par l'État-nation et la désuétude des saints locaux (beinfaiteurs-saleheen). La formation accompagnait les jeunes au mariage et à la fonction professionnelle, d'investissement et de missions outre-mer pour gérer, en alternance, des commerces et des dépôts. La médisance continentale a retenu l'épicerie formalisée dans toutes les villes et villages de Tunisie, du petit magasin communément appelé « jerbi » ! Or, le petit commerce n'était que la partie visible d'une vaste connexion économique dans les finances, l'industrie, les services.

L'itinérance est une caractéristique du commerce intérieur à l'île. Dans l'ancienne Djerba « *le client ne va pas vers le produit... le produit va vers le client* ». Le marché hebdomadaire ne s'est développé que sous l'autorité du protectorat, d'une manière quasi-exotique de voir l'occidental vendre des produits de pacotille sur le marché de Midoun (souvenir des années 30). Sinon, l'échange est faiblement monétisé au sein de la communauté, pratiqué sous forme de troc, d'échange, de partage, ou d'AMANA (parole donnée).

L'insularité a naturellement porté vers l'émigration continentale, pour un complément de ressources, d'un commerce en méditerranée, et sur les routes du pèlerinage vers Tripoli, Alexandrie, Istanbul, El Quods, Beyrouth, La Mecque, puis, vers les villes continentales de l'Afrique du Nord Tunis, Constantine, Alger, Tlemcen, Casablanca. Dans la deuxième moitié du 20ème siècle, les activités commerciales des djerbiens se sont déplacées vers l'Afrique du Nord et l'Europe, abandonnant peu à peu, les comptoirs d'Égypte, d'Orient et de Turquie. Jusqu'aux années 60, mères et grand-mères avaient revendiqué des droits de pères, ou de maris défunts, sur des « clés de dépôts » à Alexandrie, Jérusalem, Beyrouth ou Istanbul. L'actualité politique explique certainement cette rupture du commerce avec l'Orient.

Avec les indépendances des pays nord-africains, la migration des djerbiens s'est contenue sur la Tunisie, et l'Europe. Le développement national a pérennisé les établissements de toutes sortes d'activités commerciales, dans les villes et villages de Tunisie. L'esprit d'itinérance et de voyage reste vif chez le djerbien, qui fait dire « *qu'on tue le djerbien à le priver de passeport !* » Malgré la permanence des établissements sur le continent, les djerbiens conservaient une intime attache avec leur fief, de forts liens au sein de la communauté, d'une vive diaspora. Les retours dans l'île étaient essentiels, comme un devoir familial de retrouver son île et les siens, pour l'échange d'information et de connaissances, la transmission des expériences et la stimulation des performances. Il y a une diaspora à conscience djerbienne à travers le monde, difficile à évaluer. Certains font valoir leur héritage de lopins de terres, pour y aménager des constructions incohérentes à l'espace et l'esprit de Djerba. Ce ré-investissement désordonné cause beaucoup de mal à l'île des Lotophages ! La défaillance publique est principalement coupable.

Le poids matériel et immatériel de l'héritage djerbien n'a pas été identifié, et rarement préservé, en cause du partage des héritages et de rapines sur la pierre. La rationalité de l'organisation et l'exploitation économes des gens d'autrefois n'est reconnu que dans nos mémoires. Il n'y a pas eu préservation de la connaissance, ni même monographies des sites, ni application des lois le patrimoine et de l'environnement, ni autorité publique chargé de défendre ce capital. Le partage et morcellement du terroir, la destruction des

arbres et des tabbias, la construction de murs et promotion immobilière... sont catastrophiques pour l'exception insulaire. Aucune autorité locale n'a été capable d'entendre l'intérêt commun, ou de réfléchir aux implications sur notre devenir. Si nous ne capitalisons sur les valeurs de durabilité dont le modèle a été appliqué par nos grands-parents, nous finirons dans les irrémédiables désolations, de la gabegie, la faillite, la famine, la pollution, le gâchis des paysages tâchés, le mauvais esprit, le mal-être...

2.5 "SOCIOLOGIE JERBIENNE"

par Kérim Maamer

Midoun - Août 2013

Djerba est au confluent d'influences méditerranéenne, arabe, africaine et musulmane. Cependant, les apports de la féodalité, de l'ibadisme, de la géographie, de l'insularité et de l'histoire... y sont inédits. Aucune étude n'a décrit l'originalité du tissu social. La présente esquisse de sociologie populaire est appuyée d'une connaissance sociale mémorielle, du fait d'une insuffisance de documentation historique ou statistique. Elle rapporte les propos d'une intelligentsia locale qui pourraient être précisés et enrichis.

MODELE COMMUNAUTAIRE

Les populations berbères de l'Afrique du Nord étaient régies par des tribus (*kabael*). Djerba est une exception. Elle a été dotée par un statut de familles, aux origines diverses, reliées au sein d'un réseau de communautés. La délimitation géographique, la faible démographie, l'impérative sécurité et la fusion dans l'espace insulaire ont obligé une organisation de structures familiales autonomes, reliées au sein d'un réseau. Le sens de communauté djerbienne est réel, au dépend d'une notion d'Etat, de Royaume ou de tribu. L'identité insulaire se regroupe autour de familles au sens large, au sein d'un manoir ancestral, proche d'une mosquée, dans un quartier (*houma*), reliée dans un groupement de «Hara» (équivalent de commune), au sein de communautés originelles, pour l'ensemble des djerbiens de l'île et de la diaspora. Les fluctuations étaient très codifiées! Ce modèle d'organisation autour de la communauté est une survivance politique en profonde perturbation.

Les noms de famille dérivent de responsabilités civiles, de fonctions professionnelles, économiques, de spécialités, d'origines, de rôles (notariat, administration), d'éducation (imam-mosquée), de filiation... Les activités professionnelles décrivent parfois une origine des personnes.

Une sociologie insulaire distinguait «Soukan el-manazel», «Nass el-Rif», «Nass el-Ghaba», «Nass-el-Chatt». Ces groupement font référence à une « aristocratie des Manoirs » (propriétaires terriens, agriculteurs, grands commerçants), aux «gens de plaine» (éleveurs, travailleurs saisonniers), «gens de forêt» (gardiens, sécurité), «gens de côte» (pêcheurs, éleveurs marins sécurité). Toutefois, ces fonctions étaient mêlées au sein de proches familles !

- **Soukan el manazal** (habitants de manoirs) désignait les « principales familles », populations indigènes, ou fermiers, qui vivaient autour de leur Manoir (Houch) avec une tradition de propriété de terres, de lopins agricoles, d'arbres éparpillés et de pêcheries fixes (qui ont disparu) et pratiquaient le grand-commerce. En langage local, le Menzal désigne l'habitation et les biens aux alentours.

- Une certaine sociologie populaire distinguait les djerbiens de la Mdina ou de la Ghaba, dits dits «balladi (baldi)» ou « ghabaji » (gens de forêts). Kamel Tmarzizet, grand spécialiste de la connaissance de Djerba, justifie l'expression d'un sens péjoratif, tenant d'une époque des années 50-60 lorsque les habitants de Houmt-Souk voulaient se référer à une élégance citadine, adoptant un statut de civilité urbaine et, peut-être, faire valoir le poids politique de Djerba dans le découpage institutionnel de la Tunisie. Pourtant, tout autant, Houmt-Souk était une ville nouvelle désignée « chef-lieu » de l'île. En pratique, les « ghabajiya » font référence aux gens de campagne et constituaient la principale qualification des djerbiens. Ils ne sont pas un groupe sociologique homogène, et se confondent aisément avec «soukan el manazal» (gens de manoir), les «raâfi» (berger) ou les « KIYA'D EL GHABA» qui représentaient l'autorité beylicale de surveillance des plantations, imposaient les productions, rendaient compte au gouverneur des Beys ottomans. Ils font aussi référence à une exploitation agricole des forêts (oliviers, palmiers, grenadiers, amandiers, fruitiers, cotonniers...). Sous l'autorité des caïds ottomans le maître de la forêt (caïd el Ghaba) inventorie les arbres, contrôle et perçoit l'impôt sur les ressources agricoles.

- Un même nom de famille liait à un lieu de « Nass-el-Chatt ». Ainsi, nous trouvons des patronymes familiaux à Chatt, Tamlal, Ofar, Yati... avec de lointains liens ...

Profil familial

Jusqu'aux années 60, les mariages sont précoces, au sein de la communauté. Le cousinage n'est pas prohibé, mieux soutenu du côté paternel, dans le but de préserver le nom et le capital du terroir. La consanguinité semble moins préoccupante que la stabilité familiale. Cet esprit laisse penser à un esprit de réticence aux mélanges, pour des populations pratiquant l'échange commercial ! Les tests ADN pourraient préciser. Jusqu'aux années 50, les naissances sont nombreuses, la mortalité infantile baisse fortement, l'espérance de vie assez basse. Divorces, répudiation et polygamie existaient,

quoique rares et exceptionnels jusqu'au décret officiel de 1957, interdisant la polygamie en Tunisie. Le taux d'accroissement naturel est élevé, due à une croissance démographique des populations rurales et de la migration du grand sud.

Une sévère fraction distingue les populations originelles de djerbiens expatriées, vivant sur le continent ou à l'étranger ... et les populations («dits» abbabssa) qui survivent sur les lieux, sans posséder de titres sur la terre. Les confusions sont totales entre possédants qui spéculent les terres agricoles et les vivriers qui se réservent à des commissions! Les deux attitudes ruinent le capital, la production agricole, l'écologie, les paysages attractifs de Djerba. En conséquence, de nouveaux migrants, méconnus, s'établissent sur les lieux d'un réseau devenu dispersé.

Esclaves et ouvriers

L'esclavage a été aboli en 1846 par la Régence de Tunis. Dès 1796, le marché des esclaves de Djerba avait été transféré à Tripoli. L'insécurité du commerce maritime et la traite marchande avaient conduit aux guerres barbaresques des Etats-Unis contre Tripoli en 1805 et 1812. Les générations fin 20^{ème} siècle n'ont pas souvenir de traite marchande, malgré la présence de communautés raciales et religieuses. Certains ont prétendu avoir eu connaissance de titres de ventes d'êtres humains (?) Il serait curieux de voir de tels documents illégaux.

La culture moderne blâme justement tout paternalisme sur les personnes. Or, ce ne fut pas le cas dans le passé proche. Le langage ancien ne donnait pas un sens péjoratif au mot ABID (esclave), associé à un sens « humain-humanité » des « ÎBAD-ALLAH » (gens de Dieu). La perception religieuse flatte un lien d'appartenance ou de soumission à un Dieu, ou à un maître. Dirions-nous un lien d'amour ? Cela susciterait colère en raison de cas contraires. L'être humain a une valeur marchande qui justifiait son commerce. Il n'en est pas autrement avec le salaire promérité. Le mot ABD « esclave » a un équivalent, quasi-synonyme, celui de ÂRAB « arabe », qui désigne tout autant un « paysan », un « travailleur agricole », « saisonnier » ... On évoquait donc ÂRAB-Family au sens d'attachement de personne à un manoir, pour désigner les travailleurs dépendants d'un manoir familial, et donc, sous la responsabilité/autorité d'une famille. Les ÂRAB étaient de migration récente, exclusivement travailleurs agricoles, perçus comme étrangers non intégrés à la communauté des djerbiens. Les noirs étaient intégrés à la communauté des djerbiens et aux familles associés, actifs dans les tâches domestiques, de cuisine, d'éducation, musique, mais aussi transport, casse de pierres. Le sens oppressif de l'esclavage, ou de l'exploitation humaine, est porté par une perception décalée et extériorisée. La structure sociale segmentée n'empêchait pas les relations nourricières ou adultérines, évoquées

dans de nombreuses consciences familiales. La discrimination n'était pas plus raciale que sécuritaire. D'autres catégories sociales étaient plus suspectées, tel les *Khamassa* (associés au cinquième de production), *Abbabssa* (éleveurs), *A^kara* (spéculateurs), ainsi que toutes les origines extérieures à Djerba. Les débnominations sous-entendent une ségrégation de groupements avec lequel les unions étaient désavouées, autant craintes.

Femmes djerbiennes

Les idées de «soumission de la femme» sont autant imposées par une vision extérieure, accentuée par le prosélytisme musulman et la vision arabe de la femme. Ne sont pas à négliger les influences culturelles méditerranéennes de la mère protectrice, quasi-fusionnelle, de la femme musulmane qui porte un poids quasi-sacré sur l'homme, lui donnant la vie et le paradis. Il faut ajouter le statut particulier des femmes djerbiennes, libres et protégées par l'organisation d'un système de réseau, qui a permis la migration des hommes. Le départ des hommes a contribué à des pouvoirs d'autonomie et de responsabilités des femmes, avec des capacités d'assumer la gestion des manoirs et la production agricole. Les djerbiennes étaient réputées autoritaires, entreprenantes, détenant des pouvoirs quasi-divins, des responsabilités, des compétences de maîtrise pour la gestion des questions domestiques et de production économique. Dans l'économie tunisienne des années 70, nombreuses passeront le cap de la gestion domestique, à la gestion d'entreprise, dans une Tunisie prétendue matchiste. La transposition des idées de soumission, ou de domination sont à relativiser.

MIGRATIONS

Djerba fut terre d'émigration et d'immigration, autant pour promouvoir le commerce et l'échange ; accueillir des réfugiés et des migrants ; et, plus tard, gagner une vocation d'accueil, de loisirs et de tourisme.

i) Émigration : Les djerbiens ont la caractéristique de l'itinérance. Ils sillonnaient leur territoire insulaire pour organiser la production, la distribution et l'échange. Ce circuit économique a été promu par l'expansion des activités commerciales sur le continent, pour rentabiliser le surplus agricole et ses dérivés de produits (laine, savon, épices...). Ils sillonneront le continent avec le commerce caravanier, autant pour vendre que pour acheter. Les commerçants djerbiens détenaient des clés de dépôt en Orient, à Tarablous, Skandaria, Quods, Istambul... pratiquant le commerce avec les grandes villes d'Afrique du nord. Au 20^{ème} siècle, les migrants ont sédentarisé leurs commerces dans les grandes villes de l'Afrique du Nord. Après la 2^{ème} guerre mondiale, le flux de migration a privilégié l'Afrique du Nord et l'Europe, représentant à ce jour une importante diaspora à travers le monde. Autre originalité économique

de ce monde rural de Djerba, la migration continentale a concerné Nass-El-Manazal (propriétaires terriens), qui ont composé une bourgeoisie d'entreprise. Les guermassa sont des migrants en transit. Ils ont développé des activités commerciales dans le petit commerce, la boulangerie/ pâtisserie, friture. Dans le courant des années 60, ils migrèrent facilement vers l'Europe (France) pour y développer des entreprises de boulangerie/pâtisserie, l'alimentation/restauration. Mon père m'avait rapporté qu'un certain nombre de juifs de Djerba avait subitement embarqué vers Israël ! S'agissait-il des années 50 ou soixantes... bien que le flux soit continu.

ii) L'Immigration a concerné les continentaux. Diverses vagues de migrants se sont établies à Djerba. Les origines sont diversifiées. Chaque famille pourrait remonter à une source généalogique originelle. Le nom de région de Zafouri ou de Téguermass laisse entendre l'origine des gens de Guermassa dans le peuplement de l'espace! Les Tanfous seraient des berbères de Jebel Néfussa, d'une vieille racine qui remonte au-delà du 18^{ème} siècle. Les Jomaa viendraient de Lybie, les Ayed d'origine Hilalienne établi par le Bey Husseynite, les Yedder viendraient du Maroc, peut-être, à la petite époque mérinide de Djerba. Les Kateb viendraient de l'actuelle Turquie. Djerba a toujours eu une proximité avec les îles de Malte, de Sicile et de Grèce. Á la faveur du protectorat français, quelques populations corses, chypriotes, maltaise, italiennes, grecques, syriennes... se sont installées dans l'île de Djerba, pour des activités dans la pêche (éponges), l'agriculture (maltais), l'hôtellerie (Lotos). Les français ont occupé des fonctions institutionnelles de l'administration (sécurité, phare, enseignement...). La plupart de ces migrants ne sont pas demeurés à Djerba au-delà des années 60. Les juifs de Djerba sont une très ancienne communauté insulaire dont le flux d'émigration semble constant. Certains quartiers de Hara el-kabira se sont vidées. Il est resté une petite communauté juive toujours active dans l'artisanat, la bijouterie, l'art musical etc. qui tient encore à son attachement en raison du lieu saint de la Ghriba. Néanmoins, la minorité est minorisante avec un problème existentiel certain.

Les Bani Abbès, appelés «Abbabssa» seraient arrivés de la région de Tataouine à partir des années 30, en plusieurs vagues, à la faveur du travail saisonnier dans l'agriculture. Une autre source indique une lointaine origine de Kairouan, depuis une époque du Califat abbasside qui a encouragé une migration d'Orient. Les dit Abbabssa de Djerba sont des migrants agricoles demeurés sur les terres agricoles et de pâture, sans accéder à la propriété. La législation interdisait de bâtir sur ces terres, pouvant à peine aménager un « Khoss » (huttes de branches et de pailles), cordialement appelée «paillote» en langue moderne. A partir des années 60, ils installent leurs familles et se sédentarisent. Ils tentent de profiter du boom touristique.

Les dits « aârayef » (gens de plaine) sont bergers, travailleurs agricoles, saisonniers, Khamassa (travailleurs au pourcentage), entretenant les productions de sorgho/céréales, oliviers, vivant sur les terres de pâture, avec de strictes conditions d'interdiction de construire en dur, de faire paître des animaux étrangers. Réputés honnêtes, les Abbabssa géraient les productions végétales et animalières, connaissant la propriété de chaque arbre, les quantités et qualité produite, l'appartenance des ressources animalières. Cette connaissance mémorielle n'ayant pas été transcrite par les Municipalités, de nombreux conflits opposèrent propriétaires et exploitants. L'excellente relation des aînés s'est complexifiée avec les nouvelles générations. Depuis les années 60, ils sont établis de manière quasi-permanente, devenant les principaux habitants de Djerba, évoluant des métiers de l'agriculture à la pêche, de la construction aux services, du tourisme aux d'activités para-touristiques, du salariat au petit commerce. Ils serviront progressivement la main-d'œuvre agricole, la construction, les services, manèges, loisirs, pêche, transaction immobilières, restauration, et le tout commerce....

Les Akkara, gens de Zarzis, ont des liens assez anciens avec Djerba autant passionnels, concurrentiels, que conflictuels. Certaines vagues sont arrivées dans les années 60 à la faveur de l'hôtellerie, la location. Ils furent les premiers entrepreneurs du tourisme, suivis par les investisseurs sfaxiens. Les gens du grand sud, de Gabès, Tozeur ont nourri la main-d'œuvre hôtelière, les métiers du tourisme et les activités para-touristiques. Plus tard, dans les années 80 sont arrivés les Hawareth, de la région de Médenine, à la faveur de fonctions institutionnelles dans l'enseignement, le culte, la police, les services, mais aussi les activités de lois. De nouvelles vagues de migrants, composés de paysans de Béni Khadesh, nomades de Guebili, commerçants de Ben Gerdane, « Ârab » continentaux. Au cours des années 90, l'immigration s'est diversifiée à l'entièreté du territoire tunisien, depuis Tunis, Bizerte, Mateur, Kasserine, Sidi-Bouزيد et même à des libyens, quelques égyptiens, algériens, sénégalais.

Quant aux européens, certains ont tenté l'aventure de l'immigration dans le courant des années 1970-2000, pour y développer des activités de loisirs, affaires de commerce, ou lieu de retraite. Malgré le charme et la qualité de vie... beaucoup sont repartis. Quelque chose de non-durable n'a pas été définie ! L'écho des expériences auraient sans doute aidé à une conscience des contraintes. Il demeure toujours une petite communauté française, sans cesse en renouvellement, très consciencieuse pour la défense du patrimoine et la protection de l'île.

Chapitre 3

L'ÉCONOMIE CONTRE NATURE

3.1. STRATÉGIE DU TOURISME À DJERBA

Par Kamel TMARZIZET
Tezdaïne, Septembre 2011

Le choix de l'investissement dans le tourisme venait de la Capitale, imposé par une vision étrangère à l'île. Les jerbiens ne furent pas les promoteurs de ce secteur dans leur île. Le Gouvernement tunisien initia ce choix de développement, comme facteur d'entraînement pour l'industrie et le décollage économique. L'intérêt des européens pour les vacances avait pris de l'ampleur. La pression professionnelle et la fatigue psychique, la disponibilité d'un temps de récupération et de congés payés, la volonté d'exotisme et de découverte, le désir de soleil et d'iodes, les facilités du transport aérien et les aménagements hôteliers... ont donné une impulsion aux voyages. Notre proche destination méditerranéenne devenait privilégiée.

Fin des années soixante, quelques investissements public et privés, associés à des entrepreneurs et financiers européens, avaient initié des projets d'hôtels, tel l'Ulysse, le Jazira-club, Strand Hôtel, Lotos, Meninx ou Sidi-Slim. Serge Trigano avait ouvert la voie dès 1954, avec la création d'un camping club méditerranéen, au milieu de la réserve de Ziw-Zew, actuelle Saggya, au sud du Lac pré-historique d'Offar. Au cours des années 70 les projets dans l'hôtellerie ont été largement soutenus par les crédits bancaires. Dans les années 80, les projets ont été poursuivis par divers affairistes, principalement de Tunis, Sfax et du sud tunisien, pour la promotion dans la construction, les activités para-touristiques et les loisirs...

Malgré la réalité moderne du tourisme, bien que réputés pour leurs initiatives dans l'entreprise, les jerbiens ne furent pas les promoteurs, ni les investisseurs, ni même les travailleurs du tourisme. En raison du régime foncier original de Djerba, les propriétaires disposaient de titres sur de luxuriantes terres et végétations patrimoniales, dans un cadre d'exceptionnelle beauté, qu'ils ne consacraient pas au tourisme. Ils n'investissaient pas dans ce secteur nouveau du tourisme, regardé de méfiance par une population conservatrice, méfiante de l'intrus. Les djerbiens conservaient une âme paysanne de chatelain, consacrant leurs terres à de modestes compléments agricoles (céréales, sorgho, blé dur, huile d'olive, épice, laine, fruits, pistaches, coton, viande séchée, poisson sec...) mais surtout pour le repos et les retrouvailles sociales.

L'identité des djerbiens est organisée autour de la vie rurale et de l'itinérance, la migration commerciale et le retour périodique, la production alimentaire et économique, les retrouvailles sociales et la reconstitution du réseau communautaire. La culture agricole était associée au nomadisme des affaires. Le manoir constituait une racine, servant de repos et de ressourcement. Le retour au pays servait les retrouvailles de cohésion communautaire, les cérémonies nuptiales, l'entretien du réseau social et professionnel. C'était le mode de vie original et un état d'âme. Il conservait la production agricole et faisait la beauté des paysages de Djerba, d'un retour paisible au manoir, au sein d'une verdoyance agricole comme une oasis dans l'île. Cependant, la beauté attractive n'était plus une richesse de privilège exclusif. L'appel des touristes et les projets fous allaient s'implanter dans la vierge campagne.

Quelques djerbiens ont aménagé des maisons de location pour vacanciers. Ce n'est que tardivement vers la fin des années 70, que les jerbiens consacreront leur capital patrimonial à des constructions bord de mer. Il s'avérerait, même, que les premiers projets immobiliers des jerbiens émanaient de femmes héritières de terres (peu fertiles) lesquelles avaient pris de la valeur avec la proximité de la plage. Tradition patriarcale oblige, les terres agricoles étaient plus transmises aux héritiers mâles, qui conservaient l'ancrage du terroir et la tradition du nom de famille. De plus, un principe d'ainesse s'appliquait en tant que moyen de transition de la succession. Les femmes, mieux destinées à suivre un mari étranger, portaient leurs richesses en bijoux autour du cou, en vêtements cousus d'or et d'argent, pour partir avec leur héritage.

LÉGENDE DU DAR JERBA

La demande justifiait l'intérêt de satisfaire l'offre, avec les implications d'un tourisme de masse. L'Etat contribua à plusieurs investissements de soutien aux infrastructures, pour valoriser la richesse économique de l'hôtellerie et du tourisme. L'accès au confort était de lui-même un exploit car l'île n'avait ni ressources, ni énergie. La gouvernance ne craignait pas l'économie des moyens. Tandis que le culturel ou l'historique étaient légèrement exploités de manière quasi-folklorique. La beauté des lieux et des plages, les services de l'hôtellerie et de l'animation devaient suffir, et suffisaient amplement à satisfaire un tourisme croissant.

En 1972-73 fut inauguré le Dar-Jerba, gigantesque complexe immobilier, composé de quatre hôtels, le long d'un littoral de sable fin, sur plus de 1 km de plage, avec 2.500 lits. Grandiose à une époque où les hôtels ne dépassaient pas 300 lits. Le projet s'établissait dans une zone d'exceptionnelle beauté, au sein d'une merveilleuse oasis de dense forêt, d'arbres divers et de palmiers qui arrivaient au bord de mer, entre de gigantesques dunes blanches et une crique naturelle de l'ancien port-aux-pommes (Marasat el-tou-fah), avec une diversité de poissons et d'oiseaux. Les gens d'aujourd'hui ne réalisent pas

la dimension et la luxuriance de l'oasis, le gigantisme des dunes de sable blanc et la beauté des paysages, la richesse de la faune et de la mer...

Ce vaste projet devait s'harmoniser à son environnement culturel. L'architecture de Vianini se conforma à un esprit insulaire de Djerba et aux réglementations en vigueur. Il proposa l'aménagement de bungalows de type jerbien, avec coupole et petit jardin, quelques structures collectives qui ne dépasseraient pas un étage. Une longue allée jonchée de magasins fondait une atmosphère de souks, de commerces et de cafés bars. Le Dar-Jerba ouvrit une légende, de quasi-ville au milieu de nulle part, qui offrait les services de tout commerce et de loisirs, avec la meilleure des animations culturelles et sportives, recevant les vedettes internationales qui auraient rendu jaloux tout festival de renom. Les tunisiens de tous les âges et de tous les statuts sociaux, des plus jeunes aux plus modestes, n'hésitaient pas à s'offrir quelques moments, dans ce majestueux complexe d'une autre dimension. Plus modestement, un thé ou une collation sur les terrasses du Dar-Jerba activait les plaisirs d'une belle ville moderne, ou l'habitation de quelques jours à l'hôtel à un coût accessible.

Actif tout au long des années 1972-2012, le Dar-Jerba rayonna quarante ans durant. Il donna une telle impulsion à la zone, que d'innombrables projets s'implantèrent dans les environs, pour profiter du dynamisme économique stimulé par l'hôtel. La zone fut très valorisée d'un point de vue immobilier, multipliant les activités humaines. En revanche, elle se vidait insidieusement de sa merveilleuse nature et beauté écologique, de ses arbres et de son sable. Au cours des années 90, Dar-Jerba a été repris par la société Marmara, qui le fit fonctionner sous la forme d'un club fermé. Les contraintes d'entrée devenaient insatisfaisantes pour les commerces indépendants, qui fermaient l'un après l'autre. Les aménagements en dehors du complexe hôtelier furent stimulés. Les autorités publiques n'ont pas mesuré les implications de ce choix de gestion. Ne pouvant plus être au cœur de l'animation, les activités commerciales se sont déplacées en dehors du complexe hôtelier ! Le flot de la clientèle de vacanciers extra-hôtels chercha satisfaction dans la zone de Midoun. Un urbanisme sauvage explosa au long des campagnes et de la route principale. Les paysages d'Oasis devenaient l'équivalent d'un sinistre carrefour de transit sur la route du sud tunisien.

Jerba a connu dans les années 70-90, une ruée de touristes du monde entier. Le secteur rapporta d'importants revenus aux pionniers/promoteurs, tandis que les repreneurs firent face à de grandes difficultés, d'un secteur en état de quasi-faillite. La stratégie du tourisme tunisien s'avérera fragile et non durable, profondément destructrice du capital et des paysages, coûteuse en entretien et à peine suffisante au remboursement des crédits, dépendante de fournisseurs étrangers et soumise aux aléas de l'actualité. Il en résulta l'échec d'une vision de développement équitable et solidaire.

RUÉE DU TOURISME

Le tourisme fut une très belle aventure... pour ses promoteurs! Le secteur semblait une mine d'or, qui contribuerait au décollage économique de la Tunisie. Le Gouvernement s'est laissé dominer par les idées de développement, d'argent et de devises étrangères, d'un phénomène d'entraînement sur les retours d'un tourisme de masse. Il accorda des agréments au bord de plage pour intégrer des terres d'oasis dans le système marchand. De vastes espaces magnifiques furent offerts des prix symboliques, ainsi que toutes les facilités pour les projets annexes de ce secteur. Les activités de loisirs profitaient des avantages publics. Les principales banques soutenaient les crédits pour l'investissement dans le tourisme. Le lobby hôtelier implanta des constructions en front de mer, d'hôtels dortoirs, en duplex et multiplex, avec piscines et terrains de sport. N'ayant pas le droit de construire en hauteur, les hôtels s'étendirent dans l'espace ! Des structures grandioses se sont étalées dans de larges espaces, sans considération pour la biologie et l'intérêt des paysages, ni pour le bruit et la protection de la faune, la fragilité des sols et l'économie de la terre, les principes de l'aménagement rationnel et la planification de développement durable. Les zones vierges du littoral ont été pénétrées par les travaux lourds. L'arrière plage fut rageusement décoiffée, les dunes déstabilisées, les arbres arrachés, le précieux sable utilisé pour la construction lorsqu'il ne fuyait pas avec le vent. Ironie amère, les touristes n'avaient pas le droit de voyager avec un bocal souvenir de sable blanc de Jerba, tandis que le même sable était exploité en tonnes, sans regard, dans la construction ! De même, que les palmiers centenaires étaient arrachés, alors que le seul sectarisme du vin de palme était strictement interdit à Jerba, puni en 1974 à 1000 dinars d'amende et 1 mois de prison ! L'incohérence de conscience fut inapte à faire exécuter les arrêtés municipaux.

La terre d'accueil de Djerba a été frénétiquement exploitée, livrée gratuitement à des prédateurs qui prétendaient développer le pays. Des promoteurs et opportunistes de tout grade entreprenaient les projets les plus défaillants. Des établissements modernes s'alignaient sur les lieux, en première et en deuxième ligne du bord de mer, d'hôtels parkés au long du littoral comme un porte-avion constitutif d'une architecture de ciment, au dépend de tous les éléments naturels séculaires.

Insensibles aux jardins, à la fraîcheur des arbres et à la beauté des vergers, ils construisaient sur les sols fragiles, contribuant au dépouillement d'une nature qui a mis des centaines d'années à se constituer. Les touristocrates recomposaient l'Oasis de Téguermess par les constructions d'un bâti massif. Les sols forestiers étaient consacrés à des aménagements de loisirs et de terrains de golf, n'abritant aucun tournoi international ! Ces aménagements, supposés bénéfiques au progrès économique, pénétraient brutalement la vierge forêt (Ghaba), causant des dommages irréparables aux paysages et au littoral, avec des conséquences biologiques catastrophiques.

Peu importe pour le Gouvernement, le laisser-faire anarchique est laidement maquillé par « l'entreprenarial-business », comme un futile moyen de lutter contre la pauvreté. La zone écologique s'ouvrait à l'activisme économique des miséreux et à la frénésie immobilière, qui transformerait la dense oasis en vaste champs urbain. Ajoutons le style laid de constructions aménagées selon des inspirations totalement étrangères à l'île, d'un bâti massif, incohérent au climat et aux plaisirs de jardins, le plus souvent illégal servant les illégaux, d'exploitation de quelconque commerce de survivance, de moins en moins rentables. Pour concrétiser la rapine, ces horribles demeures sont de suite vendues, ou mise à la vente-location pour des touristes de moins en moins disposés.

L'engouement pour l'exceptionnelle beauté de Yati-Téguermess fut tel, que les responsables politiques ont oublié qu'une beauté n'est pas immuable sans entretien. Que la forêt de Téguermess est le fruit d'une relation harmonieuse de l'homme avec son environnement. Qu'elle tient d'un équilibre soigneux du travail avec la terre. Les agressions incessantes au milieu végétal et à la faune ont conduit à la régression des écosystèmes et la dégradation du milieu vital. Les actions humaines, sans règles ni limites, associées à des idées de progrès et de modernisation, d'accumulation de la brique et de polluants... ont modifié les paysages de manière irréversible. Elles portent atteinte au principal facteur de l'attraction du tourisme.

Du coup, Jerba paie très cher sa beauté. Le littoral est exposé aux vents. Les plages rétrécissent. La mer gagne plusieurs centimètres par an. Le poisson disparaît. La zone intérieure se dégarne de ses palmiers et de toutes les plantations. Le sable est soufflé par les vents quotidiens. La dégradation des dunes ne protègent plus l'humidité de la terre. Les sols sont directement exposés à l'agressivité du soleil. Les racines s'assèchent. La stabilité des sols n'est plus maintenue. La chaleur étouffe le micro-climat favorable à la végétation. La production agricole devient impossible. Pommiers, amandiers, grenadiers et autres fruits délicieux aux goûts particulièrement sucrés ne se cultivent plus. La luxuriance disparaît. Les paysages magiques de Djerba se détériorent définitivement. Un patrimoine naturel d'une exceptionnelle beauté disparaissait à vue d'œil, dans une indifférence qui détonne.

La nature n'est pas un brouillon que l'on peut reconstituer d'un coup de crayon. Elle se calcule en centaines d'années d'évolution biologique, et ne se renouvelle pas aussi facilement. La prudence est un signe de sagesse. Elle prône de comprendre et d'apprendre ce que la nature nous donne, et la traiter avec délicatesse, pour gérer convenablement la biodiversité de l'île, dans un axe durable et harmonieux, adapté et équilibré. Tout comme les abeilles butinent le nectar pour produire le miel, sans abîmer les fleurs, les jerbiens devaient faire entendre l'intérêt d'entretenir les arbres pour protéger la ressource économique !

Le capital se dégrade brutalement, à vue d'œil. L'île observe ce déclin et elle continue à se mutiler de manière plus profonde, pour moins perdre et saboter son pouvoir d'attraction, dans l'incohérence économique et l'insouciance de la conscience publique. Des activités génératrices de profanations, et de bien autres affres, redoublent d'incohérences avec le milieu naturel. L'exploitation frénétique de richesses non renouvelables, et le laxisme des autorités locales vouent le tourisme à une mort tragique. Les conséquences ne se feront pas attendre, outre, la destination bas de gamme et bon marché, la faillite des hôtels est annoncée. Un cancer de capitalisme aveugle a tout ravagé en moins de 30 ans. Le capital ne peut plus donner. Il a été épuisé: dégradation du littoral, disparition des paysages, privation de nature, désertification biologique, intensification des constructions, inoccupation des hôtels, surpopulation de misère, permanence du bruit, absence de repos. Nous avons été pris au piège d'un serpent se mangeant la queue, établi comme modèle de développement vers la ruine.

L'investissement a été conçu par une perception simpliste de l'économie, comme si la beauté de la vie était figée, comme si l'infatigable nature ne cesserait de reproduire ! Une telle perception, destructrice du capital de Jerba, se fait aux dépens de ses paysages magiques, de son pouvoir d'attraction, et de l'industrie du tourisme en conséquence. Le rapport de l'homme avec la nature a été nié par le Gouvernement, les opérateurs du tourisme, les promoteurs et par les jerbiens eux-mêmes. Nul n'a été capable d'apprécier et de préserver les richesses patrimoniales, d'aimer leurs vieux arbres et les paysages de palmiers, d'organiser des comités citoyens de vigilance, de défendre les sites naturels et la richesse écologique, la beauté des paysages et l'architecture. Quelques rares amants de l'île, qui finiront par mourir, souffrent les préjudices causés à la vie, à leur identité et au fatalisme des bienheureux.

L'île fut sacrifiée aux folies aventurières des commerciaux, oubliant combien la nature de l'espace écologique est l'intérêt du tourisme d'un lieu, qu'on voudrait souiller de ridicule. La destruction de la beauté magique est un péché impardonnable, qui castre la force de renouvellement. Il n'est pas fait mystère, que l'effacement d'un tel patrimoine végétal est une atteinte à Jerba, mais aussi à la Tunisie, et à l'universalité. Les êtres humains devraient s'inciter à écouter Dame nature, et faire entendre les apports de la « belle muette », avant que le « joyau » ne devienne un « vulgaire caillou ».

FORCE DU DROIT COUTUMIER

L'État tunisien n'est pas innocent dans cette dégradation. La dépréciation du sens coutumier en fut le commencement. Les arbres de forêt à Jerba sont titres de propriété. Cette privatisation du végétal pose la responsabilité de soin, d'entretien, et d'exploitation des arbres. Ce « jardinage de forêt » n'était pas un loisir, mais une obligation mêlée à la pauvreté des habitants, qui tiraient un maximum de ressources du soin et du

renouvellement de leur bien naturel. Ce jardinage faisait la luxuriance et la beauté des paysages. Or, l'État méprisa la faiblesse de la production agricole, au profit d'investissements colossaux dans le tourisme, supposés mieux rentables. Les confusions entre droit d'exploitation et droit de propriété, droit privé et droit collectif, droit agricole et droit de construction s'avèrèrent gravement perturbatrices pour la production et l'environnement, la beauté des paysages et l'attraction de l'île, la richesse de la faune et les risques de désertification. L'État expropria les sols de forêts et traça les couloirs d'une mort annoncée, pour pénétrer la vierge beauté et servir les projets incultes. Il accorda des remplacements aux propriétaires, qui, de suite, se plaignirent. Les autres poursuivront de longs recours judiciaires, où l'Etat aura raison de l'oubli et des morts. Outre, qu'il expropriait les terres d'oasis (dite forêt), il donnait une plus value immobilière au sol. Les artères routières seraient la voie d'injection du poison nommé « progrès ». Elles faciliteront la cancérisation de l'oasis au cœur de son intérieur. L'accès à l'eau et à l'électricité faciliteront le travail des entreprises, pour accéder dans les lieux intimes et massacrer définitivement une nature magique. La manière d'agir de l'Etat a bouleversé l'esprit du foncier. Il nous a légué des méthodes fourbes et surnoises, irrespectueuses du droit et de l'esprit des lois, inhérentes à l'âpreté du gain et la confiscation du bien collectif.

L'État a donné un très mauvais exemple à suivre. D'innombrables promoteurs ont imité « leur gouvernement »... en donnant plus de valeur à la terre qui retient l'arbre, qu'à l'arbre qui produit le fruit! Les « rusés » de mauvais vent ont accaparé les terrains qui portaient la végétation fruitière et traduit le soin de la production végétale, en droit de possession du sol, pour transformer le nectar de fruit, en brique de construction ! Cette merveilleuse terre d'Oasis fut violemment pénétrée par les engins lourds, qui avaient servi les grands chantiers. Amorti par les constructions d'hôtels, ils retrouvent la nouvelle jeunesse, d'un enrichissement capitaliste sans investissement, à la condition de démolir sans conscience. Ils ont apporté une puissance de démolition de nouvelle dimension, pour saboter le reste de l'héritage végétal et de la culture de Jerba. Ils s'imposent dans des lieux délicats pour détruire définitivement une faune et une flore, rare et fragile.

A ce jour, les Track's se fichent de l'accord ou du contrôle des municipalités. Au prix de main d'œuvre, ils sillonnent les vergers pour tout raser : tabbias d'agaves, figues de Barbaries, limites de propriétés, Menzels d'autrefois, ateliers de textiles, huileries, boulangerie sous-terraines, monuments sacrés, biens traditionnels. Des milliers d'arbres sont réduits en feu de bois, et en toute impunité, pour les misérables les mieux économistes ! De sorte, les vergers, jadis protégés, d'arbres fruitiers séculaires, figuiers, vignes, abricotiers, pommiers... ont disparu. Les champs de pâturages sont devenus des zones constructibles, en toute illégalité. L'île ne produit plus de viande. Outre la défaillance de production alimentaire qui rend très dépendante l'île de Jerba, les nouveaux

bâtisseurs ne paient pas d'impôt puisque la terre était supposée produire des fruits ! La responsabilité de la Municipalité est autant à dénoncer qu'elle a failli à sa principale mission de défendre le bien collectif et contribuer au bien être social. La destruction du patrimoine écologique est réalisée par de minables affairistes, avides d'argent, qui méprisent la végétation, s'excitent devant la brique, dévalisent la terre de ses charmes, et de sa nourriture. Leurs aberrations frappent au cœur du patrimoine qu'ils prétendent laisser aux enfants. Ils ne réalisent pas, que de leur vivant, leurs enfants n'auront plus de poisson dans leur rivage, ni d'alimentation locale dans leurs assiettes, ni de promotion touristique, ni d'air respirable, ni d'esprit légal, en plus des agissements de violence et d'insécurité, justifiés de survivance et de mal-être, et, de plus, coupable de l'avoir su.

FIASCO ECONOMIQUE

Ne m'accusez pas de rêver à une civilisation agricole, avec des champs et une mystification des valeurs; ni d'une tradition figée, qui traiterait les cultures comme une relique de musée. Chaque lieu a la destination de sa topologie. Les habitants doivent vivre, dans un contexte de modernité. Je connais les défaillances de l'agriculture, et de l'agriculture à Jerba, de faible production, ouverte à toutes les concurrences. Elle n'est certainement pas un lieu de revendication de productivité agricole. Et il ne s'agit pas de faire la concurrence ... Il s'agit simplement de comprendre le poids de l'agriculture dans l'entretien de l'oasis et la préservation de paysages exceptionnel. Je souhaite expliquer que l'environnement est une composante essentielle de la notoriété de Jerba dans le monde. Les paysages sont les facteurs d'attractions du tourisme. Les éléments paysagers sont une composante essentielle de l'économe, outre notre patrimoine insulaire. Nous avons plus à les perdre, que d'aménager nos espaces en maisons grandioses, inhabitées et insoumises à l'impôt.

Les faveurs commerciales à l'investissement de construction est incohérent avec l'amère réalité de survivance économique de l'Etat tunisien. Quant aux vacanciers de plaisance, ils disposent d'un immense parc hôtelier, avec de nombreuses chambres pour leur service. Et pour le pire encore, la disparition des paysages nous impose la vision d'une multitude de boutiquiers qui jonchent les routes, d'un avènement de miséreux, bien misérables. L'île des rêves n'a pas été pas supposée vendre de la misère humaine. Elle propose de la beauté et du repos comme principaux produit d'appel de l'économie du tourisme.

J'ai rappelé l'originalité du système agricole de Jerba, d'un système culturel, acquis écologique, facteur d'entretien et de beauté des paysages. Ils sont tous facteurs d'attraction du tourisme. Il est illégal de traduire l'affectation de ces terres sans modification de la Loi sur le territoire. Il serait économiquement incohérent de traduire les zones de végétation, en zones habitables ; de libérer la construction, alors que les hôtels sont

quasi-vides ! La plupart des 50.000 lits disponibles sont inoccupés. Restons cohérent. *« On ne peut appeler aux devises étrangères et laisser abîmer les facteurs d'attraction. On ne peut pas remplacer les paysages d'oasis par des constructions de bâtiments. On ne peut pas continuer à construire des hôtels si les anciens sont fermés ou inoccupés »*. Il n'y a pas de cohérence à laisser construire de grandioses maisons qui occupent l'espace, laisser-faire des commerces de survivance, qui dénaturent les paysages et ruinent les productions agricoles, sans contribuer à l'impôt ! Il n'y a pas de cohérence à abandonner des hôtels qui se ferment et se détériorent, ou laisser non-exploités les chambres d'hôtels et investissements réalisés depuis 30 ans, tandis que les nouveaux touristes viennent squater les plages. Faire du commerce sans cohérence marchande ne conduit qu'à une éphémère vocation du tourisme vacancier, pour une incrustation d'aventuriers sauve-misères, qui établissent des constructions tout au long des routes, pour des activités en tout genre. Ils phagocytent le champ des paysages, éteignent la vie des êtres, détournent de la production agricole, provoquent des accidents...ils finissent par nuire à la société et à l'économie du tourisme. Il aurait encore mieux valu laisser faire les vendeurs de sauvette, que de laisser construire des boutiques en briques, tout au long des routes qu'aucun gouvernement incompetent ne parviendra à fiscaliser.

FIASCO PUBLIC

Jerba saborde son principal atout d'attraction mais aucune des autorités de la République et de la Région n'en prend conscience malgré l'anéantissement de tout. Effectivement, ces gens comptabilisent les pertes mais ils vivent ailleurs. Les autorités locales se sont *laissé- dépasser*. Les plaintes individuelles ont été méprisées par tous les Présidents de municipalités, qui se sont même permis de «critiquer les critiques». Le rapport de force a été faible, tant que les plaintes n'étaient pas appuyées par un comité de la société civile, pour dénoncer les abus et mettre les Municipalités devant leurs responsabilités.

Le privilège du tourisme n'a pas considéré le cadre conceptuel de l'île, ni les règlements et les arrêtés des registres nationaux et municipaux. En laissant faire, les autorités publiques n'ont pas défendu l'intérêt collectif, ni protégé les ressources naturelles, ni préservé les richesses patrimoniales, ni épargné les recettes fiscales. Elles se sont exonérées de leur rôle qui implique le respect des dispositifs légaux, justifiant une bonne gestion et l'application des réglementations administratives, civiles et pénales afin de stopper tout excès. Des engagements qui contribuent à fixer la cohérence d'une politique touristique, en considération des principes de gestion des espaces, du contrôle des activités para-touristiques fébriles et nocives, de protection des richesses naturelles et préservation du patrimoine commun. Il aurait fallu défendre jalousement cette écologie, pour les intérêts économiques des populations actuelles et des générations à venir.

Les autorités locales, et régionales, et nationales, sont complices, tout au-moins de laisser-faire, sinon d'avoir accordé des autorisations délirantes, irresponsables, fâcheuses, lourdes de conséquences. Elles ont mis en péril l'équilibre biologique, le patrimoine, les ressources, la beauté, l'identité, l'économie, la société, le bien-être, la sécurité... L'Etat a grandement failli dans sa mission d'exécution, dès lors qu'une politique ne fixe aucune borne à l'empire du marché. L'abandon de ses responsabilités collectives a conduit à une exploitation sans scrupule des ressources de la Nature et d'un laissez-faire anarchique des improvisistes, qui ont gagné la bataille du désordre. Ce schéma local d'une politique abandonnique, non-instruite et sans compréhension, sans respect ni perspective, absurde et irresponsable, sourde et désintéressée... a pour leitmotiv la destruction des ressources naturelles de Jerba, l'intensification des constructions, l'abattage des arbres, la destruction des zones de reproduction pour les nombreuses espèces animales et marines, au détriment de la vie des êtres et des sites naturels. Pourtant, la beauté des paysages justifie la visite, soutient la ressource en devise, entretient l'économie nationale. Aucune stratégie de développement durable ne pourrait se concevoir, sans la nécessité de protéger, et de reproduire, tout au moins, protéger la ressource vitale. La stratégie défailante s'est avérée destructrice des ressources non-renouvelables, pour des projets non durables. Les atouts exceptionnels de la nature ont été saccagés, mis au feu et remplacés par le bâti, en même temps les marges chutaient et le commerce disparaissait. Le tourisme n'a pas eu un effet d'entraînement économique durable, ni de redistribution de la richesse, ni d'enrichissement du bien collectif. Il n'a pas été capable de capitaliser, ni de parvenir à maturité, ni d'enclencher le décollage économique, ni de stimuler de nouvelles industries. L'intérêt économique s'est avéré en état de pré-faillite.

Le secteur n'est pas parvenu à créer une économie stable et durable, solide et rentable. Un intérêt sur la seule perspective d'une apothéose du marché ne mène qu'à une anarchie et une faillite programmée. Après cinquante ans d'activité, le cycle de prospérité de l'industrie du tourisme est arrivé à son terme, quasi-définitif, sans avoir relayé de capital ou de nouvelles formes d'industries. La situation pose à nouveau des questions de survie économique, dans un environnement appauvri, alors que nos besoins et notre population ont grandi. L'Etat a échoué du fait de son désintérêt pour le collectif. Il n'est pas parvenu à réaliser un décollage économique, protéger ses ressources, structurer sa volonté, affirmer son autorité, favoriser l'emploi durable, parfaire l'épanouissement des siens, ni même assurer le bien-être vivant. Le mirage économique est entretenu par la superficialité d'une dépendance de l'extérieur, en l'absence de tout audit. Il est aisé d'observer la fragilité économique, de diminution des flux du tourisme, de l'attraction, du travail, des devises, de la qualité de vie... et d'une augmentation des goulots d'étranglement, de la migration d'établissement, de logements vides, de l'insécurité, la pauvreté,

la dépendance... Les bilans non-établis seraient déplorables à constater entre les frais et les coûts, le patrimoine et la dégradation, les ressources et les besoins, l'attraction externe et l'attraction interne, les voyages et l'immigration ...

PROJETS FOUS

Au lieu d'en faire un équivalent des Seychelles pour défendre le patrimoine naturel, on y laissa faire un tourisme de masse dont les insulaires espagnols des Baléares ont fini par critiquer le modèle, et prendre conscience de l'intérêt identitaire, et l'urgence des actions de sauvegarde. Cette vision identitaire a sauvé l'archipel. Le retour de conscience des Baléares aurait dû nous inspirer. Or, nous n'en sommes même pas à ce stade de l'alerte malgré nos cris et nos écrits. Les anciens hôtels sont abandonnés, tandis que de nouveaux projets s'imposent du fait du prince. Les touristocrates ne se défont pas de leur amour pour la brique et de l'esprit de spéculation qu'ils imaginent « business ». Une autre facette de la tragédie sert notre île à l'appétit des ogres financiers, incultes et déracinés du lieu, qui visent une jouissance d'artiste improvisé et la commission de l'argent qatari. 2011 - 2014 voit encore apparaître de nouveaux projets, élaborés en catimini, ficelés, à la va-vite à l'intention de l'Etat, avec costume/cravate et attaché-case. Ces mégalo-projets n'ont pas de rentabilité économique, sinon l'objectif d'engloutir les financements de l'endettement public, et qu'ils s'avèrent totalement destructeurs de la zone écologique, entre autres, la disparition du dernier poumon vert de Jerba.

Les projets souvent décidés en catimini, par les intérêts coupables, soutenus par des complices, plus ou moins périphériques, du régime déchu, ont occasionné des dégâts irrémediables! A l'épicentre de l'iniquité des déficiences administratives et de la corruption, ces monstres sans visages, dont quelques-uns tiennent encore les leviers, par les faveurs abusives, en violation des lois et du droit des gens, ont conduit à des actes de nuisances, qui perturbent les équilibres biologiques. Quant aux promoteurs-marchands, en connivence avec les autorités régionales, ils continuent à entreprendre des projets pour un tourisme de masse, énergivore et dévoreur d'espace, destructeur de faune et de paysages. L'île n'est même pas en mesure de gérer ses déchets ménagers, comment pourrait-elle assurer la charge d'une population de masse !

Des décisions discrétionnaires, sans cohérence dans la gestion de l'espace ni de l'environnement, se prennent à Médenine, au grand dam des jerbiens, qui voient subitement arriver des bulldozers et des entrepreneurs, sur des lieux magiques et fragiles. Un abominable mégaprojet est prévu dans la zone touristique d'Aghir alors qu'il est destructeur d'un point de vue écologique, incohérent avec l'air ambiant, non rentable économiquement, et ne peut pas apporter de parure. L'île subit une crise aigue d'approvisionnement en eau potable. Devrait-elle encore assumer un ressourcement pour le surplus de population et un assainissement de leurs déchets! De tels projets avaient été même dénon-

cés par le président déchu, qui ne brillait pas de pertinence dans l'analyse économique, et à un moment où les perspectives du tourisme étaient encore attrayantes. Les ploutocrates ont profité de la crise de régime pour poser à nouveau leur demande d'un cachet d'autorisation de construire et gagner quelques fonds de commission. Ces projets mènent au déluge inévitable mais l'espoir est beaucoup plus fort. La vision chimérique de bâtir et voir bâtir, sans insouciance de leurs méfaits, conduit à un fiasco général. C'est dire la métamorphose de sites magiques en zones urbanisées, comme un Paradis d'enfer, *Jenett-El-Jahîm* !

FIASCO DU TOURISME

Les potentiels physiques et humains n'ont pas été appréciés à leur juste valeur, et protégés en conséquence. Les dégradations sont totales, parfaitement visibles. Nuisible à l'environnement, nuisible au tourisme, nuisible à la société, nuisible à l'économie... À l'image de l'environnement, la qualité du tourisme n'est plus la même. Notre destination n'attire que des vacanciers en promotion, sans moyens. Les hôteliers sont réduits à des prix au plancher et en all-inclusive, avec un nombre de vacanciers de plus en plus réduit, et de faibles effets d'entraînement économiques. C'est la condition de soumission pour gagner quelques clients. Malgré leur sourire de façade, commerce oblige, les hôteliers gèrent leurs difficultés à discrétion, avec des états de survie économique, de résultats de fermetures hivernales, d'abandons, de remises, de faillites... Les marges d'intérêt fondaient si vite, qu'elles obligeraient à des publicités one-shot avant de mettre les clés sous le paillason : « voir Djerba et mourir », ou « voir Djerba avant qu'elle ne meurt » ! Les voyageurs européens, blasés de matérialisme, consacrent à peine quelques dinars dans les boutiques d'artisanat, la veille de leur retour, comme d'une quasi-charité, ou volonté de se débarrasser de leur monnaie. Un grand nombre d'entre eux retourne dans leur pays, avec une partie du budget vacance. Il suffit de voir les demandes de conversion des changes au retour d'aéroport. Le fameux « club-med » a fait faillite. Le Dar-Jerba lui-même n'est plus qu'une légende, offrant des prix au rabais. Il s'est transformé en formule club, et a fini par fermer ses portes en 2013. Les autorités lui reprochaient de mauvaises conditions d'hygiène. Les repreneurs d'hôtels ne parviennent pas à satisfaire leurs crédits d'investissements. Leurs comptes sont déficitaires du fait des coûts fixes et de l'instabilité de leurs ressources ; de la faible fidélisation de la clientèle à laquelle s'ajoute un contexte régional troublé. Ils sont mis sous pression par les tour-opérateurs étrangers qui décident de l'intérêt touristique pour la Tunisie. Ceux qui vendent négocient les hôtels au prix de « maisons » ! À l'image du secteur, les conditions de travail sont autant misérables. L'emploi hôtelier fascine de l'extérieur, alors qu'il révèle une vile exploitation, « où l'on presse et l'on jette ». Après avoir déracinés les travailleurs de leurs régions, pour mieux les contrôler, ils sont affreusement abandonnés. L'hôtellerie entre-

tient un statut précaire et instable, à la faveur de ceux qui seraient le mieux disposés à être exploités! Les directeurs d'hôtels privilégient les contrats saisonniers, qui piègent les travailleurs à faible qualification car ils ne sont pas automatiquement renouvelés. D'ailleurs, les employeurs préfèrent ne pas les renouveler, en raison des lois sociales, pour ne pas se soumettre à des charges d'indemnités.

Le tourisme de masse et la migration excessive ont ruiné la nature. L'activisme anarchique a détérioré l'ordre naturel et ruiné la production. L'esprit de la «casbah» s'est étendu à l'île. Les constructions massives se sont imposées dans les lieux de rencontre, ternissant à jamais la beauté des paysages. Quant à l'objectif stratégique pour la sainte devise, il ne tient plus le marché. Notre Seychelle méditerranéenne se transforme sous nos yeux en une île de Pâques.

ET POURTANT...

La recette est simple. L'île a besoin d'un plan de préservation et non pas d'aménagement, d'une connaissance des richesses naturelles et patrimoniales pour mieux les défendre, d'une définition exacte des espaces clairement établis et d'un contrôle absolu, d'une gestion durable des ressources non renouvelables. Rehaussons l'existant. Arrêtons tout nouveau projet d'hôtel. Stoppons tout commerce de ciments et de briques. Interdisons les constructions anarchiques de complexes d'habitation et commerce de petits bazars. Freinons tout mouvement motorisé dans les zones écologiques, particulièrement de Saguya et de Ras-Rmal. Préservons les manoirs et les terres agricoles. Imposons un impôt sur la surface du bâti. Encourageons les aménagements de jardins. Pénalisons l'illégal. Empêchons les constructions illégales d'accéder à l'eau et à l'électricité.

Respectons nos lois et les arrêtés municipaux. Réfléchissons à une qualité du tourisme, plutôt qu'en capacité de nuitées. Réfléchissons à des transports collectifs, le moins polluants possible. Préservons les ressources de la mer. Reprenons notre destin en main, en collaboration avec la Région, l'Etat, les Gouvernements étrangers, les ONG de l'environnement et de l'agronomie. C'est en connaissant notre patrimoine que nous gagnerons le respect de cette terre. Ce n'est pas avec un terrain de golf d'un sport inconnu, ou de Quad-bruyant dans des lieux de nidification que nous ferons l'avenir de notre tourisme, ni même de notre avenir. Au de-delà d'une image de carte postale ternie, je suis persuadé que les touristes seraient, de plus, heureux d'apporter une conscience et participer à la vie socio-culturelle, contribuer à valoriser nos atouts et protéger notre environnement. L'écologique et le culturel pourraient offrir plus d'attachement à ceux qui veulent aimer l'authenticité. Préservons nos manoirs. Sauvegardons les huileries souterraines. Protégeons les arbres centenaires. Défendons la faune animale. Respectons le paysage de l'île. Entretienons nos palmeraies. Empêchons l'abattage des arbres. Pro-

tégeons les sols de la brutale chaleur. Organisons l'unité de nos communautés. Renouvelons la bonne volonté des hommes... ils sont notre identité authentique, attractive, qui nourrit le rêve, le bien-être et l'économie. On peut fidéliser une clientèle en créant une attache socio-culturelle. Les européens vivent sous le bitume et le béton. Ils sont attirés par la luminosité du ciel et la fraîcheur de la nuit, la respiration de l'oxygène et le silence de la nature, la chaleur du soleil et la beauté de ses couchers, le plaisir d'escapade et d'exotisme, d'un monde de jardins et de palmiers, de faune et de vie sauvage, ainsi que la découverte de l'histoire et de la culturelle, éventuellement, des excursions pour visiter la bonté des déshérités du sud tunisien.

Les anciens édifices (lieux de culte ou Manoirs d'habitations) sont à la source d'une formation de l'identité jerbienne. Ils ont défié les siècles et les assaillants. On devrait les conserver et les restaurer, en tant que biens culturels et artistiques. Une monographie de ces lieux devrait tout au moins être communiquée pour contribuer à son privilège de protection. La collaboration de l'Etat consisterait, tout au moins, à établir une monographie des sites, pour identifier, reconnaître, surveiller, préserver et restaurer les biens constituant l'intérêt du Patrimoine collectif. La restauration de ces monuments anciens coûte très chers, exigeant un savoir-faire avéré, des moyens techniques, un travail artisanal, des efforts financiers pour lesquels l'assistance de l'Etat devrait, tout au moins, accorder une aide sous une forme de défiscalisation.

Les Manoirs de Djerba sont des havres de paix, d'une sobriété majestueuse et grandiose, de beauté calme et puissante, avec un style propre, en cohérence avec l'esprit de communauté et l'environnement de l'île. Quelques maîtres d'hôtes entretiennent de vieux-Houchs datant de plus d'un siècle lesquels fournissent plus de repos et de fraîcheur qu'une chambre d'hôtel climatisée d'un 5 étoiles. Ceux qui sont hébergés dans les maisons d'hôtes en savent quelque chose. Nombre d'entre eux furent malheureusement défigurés et morcelés par les héritiers, lorsqu'ils n'ont pas été abandonnés ou détruits. Réfléchissons à diversifier le mode d'habitat, pour servir un tourisme d'établissement, sous le soleil de Djerba! Que l'on mette à disposition, les services d'un domicile, pour une qualité de vie, très économe sur les charges, et concurrencer une vie quotidienne à Hambourg. Les réseaux professionnels de service se sont mis en place à la faveur du tourisme.

3.2. “APRÈS MOI... le déluge”

Par Kamel TMARZIZET

Tezdaïne, Mars 2014

La référence de Djerba faisait une réputation d'île de jardins et de rêves, fruit de lotos et de l'oubli, lieu de refuge et de paix, de tranquillité d'esprit et “ d'air si pur qu'il empêche de mourir ”, d'une “ cinquième saison ” et d'un micro-climat de fraîcheur, de paysages magiques et de longues plages désertes, d'une discrétion de l'habitat et du charme des Manoirs... L'île a perdu son nacre et sa beauté. Sont venues se substituer une palette de désagréments, de développements anarchiques, de perpétuels chantiers, de bourgeoisies exubérantes, de chahut, de pollution, d'embouteillages, de vitesse, d'insécurité...

STRESS DÉMOGRAPHIQUE

La désertification écologique n'est pas celle des hommes... L'île de Djerba vit une explosion démographique sans précédent, avec une des plus fortes densités mondiale de 410 hab/ Km², dans un espace insulaire, sans infrastructures industrielles, ni ressources primaires. En comparaison, la densité continentale sur le territoire tunisien est de l'ordre de 80 Hab/Km², 20 Hab/Km² dans le gouvernorat de Médenine. Le taux de natalité y est plus élevé que la moyenne nationale, auquel s'ajoute une migration d'établissement d'une population très variée. Au chiffre de 200.000 habitants s'ajoute les vacanciers, les saisonniers, la capacité de 50 000 unités dans les hôtels ... La question démographique constitue pour l'heure, un sujet d'inquiétude stressant. Elle accentue la pollution, détériore l'environnement, engraine les crises sociales, détruit le capital, ruine le tourisme. Les observations sont macabres du point de vue écologique, surtout pour la capacité de renouvellement naturel de l'environnement. Si les tendances se poursuivent au rythme actuel, de croissance en proportion géométrique, de la consommation, de la pollution, de l'épuisement du sol et de la disparition des êtres, elles vont nous conduire à une situation géométriquement tragique, tout à fait intenable. Il n'y a pas lieu de rester silencieux sur les implications de l'immigration massive et de la surpopulation, dans un espace exiguë de 514 Km², avec de très fragiles conditions écologiques.

Il ne s'agit pas de critiquer la migration puisque depuis toujours, Djerba a été terre de migration et terre d'accueil. Les jerbiens sont eux-mêmes des migrants, arrivés à un moment de l'histoire, et se sont toujours portés sur le commerce continental. Mais on ne peut plus agir comme si le sol insulaire était inépuisable ! La terre de Djerba est précieuse, délimitée, pour laquelle le Gouvernement tunisien a défini une vocation économique dans le tourisme. L'émigration répondait à une misère des régions, mais l'immigration dépasse la capacité d'intégration au milieu. L'espace privilégié est destiné à la consommation de hauts revenus. Or, l'attraction n'est plus celle du consommateur

de luxe de standard international, de passage, mais d'affairistes ou de migrants miséreux qui viennent s'établir, pour survivre, en ruinant le capital de nos paysages et de nos ressources écologiques. La plupart des autochtones sont des enfants de la migration, venus à la faveur de l'emploi saisonnier dans l'agriculture (années 50), dans le tourisme (années 70), l'entreprenariat (années 80), et le flux de miséreux (années 2000) qui s'abandonnent dans l'île et tentent de survivre d'un activisme vivrier, anarchique et nuisible. Les djerbiens eux-mêmes sont les produits d'une diaspora qui a oublié les règles locales du fonctionnement insulaire, autour de l'espace rural, de l'environnement naturel, du capital végétal et du soin de l'homme. Tous sont déracinés de leur milieu et leurs origines, qui ne se ressource plus dans les conditions authentiques, et détruisent par stress la crainte de tout perdre! La spirale est meurtrière. Pouvez-vous le comprendre?

Les retours de bienfaits du tourisme ne sont pas visibles, tandis que les conditions écologiques, socio-économiques, et socio-humaines sont profondément perturbées. Les nouvelles populations de Djerba ne s'enracinent plus dans les conditions authentiques, à savoir, un territoire pauvre et verdoyant, dépourvu d'eau et de ressources naturelles, qui, au prix de l'expérience, a inventé un modèle de survivance qui entretient un fantastique écosystème. Elles ne s'enracinent plus dans la tradition locale, d'une identité insulaire, de gestion économe de ressources fragiles et irremplaçables. Elles ne mesurent pas l'intérêt des plantations qui ont mis des dizaines d'années pour pousser à Djerba. Ces explorateurs spéculateurs n'ont guère apporté de parure à l'île, l'agrément qu'on aurait pu souhaiter, sinon des réalisations sur le tas, de constructions délirantes et dégradantes. Ces outrages sont une humiliation à nos valeurs humaines et culturelles, franchissant sans scrupule, le seuil du désastre écologique, qui tue la poule aux œufs d'or, anéanti l'île des rêves, dépouille la beauté tranquille.

Il faut constater cette déculturation générale des insulaires et des migrants, qui ne s'enracinent plus dans les conditions locales terroir, à la faveur d'une folle spéculation sur le sol. Cette terre a des règles, ignorées même par les siens! Le patrimoine n'est plus protégé à la manière d'un bien communautaire qui poursuit une intelligence commune. Il est abandonné au désidérata de chacun, pour donner le pouvoir de parceller, de diviser, d'individualiser ce qui appartient à des ancêtres communs.

C'est en contradiction avec la rationalité économique et en opposition avec la loi tunisienne. La pauvreté est l'expression immédiate de la perturbation sociale, qu'il ne s'agit pas pour autant de critiquer. Les insulaires ont toujours été pauvres, d'une pauvreté cohérente avec les conditions du milieu, admise avec dignité, en tant que composante sociale. Cependant, les nouveaux déshérités s'aventurent sur des lieux de la richesse à vivoter dans la précarité, donnant à la pauvreté une autre dimension de référence de l'injustice à l'humiliation, de l'égoïsme à l'inégalité, du grandiose aux sans rien, de

l'exploitation à la soumission, de l'abondance à la famine. Tant de conditions qui inspireraient les jalousies et les haines, en même temps qu'elles polluent les vies et les sources de devises, au risque de nourrir de nouvelles formes de violences revendicatrices.

Cet exode des misérables couve de moult drames, qui frappent les migrants et qui se retournera obligatoirement sur la collectivité. La marche vers l'anéantissement de la vie et de la végétation se poursuit avec de nouvelles vagues de destructeurs. Les miséreux appellent les misérables pour qu'ils les exploitent comme des esclaves, sans qu'ils ne puissent contredire leurs désirs. La destruction d'un patrimoine unique est bien plus grave que nous ne pouvions le supposer. La migration ne s'arrête tant qu'il y a une herbe à piller. Des nomades ont pénétré nos vergers, pour faire paître leurs animaux, notamment les chèvres qui arrachent les racines. Des comportements de sauterelles, que Bourguiba avait pointé de défi, déracinent tout ce qui pousse! Par leurs actes, les fossoyeurs laissent à travers l'île leurs stigmates de trous béants! Le moins que l'on puisse dire, c'est que loin de leur biotope, habitués aux vastes espaces dénudés, les bédouins aspirent à vivre dans l'idée que la nature est une manne du ciel, un bien gratuit, inépuisable et éternel. Ils aspirent à refaire de Djerba un désert dans l'eau ! Nul ne réalise que l'herbe naturelle qui pousse si difficilement dans un climat du sud est le facteur d'attraction pour le séjour touristique en Tunisie.

Les constats sont pessimistes, mais en aucun cas, ils ne sont empreints de xénophobie. Ils impliquent, en fait, la nécessité d'abandonner toute croissance dans l'île et l'idée qu'un processus de tourisme de masse ne puisse continuer à détériorer le patrimoine insulaire. Djerba ne peut accueillir sans préjudice tous les aventuriers de misère. Elle se dénature au plus profond d'elle-même. Elle affecte le fleuron de l'économie tunisienne. Le surpeuplement a des implications sur le sol, les ressources et leur renouvellement. Il plombe le capital. Nul ne songe qu'il y a un patrimoine à préserver, et à transmettre. La négligence du patrimoine voit fuir le capital. C'est incohérent, contraire au principe même de notre sainte religion, qui clame de transmettre intact ce que les générations nous ont légué. Si l'élite ne comprend pas cette banale leçon d'économie et d'éthique, la communauté ré-actera dans un sens certainement dramatique.

MARCHANDISATION DE TOUT

L'activisme économique a mis en péril l'écosystème. Le tourisme de masse a défiguré le littoral. Les bâtisseurs au sens large ont vidé son intérieur. Les répercussions sur l'environnement, la beauté et la productivité sont très graves. Les constructions se sont établies dans les lieux pulmonaires de l'île. Elles ont appelé l'intrusion massive de vacanciers, un l'accroissement anarchique des activités économiques, qui impliquent distribution, consommation, production de déchets dont les conditions de qualité/coût/

recyclage/renouvellement ont été faiblement considérées. Djerba doit faire face à ces contradictions du problème humain de la migration, croissance, spéculation, ambition d'argent, ressources, déchets... qui se traduisent par une volonté d'occuper l'espace et construire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment, sans daigner porter quelque attention à autrui. Tous les terrains ont été « colonisés » par des individus irrespectueux. Rien n'est épargné, ni les zones vertes, ni les vieux villages paisibles, ni les manoirs, ni les lieux de production agricole. De nouveaux-venus s'imposent, et imposent leur vision d'ailleurs, en infraction aux lois, et sans cohérence avec la réalité de l'île, sans souci pour l'éthique, ni l'esthétique. Tout concourt à faire en sorte que prime leur caprice privilégié, traduit en égoïsme irrespectueux du milieu naturel et du patrimoine local. De telles attitudes sont incompatibles avec l'ambition de l'économique, l'identité, la tradition, la culture, la production, le renouvellement, la durabilité, le bien-être ...

L'île est agressée, phagocytée par des individus, venus, non pas pour encenser Djerba, mais pour spéculer et vivoter sur son dos, faire et tout faire, sans respect d'autrui ni respect des choses, sans éthique ni esthétique, peu importe l'île et sa nature, ne compte que l'argent qu'on espère tirer...

Les nouvelles populations ne s'imprègnent plus des lieux et de l'esprit local. Tandis que l'autorité publique, inconsciente de son authenticité, ne se soucie plus à défendre l'héritage. Faute de pouvoir satisfaire les besoins de sa population, la haute sphère politique a laissé faire les forces de l'argent, permettant à tout promoteur, volontaire et inculte, de s'activer et s'enrichir, pourvu qu'il s'autosuffise, sans considération pour la valeur vitale, et son prolongement durable! La haute sphère politique a laissé faire les pires viols contre la nature de Djerba, livrant la ressource en proie aux prédateurs du business.

Elle ne prend pas sa responsabilité générationnelle, et se hisser à la hauteur de l'Histoire, puisant dans la ressource d'état, comme on puise dans la ressource de nature, sans préoccupation de renouvellement, ni des caisses, ni de la nature. Une idéologie à «tout prendre» pour de l'argent ne mène qu'à un désastre à programmer, pour laisser détruire au nom du caprice, ce que la nature a mis des milliers d'années à constituer.

L'île orpheline est soumise à une frénésie de l'argent où tout s'échange pour un gain immédiat. L'argent a tout pollué, et détruit les autres valeurs. Une mainmise d'insolents s'est appropriée l'espace pour s'imposer dans nos paysages. Leurs intérêts catégoriels n'ont que faire de la vision collective, que personne ne vient protéger. Les sources de la beauté naturelle ont été entravées, pour lui préférer celle de l'argent, ne sachant pas que les deux s'entremêlent. Les profiteurs de tout horizon sont venus s'emparer de la manne et vendre ce qu'ils peuvent de Jerba, au lieu de l'aimer et de la préserver. Ils ont spéculé d'activités économiques fébriles, stressantes, polluantes, destructrices. La

marchandisation de tout n'est pas sans conséquence. Elle a gravement perturbé tous les équilibres. Peu importe le capital des aïeux. Peu importe celui que l'on devra transmettre aux futures générations. L'irrespect pour le sol ruine la production, corrompt l'éthique, accélère l'érosion de l'écologie, qui précède celle de la destruction de l'homme. Il sape les cultures et pervertit les goûts. Une telle obsession pour la spéculation et le gain facile ne tient guère de durabilité! Une telle volonté de métamorphoser l'espace ne correspond à l'esprit insulaire, ni à nos traditions, ni à notre intérêt. Tout cela ne présage rien de beau, sinon un grand désespoir pour Jerba.

Il est difficile de vivre en symbiose avec ces constructeurs de l'éphémère, dont les intérêts ne se conjuguent pas avec les intérêts collectifs fondamentaux. D'aucun ne s'inquiète des délits et des drames qui sont à l'origine de la dégradation de tout un système, avec son patrimoine exceptionnel et ses valeurs culturelles identitaires. Tous ces problèmes lancinants, inhérents aux désastres écologiques et à l'iniquité, sont le corollaire de l'ignorance et du laisser-faire, des mœurs de chenapans et d'une tolérance des abus, de marchandisation avide et d'incivisme, d'absence de responsabilité et de respect citoyen... Á quel prix final ? Les inepties nous portent d'ores et déjà au seuil de l'apocalypse, d'une nature morte pour solde d'une bouture de papier, que la sagesse indienne rappelle incontestable. Des paysages disparus, des manoirs démantelés, des terres morcelées, des héritages humains oubliés, une exceptionnelle nature ravagée, des productions agricoles sacrifiées, des ressources marines anéanties, une attractivité touristique amputée... Ce devenir amène la population à boire le calice jusqu'à la lie.

LAXISME ET DÉ-GOUVERNANCE

L'angoisse est d'autant vive lorsque le gouvernement de la République ferme les yeux sur les délits de prédateurs du patrimoine national, marchands sans vertu, constructeurs de l'éphémère, faisant place à l'anarchie, ouvrant une pleine vanne migratoire, patronisation des téméraires, tel un étau monstrueux qui se referme sur toutes les spécificités. Il n'est pas inutile de souligner combien les méfaits pernicioeux de ce laxisme ont promu les activités illicites, et en fin de compte, les agissements délictueux.

La responsabilité profonde revient au clan des Ben Ali et Trabelsi and Co, qui ont modifié les règles du Droit à la faveur de leurs amis. Dès lors, qu'il est entre les mains de privilégiés, le pouvoir fut utilisé comme instrument pour ouvrir des libertés ou pénaliser la concurrence, avec le choix de la soumission ou de la prison! La rapine s'est avérée maladie contagieuse. Cette attitude publique qui va à l'encontre des intérêts collectifs, s'est imposée en modèle citoyen, de l'irrespect et de l'indiscipline permanente. La nomenclatura a réussi à imposer, bon gré malgré, un système qui correspond à ses ambitions politiques. Désormais, tout individu se privilégie de sa seule volonté pour bafouer les lois. Les défaillances de l'Ordre judiciaire ont légitimé les abus, qui nuisent

gravement au devenir de l'île ; la renommée de destination de premier ordre étant déjà compromise.

L'application du Droit administratif est pourtant une fonction régaliennne de l'Etat, pour défendre l'intérêt collectif et préserver l'environnement, constater les infractions et sanctionner les atteintes, contrôler et agir avec toutes les mesures. Nul n'aurait imaginé ce ventre mou judiciaire de l'Etat tunisien, bafoué par le pouvoir déchu, et abandonné par les révolutionnaires. Des aspirants nihilistes, fondamentalistes sans racines, en quête d'identité mystifiée ont nié la force du Droit, et affaibli l'autorité d'État. La révolution tunisienne a donné justification de « farniente » à la conscience publique, de fonctionnaires et responsables régionaux. Cette faiblesse de l'autorité publique, assimilée à du laxisme et au laisser-faire, a motivé les actes abusifs, jusqu'à produire un sentiment d'impunité, qui ne fait qu'encourager les maraudeurs. Ceux-là se sont renforcés de l'intervention public, pour se légitimer de leurs infractions ! Dans ces conditions, avec de tels excès, quelle autorité d'Etat parviendrait-elle à remettre de l'ordre, sans être dénoncée de despotisme tyrannique ?

La Tunisie n'est au bout du rouleau que parce qu'elle a désavoué sa fonction étatique. Après le superflu des chiffres qui n'ont épaté que les donneurs de crédit, se confirme la réalité d'un pays en déroute. Les princes ont sacrifié l'amour de leur pays, pour dominer de bonne grâce. Voici que tous les hommes imitent à sacrifier l'esprit collectif, à la faveur d'égoïsmes incohérents. Ils s'allient contre l'État, pour satisfaire des objectifs individuels alors que les lois sont supposées cadrer leur bien-être.

L'appartenance des hommes à un pays et à une communauté, la fierté des racines et de la culture, le prestige de l'identité et de l'harmonie sociale deviennent désavouables, visions chimériques et énergie de désespoir ! Nous sommes embarqués sur un navire sans gouvernail, ni capitaine, qui ne peut, que se fracasser, ou sombrer dans les profondeurs ! Les Barons qui règnent ont géré les intérêts de l'île par le bout de leur lorgnette, d'un statut ponctuel, sans stratégie de long terme, ni même de moyen terme. Les décisions prises en catimini, qui avancent en réalité masquée, font fi des règlements et procédures administratives, des débats et décisions collégiales, sans pour autant se soucier de l'issue fatale qu'ils laissent sur leur tombes. En dépit de moult écrits et de démarches, la critique constructive et le débat public furent confisqués, comme un tabou culturel, posé par les responsables politiques et leurs acolytes, pour tenir leur carrière et mieux duper l'opinion publique. Force est de constater, après tant d'années de brumes, combien les problèmes accumulés se sont amplifiés, rendant les périls redoutables, et immédiats ! Il ressort de cette fuite/défaillance des responsabilités, une politique dénuée de conscience et de pragmatisme, qui réduit à néant les derniers clichés d'un passé lointain, poétique et irréel, d'une île de rêves et de silences, de fruits de Lotophages et

d'oubli, de cinquième saison où jamais l'on ne meurt. Jerba est, hélas, devenue l'île des garages et stations-services, de décharges à ciel ouvert et de circonstances, proie de tout un chacun, livrée à l'usure et à la rapine. Elle s'étouffe et s'étirole, gisant dans un linceul de béton ! D'où une crise globale qui affecte profondément mon âme, de voir bafouer l'essence de mon identité et de ma culture, de mon sol et de ma nature, de mon abri et de mon bien-être, de l'architecture et de l'art de vivre... dont seul le repos éternel me libérerait.

MAL-ÊTRE SOCIAL

Les tensions sévissent dans l'atmosphère de Jerba avec une augmentation incessante de déchets et d'ordures, en poids et en volume, conférant une ampleur angoissante pour la dégradation de ce joyau de la méditerranée. D'où le dilemme d'une population insulaire qui vit le temps d'une sinistrose où même « l'air » n'est plus celui que Gustave Flaubert décrivait comme « *si doux qu'il empêche de mourir* ». Il est celui d'un nauséabond air pollué par les émanations d'odeurs fétides, le développement de microbes et de maladie, transmis par les insectes volants, la vermine, les parasites et les rats.

Jerba est devenue terre de lutins où la débauche ne cède qu'au stupre et à la luxure. « *Si l'argent n'est plus dans la beauté de ses cartes postales, puisons-le dans la beauté des vierges* »... L'argent n'ayant pas d'odeur, Jerba a été livrée au proxénétisme. Elle connaît pour l'heure, une fulgurante promotion de la prostitution. Du jamais-vu à Djerba, qui fut, jusqu'à un passé récent, terre de rigueur morale, de correction, quasi-puritaine. Un gagne-pain du plus vieux métier du monde prend service, où la gaupe porte le voile islamique et la mère entretient la fille, d'un proxénétisme religieux et familial, qui exploite la juvénilité des filles. Cet usage dégradant de filles, parfois mineures, est irresponsable. La prostitution se pratique librement dans le « out-of-control » depuis que les rebelles ont fait fermer les maisons closes dans toutes les grandes villes de Tunisie. Les autorités sont-elles conscientes des risques de santé publique et de débordement de ces activités en tout lieu, d'autant que le Sida se propage dans le monde arabe ! Les autorités publiques doivent, tout au moins, contrôler les espaces et les expositions, assurer au public les normes d'éthique et d'hygiène, de morale et de sécurité. C'est une nouvelle violation de l'éthique sociale lorsque la prostitution n'est plus réduite à son espace délimité, et qu'elle s'expose dans tous les lieux publics, de plus, maquillée de religion pour paraître insoupçonnable !

Au regret de tout le monde, il est avéré que l'île détient un record de délits et d'infractions. Tout se passe comme si nous voulions l'ignorer, occulter, ou amnistier tout type de délit délétaire alors que des réseaux familiaux se sont constitués ! Plus pernicieux est l'existence d'un groupe aux méthodes barbares, formant un réseau organisé aux ramifications inquiétantes. Les personnes impliquées dans des trafics en tout genre (drogue,

prostitution, pièces antiques et objets d'art, blanchiment d'argent et j'en oublie) ont été graciées! Ces mafieux sont renforcés dans leur sentiment d'impunité. Ils constituent pour l'heure, un noyau actif, dur, menaçant et très dangereux. C'est le corollaire d'une anarchie sans nom, due à l'absence d'autorité, de discipline et de sanctions applicables. Il n'y a pas lieu de passer sous silence le désordre qui règne dans les cités, particulièrement Midoun. Je ne parle plus de Houmt-souk où c'est pire depuis longtemps. Midoun n'était qu'un joli lieu de village, devenue trop rapidement une grande ville anarchique et irrationnelle. Son magnifique espace s'est noircie. Elle doit faire face à des problèmes de grande cité, ne fonctionnant que le jour de marché, la voici embouteillée à tout moment de la journée. Les marchés s'étendent à toute la ville et ses artères. Ils ne sont plus délimités à un carré mesuré. Les marchands occupent tout espace de route, même de rond-point. Ils parquent leurs voitures et étalent leurs marchandises, entravent la circulation selon leur bon vouloir, stationnent leurs véhicules là où le code de la route n'a pas imaginé la nécessité de l'interdire.

Ne parlons pas des deux roues, où de jeunes conducteurs retirent les pots d'échappement, pour filer de gaz et de vitesse, polluer affreusement l'atmosphère et commettre d'insoutenables nuisances sonores. Jerba est devenue l'île du vacarme permanent, de musique rythmo-mélodiques diffusée toutes les nuits jusqu'à l'aube. Simone de Beauvoir ne reconnaîtrait plus « *l'endroit le plus silencieux du monde* ». Les cafés « chanta » orientent leurs baffles raisonnants d'une bruyante musique orientale, de mauvaise qualité, pour faire croire qu'on s'y amuse, sans alcool! À Téguermess et Tezdaïne, des rituels de Mahfel et de Tabbala sont organisés tous les jours, pour l'exultation de leurs clients. Les établissements de divertissement fonctionnent sans contrôle, ni légalité, à déverser une intensité insoutenable de décibels. Tout se passe selon la volonté de ces animateurs exerçant à la billebaude, qui impose l'ambiance de pseudo-fêtard, au milieu de vacarmes de nuisance et d'effets psychophysiologiques de gênes et d'altérations !

Autre nouveauté à Jerba, des coups de feu d'artifices se font retentir dans les soirées de mariage, à toutes les heures de la nuit. Et pour ceux qui n'ont pas de sommeil de plomb, 360 mosquées concourent à l'appel de la prière de l'aube. Outre l'irrespect des personnes, ce rythme de la vie nocturne, ne correspond pas à la vie familiale et des obligations du labeur! Les travailleurs doivent s'endormir au son du mezzoued, sursauter aux coups des artifices, et se réveiller sur celui du meuzzin, qui déroule une longue prière à l'aube. Finalement, tout le monde trinque. Ni les vacanciers, ni les travailleurs ne trouvent leur repos nécessaire. Les habitants (travailleurs, enfants, malades...) sont douloureusement perturbés dans leur sommeil par un traumatisme acoustique, d'un bruit supérieur à 110 DB, alors que les normes de l'OMS (organisation mondiale de la Santé) délimitent à 55 DB le son de la journée, qui met en danger la santé humaine.

On peut demander aux gentilles personnes, de supporter le bruit qui nuit à leur santé,

et d'accepter l'irrespect de leurs semblables. Doit-on considérer les effets néfastes du bruit sur la faune et les touristes? La faune animale ne peut plus se poser et se reproduire dans des lieux bruyants. Quant aux touristes frileux, méconnaissant des troubles régionaux liés à l'affreuse conjoncture politique du monde arabe, ils pourraient craindre une entrée en guerre! Il est donc très surprenant ce silence des pouvoirs publics, qui laissent faire, et qui auront de pires difficultés à revenir sur les vilaines habitudes.

Nombreuses situations aberrantes rendent la vie insupportable, pour ne pas dire impossible! Les riverains se sont plaints du bruit et de la poussière des Quads. La Municipalité a recommandé de « gronder les gredins ! » Un moindre mal, qui montre combien le respect de l'habitant est méprisé. C'est inquiétant, pour ne pas dire écoeurant. Les anciens qui préoyaient de terminer leur vieux jour dans leur île ne se reconnaissent plus. Il a fallu prendre force pour discuter avec un de ces audacieux « patron de course », qui conseilla sans pudeur et sans sarcasme, la solution radicale de vendre nos Menzel et de déguerpir, pour le bonheur de tous ! (Sic). La réponse vise l'intimidation. Est-ce lénifiant pour l'insulaire vieillard d'entendre des propos d'une telle médiocrité, qui correspondent à une intention de se servir d'un lieu de réserve, pour gagner de l'argent au service de leurs maîtres exploitants à Médenine.

Il n'est pas acceptable d'imposer le bruit et la poussière, dans une zone de nidification. Il n'est pas normal qu'une collectivité, soit à ce point passive, sur une destruction de son capital, et à très court terme. Il est inutile de laisser faire les malins sans intelligence. Il n'est pas intelligent de ne pas réguler les abus. Les dépréciations ont produit un mal-vivre qui perdure. Et l'on s'interroge sur le laxisme des autorités. Notre population souffre de découragement face aux pratiques de petits barbares, créant un insupportable climat de lassitude désabusée. Le mutisme complice se traduit en mal-être social d'une réalité quotidienne d'anarchie et de confusion totale, du vacarme et du désintérêt d'autrui, de l'implantation et l'illégalité de commerce, de l'enrichissement et du désintérêt collectif, de l'inégalité sociale et du débordement de tous les vices. Les abuseurs sont devenus majoritaires. Ils imposent leur désordre, et on ne peut plus rien dire pour éviter l'inutile clash verbal. Les plaintes n'ont pas d'effets parce que Jerba a perdu sa gouvernance. MM. le Gouverneur, les Délégués, les municipalités, les policiers et les représentants régionaux de ministères n'agissent plus. Ils estiment leurs salaires insuffisants, et ne brillent que par leur passivité. Conséquence: tout se fait comme si l'État était mort ! L'île est orpheline. La population rage en cercle fermé contre des fauteurs qui ont exploité Jerba. Leur colère ne s'exprime que dans les mots sévères d'un adage populaire pour désigner la faute impardonnable: *«Allah la yarham el rahimèn»*, pour signifier *«que Dieu n'épargne les repentis»*.

CONCLUSION

Tous ces éléments nuisibles ont leur impact sur l'environnement et sur la santé. Ils ont engendré un sentiment de mal-être au sein de la population, qui s'est habituée à ne rien dire, à l'équivalent de leurs plaintes ignorées. Telle est la lugubre vie des jerbiens qui ragent contre les nuisances nocives pour la zone naturelle, la santé, l'harmonie, la culture, le respect des gens... Souffrirait d'overdose Françoise Sagan, qui attestait « *se passer de cachets dans l'île de Djerba!* ». L'île orpheline a besoin de récupérer sa dimension humaine équilibrée, réconciliée avec elle-même et avec sa nature, qui affichera son prix à la curiosité touristique. Nous aspirons, autant à une Justice libre de toute contrainte, qu'à un ordre social et culturel, de règles et de lois applicables à tous. La Justice est une fonction régaliennne de l'Etat soucieuse de l'intérêt collectif, qui conduit le devenir d'une Nation et l'on suggère derechef qu'il est temps d'édifier de nouveaux fondements démocratiques, susceptible de respecter les autres et déraciner ce mal de vivre persistant. Cette démocratie permet de l'assurer, malgré les intérêts croisés, le dialogue et la concertation, la compréhension et à la cohésion sociale, dans la mesure où nous respectons nos traditions, notre culture et les institutions de notre République. Il nous serait plus facile de faire admettre les solutions adéquates aux multiples volets, dès lors que nous vivons en symbiose, dans une démocratie participative, qui écoute et qui décide. Loin de l'arrogance et de l'esprit dominateur, de l'esprit malin et l'inconsistance collective, nous arriverions, bien sûr, avec la vigilance et la sincérité de chacun de nous, à stopper les calamités et périls qui menacent notre environnement dans l'immédiat.

Que la démocratie participative apporte son appui à la parole juste, dans le cadre d'une vision collective, de politique claire et homogène. Ce à quoi, notre pays a besoin, est une impulsion pour entendre le bien commun d'un peuple, qui passe aussi par l'écoute des silences de gens polis, et stopper ou sévir les agissements pernicieux. La citoyenneté active consiste à respecter la parole collective, pour un bien-être harmonieux. Tous ces facteurs conjugués permettent d'initier un nouveau modèle de développement, mettant plus l'accent sur l'innovation et la créativité, plutôt que le désordre et l'exploitation de nos richesses.

3.3. “QUEL FUTUR POUR DJERBA”

Kérim Maamer

Téguermess - 28 août 2012

Il y a certainement eu un miracle à Djerba, à la fois écologique, social et économique, d'une vie des hommes harmonieusement associée à une merveilleuse nature. Ce miracle tenait surtout à l'attitude des hommes, qui ont adopté leurs besoins aux moyens de l'existence. Il ne faut pas oublier, qu'à l'origine, la terre de Djerba n'est qu'un “bout de désert dans la mer”, “sans eau douce”, “ni ressources naturelles”. Aux fruits de l'intelligence collective, les hommes ont composé avec leur milieu, pour promouvoir la nature et assurer l'équilibre de vies, y entretenir la luxuriance et gagner la ressource alimentaire, adopter la beauté des paysages et gagner en sécurité, aimer les populations et partager les ressources, développer la solidarité et attirer la richesse, imposer la tolérance et promouvoir la paix, développer un système socioéconomique et assurer le bien-être des gens. Ce modèle assez unique entretient une spirale positive de développement durable, qui a maintenu les équilibres de l'homme avec la prestigieuse nature. L'île de Djerba se distingue par sa singularité, d'un joyau méditerranéen, témoin de l'histoire, merveille de l'écologie, système socio-économique, modèle d'éducation, lieu de bien-être, ressource économique

L'émotion des mots est justifiée par la fragilité du capital. Il faut réaliser que la luxuriance des paysages contraste avec la pauvreté des sols. L'écosystème est d'une immense fragilité, brutalement mis en danger par les agissements anarchiques et déracinés, qui voudraient composer ce miracle au « passé composé ». L'œil de la diaspora observe à échéance annuelle, les transformations brutales qui brisent la beauté des paysages, agressent l'harmonie tranquille, nuisent à la qualité de l'environnement, ruinent ce patrimoine ... Pour protéger ce joyau miraculeux, il faudra comprendre les origines du modèle jerbien et plonger dans le secret des lois coutumières, connaître les acquis de l'histoire, pour nous obliger à défendre ce patrimoine et l'entretenir de manière durable afin de projeter notre nation dans un devenir optimiste.

AUX RACINES DE DJERBA

L'île était connue depuis une époque très ancienne pour la fabrication de ses poteries. Les Goula (de Guellala) seraient un lieu des plus anciens, d'un savoir faire potier. Ustensile de ménage, appareil de stockage et produit d'emballage d'un peuple de marchands... l'île négociait avec les comptoirs phéniciens de Carthage, Néapolis (Nabeul), Aphrodisium (Mahdia), Adrumète (Sousse). Le lieu est connu depuis la Grèce antique avec les récits d'Homère sur le peuple des Lotophages et les fruits de l'oubli (lotos), d'un Ulysse amnésique envoûté par les sirènes. L'île fut un lieu d'exode et de refuge pour diverses populations persécutées, qui se sont unies dans une cohésion insulaire. Divers récits romains évoquent les productions du pourpre du murex, les muses de Méninx. Connue

sour un vocable légèrement tiré de sa signification arabe « Ma Naqss » (manque d'eau), ou berbère « me ninx » (pas d'eau)! L'ancienne Cité fut probablement prospère, ainsi que le montre: la force de ses fondations, la diversité de ses marbres, la grandeur de ses nécropoles, la réputation de son commerce, la primauté de son vin, la représentation de sa muse, la présence de ses mosaïques etc. La cité s'éteignit sous les feux de l'histoire, sans qu'on sache pourquoi! Aucune mission sérieuse d'archéologie n'a entrepris d'établir une vérité de l'Histoire. L'insuffisance d'eau ou le déclin de l'empire romain expliquent-ils le déclin de la Cité? Le lieu de Gerba, sur l'actuel Fort de Houmt-Souk, prit le relai d'une république autonome, qui donnera son nom à l'île toute entière.

Les arabes de la première ère islamique (7^{ème} siècle) auraient eu le souci de l'eau vitale. Venant de pays désertiques, ils auraient pris le soin de l'eau, autant pour sa récupération, son drainage, sa conservation, son entretien. La survie nécessitait une maîtrise du cycle de l'eau, pour répondre aux besoins vitaux des gens et de leur agriculture. Ces connaissances se sont avérées géniales pour entretenir une luxuriance productive d'une Oasis vivante. Sous la République rustémide (758-909), les habitants ont transformé l'île de Méninx, en île de jardins (Jerda), d'un mot tiré tout autant légèrement de sa racine arabe.

Manoir jerbien est le principal type de construction. Il est conçu avec un objectif d'autarcie, contribuant à la sécurité, la production, l'alimentation les réserves, la formation, l'entretien. Les constructions sont bâties sur des fondations et des citernes, des réserves établies en bas relief, elles visaient les objectifs de sécurité primaire. Les constructions souterraines de Djerba, le camouflage des réserves d'eau douce et de grains sont des formes primitives de protection. Le manoir djerbien devait répondre aux besoins fondamentaux de l'homme, pour l'eau, l'alimentation, l'habillement, la sécurité, et autant pour l'éducation, la formation... et il contribuait à une étonnante luxuriance des domaines, qui firent la réputation d'île aux jardins. Le droit coutumier établissait un rapport personnalisé, quasi-sacré avec l'arbre, qui est titre de Droit.

Le droit coutumier permet un titre sur l'arbre olivier et sa production centenaire, d'une huile précieuse. Les fruits sont autant défendus par une jalouse appropriation, respectée par une éthique quasi-religieuse. Cet esprit a contribué à entretenir une dense botanique diversifiée. Les sentiers de «tabias» (haies en plantes épineuses) considéraient les reliefs, pour drainer les eaux de pluie vers des réserves pour l'agriculture. Ces haies de tabias de barbarie maintenaient une humidité des sols, contribuaient à l'ombrage, donnaient une luxuriance au paysage végétal, contribuaient à la sécurité des habitants de Djerba. Elles traçaient les sentiers tortueux, définissaient des limites mitoyennes, composaient des fronts sécuritaires et assuraient une intimité des habitants. A ce jour, les tabbias incarnent une référence de l'identité djerbienne, à la fois alimentaire, sécuritaire et paysagère.

Les djerbiens ont développé un système socio-économique, basé sur l'isolement et l'autarcie. Le schéma botanique et le corps social sont similaires, organisés sur la base de l'autonomie et de l'isolement. Le modèle de production agricole est rigoureusement dessiné pour une survivance de long terme. Le surplus agricole, le savoir-faire artisanal, les biens commerciaux, l'échange, le réseau communautaire du commerce, production, éducation... sont imbriqués dans un système cohérent. Ce modèle économique de production agricole, de savoir-faire artisan, de réseau commercial fut source de beauté, d'enrichissement et d'harmonie pour la communauté. Il fit école et s'exporta sur le continent. La cohérence de ce modèle est évoqué parce qu'il est gravement perturbé. Il est donc utile de comprendre les objectifs concrets d'un modèle réduit, pour apprécier les implications positives et mesurer les dangers d'un processus improvisé qui saccage le patrimoine.

TRANSFORMATIONS BRUTES

Des ruptures causent des atteintes irrémédiables à l'héritage et au patrimoine, touchant gravement, et au sens large, les paysages, la population, les ressources, l'histoire, la sociologie, l'économie, l'écologie, les ressources. Le comportement anarchique des hommes provoque des atteintes qui compromettront définitivement les atouts majeurs de l'île, et dans un délai immédiat! A vue d'œil s'observent, chaque année, la défiguration de paysages centenaires, la destruction des sentiers de tabias, l'arrachement des arbres fruitiers oliviers et palmiers, la disparition des dunes, la diminution des plages, l'épuisement des ressources marines, le morcellement des terres, l'urbanisation sans limites, l'extension de commerces clandestins, la modification des mentalités... Plus l'égoïsme s'impose, plus l'intérêt collectif se dilue, plus l'individu se détache de sa communauté, plus l'argent devient le référent exclusif de l'échange, plus les besoins s'accroissent, plus la production s'amenuise, plus le commerce s'impose, plus les services s'étendent, plus la société se développe, plus les coutumes sont dévalorisées, paraissant inappropriées, reléguées à des superstitions. La spirale positive du modèle djerbien est devenue un cyclone tourbillon qui risque de tout emporter.

L'ancienne législation fut ignorante des particularités de l'insularité, de ses lois coutumières et de ses atouts majeurs. Elle abusa de pouvoirs épuisés, pour encourager l'entrepreneuriat anarchique et incontrôlé. La présente s'avère défaille d'autorité et de stratégie. Les conséquences risquent d'être pires. Les mentalités se sont modifiées. Les qualités de tolérance, de liberté, d'activisme économique, d'identité, de paix, discrétion, intérêt communautaire... qui caractérisaient le djerbien sont devenues leurs défauts. La tolérance s'apparente à un laissez-faire et à de l'abus contre la nature; la liberté s'apparente à l'irrespect des hommes et des lois; l'activisme devient l'anarchie; la discrétion, de l'exubérance; l'identité, de l'égoïsme; l'intérêt commun, de l'intérêt individuel... Il sera très difficile de remettre de l'ordre face à cet activisme débordant. La sauvegarde de Djerba passe par un projet politique, d'accord de stratégie publique, adoption du modèle, fixation des objectifs et moyens de réalisation.

INFRASTRUCTURES DESTRUCTRICES

L'idée de «Développement» est un contenant, sans contenu. Le Président Ben Ali en avait une perception très diminuée. Il s'imaginait que l'investissement dans les infrastructures améliorerait l'indice de bien-être humain et grandirait son prestige personnel. Les argentiers du monde ont flatté notre pays pour lui accorder les crédits nécessaires. Or, nos hommes politiques ont confondu «progrès» avec «bien-être» social. Djerba est une île de vacances, de repos, de bien-être, de beauté... C'est un lieu de ressourcement et non pas d'expansionnisme économique. La beauté des paysages, la qualité de l'environnement, l'authenticité et le bien-être appellent à la visite et au dépaysement. Ils contribuent fortement au tourisme et à l'enrichissement de la Tunisie.

Les autorités publiques n'ont pas mesuré les dégâts qu'elles causeraient aux lieux naturels et au tourisme. Au lieu de préserver les sentiers et les routes de campagne, le capital végétal et le paysage tranquille de Djerba, les autorités ont développé de lourdes infrastructures routières, lignes d'électrification, pipeline d'eau... Elles ont emprunté des fonds financiers auprès de la Banque mondiale pour investir dans les infrastructures de routes à grande vitesse. Ces investissements ont promu la vitesse, la spéculation et la migration. Des constructions, des habitations, des commerces en tout genre saignent les paysages, détruisent la beauté naturelle de nos campagnes, l'identité et le cachet de Djerba. Tout au long de ces routes du FMI, des spéculateurs/ promoteurs achètent des terres au prix de l'olivier, qu'ils aménagent à leur guise pour les revendre au prix de l'immobilier. Les forêts, les terres de pâturages ou de production agricole ont été bravées par les établissements citadins d'opportunistes qui recherchent à bon compte, la campagne emmurillée dans son lot urbain. Le capital naturel de Djerba avec son paysage végétal, ses sentiers de plantes diverses, ses oliviers et palmiers centenaires... fut grandement défiguré au profit d'un paysage urbanisé, d'architectures incohérentes ou étrangères à l'île, et de richesses inégales. Le flux migratoire s'est justifié de misère pour s'imposer illégalement sur les lieux avec l'espoir de trouver une opportunité de vivre dans ce cadre idyllique.

Les routes apportent de la vitesse et les accidents dans un lieu, où, officiellement, elle est limitée à 70km/h. Là où les urbanistes avaient prévu une route de campagne (Midoun-Phare de Téguermass), Ben Ali imposa une route à quatre voies. Peu importe les oliviers arrachés, les portails antiques démolis, les tabias détruites, les terres expropriées sans avis ni indemnisation... les puissantes cylindrées donneront leur gaz dans ce lieu de détente. Ce n'est donc pas la banlieue citadine qui se met au rythme de la campagne, mais la campagne de Djerba qui se met au rythme de la banlieue parisienne! Sur ces voies rapides, une multitude de maisons et de commerces clandestins en tout genre se sont établis, permettant aux automobilistes de s'y arrêter à tout moment. Le risque d'accident étant augmenté, la commune a établi des «dos d'ânes» pour ralentir la vitesse sur la voie rapide, et provoquer des accidents de freinage, sans parler de la

détérioration des véhicules et le danger pour les motocyclistes. Les jours de marché, les innombrables taxis ont comblé la défaillance de transport public. Ils chiffrent leur journée, en croisant les ambulances qui ramènent leurs accidentés! L'exemple est typique d'une incapacité de concertation des pouvoirs publics pour s'accorder sur une décision juste et rationnelle.

Les paysages ont été sacrifiés, pour n'offrir à la vue que d'affreuses constructions, de ciments-villes incohérents, qui s'étendent à la surface de l'île de Djerba. L'élevage est devenu impossible. Les animaux d'étable sont transportés en camionnette, et exposés au soleil, en attendant le cruel abattage. L'île rurale est totalement dépendante du continent pour son alimentation.

ANARCHIE ÉCONOMIQUE

Le désordre continental s'est imposé dans ce lieu de prestige qui prétendait répondre au standing international du tourisme. Les constructions illégales, les commerces clandestins et autres activités économiques informelles s'établissent à leur guise, à la sortie des villes, le long des routes ou sur les marchés. Ces entreprises informelles échappent aux taxes et impôts, nourrissent le désordre et le manque d'hygiène, la destruction de l'environnement et la fin des paysages. Les pires métiers liés à la construction-démolition (véhicules bulldozers) détruisent sans pitié le patrimoine qui a mis des centaines d'années à se constituer. En quelques heures, les bulldozers déplacent des titres de droit, anéantissent des paysages constitués par des centaines d'années. Ils œuvrent dans l'illégalité et sans contrôle public. N'importe quel corps de métier peut s'établir à Djerba et développer son activité, sans enregistrement dans nos communes. Certains magasins ouvrent à tout moment de la journée et de la nuit. Ils exploitent de jeunes enfants, dans le but de récupérer une clientèle, maintenir des revenus de misère et financer leur projet spéculatif. D'autres miséreux tentent de rentabiliser leur marchandise par des étalages de commerce ambulant, dans les lieux de villes, sans limites au sol, ni enregistrement, ni contribution aux taxes locales. Le marché hebdomadaire devient quasi-quotidien. Cet activisme commercial, très néfaste pour l'environnement de Djerba, échappe à l'impôt. Un encadrement permettrait plus d'ordre, préserverait le cachet de Djerba, contribuerait aux recettes de la république pour mieux aider les communes déshéritées.

PRÉOCCUPATION DES HOMMES

Malgré une stricte réglementation et les ardeurs d'acclamations patriotiques, l'autorité publique ne se préoccupe pas de protéger le capital attractif du tourisme, des paysages (attractif, de l'écologie, la diversité biologique, les ressources marines, les plans d'aménagement, la qualité de vie, et encore moins du devenir de sa population. L'île connaît une croissance de la démographie due au comportement rural de sa population et à la forte migration. En l'espace de 30 ans, la population de Djerba est passée de 60 à 300.000 habitants. Lorsque la population tunisienne double de 5 à 10 million, celle de l'île

quintuple ... détenant une des plus hautes densités mondiale, dans un espace sans ressources, avec un écosystème très fragile et de sérieuses perturbations sur le tourisme et son avenir économique! Cette pression démographique pose des préoccupations sur les ressources, la production, l'espace... Quel est le regard public sur les besoins de cette population future, qu'il faudra loger, nourrir, éduquer, employer, transporter etc...?

L'île s'est urbanisée à grande vitesse. Houmt-Souk n'arrête pas de s'étendre! Le même phénomène s'observe à Midoun. Les villes s'étendent le long de leurs bretelles de communication. Les limites entre la citée et la ruralité ne sont pas respectées. Les villages deviennent de petites villes en étoile, sans structures urbaines,. Les facilités de la construction ont abusé de l'espace. Les spéculateurs ont compris l'intérêt d'une course à l'occupation du sol, tant que les pouvoirs publics soient absents! Avec ce laisser-aller au laxisme, Midoun et Houmt-souk finiront par se joindre ! Est-ce le modèle urbain que nous souhaitons pour l'île de Djerba?

ET ALORS?...

L'avenir dépend d'une stratégie publique que le Gouvernement voudra adopter. Il peut : *« donner le privilège au standing national, d'une destination d'immigration pour le grand sud, ouvrir la porte aux miséreux et aux aventuriers, continuer à laisser-faire les initiatives individuelles de l'enrichissement spéculatif, brader le capital de l'île... »*. Il ne serait pas difficile de prévoir que nous continuerons à figurer parmi les tiers-mondistes paupérisés, avec une île urbanisée, surpeuplée, appauvrie, sans ressources, dépendante du Continent, insécure, voire non éduquée et agressive, et, peut être finir comme Meninx.

Le Gouvernement peut encore faire un autre choix, *« profiter de ce joyau de Djerba, surenchérir son prix pour la protéger, « donner le privilège au standing international, d'une destination privilégiée pour les gens à fort pouvoir d'achats, permettant l'acquisition de devises étrangères, contribuer aux bienfaits de l'économie tunisienne... »*. La question est de stratégie publique. On ne peut plus reprocher à Ben Ali de ne pas comprendre le sens des mots: stratégie, objectifs, moyens. Il faut poser le modèle, définir les choix fondamentaux, fixer les objectifs et les moyens.

1. Désirerions-nous *« protéger notre environnement naturel, la réputation de jardins, de beauté des paysages, l'harmonie de l'architecture, la richesse des ressources de la terre et de la mer... »*. Le laisser-faire et les agissements improvisés vont à l'encontre des objectifs collectifs. Un certain nombre de mesures, publiques ou individuelles, vont dans ce sens, notamment l'outil fiscal, la force de surveillance et d'exécution de l'autorité publique.

- L'espace doit être géré rationnellement, conformément à un plan d'aménagement. La ville ne peut pas s'étendre indéfiniment dans l'espace. Doivent être définies et protégées les zones d'agriculture, de paysages, d'écologie, de patrimoine historique, ainsi que les réserves marines, les monuments authentiques, la personnalité architecturale, les

ressources naturelles (végétation - biologie marine). Ce plan existe mais non respecté. Une vision du plan géographique sur internet permettrait d'identifier le territoire de la municipalité et les surfaces de bâti, d'identifier les constructions illégales, d'établir une monographie des monuments précieux, mesurer les surfaces à imposer.

- Les critères de la construction doivent s'imposer parce qu'ils sont source d'économies collectives pour l'énergie, le confort humain, la qualité de vie. Les aménagements de faskia, de citernes, de voutes d'aération, coupoles, ouvertures de fenêtres contribuent à l'économie d'énergie, par le mouvement des vents, la constitution de réserves d'eau, recyclage de jardin ... (sols, vents, pluie). Les surfaces constructibles sont précisément définies par des normes de l'habitat et contrôlées. Le privilège est donné à l'espace jardin et aux ombrages. Rappeler les intérêts de la Tabbia et la définition de Loi, qui précise que toute atteinte à la haie nécessite autorisation du Ministère de l'agriculture. Les hauts-immeubles sont considérés dans les centre-ville et lieux d'habitation (logement).

- L'indépendance fiscale permet de mener une politique locale, en fonction de ses moyens, sans se référer au Gouvernement. L'immobilier est source de recette pour la Municipalité. Les Manoir, monument historique, bâtiment d'agriculture ne sont pas soumis aux taxes/impôts en raison de leur fonction productive. En revanche, les maisons urbaine dans les lieux rurux sont sévèrement taxées, imposées à la surface, voire, au volume, et pénalisée en cas d'irrespect des lois. Il est inacceptable d'avoir des constructions massives, inoccupées, ou partiellement occupées par un commerce informel, non-soumise à l'impôt! La méchante taxation devrait décourager l'illégal, le désharmonieux, l'informel, le salissement des campagnes. - Les constructions illégales seraient sous le viseur public, surtout lorsque des arbres ont été arrachés, une architecture non respectée, des titres volés...

- La préservation des paysages, des pâturages, des tabias serait entretenu, surtout le long des routes et des sentiers. Ces visions paysagères marquent les esprits, produisent des images qui illustre notre voyage dans l'île. Les botanistes accompagnent le travail des Municipalités, en association avec les institutions compétentes. Les ressources de la mer et la reproduction des espèces marines observées par une équipe de biologistes marins afin de préserver la pérennité de la ressource. Il va sans dire que le privé est partenaire de l'intérêt public. Le travail va de paire avec un partenariat privé/public, en parfaite intelligence avec les entreprises du bâtiment, constructeurs agréés, agences immobilières, associations de pêcheurs, guides, taxis, excursions pédestres... professionnels engagés à faire respecter les règlements collectifs.

- Les constructions de murs ne devrait être tolérées qu'à l'intérieur de la propriété et non pas à l'extérieur de la tabbia. Sinon, elle devient espace public sous responsabilité privée. - Les constructions abandonnées seraient reprises par la gestion collective. Faute d'avoir perçue leurs taxes, elles sont gérées par un parastatal ou une société à intérêt public.

2. Désirerions-nous « *préserver notre réputation de bon gestionnaire, de sécurité, de bien être, de tolérance et de paix ...* ». Il faut connaître nos lois et les faire respecter, les redéfinir en cohérence avec le milieu et le bien-être public. La relation de bon voisinage passe par le respect de la loi. Les constructions et styles architecturaux doivent correspondre à l'identité locale. Les plans et normes soumis à autorisation. Les constructions illégales et les destructions végétales de tabias, palmiers, oliviers doivent être sanctionnées. Les 150dt d'amendes pour une construction illégale ne sont pas dissuasives. L'activisme des bulldozers et la vente de matériels de construction doivent être strictement contrôlés, soumis à autorisation de la commune. Pire, les vols de terres, de terrau arable, récoltes, destructions de sites sont de nouvelles formes de banditisme, qui brîme le patrimoine collectif. Ces infractions méritent l'emprisonnement immédiat. L'activité économique répond aussi à des règles et à des obligations - Il est anormal qu'une licence de taxi permette de travailler sur tout le territoire. Tout autant anormal l'absence de service collectif. La Licence taxi devrait définir son lieu d'activité, avec retour fiscal pour les municipalités. - L'économie formelle est protégée parce que légale, répertoriée, encadrée, privilégiée... elle contribue à la vie collective d'une commune. L'économie informelle est exceptionnelle, soumise à une taxe de marché ambulant. L'indifférence publique sur l'informel et le commerce de survivance ne rejoignent pas l'intérêt collectif.

3. Désirerions-nous « *identifier notre patrimoine, protéger le poumon vert, la faune et la flore, connaître notre histoire, être fier du passé, à l'honneur des anciens ?* » Ou bien, faudrait-il ignorer les païens et les saints, leurs noms et leurs pierres? Les mythes sont la poésie de Djerba. Ils contribuent à la visite. Nombreux voyageurs ont été inspirés par divers mythes et récits de l'Ulysse, du mystère des Lotos, l'envoutement des sirènes, les fruits de l'oubli, la muse de Méninx, les rites berbères, les traditions orales, l'organisation d'autarcie, les manoirs djerbiens, l'intérêt des vents et de l'humidité des sols, ou l'inspiration musicale de Jazz d'un «night in Tunisia»... qui enrichiraient la connaissance culturelle de Djerba et permettraient des liens durables. ii) L'île comprend de nombreux sites naturels en voie de disparition. Il faudrait interdire toute circulation à moteur dans la région de Saggya ou de Ras-Rmal. N'autoriser que les mouvements à cheval, ou en calisse. Ces lieux de reproduction permettent la richesse de diversité des plantes et des animaux de Djerba. Les circuits par mode de locomotion sans bruit devraient être négociés par les partis. Les Quads devraient être interdits à certains chemins écologiques.

4. Désirerions-nous « *avoir une projection du futur, contrôler le développement de l'île, les mouvements de populations, l'activisme économique, l'avenir de l'île...* » La protection passe par l'isolement, la prise en charge de l'auto-responsabilité, le contrôle des flux de population et de marchandise, la taxation qui surenchérit le prix d'entrée, les impôts qui protègent notre production, de conditions qui préservent nos paysages, de règles qui protègent nos ressources, de gestion fiscale pour nourrir les caisses de l'Etat et contribuer à la solidarité nationale dont le pays a besoin.

Chapitre 4

ENVIRONNEMENT... LE CAPITAL PLANÈTE

4.1. “ Ravages de néo-hilaliens ”

par Nacer Khalil

Nous vivons en Tunisie, un gâchis environnemental sans précédent. Jamais les comportements n'ont été autant destructeurs du Patrimoine, de la production nourricière, du capital végétal. De mémoire humaine, nous vivons un ravage digne des invasions hilaliennes, qui détruit notre identité culturelle, nos capacités de production et l'anéantissement de notre patrimoine. La seule prononciation de «Tunès» avait son qualificatif immédiat de «Khadra» (verte), d'une verdoyance qui a nourri une légende de l'Histoire. Nos terres fertilisées par des générations de travail ont été stérilisées par le ciment, la construction et le bâtiment. Les sols ont été livrés à l'immobilier pour des intérêts d'argent et de spéculation. Des milliers de palmiers déracinés se sont vus supplantés par des structures de béton. Les oliviers centenaires ont été arrachés par le caprice des gens. En quelques mois d'hiver se bâtissent de grandioses demeures illégales, sans considération de droit pour l'affectation des sols, ni le voisinage, ni le paysage. De magnifiques tabias, de clôtures végétales en plantes épineuses, qui tracent les paysages et drainent les pluies, ont été remplacées par des murs interminables et hideux, qui s'imposent à la vue et qu'il faudra entretenir ! Hélas, la dégradation des paysages se poursuit chaque jour, par des apprentis maçons, qui s'introduisent dans la vierge nature, d'une destruction nette, sans considération, ni appréciation, ni renouvellement. Notre très réputée «île des jardins» n'est plus que celle des chagrins. Pis, que la gabegie des autorités beylicales, qui avaient laissé un si mauvais souvenir chez nos grands-parents, le patrimoine écologique plusieurs fois centenaire est démoli à la pelleuse, d'une clandestinité à la vue de tous. Les oliviers et les palmiers sont arrachés dans une indifférence publique lamentable. Les caïds du Bey avaient tout au moins eu le mérite de comptabiliser ces arbres pour mesurer la production, nourrir les hommes et, bien entendu,... imposer l'impôt des ottomans ! Ceux-là ne sont préoccupés que d'un minable salaire, qui ne motive pas à défendre l'intérêt collectif, en conséquence. Les paysages de palmiers ont été remplacés par des structures de bâtiments. L'exploitation des sables a fragilisé les dunes altières. Les paysages de dunes blanches ont disparu de nos vues. L'urbanisation anarchique et les architectures aberrantes ne correspondent ni à nos traditions, ni à nos modes de vies. La tranquillité de nos campagnes est étourdie par un bruit permanent.

La production alimentaire est quasi-nulle. Le pays a changé de visage, d'allure, de personnalité. C'est une destruction nette, sans appréciation, ni protection, ni renouvellement de cette ressource ignorée. La beauté des paysages se dégrade jour après jours, et cela n'émeut pas ceux qui n'ont pas connu Jerba. Le fleuron de la méditerranée ne séduit même plus les siens. Comment pourrait-il encore séduire, ou enchanter ses visiteurs? Comment pourrait-il encore nourrir les recettes publiques de l'économie nationale? Comment pourrait-il attirer le touriste?

4.2. FORCE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL DE DJERBA

Par Kamel TMARZIZET

Midoun, avril 2013

«Beaucoup voient la vache à traire, peu la poule aux œufs d'or»... L'absence de conscience publique en matière de protection de la nature et de l'intérêt du paysage rural porte un grave ombrage au principal pouvoir économique de l'attraction du tourisme. L'aménagement privatisé dans de précieuses zones vierges (écologiques, agricoles ou historiques) a provoqué les exploitations frénétiques de richesses non renouvelables et précipitent les facteurs d'attraction pour Djerba. La défaillance de raison n'a pas permis de préserver les intérêts collectifs contre les actions désordonnées de groupes catégoriels. Il en découle des bavures lourdes de conséquences. La faune et la flore sont d'ores et déjà affreusement ravagés, par des maraudeurs sans règle et sans scrupule, sans précaution, ni même d'esprit rationnel.

Une nature gracieuse est devenue la proie de touristocrates, qui veulent la sophistiquer à leur goût et la monétariser sur leur compte, désinvolte de déclassement de l'exceptionnelle nature et de la destination touristique. Les abus sont inimaginables. La destruction systématique, au vu et au su de tout le monde, de «Palmiers» arbre roi et «d'Oliviers» arbre béni, expose les sols à la chaleur. Des espèces agricoles, rares et fragiles disparaissent. Les figuiers, les raisins et grenadiers résistent encore, si on les entretient. Tandis que les pommiers, qui faisaient la réputation de Djerba, ont disparu. De même pour un grand nombre d'arbres fruitiers séculaire (abricotiers, amandiers...). Jadis, les vergers étaient protégés par les haies végétales de « tabia », qui entretenaient une végétation xérophile, figues de barbarie, agaves et aloès, composante essentielle du paysage djerbien. Les insulaires connaissent l'intérêt des haies de tabbias qui contribuent à un micro-climat, l'entretien d'une la production agricole, laissant ruisseler les rares pluies vers les citernes, pour maintenir une humidité au sol, sans parler de l'intérêt pour la protection et la sécurité. La destruction des haies expose les sols agricoles au soleil et font mourir la végétation pour refaire de Djerba un bout de désert sur l'eau.

Après avoir détruit la terre, les maraudeurs s'empressent à détruire la vie. Les circuits de Quads ont été légalisés sur des sites écologiques, lieux de ponte et de nidification, de vie et de transit pour une foule d'oiseaux ! Je répète, « *les circuits de Quads sont légalisés sur des lieux de ponte et de nidification !* » Ces autorisations proviennent de fonctionnaires zélés qui nous gouvernent depuis Médenine. Ceux-là entendent aider une jeunesse à entreprendre sur notre ruine ! Que l'énorme enveloppe des activités de loisirs mérite toutes les corruptions ! Que la légalisation de cet abus intolérable contre la Nature est un crime de Nuremberg, une extermination de l'avifaune ! Ils n'entendent pas que le bruit infernal, insupportable de ces engins, fait fuir les oiseaux. Ils ne mesurent pas non plus les implications sur la faune et l'attraction touristique. Ajoutez à l'incohérence politique, le laxisme administratif face à des atteintes au patrimoine écologique, à l'harmonie des habitations, à la beauté végétale. Face à une anarchie sans nom, nos gouvernants réagissent par un silence absolu. L'administration est paralysée, incapable de stopper les agissements illégaux, nuisible et déstructurant au capital de la Tunisie. Le silence institutionnel a renforcé la radicalisation des abuseurs. Pour quelques revenus provisoires, ils ont usé de copinage irrationnel pour faire silence et spolier les biens publics, détruire des pans de cultures et d'histoire, se satisfaire de contrats grimés pour admettre le sacrifice dévastateur. Il est clair que la situation dramatique sévit encore plus avec le désordre d'une révolution dégoulinée.

Laxisme et égocentrisme ne sont plus un secret pour personne. Ils ont engendré, tout autant, l'état d'esprit qu'y préside, que la gestion des ministères de tutelle dont les agents sur place ne brillent que par leur absence. Pourtant, leurs interventions sont de nécessité absolue contre les infractions perpétrées dans la destruction systématique des arbres et de la végétation, les activités frénétiques nuisibles à la faune et la réalisation de méga-projets qui portent préjudice au biotope. Apparemment, ce genre de problème n'est pas du goût de ces champions politiques. Le gouvernement de la 2^{ème} République vient de supprimer, sans jugement préalable, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. L'acte politique focalise les inquiétudes et les risques de parachever le chaos en matière de protection de l'environnement. Tout individu épris de bon sens est stupéfié par cette initiative gouvernementale hâtive, qui annule d'emblée le concept environnemental. Dans la multitude de partis qui s'inaugurent, aucun ne se réclame de l'écologie ou de l'environnement, à l'instar de l'expérience d'éclaireur en Occident. Et l'on s'interroge soucieusement de cette vision sans perspective autre que l'apothéose de cette politique myope et imparfaite.

Cette politique n'augure rien de bon, sinon un impact sur les richesses naturelles, tandis qu'elle abandonne les pleins pouvoirs à des promoteurs mercantiles, appliqués à détruire systématiquement toutes les ressources non renouvelables. Elle va entraîner la perte tout autant des repères identitaires du pays que des inestimables productions vitales de la nature. Le désintérêt est, en fait, une grave décision qui pose les jalons d'un système, excluant d'emblée l'écologie. Cette thématique est pourtant liée au concept de développement et de progrès, permettant d'atteindre les buts de croissance, sans compromettre les possibilités aux générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Hélas, les dirigeants ont tendance à vouloir naviguer en solitaire, sans tenir compte du déluge des maux ! C'est somme toute par cécité que la Tunisie a été privée, par une décision politique inique, d'un Ministère qui aurait pu être tout simplement renforcé et appuyé par une politique cohérente, qui cible une gestion rationnelle, et qui concilie le nécessaire et légitime développement socio-économique, avec l'indispensable préservation du patrimoine naturel, économique et culturel. Les choses étant ce qu'elles sont, le moins que l'on puisse dire, après cette grave erreur qui favorise toutes formes de diabolisation suscitant l'inquiétude et l'abjection, le coup devient dur, pour ne pas dire fatal à l'écologie et l'agriculture de notre pays.

L'objection était partagée par nombre de militants en matière de protection de l'environnement. Naceur Bouabid écrivait dans le journal « *Le Temps* » de Tunis (6 avril 2013) « *une telle décision ne peut avoir que de graves incidences sur la Nature... affaiblir les institutions censées servir l'écologie est un crime contre Nature.* » Aujourd'hui, le souci de nos barons semble se dévouer au service des magnats de la finance et des princes de l'argent. Au nom du développement économique, ils voudraient traduire en espoir d'argent, les richesses naturelles et patrimoniales ! Si cette décision absconse est validée, les principes mêmes de la préservation de la Nature seront remis en cause ! En attendant le retour à la raison, il est probable que cette décision accentuera les dégradations de notre environnement écologique.

Sachant tous que nous aimons notre Tunisie, et que Djerba y'est unique, nous devons ensemble prendre soin de nos terres et richesses, plutôt que de les exploiter sans vergogne, ni ménagement. La protection de l'environnement est malheureusement devenue un combat à gagner de forte lutte, qui doit compter avec l'indignation pour préserver ce capital à nos descendants. Tous ensemble, crions pour un environnement propre, préservé de l'ingérence humaine, riche et durable. Soyons, comme nous l'avons été lors des moments chauds de notre révolution. Menons une bataille pour l'environnement, afin d'éviter un fiasco écologique pour le pays.

4.3. «UNE RESERVE NATURELLE ... pour Saggya»

Par Kamel TMARZIZET

Tezdiane - Juin 2012

« *Saggya est l'un des plus merveilleux site écologique du monde* »... Le mot arabe signifie « arrosoir », laissant entendre la force de l'endroit. Le lieu aurait dû être classé et protégé, en tant que «réserve naturelle». La zone allant de Tezdian à Hadrya était appelée «Hadikat Ziew-Ziew» (jardin d'oiseaux) d'une signification autant consciente de sa richesse. Les spécificités géographiques, biologiques et environnementales y sont uniques. De gigantesques dunes blanches entre deux zones humides, une lagune semi-marécageuse à faible profondeur pénètrent dans un golf intérieur. L'endroit lieu est privilégié pour la faune, lieux de ponte et de nidification, de refuge et de transit, pour une foule d'espèces animales de poissons et d'oiseaux, qui migrent en mer méditerranée, entre les continents de l'Europe, de l'Asie et de l'hémisphère sud. Les notes ignorent combien les oiseaux sont facteurs de diversification biologique. Ils apportent avec leurs sécréments, les graines de régions lointaines et transposent la reproduction des œufs de poissons.

Le lieu aurait été de prédilection pour les ornithologues du monde entier, qui se plaindraient à observer l'avifaune; pour les naturalistes qui s'imprégneraient de silences et des beautés sauvages, ou de vacanciers qui s'évaderaient discrètement de chevauchées équestres pour vivre aux sensations de la nature, et rapporter des images inoubliables. En pointe de mer s'est établi un poste religieux qui porte le nom de Lalla Hadrya (Sainte Hadrya). Le lieu étant si réputé pour la vie et la reproduction, que les femmes en mal de naissance venaient baigner leur corps d'inspiration divine, nourrir la nature de farines de sorgho, et solliciter de la providence qu'elle leur permette de donner la vie. Sur ce site naturel, le Club méditerranéen, qui sait dénicher les lieux d'exceptionnelle beauté, s'était installé dans les années 60, pour établir un hôtel de huttes. Il prétendait respecter la nature avec des aménagements discrets. Les folles ambiances d'animation du Club, qui ont marqué tant d'amours, de souvenirs et de mariages heureux, ont relégué d'intérêt l'exception du lieu naturel. Outre l'atout écologique, le site de Saggya était doublé d'une présence historique d'un site romain, de mosaïques visibles sur les restes d'une villa romaine sur laquelle s'est impunément construit l'actuel restaurant. Le récit de l'histoire s'est aussi avéré sans intérêt dans la conscience publique.

L'introduction de l'intrus dans une zone privilégiée pour la vie animale ouvrait à une croissante pénétration humaine. Les besoins énergétiques de l'hôtellerie avaient nécessité un accès et quelques infrastructures. Une première route fut ouverte entre les énormes dunes, où la vitesse était, malgré tout, limitée à 20km/h. L'accès facilitait les activités économiques et intensifiait le développement comme l'ouverture d'une plaie pour favoriser l'hémorragie interne.

L'artère ne fit que s'élargir jusqu'à devenir actuellement, la principale voie routière d'accès à Djerba, d'un trafic permanent et bruyant. La vitesse s'est multipliée. Les pêcheurs s'y sont sédentarisés. Les engins nautiques (bateaux, jet-ski...) ont pollué la mer de pétrole. La fréquentation a explosé. La plage s'est popularisée. Les constructions se sont développées et le « club med »... finit pas fermer ses portes, le lieu n'étant plus, ni magique, ni rentable! La présence humaine, l'urbanisation sauvage, le bruit permanent, la circulation routière, les activités commerciales sont très nuisibles à la qualité de l'environnement. La vie animale disparaissait à mesure que l'homme s'y installait. La dégradation écologique visible à vue d'œil n'a pas suscité quelconque regard de l'institution politique, ni étude de recensement de l'état biologique. Et ce n'est pas fini... de nouveaux projets sont à l'étude dans cette zone!

MISE EN DANGER DU SITE

Force est de constater que les activités commerciales et touristiques, fébriles et nocives, ont modifié l'authenticité et les structures de l'île. Les hommes et leurs activités se sont imposés dans les lieux de ponte et de transit pour les oiseaux. L'aménagement de l'asphalte et le trafic routier, la construction d'habitations et le peuplement de la zone, les activités de loisirs et de commerce, les pique-niques permanent et l'occupation de la place, le bruit des Quads et autre engins motorisés... ont transformé ce lieu naturel, calme, de beauté naturelle et de reproduction, en un lieu de densité humaine. L'action humaine, anarchique et abusive, supplantera le décor naturel.

Les barons de la brique et du ciment affluent avec des rêves éphémères, de projets toujours conçus dans le bâtiment et l'immobilier. Ils ne s'interrogent jamais sur les atteintes à l'écosystème et à la biodiversité. Seul compte leur privilège d'un futur plaisir individuel. De nombreuses espèces animales (oiseaux et poissons) ont disparu, en cause de la forte et bruyante présence humaine, faute de pouvoir se reproduire dans ces lieux uniques, un des derniers sites naturels de Djerba, et de la planète. Il ne reste qu'à pleurer sur la chimère des souvenirs.

Les projets immobiliers dans cette zone sont incompatibles avec le biotope. Les autorités publiques n'ont pas de stratégie et se laissent mettre sur le fait accompli, par les basses œuvres, d'irréductibles démolisseurs sur le lieu d'un patrimoine unique. Tout se fait en connivence avec l'irresponsabilité des politiciens régionaux, qui ne prennent pas opinion et refusent de conjuguer la réflexion à l'audace. Les autorités municipales ne cherchent guère à battre en brèche les activités fébriles et nocives, de tous les phénomènes catalyseurs de calamités et d'affres insoutenables, qui modifient affreusement les lieux paradisiaques de Djerba. C'est même contraire aux principes de la Constitution, qui exprime la volonté d'accorder le développement économique aux principes de l'écologie et des besoins de l'homme.

La conception de la vie est dépourvue d'éthique et d'esthétique, transformant l'île Jardin en terre de brume, où la biodiversité est sauvagement attaquée, où la faune et la flore des zones côtières se voient profondément atteintes. Après tout, la Nature n'est-elle pas, comme le veulent ses spoliateurs, une manne gratuite ? Le patrimoine de Djerba, constitué d'une faune exceptionnelle et d'une flore rarissime, est menacé par l'anéantissement. La bassesse a dépossédé l'île de ses atouts d'origine et de la singularité qui fit sa renommée. Cinquante ans de saccage ininterrompu de ses richesses patrimoniales et de ses ressources paysagères, d'exploitation démesurée et irrationnelle, en l'absence d'un schéma directeur qui s'improvise au futur. La soif de briques et le vice pour la construction, associés aux intérêts d'argent et à la défaillance publique, d'absence de conscience intellectuelle et de protection collective, dans un contexte de laxisme et de fait accompli... trépasseront la fin du refuge et du désastre de l'écologie, le drame de l'économique et de toutes les conséquences qui en découlent, même celles de la vie. il n'est pas fait mystère que disparition de l'animal trépassé celle de l'homme.

PROJETS FUNESTES

Et le pire continue encore après le pire. Des promoteurs étrangers ont proposé d'abriter sur le site de Saggya, un méga-projet de toutes les folies. Ils envisageraient d'intégrer à ce lieu de nature exceptionnelle, une vaste zone de construction sur 220 hectares, englobant une marina, un terrain de golf aménagé en partie sur le D.P.M, un port de plaisance, des hôtels cinq étoiles, des logements résidentiels, une capacité de 6500 lits, pour un coût estimé à 500 millions de TND! Le projet nécessitera encore de doter l'infrastructure hôtelière de canalisations d'eau venue du continent, d'un accès à l'énergie électrique et de réseaux d'ondes électromagnétiques, qui sont, peut-être, nuisibles aux sens des oiseaux. Il faudra encore une gestion du surpoids démographique, et des conséquences pour les besoins et les déchets humains!

Les idées sont autant puériles pour l'aménagement d'un terrain de golf ou d'un port de plaisance. Rappelons l'actuel terrain de golf-Midoun: il s'est avéré inopérant, incapable d'accueillir le moindre tournoi international, malgré la réquisition de terres. L'assainissement des eaux a permis l'introduction de moustiques étrangers à l'île etc. Quant au port de plaisance, les eaux peu profondes de Saggya sont des lieux idéals pour la ponte et la nourriture. Elles devraient être protégés pour préserver la diversité biologique et la richesse d'alimentation, la procréation et la reproduction de la faune, au lieu d'envisager leur destruction! Aux autres folies contre l'environnement, l'aérodrome Ben Ali fut bâti dans la région humide, « classée », de Bin El-Widiène ! L'écosystème est agressé, sans considération des impacts négatifs. L'autorité abusive se sert à sa guise du domaine public, pour un aménagement désordonné, d'infrastructure en béton, et accomplir un projet néfaste.

Les marchands de bonheur factice ont déjà conçu des projets colossaux, en vue d'implanter un « Disney-Land djerbien » sur le lieu d'un site naturel ! On est sidéré de voir l'apparition de deux projets sur le lac préhistorique d'Ofar à l'est, et de la petite île El-Goutia à l'ouest de l'île de Sidi Jemmour. Tous ces projets élaborés en catimini engendrent un sentiment profond de mécontentement, accompagné tout autant d'inquiétude sur les méfaits. Et, le Gouvernement a cédé aux sirènes, pour transplanter des plans d'aménagements réalisés à Dubaï ou dans le sud-est asiatique, sans considération pour la connaissance biologique de l'environnement local. Ils rêvent de faire admettre les projets déments de princes oligarques, sans consultation des experts scientifiques, sans avis de la (minorité) intellectuelle, ni même information pour l'opinion riveraine. Le plus cher des patrimoines, végétal, biologique et géologique, est mis sur l'autel des sacrifices pour de sinistres projets, oeuvrés par des titans sans cervelle.

Le Président déchu avait suspendu l'approbation de tout projet dans cette zone, en raison de cafouillages et d'implications diverses. C'était sans compter sur l'entêtement des lobbyistes de l'argent, toujours aux aguets pour émerger à la surface, et traduire un don de Dieu en valeur de créance papier. Les courtiers de la finance profitaient d'une absence de princes de la gouvernance, pour réitérer leurs idées folles. Le contexte fut, en effet, des plus favorables pour remettre à l'ordre du jour un dossier d'exploitation que beaucoup croyaient à jamais enterré. Les intérêts du lucre ont aveuglé la conscience, pour porter les forces à des appétits de nuisance, prétendus « investissement ». Rien ne dissuade ces promoteurs obstinés et rien n'éveille les responsables politiques sur l'exception écologique, en tant que facteur d'attraction d'un tourisme durable et haut de gamme. Les entreprises et intermédiaires criminels qui causent la dégradation des sites naturels et l'anéantissement de richesses universelles.

La raison finira-t-elle par tempérer les ardeurs des promoteurs insatiables ? Il est déplorable qu'un gouvernement national marche aux sillons de financiers internationaux. Qu'il risque notre pays à un jeu de casino, scandant à l'économie de l'investissement. Qu'il approuve de sinistres projets que le despote « Bac mois cinq » avait jugé non applicable !

LOBBIE CIVIL

Djerba serait-elle encore en manque d'hôtels et de constructions ? Les hôteliers se débattent d'incapacité à honorer leurs dettes, obligés de stopper l'hémorragie déficitaire. Des dizaines d'hôtels à l'abandon ferment leurs portes, soumettent leur personnel au chômage. Des centaines d'unités sont inoccupées, d'innombrables maisons inhabitées. Tandis que les déchets sont débordants et les ressources hydriques limitées, avec des difficultés manifestes de gestion des besoins de base pour un standard européen. La pénurie d'eau est une contrainte essentielle. Les hôtels et villages se retrouvent souvent

dépourvus d'eau courante. L'accès à l'énergie et l'électricité sont aussi difficile dans une île réputée pour ses carences. Procurer ce confort à Djerba est un exploit que les étrangers et les touristes ne savent pas apprécier. Ils oublient souvent le contexte climatique, géographique et géologique de l'île et les clients s'avèrent sans indulgence par rapport à des contraintes fondamentales, qu'ils ne connaissent pas en Europe. L'aménagement de nouveaux complexes ne fera qu'aggraver la situation cauchemardesque d'une île accablée par tant de maux.

L'île ne peut pas accueillir un tourisme de masse. Elle a un écosystème très fragile. Les sols sont pauvres. Pour préserver la destination de premier ordre, il faudrait préserver la qualité de cet environnement, en diminuant le flux démographique et surenchérir son prix d'entrée. Il faut préserver les silences dans cette zone et sanctionner les aménagements illicites, diminuer le flux des automobiles et des activités bruyante. Or, c'est exactement le contraire qui se passe. On a ouvert le lieu à toutes les ingérences, détruit le paysage et bradé les prix, plongeant le pays dans une crise structurelle très grave.

Des hommes et des femmes de bonne volonté se sont derechef engagés contre ces projets contre-nature, pour préserver les dernières aires d'esthétique exceptionnelle de la biodiversité locale. Ils ont réclamé la cessation des convoitises et de l'usurpation irréversible de biens originaux et irremplaçables, pour que Djerba retrouve son authenticité et sa tranquillité, conciliée dans sa dimension humaine et écologique, d'une nature saine où il fait bon vivre, d'un environnement naturel et une économie durable. Est-il normal que cette ambition ne soit clamée que par une poignée de djerbiens sans moyens financiers, ni information, ni compétences scientifiques, qui s'oppose à ces funestes projets? Faut-il se résoudre à l'évidence d'une sécheresse de l'île, pour en refaire un désert, qui mourrait la population de soif?

Moult fois, des scientifiques et spécialistes de renom ont évoqué la nécessité de préserver les sols et la végétation, protéger la faune et les silences, empêcher les constructions en béton et les infrastructures routières. Pourtant, les agressions en zones humides sont constantes, et continues. Certains sites, écologiquement fragiles, ont été déclassés, par on ne sait quel ministre, ou autre parangon du régime déchu, qui ont fait démarches d'exploitation de la station d'ornithologie de Ras Rmal, du site de Lella Hadrya, ou encore, de la flèche de Ras-Rmal. Les institutions publiques n'ont pas apporté leur autorité pour stopper les violations, mettre un terme aux projets illégaux, et savoir affirmer nos intérêts.

Des scientifiques universitaires comme les professeurs Paskoff, Hassouna M'zabi, Mongi Bourgou, Omar Oueslati, Massaoud Yamoun, tous unanimes, ont évoqué les méfaits de constructions dans cette zone. Quelconque chantier funeste gommé à jamais le site lacustre préhistorique, effacera la vie animale, les ressources marines

et l'environnement du dernier poumon vert de l'île. Le projet métamorphosera la zone, effacera le privilège de spécificités exceptionnelles d'un cordon de séparation entre la mer et la sebkha, d'un équilibre entre les eaux salée et douce. Les constructions précipiteront la dégradation de niveaux de l'écosystème, feront ressentir l'érosion marine et l'avancée de la mer. Il faudra alors s'attendre à ce que la zone soit submergée, que la topographie soit modifier, que la biodiversité disparaisse. La zone de marais maritimes située à quelques décimètres d'altitude du niveau de la mer sera encore soumise aux contraintes des changements climatiques. En dépit des avertissements des scientifiques, de la société civile et des experts en environnement, les convoitises ne cessent de relancer discrètement le pouvoir politique pour avaliser leurs projets. Les promoteurs aux ardeurs insatiables ne veulent pas se résoudre à laisser notre île en paix. Ils n'ont fi de l'exception écologique, des oppositions au projet par les associations civiles, des avis scientifiques, des conclusions d'études. Rien ne semble dissuasif pour décourager les porteurs de capitaux, qui prétendent «investir» des fonds financiers qui ne leur appartiennent pas, pour le bien-être d'une population avec laquelle ils ne vivent pas, et pour le développement économique d'une conception étrangère aux djerbiens, à la faveur d'un pays qui n'est pas le leur, pour une commission financière dans un compte en Suisse! L'astuce serait-elle de gagner des crédits et des commissions financières? Ou, est-ce l'assurance d'une rente de crédit sur le long terme pour nous soumettre à des «éléphant rose»? En somme, n'est-il pas navrant, voire révoltant que des fonds colossaux puissent être mobilisés pour financer des projets indésirables, contestés, avec des impacts désastreux sur l'environnement, tandis que d'autres régions, qui réclament des investissements, s'en voient privées? Djerba a beaucoup donné, et a payé un « cher » tribut, d'une perception très réductrice. Elle ne peut être vue comme une vache à traire que l'on conduit aux abattoirs pour exploiter la peau et les os. Les vaches ne peuvent continuellement traire, et la notre ne pourrait reproduire parce qu'elle est unique, résultat d'un miracle géologique, constitué par des centaines d'années d'évolution biologique, d'équilibre et d'harmonie, de la vie de l'homme et de l'adaptation à son milieu.

Le moment est grave. Si nous ne voulons pas finir comme Meninx, il faudra revenir à une sage réflexion, renoncer à tout projet de construction dans cette zone. L'heure n'est plus à l'ambition de projets mais à la méditation de prudence, pour préserver notre capital appauvri et laisser une chance à la nature. Les margoulins ont concilié les autorités sur l'autel de la République, alors que population et collectivités locales sont diamétralement opposées, estimant que ce type de décisions devait se faire dans les respects des Institutions, qui stipule l'inviolabilité des principes souverains. Les habitants de l'île ont été systématiquement écartés de toutes les décisions et donc éloignés, par la volonté de nouveaux maîtres qui définissent pour notre Nation les choix stratégiques et les orientations politiques...

4.4. “FLÈCHE DE RAS-RMAL ... Contre toute logique et non sens!”

Par Kamel TMARZIZET

Midoun - Juillet 2013

La flèche de Ras-Rmal est une bande sableuse entre les marais et la haute mer, située au Nord-Est de l'île, en fin de prolongement de la zone touristique. Un paysage de marais portant une végétation salicorne se prolonge dans une lagune au long d'une flèche de sable. Cette presqu'île des flamands roses a été classée en 2007 dans la liste Ramsar des zones humides internationales. Le site écologique est exceptionnel, doté d'une faune et d'une flore très diversifiée. Le site ornithologique, permet d'observer une diversité d'espèces d'oiseaux (cormorans, grèbes, sternes, spatules, goélands...). Le lieu est favorable à la ponte, à la reproduction et à la nidification de certaines espèces d'oiseaux rares, migrateurs et en transit. Ras-Rmal était aussi un important lieu marin, favorable à la ponte des œufs de tortues de mer, avec une présence d'une diversité d'animaux marins, de raies et de dauphins. Les tortues ont disparu, et les raies sont en cours...

Le lieu de Ras-Rmal a attiré en premier lieu les naturalistes tentés par l'observation et la photographie. Puis, la zone fut soumise à une exploitation commerciale, avec des excursions où un nombre de visiteurs, toujours de plus en plus croissant, viennent pique-niquer dans ces lieux vierges de construction et de présence humaine. Puis, l'occupation du site est devenue de plus en plus agressive. La surexploitation commerciale s'est imposée dans ce lieu magique, prenant des proportions réellement inacceptables. Les activités humaines, quotidiennes, de jour comme de nuit, particulièrement en période estivale, portent de sévères préjudices qui affectent la biodiversité et l'écosystème. Des excursions de chaque jour sont organisées en partance du port de pêche de Houmt-Souk, pour faire débarquer quelques milliers de personnes. En dépit de la gravité des outrages perpétrés de jour, des excursions nocturnes effectuées par voie terrestre, avec des dizaines de véhicules tout terrain de type 4X4 sillonnent la flèche de Ras Rmal, à l'allée et au retour. Ils arpentent ce territoire vulnérable, fragilisent la stabilité des dunes bordières, piétinent la végétation fixatrice, endurcissent les pistes comme d'un préalable à l'asphalte qui favoriserait la circulation de voitures. Un fait nouveau, non des moindres, ni des moins ridicules, est venu aggraver la situation. Après les repas, des jeux de quilles sont organisés avec des animateurs de spectacle, dans ce lieu de survivance pour divers oiseaux. Des opportunistes de petit lucre tentent de tirer parti de la présence des touristes, pour proposer des services de loisirs, promenades à dos de cheval ou de dromadaire, ou, pire... en Quads. Ces horribles engins, qui, après avoir outrageusement violé toutes les côtes de l'île, et des paisibles campagnes de Djerba, viennent faire leur insolente irruption dans cette dernière zone protégée.

La permanence de l'activité humaine et l'agressivité sonore perturbe la vie de la faune par un bruit effrayant, plongeant dans une cacophonie indescriptible, tant visuelle que sonore. Elle porte préjudice à la reproduction, nuit à l'équilibre écosystémique, déstabilise les sols fragiles. Du coup, ce site, remarquablement beau et attrayant, est sous l'emprise d'une exploitation destructrice et irréfléchie, banalisant l'exceptionnelle beauté naturelle du site à la faveur d'un folklore de taverne. Les touristes de bonne conscience seraient très désagréablement déçus s'ils apprenaient qu'ils ont été mêlés à la destruction de la faune et d'une ressource de la planète.

Le sort injuste jeté à la flèche de Ras Rmal est indigne d'une zone classée dans la Convention de Ramsar. Elle regorge d'atouts exceptionnels pour mériter un sort meilleur, être parée de tous les soins, protégée de l'impact des pressions anthropiques croissantes qui l'ont rapidement et profondément modifiée. Des mesures urgentes doivent être prises pour prohiber l'exploitation commerciale, incompatible avec la préservation du site, bloquer les voies d'accès, interdire les engins motorisés, et prémunir les dunes du piétinement déstabilisateur du sable. Malheureusement, les autorités publiques, locales, régionales et même nationale n'ont pas conscience des dégâts et nuisances causés à la vie et à l'environnement. Elles font fi des règlements d'interdiction en vigueur. Elles ne se sont pas souciées à préserver la zone sensible de Ras-Rmal et les soins particuliers arrêtés par l'APAL (Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral), par un programme de sauvegarde, d'aménagement plan et de gestion savamment élaboré en 1999.

Dans ce contexte de laxisme révoltant et d'impunité assassine, aucun plan n'a été mis en exécution afin de préserver le calme nécessaire à ce milieu naturel remarquable. Pourtant, une simple information et le contrôle pourraient suffir à responsabiliser les citoyens et les exploitants à prémunir la zone. Des mesures urgentes doivent être appliquées, pour redonner au site son équilibre naturel, de préserver les paysages de la vie sauvage, de permettre aux passionnés de s'initier à la complexité d'un écosystème côtier original, et d'en apprécier le charme et la beauté. La promotion d'un site naturel vierge serait nettement mieux rentable pour la Tunisie, qu'un vrombissant de quads qui sillonnent la flèche pour un vivrier de très court terme. Une seule photo de ce lieu grandirait à jamais l'image de Djerba, provoquant une attraction pour des millions de personnes, et l'intérêt de touristes potentiels. La nature offrirait aux citadins des grandes villes industrialisées, la possibilité de voyager dans l'exceptionnel, pour observer discrètement le monde des oiseaux, et de prendre cliché d'une des dernières beautés naturelles de Tunisie.

4.6. "L'AGRO-ÉCOLOGIE... pour une éthique du sol"

Entretien avec Pierre RABHI

De l'enfant des sables du désert algérien où il est né en 1938, il est devenu le philosophe trônant au sommet dans son domaine de prédilection. Du faiseur de causeries dans sa ferme rocailleuse, il est devenu le conférencier chevronné des amphithéâtres. De l'homme du sol, modeste et solitaire, il est devenu le séducteur qui draine les foules à chaque apparition. Du jeune paysan de la terre aride et rocailleuse, il est devenu le nourricier d'une agriculture généreuse. Du cultivateur humaniste de l'Ardèche, il est devenu l'expert de l'ONU. Du défenseur de la terre sans frontières, il est devenu le porte-drapeau de l'agro écologie dans le monde et se déployant bénévolement pour toute œuvre utile.

Pierre Rabhi est en insurrection contre l'économie fondée sur le « toujours-plus », qui sape l'édifice de l'humanité à laquelle l'Homme doit sa pérennité. Il a passé quarante ans de sa vie à combattre inlassablement une « idéologie sans intelligence », qui prône la croissance à outrance et favorise le superflu, au détriment de l'indispensable. Sa vie se résume en une protestation contre le doping de tout, qu'il juge désastreux à l'avenir du monde, et « indigne d'intelligence généreuse ». Infatigable militant, il s'est employé sans relâche à vouloir changer les choses et aspirer à une société en harmonie avec sa nature. Il défend un mode de société plus respectueux des êtres et de la terre, soutenant les forces de la vie et la préservation de ses ressources.

Ses engagements en faveur d'une agriculture bioécologique ont fait de lui le pionnier et le maître à penser de l'agriculture écologique, l'expert international pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification auprès de l'ONU. Pierre Rabhi est venu prendre contact avec la terre à Oued-Zebib. Avant de venir à Djerba, il s'était rendu à Chénini Gabès pour observer l'évolution de l'Oasis en tant que patrimoine mondial (1994).

1. L'agriculture intensive est-elle dangereuse?

Pierre Rabhi : L'agriculture a été investie par la chimie. On a introduit la formule pK, le nitrate, le phosphore, le potassium, etc... ces méthodes sont négatives pour les sols, pour l'environnement, l'eau et la santé publique. L'agro-écologie est une réaction à cette dérive. Elle propose un antidote à la dose de techniques nocives. Dans la nature, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. On s'inspire de ce fait cyclique pour créer une agriculture qui préserve des sols vivants, et permette de maintenir les cycles de vie, et même, d'améliorer les sols pauvres.

Avec la nature nous faisons de l'agriculture à laquelle nous sommes redevables et à laquelle nous devons la vie. La qualité de production agricole ne peut pas se poursuivre sans une préservation de la qualité de la nature. Je ne suis pas du côté de ceux qui dopent, et détruisent le capital. Il faut penser à la continuité de la production pour les générations futures. Nous n'avons pas le droit de leur transmettre un patrimoine détruit, empoisonné, de terres à l'agonie. Je m'acharne à expliquer le soin de la terre et le soin de la vie, pour une agriculture durable et de qualité. Si les consciences restent dans l'ignorance, on finira dans l'échec brutal. On risque d'interrompre un cycle de vie, et cela me semble très grave pour l'humanité.

2. L'agro écologie peut-elle être une alternative aux besoins croissants? Quelles chances de succès face à l'agro-business ?

Pierre Rabhi : L'agro écologie est une réelle alternative à la problématique alimentaire, pourvu que l'on s'imprègne des besoins du sol, comme que j'ai eu à le faire en Ardèche. Nous avons décidé avec mon épouse, de quitter Paris en 1960, pour nous installer sur un sol aride et rocailleux. Nous n'étions pas dans la conception d'une agriculture moderne, avec des pesticides et des fertilisants, qui produit et qui détruit, mais plutôt dans la logique de produire et de soigner, d'améliorer et prendre soin du patrimoine nourricier. La méthode a permis de donner une force aux sols, d'améliorer la fertilité, une croissance de la production, et l'amélioration de la qualité de la nourriture. C'est cette expérience que je veux faire valoir.

Aucun, à lui seul, ne peut changer le monde, mais chacun a une part de responsabilité à assumer, à son échelle, à commencer par l'attitude qu'il peut porter aux autres. Le changement commence par chacun de nous. Tel le petit colibri qui sans relâche, en dépit de ses limites, tente d'éteindre le feu de forêt, convaincu qu'il fait sa part. La réussite d'une entreprise collective est liée à la convergence des actes individuels.

3. Djerba pourrait-elle s'inspirer de ces enjeux ? Avez-vous pris connaissance des pratiques agricoles de l'île? Voyez-vous un potentiel qui incite à la réflexion, à l'action et à la participation ?

Pierre Rabhi : Mon premier séjour en Tunisie remonte à 1992. J'avais participé à un symposium de Tunis sur le thème "Oasis, Patrimoine mondial", organisé par une association locale. L'oasis est un micocosme de vie, de modèle fragile à soigner qui peut s'appliquer à la Tunisie et à la planète. Chénini à Gabès est un merveilleux joyau de la nature, menacé par la pollution et la dégradation des sols. J'ai contribué à la réhabilitation de Chénini, en pratiquant une gestion écologique du milieu. Une Association pour la Sauvegarde de l'Oasis de Chénini (ASOC) avait été créée, avec un programme de mise

en place. La mobilisation pour Chénini a intéressé Djerba. C'est ce qui explique ce plaisant détour, que je fais de tout cœur avec vous. Mon séjour est très court, mais je suis résolu à apporter ma contribution.

Djerba aussi est une oasis dont la situation est très différente de Chénini. Le territoire baigne d'eau de mer qui lui procure une humidité de l'air par évaporation et profile un type de végétation. L'île doit faire face à une pression de la population, beaucoup plus forte, en raison de l'activité économique autour du tourisme, de l'aménagement de complexes hôteliers sur son littoral et des constructions sur son terroir. Chénini s'est constitué sur une base d'eau douce. Ce n'est pas le cas de Djerba où les eaux sont salines, fort dépendantes du niveau des pluies rares. Il y a donc plusieurs facteurs d'eau à gérer. L'agro-écologie est l'équilibre, basé sur les ressources des eaux de pluies et de l'évaporation. Les cycles écologiques sont plus longs. Les anciens de Djerba ont eu le grand mérite de gérer l'eau, et de préserver les plantes les mieux résistantes. Ils ont aussi composé à préserver l'humidité du sol et les zones d'ombrage qui contribuent au micro climat d'une «cinquième saison»! Les haies végétales, qui ont mis des dizaines d'années à se constituer, contribuent largement à l'ombrage des sols, et au glissement des eaux vers les réserves et les puits. Les haies de cactus, qui sont très grandes à certains endroits, sont le patrimoine écologique de Djerba. La destruction systématique de ces haies est une source de drame pour l'agriculture insulaire. Le littoral protège l'agriculture et produit la source d'attraction. Si Djerba néglige sa ceinture verte et son agriculture, elle négligera sa production, son patrimoine végétal, la verdoyance de son oasis. Dans ces conditions, elle sanctionnera l'attraction qui fait l'économie de son tourisme. Le travail associatif porte un intérêt collectif pour observer et expliquer ce phénomène de vie. Quand je vois la mobilisation pour la nature, par l'Association pour la Sauvegarde de l'Île de Djerba, je me sens déterminé à vouloir apporter une contribution.

4.7. "OÙ SONT PASSÉES ... les dunes de Djerba" ?

*Kerim MAAMER
Midoun - août 2010*

Du souvenir de ses années soixante, l'auteur remémore de souvenir le panorama des plages de Djerba, constituées de vastes dunes d'un sable blanc, qui donnaient au paysage une exceptionnelle beauté. Il soulève le paradoxe de cette belle nature, qui a attiré les investisseurs publics lesquels doivent désormais faire face à la perte du patrimoine et du capital! Une grande partie de ces dunes a disparu. Les plages rétrécissent... Il s'interroge sur les raisons de cette disparition du sable fin et les risques pour l'écosystème, la perte d'un patrimoine écologique et l'avenir économique de l'île.

Seuls les anciens se souviennent de ces gigantesques dunes, d'un sable blanc, qui faisaient de nos plages les plus belles au monde ! Pour les scientifiques, le sable blanc de Djerba est une exception géologique. Au bord de ce désert blanc, les hôtels de Sidi Yati, Dar-Jerba et Méninx ont développé un tourisme de prestige, ouvert aux privilégiés de l'Europe. La petite route bitumée, qui reliait aux hôtels, était régulièrement recouverte d'un sable qui se renouvelait chaque jour. D'éventuels photos/clichés de l'époque servaient à illustrer les images d'un paysage qui a définitivement disparu!

DUNES DE DJERBA

À l'intérieur des zones côtières s'élevaient en paysage, une luxuriance d'arbres, principalement des palmiers, au sein de volumineuse dunes blanches et de vastes étendues de sable qui allaient de la mer aux abords des manoirs. C'était d'ailleurs une «traversée du désert» que de rejoindre la côte depuis nos habitations, d'un terrain sablonneux sous la température d'un soleil de plomb, qui contrastait avec la fraîcheur de nos vergers. Du flanc de mer, aucune voiture ne pouvait accéder aux habitations ancestrales. Les bicyclettes étaient impraticables. Nous n'étions pas assez sédentaires pour emprunter un âne. Le chemin le plus court n'était pas le plus facile. Il fallait être bon marcheur pour traverser les dunes, emprunter des chemins escarpés, alterner sous l'ombre des palmiers ou de quelques oliviers qui rassuraient de proximité des habitations. Outre la chaleur du soleil et du sable, les stridents cris d'animaux invisibles et la peur du scorpion habitaient nos esprits d'enfants. Ces souffrances, doublées d'anxiétés, décourageaient nos excursions à la mer. J'ignore si mes cousins ont été autant marqués par ces traversées. Lorsque la détermination était plus forte, il convenait d'organiser l'excursion journalière, avec l'équipement nécessaire ... «qu'il fallait porter»! Je garde souvenir d'eau, pastèque, biscuit. L'organisation rythmait nos modestes vies, avec des ressources alimentaires conservées, en suffisance et sans abus. Ce mode de vie empruntait peu à une nature dominante. L'harmonie, la concorde, l'empathie, la sécurité ... étaient grandes.

Dans ces plages désertes, nous étions surtout de braves jeunes mâles qui finissaient par s'ennuyer. Les moins jeunes justifiaient de la pêche matinale, pour passer la nuit au Khoss de la plage ... bien heureux d'aller en soirée de discothèques où ils étaient souvent refoulés par les gardiens «soucieux» d'éducation morale des jeunes jerbiens. La déception de leurs nuits ne valaient pas un bon sommier. Les lendemains n'étaient donc pas toujours sympathiques. Ceux d'aujourd'hui n'imaginent pas combien le poisson était abandon. Malgré cela, il était séché et conservé. Le souci était plus mêlé à la corvée de la pêche et du transport qu'à la qualité de fraîcheur du poisson.

Les silences de l'enfant jerbien percevaient la puissance de la nature vivante que l'on croyait éternelles par rapport à nos vies de moretels. Il s'étonnait d'énigmatiques questions sur le subtil équilibre de la terre et la mer, la dynamique des vagues et la force des vents, le transfert des sédiments et le développement des plantes... Une perception de miraculeux ne se suffisait pas d'un Dieu créateur... et créateur par qui! Les scientifiques donneraient-ils les mots qui manque à notre vocabulaire, pour décrire, et surtout, évaluer toutes les implications? Aujourd'hui me manque ce sable fuyant aux vents.

SYSTEME DE PROTECTION

Les insulaires de Jerba avaient adoptés les ressources de la géographie et de l'agronomie pour assurer leur sécurité protection. Le nid humain s'est composé derrière un mont de roche (Charch), les sentiers vernaculaires de tabbia, les dunes de la plage, l'immensité de la mer les sentiers de tabbia, lesquels constituaient des remparts protecteurs et temporisateurs de la chaleur.

Les dunes, précédemment décrites, isolaient les manoirs de la plage et conservaient l'humidité dans les sols. Au-delà des dunes, le paysage était très verdoyant. L'ouvrage des cultivateurs se souciait de l'équilibre entre sable de la mer et protection du sol agricole. Ils œuvraient à stabiliser les sols intérieurs et entretenir l'inclinaison des pentes.

Le mont-Charch, que les sciences géologiques nommeraient autrement, était le point culminant de l'île. Il s'agit d'une montagne de roche face au Phare de Téguermass, qui a été totalement exploitée, dont la hauteur aurait été de 191m (?) A mon souvenir, quelques sculptures, historiques mais non anciennes, dessinaient une muraille sur sa paroi comme pour faire croire à un bâti des hommes. Le mont contenait quelques palmiers/grenadiers qui poussaient sur la roche, et des réserves d'eau sous forme de puits. Le Charch était un point de défense naturel, permettant aux anciens d'observer et de surveiller les mouvements par la mer, ou, les retours par la voie romaine de l'actuel pont El-Kantara. La « route romaine » était un passage dans la mer, peu profond, quasi secret, permettant de joindre l'île au continent. Les caravaniers et cavaliers insulaires empruntaient cette voie pour le commerce et les razzias. Le Charch était un poste d'observation,

permettant de lire les feux de fumées, ultime lieu de repli ou de défense, pour accueillir le retour des cavaliers ou appeler à la défense. J'imagine des retrouvailles certainement fortes puisqu'elles avaient un enjeu de vie ou de mort, tandis que je n'ai connu que les plus modestes (retrouvailles) du retour des immigrés!

Au devant du mont s'étendaient les terres de pâturages et d'agriculture, d'arbres (oliviers-figuiers-palmiers...) et autres production (orge - mil - sorgho). Les habitants vivaient derrière le Mont-Charch dans une verdoyance d'oasis. L'accès était structuré par de petits chemins ombragés comme dans une ruche d'abeille, avec des chemins vernaculaires et de fermettes collées et reliées les unes aux autres. Le concept de l'habitat est un Manoir singulier, appelés Houch, qui se caractérise par une construction renforcée, sur un modèle quasi-similaire, basé sur les principes de l'autonomie et de l'autarcie afin de satisfaire tous les besoins vitaux, autant pour l'accès à l'eau, la sécurité, l'alimentation, l'éducation, la production, l'artisanat, l'état civil... La luxuriance des vergers fera la réputation de « l'île aux jardins ». La pénétration dans le nid, ou dans la « ruche humaine », se faisait au travers de sentiers plus ou moins étroits, avec les Jedda (principale voie) verdoyante et de chemins de tabbias (haie de barbarie) plus ou moins étroits. Les chemins de Tabbias avaient un rôle biologique et quasi sociologique. Elles délimitaient les zones mitoyennes, conservaient l'humidité et drainaient les eaux de pluies vers réserves constituées. Elles contribuent autant à l'intimité, à la sécurité, à la beauté du paysage végétal etc. Aux carrefours des chemins croisent, le plus souvent, les mosquées locales. Celles-ci eurent un rôle très important : nerfs de la relation sociale et de l'échange, point d'eau et de soin, lieu d'éducation et d'information, d'état civil et de médiation... Les mosquées de Jerba contribuaient à un rôle de surveillance et de filtrage de l'intrus. Les personnes extérieures étaient naturellement questionnées sur leur destination.

DESTRUCTION DES DUNES

Le mont-Charch, les dunes de la plage, les butes de tabbias et les manoirs renforcés constituaient des remparts de protection autour du « nid humain ». Ils ont tous été détruits. Que s'est-il passé? Est-ce mieux? Les dunes avaient-elles une utilité? Y a t'il danger à les voir disparaître? Peut-on sauver les plages?

La zone de Téguermess a été grandement dégarnie de son sable. Les dunes ont disparu, les pistes bitumées, la pénétration par flan de mer accessible au flux des voitures. La disparition des dunes a mis à nue le nid humain sur son flan de mer, ouvrant les champs au grand soleil et contribuant à l'assèchement des plantes. Beaucoup justifient la disparition des dunes par l'utilisation intensive du sable dans la construction ! Il est certain que, malgré l'illégalité, beaucoup de sable ait été utilisé dans les chantiers. Néanmoins, la consommation n'est pas la seule cause de disparition du sable. De mon

point de vue, l'érosion conséquente tient une responsabilité originelle. L'exploitation de la dune a rompu l'équilibre, et accéléré son érosion. Les dunes se conservaient par une croûte d'humidité qui se consolidait à sa surface. Les mouvements sur la croûte produisaient un creux et la fuite des sables. A un certain moment, le vent de mer faisait fuir une énorme quantité de sable et aucune responsabilité publique n'aurait été interpellée par les risques.

Un autre coup fatal donné aux dunes de Djerba fut la disparition du Charch. Dans le courant des années 70, le Mont-Charch a été intensivement exploité pour sa roche, jusqu'à sa disparition totale... et disparition aussi du rempart naturel qui contenait le sable de dunes du Dar-Jerba. Ce flan de protection et de défense de la beauté a été mis à nu, ouvrant le nid humain à l'intrusion et le lieu à la promotion immobilière. La disparition du Charch a accentué la fuite du sable avec le vent, provoquant l'érosion des dunes et la ruine des hôtels! Le Ministère de l'environnement a pris quelques mesures pour réduire la fuite du sable. Mais aucune fortune ne restituera le sable fin de Djerba, ni les paysages attractifs du tourisme. Nous aboutissons ainsi à une contradiction du développement où l'exceptionnelle beauté des lieux a appelé un investissement public lequel a détruit les lieux au prix d'un bref enrichissement.

COUP FATAL DE L'IMMOBILIER

Les sentiers de la ruche ont été élargis, affreusement défigurés. Une culture urbaine s'est introduite dans un lieu d'Oasis pour détruire toute végétation et toute production agricole, imposer la brique et les constructions. Des tracts démolisseurs s'introduisent dans les lieux intimes, pour déployer leurs chenilles d'acier et détruire des végétations centenaires. Les destructions se font à un rythme effroyable, en toute liberté et en totale impunité ! Au prix de quelques heures de labeur se détruit un patrimoine qui a mis des centaines d'années à se constituer. Les conducteurs de ces engins sont complices de vol et de destruction définitive du patrimoine de Djerba mais travaillent sans aucun contrôle ni regard de la Municipalité. Cette question est un autre sujet autant urgent, que la disparition du sable de Djerba. Elle a des implications directes sur la sécurité, les mentalités, l'harmonie sociale, l'économie, le tourisme.

La Municipalité de Midoun devrait faire entendre le sens et l'esprit des lois coutumières, protéger l'originale beauté de ce lieu et respecter l'intérêt durable. La responsabilité publique a une obligation d'édifier un projet de long terme, surveiller les implications et d'empêcher le laisser faire, imposer le respect des lois et des principes durables, au risque de rendre tout retour impossible. Élémentaire....

La destruction du sol dunaire se poursuit avec des moyens plus agressifs, utilisant des machines de chantiers publics, au service d'intérêts privés. Il s'agit de «tracts» démolisseurs, parqués aux abords des villes (et qui devraient disparaître de l'île). Ils tranchent dans la dune millénaire... avec l'intention de mettre en valeur des terres pauvres et délaissées. Les projets sont dictés par des intérêts égoïstes et spéculatifs de court terme. Le laisser-faire aux initiatives personnelles provoque des risques écologiques à court et moyen terme. Ces risques ont-ils été évalués et à quelle échéance? Y-a-t'il un risque d'inondation par la mer? Tous les hôtels voient diminuer leurs plages, voire, disparaître pour les Hôtels Jazira - Strand. Les plages rétrécissent certainement mais à quelle échéance faudra-t'il crier au danger? Aux contraintes intérieures s'ajoutent les facteurs extérieurs. Le réchauffement climatique, la fonte des glaces, la montée des eaux, les aléas du climat... ajoutent des risques complémentaires. On ne doit pas diminuer notre responsabilité d'absence de prévision ...

Conclusion

La disparition des dunes présente des dangers, pour l'écologie mais aussi pour l'économie et l'équilibre d'une société. Le sol est quasi-dégarni. Le soleil frappe directement sur un sol appauvri. Des projets immobiliers et des magasins continuent à se faire valoir dans ce lieu. Le paradoxe d'une terre ancestrale, d'une valeur sans valeur monétaire, faisait le patrimoine exceptionnel de l'île, vaut aujourd'hui, une valeur de transaction qui compose la faillite de l'île ! Le concours des excès rend insuffisantes les ressources de la mer et de la terre pour couvrir les besoins croissants, d'une population en perpétuelle augmentation. La bulle spéculative finirait par éclater pour détruire toute ressource vitale. Cela nous inspire une conclusion «sans rimes» à la Winston Churchill « *pour s'enrichir ils ont misé leur capital (nature écologique)... ils perdront leur argent (fortune) et n'auront plus de capital (patrimoine)* ».

Chapitre 5

QUE FAIRE DE NOS POUBELLES ?

1. "LA PROPRETÉ... une affaire de tous".

par Chamseddine CHOUROU

Tant bien que mal, le lien entre le tunisien et l'environnement relève d'une relation complexe, difficile à schématiser. La mentalité de tout ce qui est extérieur à soi-même, et à l'entourage de son domicile, souffre d'une carence pathologique

POIDS DE LA TRADITION

Les comportements de propreté existent dans les foyers de toutes les familles tunisiennes, qu'elles soient riches ou pauvres. Les principes de l'hygiène et de la propreté sont inscrits dans une longue tradition de notre culture, imprégnés de rites et de gestes quotidiens mêlés à la tradition de la religion musulmane, focalisée sur l'hygiène des corps avec des règles sur les ablutions de la prière cinq fois le jour, le soin du corps avec le carême, la menstruation, les obligations de toilette du levé, strict lavage des mains avant chaque repas, tradition du bain maure et de ses règles de gommage de la peau, du craquement des os, de l'épilation ou du rasage de la peau. L'esprit de l'hygiène pour le corps l'est aussi dans le domicile, avec une rigueur très particulière dans la cuisson, la protection, conservation de l'eau et des aliments, la proscription du crachat et l'enlèvement des chaussures au pied du domicile, l'entretien de la maison et le refus d'y admettre les animaux à l'intérieur... Ces comportements, quasi-religieusement prescrits par notre éducation, confirment le «sweet-home », et même un sentiment de supériorité dans la propreté. Dans les foyers, nos mamans transmettent les connaissances de la cuisine et de l'hygiène lesquelles sont héritées d'un art de vivre et de manger. Toute une culture se transmet naturellement d'une génération à une autre, et devrait donc se transmettre du foyer intérieur à extérieur ! Cet esprit devrait se projeter à notre environnement. Notre pays n'est-il pas notre maison? Notre peuple n'est-il pas notre famille? Pourquoi notre capital familial de l'hygiène ne se transmet-il pas dans l'espace public?

Les mêmes personnes qui se revendiquent de la religion musulmane traduisent des comportements différents dès qu'elles franchissent le seuil de l'espace public! La sauvegarde, l'entretien, ou, même, la préservation de la nature ne semble pas mêlé à leur culture intime. Malgré un capital d'hygiène de l'influence religieuse et de la culture, les mêmes gens abandonnent sur la plage leurs déchets alimentaires, emballages plastiques, cendres de cigarettes, couches-culottes. La complexité comportementale fait que le citoyen automobiliste ne veuille pas salir son véhicule avec du sable sans sa voiture, tandis qu'il rejette ses mégots par la fenêtre. Qu'une mère aimante, soucieuse de propreté des fesses de son bambin, abandonne facilement les couches-culottes à

la plage. Qu'un tonton affectueux préoccupé par la déshydratation de l'enfant jette ses canettes à la rue. Que tous les autres ne voient pas de honte à laisser sur la plage les restes alimentaires, et les déchets de leurs plaisirs... La propreté de l'environnement ne semble plus poser d'interpellation au citoyen lambada, qui ne conjugue plus sa culture profonde à l'intérêt collectif. Il ne se pose pas la question de savoir qui va nettoyer? Ces gens comptent-ils sur les agents de la Municipalité pour nettoyer les plages sur lesquelles ils sont venus gratuitement se divertir, sans contribuer ni à l'impôt, ni aux taxes locales? C'est pourtant élémentaire de nettoyer la table sur laquelle on a mangé! Il y a une carence à transmettre les comportements de l'hygiène familiale à l'organisation publique, de l'intérêt individuel au collectif.

Quoi que l'on fasse, notre «extérieur» dévoile un constat très amer. A l'exception de quelques façades qui peuvent être qualifiées de «propres », nos villes et villages, nos routes et nos campagnes, nos plages et notre littoral sont dans un état de saleté stupéfiant. Depuis la révolution tunisienne, ce fléau dévastateur est accepté avec fatalité, comme s'il était lié à notre lot de sous-développé, que seuls les pays occidentaux pourraient se targuer de propreté et de qualité d'environnement. Si l'hygiène devait être considérée comme critère de mesure économique, nous serions alors un Etat très sous-développement dont le gap avec les nations développées deviendrait tout simplement terrifiant. Les déchaînements comportementaux à l'encontre de l'environnement dépassent l'entendement. Cette décadence s'illustre encore dans les rues, par l'accoutrement et par le verbe. Il y a un temps, pas si lointain, les jeunes hommes n'élevaient jamais le ton de leur voix. Voici que les insultes fusent dans la rue, sans respect pour les adultes. Quant aux visages et accoutrements de certains hommes, on se croirait revenus au temps de Jésus!

POIDS DE L'ÉDUCATION ?

Faut-il s'en remettre à une question d'éducation? On a sans cesse vanté les mérites d'un peuple avancé, d'une priorité bourguibienne à l'investissement public dans l'éducation, de la qualité du réseau scolaire, la force de la scolarisation, la faiblesse d'analphabétisme, la majorité (tout au moins) de bilinguisme... Malgré ce bagage et notre volonté, quel que soit son niveau d'éducation ou de qualification, le citoyen reste indiscipliné. Est-ce que des gens éduqués ne soient capables d'intelligence collective? Est-ce qu'un peuple civilisé se désintéresse de son environnement ? Capitule dans la gestion de ses déchets? Il est décevant d'observer combien le tunisien aime la propreté chez lui, pas pour son pays ! Il méprise celui qui l'entretient. Ce travail étant effectué par des travailleurs de misère, sans outillage adéquat, le mépris en plus. Les choses seraient différentes si le secteur était géré par un modèle d'entreprise privée, nourri de taxes locales, appuyé d'autorité et de sanctions. Si une telle satisfaction pouvait être acquise, le problème des déchets ne se serait jamais posé et notre nation aurait depuis longtemps figuré parmi les pays développés.

Pour nous rassurer de notre niveau de performance, nous préférons nous comparer à d'hypothétiques résultats de pays arabes ou africains, que nous sommes persuadés d'avoir dépassés. Qu'en est-il d'une objectivité à l'échelle mondiale? Le programme de PISA (Programme for International Student Assessment) est un instrument de mesure international, de tests scolaires sur les acquis des élèves de 15 ans. En 2010, les pays asiatiques ont présenté les meilleurs résultats, Shanghai Chine en tête de classement mondial, suivis par la Corée du sud ... cette même Corée dont le niveau économique était inférieur à celui de la Tunisie dans les années 60, et qui avait adoptée le même modèle économique.

Les français ont été classés 23^{ème} place, le Canada 6^{ème}, la Belgique 11^{ème}, la Suisse 15^{ème}. La Tunisie fut classée 56^{ème} sur 60, devancée par la Turquie 44^{ème}, par Dubai et par la Jordanie. Les français se sont inquiétés car ils avaient un système scolaire d'excellente réputation. Les Ministères de l'enseignement de tous les pays européens ont tenu des réunions et des comités de réflexion sur leurs systèmes pédagogiques avec des comparaisons, sur les différences et les lacunes. De grands débats et discussions furent organisés au Ministère de l'enseignement et dans les médias. Pour les tunisiens, les résultats étaient très décevants avec des constats d'insuffisances à tous les niveaux de la lecture, de l'expression, la rédaction et le calcul. Aucun des décideurs du politique ou des médias n'a porté d'intérêt sur l'état du système éducatif. Il va sans dire, que si le classement avait concerné notre équipe de football, nous aurions eu droit à des débats, talks-show tv sur l'avenir du ballon rond, une recherche de solution, changement d'entraîneur, mis en place d'un programme.

L'éducation reste confinée à la réflexion du Ministre de l'éducation, qui, aux dernières nouvelles de 2015, envisagerait la solution du pire : « abandonner le bilinguisme naturel, pour un hypothétique renforcement de la langue arabe »! Ce type de remède chauviniste a été expérimenté dans plusieurs pays arabes, avec un amer constat d'échec cuisant des politiques d'arabisation en Algérie, Libye, Syrie, Soudan... Seul le Maroc semble vouloir se démarquer de cette démarche.

L'école influe sur la formation des idées lorsqu'elle est appuyée par l'expérience pratique, que l'instruction suit l'exercice et que la réflexion intègre le contexte. L'exemple concret du Japon, pays réputé pour la performance de son élite scolaire. Les enfants ne sont pas soumis à quelconque examen avant l'âge de 10 ans. Ils doivent d'abord apprendre le respect et les bonnes manières, connaître son corps et l'entretenir, dans l'accoutrement et l'environnement. Ils rangent et nettoient leur classe chaque jour, entretiennent le matériel et prennent soin de leur bien, aiment leur école et se justifient de responsabilité. Après l'hygiène et la discipline, les enfants japonais apprennent à s'exprimer et à discuter, à respecter les opinions et à argumenter, à défendre et à contredire, à apprendre et être objectif.

TÊTE: BIEN PLEINE OU BIEN-FAITE?

La formation de l'école réinitialise la place de l'homme dans son existence et renforce l'intérêt de l'appartenance. Le respect de soi dérive sur le respect des autres, de notre milieu et environnement. Un de mes professeurs d'autrefois donnait son enseignement sous l'olivier, ou au bord de plage pour nous orienter au sens des pôles et des saisons, de l'eau et des marais, pour apprécier les vents et les sons, les êtres et les espèces, les bruits et les odeurs... Il y a tant de choses à observer en dehors de la classe, pour comprendre le monde, aimer l'environnement et le transmettre en bon état.

Ce n'est pas avec un cartable bien plein que l'on fera une tête bien-faite. Il faut enseigner l'amour des choses, des bonnes gens, de la nature, des animaux, de l'environnement, de la planète. L'amour que l'on donne aux choses transmet le respect pour autrui et pour la terre qui nourrit les hommes. Ceci paraîtrait élémentaire, si je n'avais vu de mes yeux, de jeunes écoliers de Djerba déchirer leurs cahiers de classes en fin d'année scolaire, pour semer à tous vents, les confettis de papiers, qu'aucun agent de municipalité ne pourrait collecter un à un ! Nos enfants retiennent-ils de l'école qu'ils y ont été retenus pendant 9 mois? Ont-ils un sentiment d'ingratitude à l'égard de l'école et de leurs professeurs? N'ont-ils pas de respect pour l'environnement que les touristes viennent voir de si loin et sur lequel ils se vengent?

RESPONSABILITÉ: INDIVIDUELLE ou PUBLIQUE?

Au Japon, l'esprit individuel est en cohérence avec l'intérêt collectif. Les cités-jardins verdoyantes dominent. Elles stimulent le bien être humain et social, pour la culture et les loisirs, l'information et la vie sociale... Les espaces de villes sont parcellés de jardins de plantes, que des citoyens ordinaires soignent pour leur bien-être, et celui de l'environnement collectif. Les paysages sont beaux. L'individu est «roi». Il est protégé dans l'esprit public et collectif. Les autorités publiques se soucient de sa sécurité de piéton. L'asphalte des routes est même constitué d'une matière qui absorbe le bruit de la circulation pour le bien-être des oreilles des habitants ! Les normes de construction imposent la protection et la sécurité de l'individu (bâtiments sismiques, voitures économes, absorption des bruits...).

L'esprit de l'individu doit se projeter dans l'intérêt collectif. Les citoyens doivent être impliqués et informés, encouragés à participer et redevables de comptes. Il faut en finir avec l'idée révolutionnaire de l'Etat ennemi, anonyme, qui ne servirait qu'une poignée de privilégiés. L'Etat est celui du citoyen, défenseur du collectif. La société tunisienne ne pourra avancer qu'avec la collaboration de tous et de l'institution publique. Nous devons prendre soin de l'environnement, par l'organisation et le comportement quotidien. Cette pensée est parfaitement cohérente avec notre Philosophie de l'Islam, où il faut donner pour recevoir, tout comme on reçoit en donnant. La Nature nous a beaucoup donné... il serait temps de réaliser qu'il faille lui rendre pour la renforcer dans ses dons aux générations futures.

GESTION DES DÉCHETS

Nos parents n'ont rien à transmettre parce que la problématique des déchets est nouvelle. Ils vivaient dans un monde rural, tandis que la problématique est essentiellement urbaine. Les nouvelles formes de consommation produisent de nouvelles formes de déchets. C'est à nous, en tant que collectivité, d'identifier les formes de déchets, faire une sélection de la collecte, et enseigner cette méthodologie que tout ignorant peut comprendre. Les japonais sont aussi des insulaires économes, vivant dans un territoire sans ressources. Ils disposent d'un tri de 20 poubelles. Correctement disciplinés, ils respectent, récupèrent et recyclent leurs déchets. La problématique n'est donc pas nouvelle. La Suède recycle 100% de ses déchets, et elle en rachète à autres pour dégager une richesse nouvelle! En 2011, elle a importé 850 000 tonnes de déchets pour développer de l'énergie ! L'Italie a été condamnée par l'Union européenne pour sa mauvaise gestion. La ville de Naples a traversé une grave crise. Un accord a été trouvé avec une société néerlandaise pour le re-traitement des déchets. Les poubelles sont donc une réalité contemporaine du modèle économique. Comment les autres pays font face à ces difficultés? Les expériences des modèles européens peuvent-elles nous inspirer ? Les solutions sont-elles convenables ?

Dans nos traditions rurales, il n'y avait pas de déchets. Les restes alimentaires étaient donnés aux animaux, qui nous le rendaient en engrais. Les déchets lourds n'existaient pas. Il n'y a jamais eu ni pétrole, ni plastics. Les bouteilles de verres consignées permettaient aux jeunes enfants de les récupérer pour gagner quelques monnaies d'échange. Nos campagnes étaient toujours propres, et verdoyantes, ce qui attirait un flux insatiable de visiteurs. Notre île a toujours été une aire d'agriculture dont les rejets organiques, constitués de restes alimentaires ou d'excréments, étaient recyclables, donnés à autrui, aux animaux, valorisés, compostés, enfouis sous le sol, ou brûlés. Il y avait donc un recyclage naturel.

Depuis une vingtaine d'années, Djerba s'est urbanisée, trop rapidement à mon goût, et nous devons faire face à des comportements de citadins dont les modes de vies et d'alimentation sont différents. Les modes d'alimentation se sont modifiés. Les nouveaux habitants consomment des produits pré-emballés, jus, canettes, sodas, yaourts. Il suffit de voir la foule des acheteurs dans les grands magasins. Ils sont une source fondamentale de la pollution à Djerba car tous leurs emballages sont rejetés dans la nature. Il est fini le temps des céréales, d'une consommation de produits locaux, de «bssissa» au petit déjeuner, véritable coupe faim énergisant dont les diététiciens européens découvrent les vertus, ou les viandes séchées de Kadid, ainsi que les Abouda et autres modes d'alimentation propre à une île sans ressources. Les enfants d'aujourd'hui mangent des yaourts et cela fait beaucoup rire les anciens. Cela illustre encore le besoin de ressources financières, que beaucoup de djerbiens ne possèdent pas.

POLLUTION DES CAMPAGNES

La situation a dramatiquement changé depuis que la culture urbaine s'est imposée dans nos campagnes. Les freintes et les déchets déversés par les entreprises alimentaires et mécaniques, ajoutées aux dépôts des hôtels et d'immondices domestiques d'une population en augmentation constante, continuent à polluer l'île et à empoisonner le cycle vital. Djerba est devenue un dépotoir d'infortune, surtout sur son flanc ouest. Des tonnes de déchets au long des routes causent des dégradations irrémédiables au milieu ambiant. Elles s'amoncellent même dans les vergers de Menzel. Les entreprises mécaniques polluent les sols (garages, nettoyages voitures, huiles de vidanges) et ruinent les paysages. Les déchets alimentaires concentrent des odeurs nauséabondes permanentes, attirent les mouches et moustiques, produisent des microbes et influent des maladies. Les habitants sont d'ores et déjà infectés par des miasmes microbiens et autres maladies parasitaires. L'île est envahie de nuées de mouches et de moustiques, qui font des ravages, particulièrement, auprès des enfants. Leurs piqûres d'acuité nouvelle ont provoqué, tout genre de souffrances et de réactions épidermiques qui ont atteint la limite du supportable de la souffrance. De nouvelles espèces de moustiques ont fait leur apparition dans l'île, autour du Golf semble-t-il. Des insectes volants, à peine visible, dont les piqûres causent des traces et de fortes douleurs épidermiques. La peur s'est emparée des cœurs d'une population, qui craint d'expérimenter les maladies dont elle n'avait entendu parler que dans la mémoire des grand-parents (choléra, malaria...).

Les émissions olfactives, en cette période de canicule, sont horripilantes. Par commodité, les habitants furent acculés à incinérer leurs immondices, avec des avis divergents. L'inconvénient d'incendies non maîtrisés dégénère sur la végétation, parfois sur les arbres oliviers ou sur les tabbias. Les foyers de feux anarchiques brûlent aussi les matières plastiques, qui provoqueraient des allergies, phénomènes suffocants, et autres sévices graves à la santé. Des émanants de nuages chargés de substance toxique atteignent les yeux et les voix respiratoires. Autrement dit, toxine et sécrétion sont à l'origine de maladies dermatologiques, d'atteintes aux yeux et aux intestins, de douleurs aiguës aux oreilles, et d'atteint à la voix!!!

Les déchets infiltrent les sols, polluent les eaux souterraines et les puits, stérilisent la terre. La végétation s'étouffe sous une pollution ravageuse de briques et de ciment! Djerba s'assèche. Ces éléments, ajoutés à d'autres produits nuisibles, déterminent l'augmentation incessante du poids et du volume des déchets- résidus à évacuer quotidiennement. Il est préoccupant que notre campagne soit devenue une poubelle.

On n'ose plus qualifier Djerba « d'île aux jardins ». Les observateurs ne voudraient croire que nous le fûmes, sauf si nous leur montrions de rares images d'archives, ou d'actuelles photographies de cimetières d'arbres abattus à la faveur de la construction. C'est un drame du prétendu développement qui nous a été imposé par un processus d'urbanisation désordonné, conduisant à des constructions sauvages, illégales et sans

goût. La formation de bidonvilles, ou de zones de précarité est devenue un sujet d'inquiétude croissant à Djerba.

QUELLES SOLUTIONS ?

Notre sensibilité serait inutile si nous ne proposons de solutions concrètes. La formation et la pédagogie ont un sens pour modifier nos attitudes et sauver les futures générations. Cependant, l'immédiat nous impose de trouver des solutions urgentes. La masse de déchets abandonnés aux vents a atteint un stade insupportable. Le ramassage, le recyclage ou le traitement des déchets sont une responsabilité de la Municipalité laquelle doit mettre en place un plan de nettoyage, sans excuses ni baratin. La tâche n'est pas aussi difficile puisque tous les pays ont expérimenté ce type de plan.

Le souci est souvent dans le financement auprès des responsables et bénéficiaires directs. Les habitants, les vacanciers, les commerçants réclament la propreté mais ils ne paient pas, ou paient très peu la taxe de ramassage des ordures. Les recettes s'avèrent très insuffisante, en raison de la pauvreté de la population locale et des défaillances de l'imposition fiscale. Les Municipalités doivent faire face à ces contradictions de vacanciers consommateurs qui veulent la propreté sans payer, et de vendeurs pollueurs qui ne veulent pas nettoyer! Il y a une responsabilité qui pourrait être associée au secteur privé, pour agréer le recyclage. Concernant les vacanciers, et les visiteurs continentaux, qui ont des modes de consommation urbains pourraient être taxés dès l'entrée dans l'île.

Pour traiter la saleté, il faut définir la nature des déchets, savoir comment les recycler, avec un plan général et une mise en application. Il y a essentiellement des déchets alimentaires et produits d'emballage, des synthétiques faiblement dégradables et des plastiques déchiquetés par les vents, partout éparpillés. i) Les déchets végétaux sont une richesse. Il faut retrouver les gestes de notre culture paysanne pour récupérer tous les déchets végétaux et faire un compost, pour produire un terreau ou un engrais à revendre ! L'aménagement se justifie dans un cadre domestique, ou de quartier, par une transmission de savoir d'un geste banal de jardinier. Il suffit d'un sot, ou d'un bac à compost, caisse en bois fermé, ou, pourquoi pas, une petite construction aérée. La cumulation des déchets organiques produit un engrais. Ce banal geste devrait être enseigné aux écoliers, et proposé à une filière professionnelle. ii) Les déchets organiques (verre, papier, tissu, bois, fer et plastique) sont réutilisables, ou recyclable. Il suffit d'organiser des filières de récupération pour ce type de déchets, et organiser des petites professions subventionnées par les taxes municipales du consommateur et du producteur. iii) Les déchets alimentaires (abats, matières fécales...) ont de fortes odeurs, potentiellement porteuses de maladie. Ils supposent un traitement à définir par les spécialistes. iv) Les déchets chimiques (huiles de vidange, peinture, dissolvant, nettoyants...) sont très polluants pour le sol. Il faut un contrôle strict des garagistes, pompistes, qui passe par les conditions d'exercice de la profession et du contrôle. Il semble que de nombreux entrepreneurs aient pris toutes leurs libertés, sous le silence d'incompétence des Muni-

cipalités. Il y a encore un traitement spécial à définir, et à appliquer avec les professionnels (garage, peinture, matériels informatique, équipement, électroménager...). Tous les déchets doivent avoir une finalité à définir, et un contrôle à exercer. Il y va de l'avenir économique de la Tunisie, pour préserver la beauté de paysages attractifs du tourisme.

Les déchets ternissent la beauté et la qualité de vie, souille les paysages et l'éclat de nos plages. Une végétation de mauvaise qualité frappe la conscience des visiteurs. Elle signifie une souffrance de la nature, indicateur de mauvaise hygiène de l'atmosphère. La saleté prolifère, s'amoncelle dans les décharges, s'infiltre dans les sols, obstrue les canalisations. Plastiques, sachets, pots, bouteilles, emballages... s'éparpillent pêle-mêle, sur tous les éléments naturels de notre île, et reviennent nécessairement dans nos corps.

Le plastique est une plaie à Djerba. Fabriqué à base de polyéthylène d'origine pétrochimique, il est faiblement biodégradable. 80 % des sacs plastique ne sont ni triés, ni recyclés. Leur fin de vie est lente et nocive pour l'environnement. Entre 100 et 400 années sont nécessaires pour qu'ils puissent se dégrader. Brûlés, ils polluent l'air, émettent des gaz à effet de serre. Abandonnés, ils sont ingurgités par les oiseaux, qui meurent étouffés. Rejetés en mer, ils tuent la vie aquatique et les animaux marins. Pourtant, la récupération et le recyclage permettent de fabriquer des isolants pour la construction.

Nombreux pays ont pris conscience de la gravité du phénomène et prit des mesures pour y faire face. Le Gabon vient de décréter en mars 2010 une loi interdisant la fabrication des sachets plastique, prohibés du territoire depuis juillet 2010. Emboîtant le pas, le Rwanda s'est attaqué à la pollution des emballages. L'utilisation de sacs plastiques contrevient une forte amende. Au Kenya, la réglementation impose l'utilisation de sacs épais, recyclables. D'autres comme le Botswana ou la Tanzanie ont déclaré la guerre au plastique, au nom du droit des citoyens à avoir un environnement sain. Dans certains pays, les sacs plastiques sont payants. La Tunisie ne figure pas dans le classement des bons élèves de l'Afrique. Les sacs plastiques sont fabriqués dans nos usines, et ne croyez pas qu'ils soient recyclables par nos industries! Les industries ont une responsabilité dans la pollution des plastiques car elles produisent sans recycler! Les magasins de commerce distribuent gracieusement les sacs d'emballage pour mieux vendre, et plus salir. Ils ont produit un réflexe de facilité, nuisible à l'environnement mais sans considération pour les dégâts causés sur l'environnement. Les grands magasins ne participent pas aux campagnes de nettoyage de l'environnement, qu'ils ont contribué à détériorer et que les actions de jeunes scouts et écoliers tentent de nettoyer bénévolement. Les grands magasins devraient prendre leur responsabilité publique dans la distribution de sac, le recyclage des déchets et les campagnes de propreté.

Les associations de la société civile, les institutions publiques, avec l'appui de la Municipalité pourraient rappeler ces contraintes, plus difficile à organiser qu'à comprendre. D'avis, les sacs plastiques devraient être payants, pour une recette de contribution à la

Municipalité afin d'aider les missions/campagnes de propreté et développer des réflexes de réutilisation des sacs. A notre échelle, soyons les initiateurs d'une action collective pour combattre la prolifération du plastique à sa source; engageons une action contre les pollueurs et leurs ordures; menons une guerre pour bannir cette substance plastique ; transformons les comportements individuels en responsabilité collective, pour un mode de gestion durable.

5.2. "OÙ VA-T-ON ... avec les déchets ?"

Par Nacer KHALIL

Houmt-Souk - Décembre 2012

Notre prestigieux pays est souillé. Les déchets s'amoncellent partout et n'importe comment, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, au long des routes et dans toutes les villes, à l'intérieur et sur les côtes, dans les champs agricoles et autres terrains vagues, sur les plages et tout au long du littoral... Des ordures pêle-mêle de plastiques éparpillés et de puanteurs irrespirables envahissent nos paysages et polluent notre air. Comment faisons-nous autrefois pour gérer nos déchets et avoir un si beau pays? Serions-nous devenus à ce point insensible à l'hygiène et à l'écologie, à la propreté et au respect ? Les citoyens haïssent-ils la nature pour y abandonner leurs détritiques? Les poubelles risquent de ruiner notre réputation de destination privilégiée du tourisme. Les gouvernants doivent prendre conscience des conséquences sur la destruction de notre environnement et le capital écologique, de nos productions agricoles et forestières, les surfaces agricoles et terres arables, paysages attractifs et ressources comptables. Les décideurs ne devraient pas laisser à la nonchalance leurs responsabilités publiques. Notre île draine des millions d'euro chaque année, faisant vivre des milliers de familles, de migrants, de sous-traitants, d'usines, de prestataires de services, de petits métiers. Le Gouvernement doit dresser un état sur les origines de nos déchets, et la manière de les résoudre.

Les trois communes de Djerba ne parviennent plus gérer la problématique des ordures ménagères, qui s'amoncellent le long des routes, dans toutes les villes et villages, avec des odeurs nauséabondes et une vie microbienne, des mouches et des moustiques, une horde de chiens sauvages porteurs de virus de la rage et de rats porteurs de choléra. La pollution domestique conduit à un risque sanitaire conséquent. Les habitants brûlaient les déchets, parfois, avec leurs poubelles. Les émanations toxiques de plastics irritent la peau et les yeux, incendient les arbres et les monuments.

CONSCIENCE PUBLIQUE

Des voix se sont élevées pour crier au haro, évoquer la prolifération de la saleté et les dangers de santé publique, déplorer l'insensibilité écologiste et plaindre la désaffection publiques, dénoncer la gestion laxiste des déchets et critiquer la déconsidération d'intérêt collectif, regretter l'irresponsabilité de nos comportements et leur impact face à la dégradation totale de la faune et la flore. Des associations citoyennes se sont mises en place pour protéger l'environnement et l'écologie, contre la pollution et ses calamités. Des jeunes volontaires ont nettoyé les sites et des lieux publics, pour garder un pays propre.

La ruine de la terre et des paysages, la pollution de l'air et des eaux... annoncent la gravissime atteinte aux ressources de la vie. Les agressions contre l'équilibre écologique posent de graves dangers contre le biotope et menacent notre ressource vitale. La désaffection publique est d'autant dramatique qu'elle frappe la ressource économique immédiate du pays, de la beauté naturelle, de l'attraction touristique et de l'économie nationale. Les dégradations contraignent la production alimentaire et la beauté des paysages naturels, la pollution de l'air et des eaux, la dégradation de la faune et la flore, la désertification et l'érosion des côtes, l'économie nationale et de l'environnement, la santé et le bien-être social... Il est important de poser ces considérations de survie, pour la préservation de la nature et de son renouvellement, prendre conscience et apporter des solutions.

PROJET POLITIQUE

L'écologie doit trouver une place dans les agendas et programmes politiques. Or, ce gouvernement a vite fait d'annoncer la suppression du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour le reléguer à un statut de Secrétariat d'État, mis sous la tutelle du Ministère de l'Équipement. Il a donc dissout l'instance constitutionnelle du Développement Durable et de la Protection des Droits des Générations futures. La dégradation très grave de l'environnement ne semble pas perturber les autorités de Médenine, ni constituer un souci ou une priorité. Loin de s'alarmer, les politiques ambitionnent de se présenter aux élections, au nom de leur bonne volonté, de leurs qualités d'honnêteté et aptitudes à prendre les responsabilités ! Les problématiques ne sont pas posées tandis que les candidats font valoir leurs aptitudes morales ou spirituelles pour demander à se voir confier les responsabilités. Ils ne prennent pas conscience de la problématique socio-économique, mais ils courent déjà pour gagner l'autorité publique. S'ils gagnent place au pouvoir, ils s'avéreront incompétents et impuissants, à comprendre ou à trouver de solutions. Ils laissent donc l'espoir à la fatalité, tandis que la situation se dégrade toujours au grand désespoir des djerbiens. Quels espoirs peut-on porter sur des responsables qui ne veulent pas considérer les enjeux environnementaux et de leurs conséquences sur l'économie nationale ?

La gestion des déchets est une question de premier plan, qui doit figurer dans l'ordre des priorités publiques. Les gouvernements doivent avoir connaissance de ces difficultés, et s'inspirer de l'expérience et des pratiques nouvelles de technologies, pour l'incinération et le recyclage de substances polluantes. Les Municipalités doivent accepter de définir, avec les Associations et les Collectivités locales, une stratégie d'application de lutte antipollution.

CRISE DE GUELLALA

En avril 2012 a émergé la crise de Guellala, avec le déclenchement d'une révolte populaire. Les déchets quotidiens de Djerba dérivait vers une décharge phréatique, qui présentait l'inconvénient d'être établie à proximité de l'habitat. La décharge a atteint ses limites d'un point de vue biologique et géologique, plus capable de traiter les ordures. Le rapport d'expert ordonné par l'ex-ministre de l'Environnement avait confirmé la propagation d'odeurs nauséabondes et nocives, des menaces sur la santé des habitants et d'un danger de santé publique. Toutes les mesures pour limiter les émissions olfactives ne suffisaient plus. Le Gouvernement s'est engagé à fermer la décharge, sans proposer de solution opérationnelle, de décision concrète, ni d'échéance. Au lieu de parer aux lacunes et arrêter l'hémorragie de nuisance, nos gouvernants faisaient la sourde oreille aux doléances de citoyens, d'une population qui devait s'accoutumer à endurer le pire. Les ordures continuaient à s'amonceler à Guellala. Les odeurs devenaient insupportables. Les riverains ne voyaient pas de fin à ce flux de pollution des airs, de la terre, de l'eau, et des nuisances sur la santé. Les décharges attiraient par là-même des chiens, des rats, des insectes et autres rongeurs porteurs de germes de maladies. Les maladies et le risque d'épidémie guettent.

La population a longtemps été patiente, et courtoise aux discours lénifiants de maints ministres qui annonçaient le temps de cerises. Les promesses n'étaient que des mots d'apaisement. Aucune solution concrète et adéquate ne venait apaiser leur souffrance environnementale directe. Longtemps nonchalante, la population a fini par manifester une vive colère, dégoûtée par la permanence de la freinte des détritiques et la passivité publique. Les habitants avaient inhalé suffisamment de microbes. Ils n'en pouvaient plus, et ne voulaient plus accueillir les ordures de l'île. Face au silence laxiste du gouvernement, ils se sont opposés à tout dépôt de poubelle dans leur décharge de Guellala, qui restera fermée, par la force populaire, si nécessaire.

Le gouverneur de Médenine est responsable de la violence autour des ordures à Djerba. Il lui suffisait d'un engagement honnête, pour proposer un plan et une échéance officielle, permettant aux manifestants de lever le sit-in. Or, loin de leur rivage, les hauts responsables de Médenine tenaient des propos mielleux, qui ne conviennent pas aux hommes de parole de Djerba, sans fixer d'engagement, dans le seul but d'amadouer les contestataires. Le Gouverneur n'avait pas l'intention de trouver une solution avec les insulaires, et les djerbiens ne tergiversent pas avec la parole. Aucune démarche

rationnelle et opérationnelle n'a été proposée. Aucun engagement ne fut pris. Et donc, il n'y avait rien à honorer. En revanche, la mal-appris préparait une intervention policière musclée. Le gouverneur de Médenine envoya la police pour mâter la colère. L'intervention des forces de l'ordre en date du 6 octobre 2012 se solda par un échec face à la contestation civile. Les tensions arrivaient à l'ultime.

Les guéllalois étaient tellement nourri de colère, qu'ils auraient résisté à une armée. Lorsque l'intervention policière échoua, le gouverneur développa une rancune à l'encontre de Djerba dans son ensemble. Il les empêcha de conduire leurs déchets à la décharge de Bouhamed, même pour une période transitoire. La mesure n'était pas de meilleure solution, mais elle permettait d'apaiser provisoirement la difficulté sur Guél-lala. Pour ne rien arranger, le Président de la Municipalité de Houmt-Souk démissionna. Ce qui rompit encore toute communication avec les institutions régionales.

L'absence de bonne intelligence conduisit à une fracture régionale qui risque de se dégrader. Les insulaires voyaient un comportement discriminatoire, d'une exploitation exclusive comme « vache à traire », peu importe la santé de la vache ! Jamais les visions autonomistes n'ont été autant vives qu'aujourd'hui. Les djerbiens vivent l'amère prise de conscience d'avoir donné à sens unique, à des institutions qui nous gouverne de loin, sans considération pour le cadre écologique de Djerba. Ils voudraient rappeler que l'étiolation de l'île porte la faillite du tourisme tunisien, et conséquemment, la fin de la manne financière qui entraînera la précarité pour le grand sud.

5.3. «SORTIE DE CRISE DES DÉCHETS»

par Abdelhamid GHRIBI

Urbaniste - Directeur technique retraité,

Naguère belle et saine, propre et fière, Djerba est aujourd'hui meurtrie dans son environnement, en perpétuelle dégradation. Le chef-d'œuvre de la nature est saccagé par la saleté des hommes. L'insulaire authentique est agressé par la transformation brutale de ses paysages. La question des déchets est devenue le poison dans notre atmosphère. Djerba risque de ne plus être l'objet d'admiration et de visite, envieuse des touristes.

Les saletés et les odeurs s'amoncellent tout au long des routes. Qui est responsable et qui est-ce qui a tort? Tout le monde est responsable et donc personne n'est concerné par cette détérioration abominable. J'entends les continentaux refuser de prendre les immondices de Jerba. Ma réaction première d'insulaire autonome est de logique : *« les déchets sont nôtres. Il nous appartient de les gérer. La solution de transfert en dehors de l'île n'est pas durable, tout autant coûteuse. Nous n'avons pas à transférer chaque jour des containers au travers El Kantara pour dépenser une essence et porter notre pollution vers les décharges extérieures de Médénine ou de Zarzis ». Ma réaction seconde est de susceptibilité. « N'appartenons-nous pas à une même nation ? A qui profite l'héritage de Djerba ? N'avons-nous pas défiguré notre île pour les intérêts de miséreux ? Qu'elle est la rentabilité fiscale de la consommation et des activités économiques d'accueil de tous les visiteurs ? Djerba ne serait-elle utile que pour offrir sa beauté vierge et l'argent qu'on en tire ? »* Cette crise des déchets risque de devenir le catalyseur d'une conscience indépendantiste.

L'économe a été l'esprit caractéristique du djerbien, d'un mode de vie où tout se récupère, tout se réutilise, tout se recycle. Pour les ruraux que nous étions, c'est un mode de vie naturel, et pour les pays pauvres que nous eûmes été, une obligation. Les produits organiques nourrissaient les animaux, ressourçaient les bacs d'épuration, recyclaient la nature, complétaient d'engrais. Il y a toujours eu une activité économique et des métiers autour des déchets et de la valorisation autour de collecteurs et vidangeurs, d'acheteurs et récupérateurs de biens usés (rova vikia), de métaux (cuivre, fer, aluminium), de verres, plastiques, papiers, alimentation, déchets du bâtiment (pierres, ciment), déchets agricoles comme engrais... Cette valorisation est une obligation dans les pays pauvres. Notre collectivité plus nombreuse transmet les mêmes besoins, avec des métiers professionnalisés, soutenus par la Municipalité puisqu'ils relaient l'intérêt public.

POLLUTION PROFONDE

La saleté sur nos routes n'est que la face d'un pourrissement, d'une partie visible de l'iceberg. Le mal est profond. Il touche à la racine de nos plantes et à l'air que nous respirons, rendant les feuilles moins vertes et le jerbien moins heureux. On doit prendre conscience de nos actes sur la nature de notre île, qui bientôt sera autant sèche qu'un guitoun (tente) de bédouins dans le désert. La pollution s'accumule dans la perméabilité des sols, affecte la nappe phréatique, et les eaux souterraines. La pollution s'ajoute à la salinité des eaux, détruisant peu à peu la productivité des plantes et la vitalité des sols, les ressources phréatiques et la luxuriance de Djerba. Certains de ces déchets sont toxiques et dangereux, provenant de garages, pharmacies, cliniques-hôpitaux, qui, paraît-il, sont jetés dans les puits de campagne! Ces actes monstrueux constituent un danger pour la santé publique.

RESPONSABILITÉS À LA SOURCE

Concernant la pollution visible le long de nos routes, posons le problème de la source des déchets et des responsabilités, en vue de porter la question et identifier des solutions. Les ordures sont produites par les producteurs (industries, usines, commerçants, hôteliers) et déversées par les consommateurs (habitants, vacanciers, hôteliers, entreprises para-touristiques). La cohérence voudrait que l'on pose à chacun la responsabilité proportionnelle de ses ordures et des dégâts qu'il cause, pour appliquer le principe de l'économie durable, du pollueur payeur. Cela signifie simplement de définir le prix proportionnel, d'un coût de la pollution. Si le pollueur souhaite éviter le coût public, il adaptera ses stratégies de production, de vente, et de récupération. C'est tout simplement le bon principe des lois, pour un développement durable.

Le défi est d'un ordre organisationnel, pour conduire un développement durable et solidaire. Les industries sont les premières productrices de pollution. Elles ne peuvent contribuer à salir, sans être concernées par les dérivées de leurs productions. Elles doivent assumer leur responsabilité dans la détérioration des produits d'emballage, de nettoyage et de recyclage... La question du suivi de la production des industries est posée, en vue d'un recyclage total dans le système socio-économique.

- Les emballages sont le meilleur argument de la vente... Les grands magasins distribuent avec générosité des sacs plastiques, qui se retrouvent dans les poubelles, si, ils ne sont pas éparpillés dans la nature, ou à la mer, avec un sévère impact sur la faune et la flore. La facilité du plastique est une plaie pour l'environnement et la qualité de l'air, la vie de la faune et de la flore. La question du plastique doit être re-réfléchie par l'autorité publique. Comment contribuer à la réutilisation et au recyclage des sacs plastiques ? Il faut une réponse politique, qui vient avec la collaboration des opérateurs sur le plastique! Les grands magasins prêtent des chariots, ou des paniers pour achats. La distribution de plastics ne diminue pas pour autant. Les sachets biodégradables ne sont pas encore convainquant.

- Le paiement des sacs plastiques est une solution, pour valoriser ce produit utile que l'on jette avec facilité. Ce coût obligerait à un entretien et à une réutilisation, qui diminuerait les rejets dans la nature. Le budget complémentaire servirait aux Municipalités, en soutien aux associations de jeunesse volontaire qui aimeraient qu'on leur lègue un capital intègre. Quelques présences publiques canalisent les comportements et habitudes, qui font « *qu'un tunisien se comporte en suisse à Genève, et qu'un suisse adopte un comportement défaillant à Djerba !* » Soyons donc suisses au soleil de Méninx. Il n'y a pas si longtemps, nous utilisions le couffin du marché, et faisons appel à des porteurs. L'artisanat tunisien a encouragé la fabrication de couffins. Il faut donc réfléchir à ces éléments, avec une conscience collective.

- Les déchets d'électroniques : plastique, ferraille d'appareils ménager, des restes d'informatique, écrans ordinateurs... et autres matériels à durée de vie limitée, souvent made in China sont à abandonner. Le recyclage nécessite une technologie avancée de récupération des composants électroniques, qui sont, par ailleurs, insuffisants pour tenir une industrie. Ce type de recyclage des équipements électroniques est très coûteux à cause de la séparation et l'extraction de composants. Il permet au final de récupérer du cuivre, du plomb, des matériaux précieux comme le nickel, l'or, le cobalt ou l'argent, les matériaux lourds tels le sélénium ou la cadmiun... mais en faible quantité et qualité marchande. Nous n'avons certainement pas les moyens d'entretenir de telles industries de recyclage. Néanmoins, la responsabilité publique doit interroger les professionnels du secteur, sur la collecte et la conservation (en vue de recyclage) pour ce type de déchets industriels. On peut imaginer des cimetières de déchets, selon les biens électroniques, en attendant de trouver une solution. Les fabricants ont mis leurs compétences pour produire. Ils pourraient, avec le soutien public, les consacrer à la récupération. A ce jour, le recyclage est couteux mais la raréfaction des ressources naturelles changera peut-être la donne.

- Il y'a encore les déchets très polluants comme les huiles de vidanges, peintures, produits de la chimie (fluides, acides), piles, batteries, et même, matériels hospitalier. Ils contiennent des produits nocifs, corrosifs, hautement toxiques, tels les mercures, les fluides acides, qui nécessitent des stockages hermétiques et conteneurs appropriés. Ils ne peuvent être incinérés, ou abandonnés avec les déchets ménagers. Ils risquent de polluer les sols et les eaux, avec des conséquences sur la santé et sur la vie. Aucune filière professionnelle n'est organisée pour les déchets toxiques, chimiques, vidanges... Une cellule de spécialistes devrait définir un plan de collecte et de recyclage pour ce type de déchets toxiques, avec une politique nationale, une aptitude d'application à tout le territoire et un avis d'information à la population.

RESPONSABILITE LOCALE

La Municipalité s'occupe de déchets ménagers « non toxiques », de propreté des rues et d'entretien des paysages. Cette gestion leur incombe à la condition, que les habitants paient leurs taxes collectives. Or, les habitants de Djerba ne paient ni taxes, ni impôts. Ce n'est pas que le lieu soit un paradis fiscal qui abriterait des milliardaires, mais les habitants sont très pauvres, et le système fiscal défaillant. La plupart sont des aventuriers de misère, illégaux permanents, vacanciers en survie. Les municipalités ne contrôlent pas les ressources publiques au sein de leur territoire, ni ses accises, ni ses importations. Elles ne touchent pas de taxes, ni de retours sur la consommation ou le ramassage des poubelles. Les taxes indirectes reviennent à l'Etat national, qui redistribue au Gouvernorat de Médenine, qui est si loin de nos difficultés.

Tout territoire a besoin d'une certaine autonomie financière et fiscale, pour assumer ses responsabilités à l'égard de ses habitants, percevoir et redistribuer, pour gérer au mieux l'intérêt de ses gens. Les vacanciers ne paient rien, ni même les taxes locales. Ils occupent et salissent les plages mais ne paient aucune taxe locale ! Pire, les entrepreneurs du saccage s'établissent à Djerba pour vendre leur ciment et détruire le cadre paysager, sans contrainte et sans redevance à l'autorité locale. Les marchandises entrent librement par le pont d'El-Kantara, sans paiement et sans vérification de l'usage légal, ni contrôle sur le droit de bâtir dans l'île des jardins. Il en est de même pour les titulaires de licence d'exploitation qui paient à l'administration fiscale de Tunis, et viennent exercer à Djerba, sans rendre compte à l'administration locale.

Outre la conséquence économique, de voir périr la production locale (agriculture) et les atouts d'attraction (environnement des paysages non protégé), les recettes fiscales sont très faibles et l'autorité municipale défaillante. Les habitants ne voient donc pas de retour à leur faveur. En totalisant les RIEN-PLUS-RIEN, Djerba ne peut pas financer sa politique locale, la gestion des déchets, l'entretien de ses paysages, la protection du sol, la récupération, le transfert, les décharges, le recyclage, l'hygiène, la propreté... Il fut un temps où les djerbiens étaient mieux futés en mathématiques et en gestion collective! La situation se complique davantage, du fait qu'il n'existe pas de solidarité, ni de lien entre les trois municipalités de l'île, et que même nos liens avec nos voisins continen-taux immédiats sont devenus conflictuels.

La responsabilité de l'État : la gestion des déchets est une responsabilité publique, nécessitant des investissements en équipements de décharges, moyens de recyclage, mécanisation, organisation, gestion financière, énergie, frais de consommation, considération environnementale etc. L'État fournit le cadre, la formation et les grandes lignes d'une politique nationale de gestion des déchets, au travers d'une « Agence Nationale de Gestion des Déchets ». Les entités locales (municipalités) sont autonomes dans ce cadre de coopération.

- Les déchets ménagers ont pris trop d'importance, en cause de l'urbanisation et de la forte croissance démographique à Djerba. Le volume des déchets est énorme, particulièrement en été. Le stockage est non viable l'incinération insatisfaisante. Celle-ci présente des risques de pollution de l'air et de nuisance sur la santé. La nuisance des déchets ménagers provient des gaz des lixiviats liquides, issus des ordures humides. En stabilisant les déchets ultimes, par séchage, il devient possible de limiter les nuisances. Les déchets solides, liquides et gazeux ont des traitements différents.

- Les incinérations de pneus, plastiques, cidres chimiques, huiles brûlées sont très néfastes pour les yeux, l'estomac, l'asphyxie. Elles peuvent contenir des substances chimiques de dioxines et furanne, monoxyde de carbone (CO), chlorures et fluorures d'hydrogène, (HCl) et (HF), dioxyde de soufre (SO₂), oxydes d'azote (NO et NO₂) qui retombent en pluies acides.

LES 3 R + R

La méthode passe par les 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler à laquelle on ajoute Repenser la politique des déchets. Depuis toujours, nous avons une tradition rurale où les déchets se recyclaient naturellement avec les restes alimentaires, végétaux, et l'incinération non toxique. L'intense urbanisation de notre île apporte un nouveau défi. Les citadins imposent leur mode de vie. Ils consomment de tout dans les supermarchés, et n'ont ni jardin, ni animaux. Ils doivent donc être conscients du système d'organisation des déchets, à la condition que la Municipalité ait conscience d'un plan de nettoyage.

Un plan de nettoyage passe par un tri sélectif, à la source du consommateur. Dans de nombreux pays, les déchets sont collectés séparément, avec des tournées de récupération et de ramassages, prévues pour le verre, le papier, le plastique, les vêtements, les produits électroniques, les végétaux, les restes alimentaires, les métaux... avec des filières de valorisation des déchets. Au Japon, le tri au consommateur propose 21 poubelles. C'est le cas particulier, d'un pays-île, sans ressources, avec une population très économe, qui produit une large gamme d'industries, qui est resté très modeste malgré une place de puissance économique mondiale.

RECOMMANDATIONS :

- *Définir une députation de Municipalité chargée des paysages, de la propreté et de l'hygiène.*
- *Coordination insulaire, représentation interrégionale de l'île avec l'Etat,*
- *Comité de pilotage des opérateurs de l'environnement, sous autorité du député, représentation de société civile, associations, représentations professionnelles, de commerçants, de guides/excursion etc*

- *Identification de la filière professionnelle de récupération et traitement des déchets : récupération, tri, plastiques, métal, vêtement, déchets toxiques, compostage, stabilisation, condensation, impensation*

- *Comité d'éthique et d'enquête, pour faire entendre toutes les opinions critiques, plaintes, préjudices, voisinage, santé, écologique... chargé de relai et de diffusion du plan d'action.*

- *Ressources fiscales des résidents pour la taxation sur la propriété et la propreté,*

- *Imposition des non-résidents, taxe d'entrée sur les voitures, les billets, les personnes*

- *Plans de communication sur la récupération des déchets, de gestion et de méthode d'action à vulgariser par un plan défini pour gagner l'adhésion citoyenne à un projet collectif d'hygiène.*

- *Communication participative auprès des acteurs concernés, quartiers d'habitation, jeune âge, écoles, associations de jeunesse etc...*

(1) Réduire, regroupe les actions au niveau de la production pour réduire les tonnages d'objets (par exemple les emballages) susceptibles de finir en déchet.

Réutiliser, regroupe les actions permettant de réemployer un produit usagé pour lui donner une deuxième vie, pour un usage identique ou différent.

Recycler, désigne l'ensemble des opérations de collecte et traitement des déchets permettant de réintroduire dans un cycle de fabrication les matériaux qui constituaient le déchet.

(2) Trois collectivités locales de Djerba: Houmt-Souk, Midoun et Ajim, aux ressources fiscales très déséquilibrées.

Chapitre 6

L'URBANISME SANS LIMITES

6.1. " BÂTIR DANS L'OASIS ... et anéantir tout sursis!"

par Kamel TMARZIZET

Tezdiane, juillet 2013

"Les pratiques de droit urbain sont inconcevables à l'état d'oasis"... inadaptées à la ruralité de Djerba. Une fonction fondamentale de l'Etat est de défendre la personnalité d'un pays, avec ses régions rurales et urbaines, définir les zones constructibles et protégées, les statuts de villes et forêts, sans jamais confondre les milieux. Il s'agit d'une fonction de conservation de l'identité nationale d'un pays où l'Etat s'est avéré défaillant dans cet objectif fondamental. La boulimie de la construction ne convient pas au contexte d'une île, principale ressource économique du tourisme tunisien.

BOULIMIE IMMOBILIÈRE

Une exploitation frénétique du sol de Djerba se poursuit à un rythme jamais vu. Les constructions urbaines se sont imposées dans l'espace rural comme si l'insularité et le bord de mer étaient banals, que la terre d'Oasis était sans limite ni valeur, comme si la nature était figée et immortelle, que les arbres et la végétation se renouvelleraient facilement, comme si la production des fruits d'alimentation était inutile, et qu'un amas de brique offrirait un meilleur avenir économique! La pression immobilière est si folle, qu'elle a conquis tous les espaces de vocations naturelle, écologique, agricole, de pâturage, de production ... Les constructions aberrantes s'étendent dans des zones écologiques ou historiques classées, et prohibées à tous travaux. Tout est conçu de manière anarchique et illégal, sans planification, ni contrôle, ni autorisation publique. Nos campagnes ont été cimentées, nos paysages grimés par de gigantesques locaux à louer. La gangrène a frappé les espaces de toute la périphérie. Le territoire ne cesse de s'encombrer de constructions non-harmonieuses, en tout genre, et tout lieux, au dépend des paysages de Djerba. Les espaces collectifs, les lieux naturels, les terres agricoles, les forêts de palmiers, les sites historiques ont été dénaturés sans règle et sans précaution. Un esprit ravageur a infecté l'île. Des comportements anarchiques et parasitaire, sans planification ni considération, défigurent les paysages et l'atmosphère, brisent culture et tradition, dévalorisent capital et patrimoine, anéantissent histoire et identité... dans le seul but de servir les intérêts immédiats, de quelques misérables qui croient capitaliser avec notre espace collectif.

Une folie de spéculation foncière s'est emparée de la terre rurale comme d'une volonté de réduire notre île à néant, et lui réserver un sort de Meninx. Ce que la nature et l'expérience des hommes a constitué pendant des siècles se détruit à une vitesse phénoménale. A vue d'œil, en l'espace de quelques semaines... ayez le dos tourné pour un voyage de quelques semaines, et vous retrouverez des arbres abattus, des haies déplacées, des constructions illégales. C'est, alors, à vous de maîtriser vos esprits pour faire tolérance face à ces crimes multipliés, qui vous obligent au fait établi, amnistié par le trouble et la défaillance publique. Vous ne pourrez compter sur aucun soutien institutionnel puisque les abuseurs ont gagné la complicité de l'autorité publique, qui nous gouverne depuis Médenine!

Depuis une décennie, nous assistons à des activités fébriles et déloyales. Main-basse a été faite sur des terrains d'agriculture, récupérés et rendus constructibles, rapidement revendus pour concrétiser l'abus. Des audacieux ont employé toutes sortes d'embûches et de connivences pour s'emparer de terres familiales, semant le doute et la méfiance au sein d'une communauté dont l'esprit était basé sur l'intérêt d'œuvre du collectif. Ni les avocats, ni les notaires ne sont parvenus à tenir la rigueur des Lois et du Droit. Ces spoliations ont été réalisées par des « gens de chez-nous », en connivence avec des truands professionnalisés, qui abusent de l'absence et de l'interprétation des lois coutumières, pour une "malhonnêteté de transaction honnête"!

L'appropriation des espaces collectif est une manipulation du Droit foncier, de l'esprit des lois coutumières, du référencement topographique, qui efface trace des anciens. Une mouvance mafieuse s'est imposée sans vergogne, ni respect aux lois du sol et du domaine public. Au gré des intérêts pécuniaires, les lois ont été ignorées, et manipulées. Certains événements débusquent les méthodes sournoises de ceux qui font de la loi un gouvernail à manipuler selon leurs intérêts personnels et immédiats. S'ils n'ont guère apporté de parure à l'île, ces brigands ont porté atteinte au sacré, et remplacé l'irremplaçable.

Plusieurs décennies durant l'île a été soumise à l'anarchie et l'exploitation, la destruction de ses richesses naturelles et de ses ressources non renouvelables. Dépourvue de protection contre les actes abusifs des opportunistes, soutenue par des groupes d'intérêts puissants, Djerba s'étirole, sous l'énormité du ciment, tout autant que son littoral, sa campagne et son identité. Les promoteurs ne se défont pas de leur obsession de la brique. Qu'importe, que Djerba se rabougrie, s'étirole et s'enlaidisse. Obsédés de lucre, les constructeurs de l'éphémère n'ont point d'intelligence, et encore moins de poésie. Ils ont dépassé le seuil au-delà duquel se profile le désastre, qui transforme le mythe de l'île des rêves en un véritable cauchemar! Djerba est devenue, suivant la conception médiocre de nos princes, moins une terre saine et épanouie, qu'un ramassis de bois gisant dans son linceul de béton.

Les aménagements de l'horreur ont vu le jour, depuis que les citoyens ont disposé des facilités de l'eau, électricité, routes, engins mécanisés, tracts, matériaux de construction... Une horreur, une honte, un spectacle insipide, un cauchemar épouvantable, qui se vit pour l'heure, au présent. Ces facilités ont stimulé les activités commerciales dans le bâtiment et l'immobilier. La catastrophe est irréversible mais la folie de la construction ne s'arrête pas là. Les abus ont dépassé tout entendement. L'immense drame provient d'une lamentable perception économique, qui conçoit le développement, ou le bien-être social, comme l'apport des infrastructures, de l'eau et de l'électricité. Le dit progrès des énergies n'a ouvert qu'à l'activisme parasitaire et à l'affairisme de tout genre, à la spéculation sur le sol et la migration des miséreux, l'appauvrissement de ses gens et la ruine de son capital, moins de service pour les touristes et plus de refuge pour les pauvres, qui, de toutes les régions de Tunisie, prennent le droit d'accaparer le sol au nom de la République!

Les terres sont devenues, au nom de décisions individuelles, des lieux constructibles, de maisons mises à la vente-location, pour l'habitat et le parcage auto, les magasins de misère et le tout commerce! Non seulement, les facteurs d'attraction touristique et de production ont été dénaturés, ou rasés, mais de plus, remplacés par des structures laides et encombrantes, incohérentes à l'identité et non-soumise à impôt! Comment est-ce possible qu'une collectivité de tradition comptable soit à ce point perdante à tous les coups, et à tous les coûts ? Ces constructions ne paient pas d'impôts. Leurs terres sont supposées produire de l'huile d'olive, de la viande ou quelconque fruit taxé à la vente. Elles contribuent au soin du paysage végétal et de l'esprit rural qui attirent les milliers de visiteurs! Comment est-ce possible que nous soyons à ce point irrationnel de l'intérêt collectif, incapable de réflexion, d'adhésion et d'exécution?

Une autre aberration... les misérables bâtisseurs occupent le nouvel espace naturel, tandis que les complexes d'hôtels sont fermés! Pourtant, ils ont coûté l'investissement économique de la Tunisie, occupent tout le littoral, et doivent rapporter leurs frais de taxes et amortissements. Ils sont destinés à héberger les voyageurs et à activer l'économie du tourisme. S'il n'y a de touristes, ils peuvent loger tous les vacanciers continentaux! Or, pour la plupart, ils sont fermés, ne paient pas d'impôts, occupent le littoral, et stimulent la construction dans les campagnes. L'économie tiendrait mieux de vacanciers à l'hôtel, que d'aménagement de maisons de vacances sans taxes! L'impôt est un excellent régulateur, qui éduque le citoyen et oriente le sens d'une économie. Il aurait suffi d'obliger au paiement des taxes locales pour diminuer l'intérêt de nouvelles constructions misérables dans nos champs, et obliger à l'activité de rentabilité commerciale des hôtels. Nous faisons l'inverse! A nouveau, il est difficile de faire pire.

Au grand désespoir de Jerba et de son authenticité, les campagnes se transforment, l'habitat se métamorphose, les mentalités changent... de manière trop rapide pour les lents jerbiens que nous sommes, loin du bon sens réservé, qui devient insupportable pour les natifs. La dégradation des paysages ne vaut pas la lutte contre la pauvreté.

Elle est un drame pour l'écologie, et pour l'économie. L'Etat tunisien ne peut pas ignorer son choix stratégique. Tant d'argent et de destruction, pour si peu de retours en fin de compte. Ce n'est plus de la bêtise, mais de la folie. L'île dénaturée a perdu son âme et son corps. Elle ne retrouvera jamais sa beauté d'antan, abandonnée aux misérables.

MORCELLEMENT DE LA NATURE

La culture urbaine s'est propagée dans le milieu rural et le collectif des djerbiens, pour l'intérêt de l'espace privé et de la division des propriétés, de l'individualisme égoïste et le mépris des autres, du morcellement des terres et de l'enfermement mural. Le sol rural a été morcelé, abîmé, délimité par des murs, envahi de constructions anarchiques, comme si l'île de Djerba devait devenir une vaste conurbation, ou d'une grande casbah, qui s'étendrait sur des kilomètres. Le morcellement du sol et les constructions nuisent à l'harmonie des paysages et à l'esprit de campagne lesquels sont le principal facteur attraction de l'île.

Le monde rural est celui des vastes espaces et de l'agriculture, certainement, faiblement productive à Djerba. Là, n'est pas l'essentiel. La campagne appelle au dépaysement, au repos. Elle contribue à l'attraction par la beauté de ses paysages et la qualité de son air. Une leçon d'économie dans la révolution agricole du 18^{ème} siècle en Angleterre rappelle le mouvement de l'Enclosure-Act, qui avait contribué à la réunification des terrains, permettant le progrès technique et la productivité des sols, entraînant les révolutions agricole, techniques, industrielle, et tous les développements économiques qui se poursuivent à ce jour. Or, le sens inverse a été pris à Djerba. Nous n'allons pas vers une préservation du milieu mais un morcellement des sols. Au lieu de nourrir les vergers de nos campagnes, nous désertifions leurs plantes, et nous les repeuplons de mauvaises maisons, quasi-vides.

À partir des années 90, les jerbiens ont commencé à morceler leurs terres et domaines, à vendre au meilleur intérêt marchand, et à croire que l'investissement immobilier serait meilleur que la terre vierge. Ils ont unilatéralement transformé le sol agricole, en terrain à bâtir et «tout-le-monde» est complice. L'obstruction aux lois est devenue modèle. Les droits coutumiers sur le sol agricole, sur la propriété de l'arbre, sur les terres communautaires ont été transgressés. Les lois, l'esprit de la loi, l'intérêt agricole et économique sont bafoués. Les individualismes ont obligé à la division arithmétique de domaines agricoles! Les héritages se sont partagés, les fermes sacrifiées pour un intérêt d'habitat vacancier, les terres agricoles ouvertes à la construction. Les divergences internes ont poussé à la vente d'intérêt marchand. Les volontés de partage et d'enrichissement ont conduit à des conflits au sein des mêmes familles, en cause de ventes individuelles, avec des procédures/oppositions, trahison/casse, amertumes/rancunes, cessations/rupture. Le mal de goût spéculatif a pénétré nos mentalités et s'est avéré à l'origine de fitna (ruptures) familiales. On a vu s'ériger des murs de Berlin au sein d'un même Manoir et autour de terrains agricoles (!)... Les valeurs incomprises d'un système insulaire ont

été bafouées par les leurs, pour faire perdre, définitivement, le sens de la production et de l'union des familles. Pour comble, les mêmes pleurent l'héritage qu'ils ont vendu, détruit, ou contribué à ruiner ! Voilà, somme toute, l'état de l'île amenée par les actes abusifs perpétrés, à boire le calice jusqu'à la lie! Ils ne récolteront, en fin de compte, que le dégoût de soi et du mal-être.

DISPARITION DES PAYSAGES

L'angoisse est vive d'autant que les spéculateurs se sont attaqués aux ressources vitales de l'île. Outre, la désinvolture pour une minable production agricole, les lourds travaux d'infrastructure ont contraint la biodiversité, gangréné les sites écologiques, anéanti les traces archéologiques. Les sentiers étroits et tortueux de nos Jaddias ont été transformés en pistes bitumées, en routes droites, favorable à la pénétration de l'automobile dans la ruche, ouvrant la voie aux véhicules camions et bulldozer. Les plantes sélectionnées, qui ont mis des centaines d'années à pousser, sont rasées. Nos champs d'oliviers sont devenus des lieux de stockage pour le ciment et tout matériel du bâtiment. Les vergers fertiles de nos campagnes se sont bétonnés. Les sites naturels éliminés. Les palmiers dévalorisés, obstinément gaspillés. A ces préjudices irréversibles, les colosses d'acier prêtent, à ce jour, leur puissance pour activer toute destruction.

Djerba perd de ses atouts à une vitesse trop accélérée. Du jamais vu de notre histoire. Hier saine et propre, aujourd'hui elle entame sa descente aux enfers. La fièvre immobilière ne semble pas s'arrêter. La douce campagne d'antan est jalonnée de bâtis bariolés sans âme, qui remplacent aube après aube, les arbres mythiques, tels l'olivier béni et l'arbre roi, le palmier symbole de majestuosité. Les paysages splendides défigurés par les actes d'outrecuidants, de chenapans qui ne respectent plus rien. La douce campagne est livrée à l'usure et à l'exploitation frénétique, illicite et sans justice, de sites culturels et historiques, de paysages merveilleux et de lieux naturels qui ont attiré tant de touristes du monde entier. A ce rythme soutenu, les paysages de Jerba subissent une détérioration irréversible, fortement préjudiciable à la Nature, à l'humanité, à la vie, à l'économie. Tout cela implique la métamorphose des Lotophages, en une nouvelle île de parcage et de garages, de boutiquiers de service et de miséreux, qui mendient une survivance destructrice des paysages! L'île se meurt dans son Linceul de béton.

Les paysages magiques, les réserves naturelles, les ressources de vies se détruisent à vue d'œil, et à vitesse effrayante. Les pressions de la démographie, de l'activisme économique anarchique, de la consommation à outrance, de l'expansionnisme sans planification ont détruit à jamais les sites, les paysages, les beautés et tout ce qui faisait l'attraction du tourisme. Ils sont pourtant, le principal atout de l'économie du tourisme pour lequel l'État républicain ne devrait pas rester indifférent!

DÉFIGURATION DE LA CONSTRUCTION

Le danger a pris des proportions inédites, depuis que les destructeurs de l'immédiat et les constructeurs de l'éphémère, en connivence avec les responsables et les collectivités locales, ont décidé de sophistiquer Jerba, à l'insu de tous, en spoliant ses paysages, en phagocytant son littoral, en défigurant ses campagnes. Ici, tout se fait sans réel souci d'éthique et ni d'esthétique, de raison et d'intérêt commun, le plus souvent au détriment de la nature et de la population. Le luxuriant territoire a été tronqué pour du béton. Le vacarme des engins a remplacé le calme des jeddas. Les sentiers sinueux garnis par des figures de barbarie ont fait place à des routes jonchées de moches bâtisses. La douce campagne rappelle les bidons-villes anarchiques. La boulimie ininterrompue dévoile un parcage de bunkers fébriles.

Des blocs de constructions massives sont imposés aux paysages. Des styles architecturaux grotesques sont exposés sur les bandes de communications. D'une année à l'autre, nous découvrons les affres d'une invasion de béton anarchique. Des services de misère et des activités de tout commerce se sont posés sur les routes pour pêcher l'attraction de l'automobiliste, salir les paysages et multiplier les accidents. N'est-il pas de notre devoir à tous d'épargner cette terre d'accueil, de tous les éléments de grâce, face à la nuisance de nos biens culturels, artistiques et ancestraux. Il faut crier garde... mais qui entend?

L'île est aménagée en catimini, dans l'urgence et la précipitation, par des barons témeraires qui se posent en maître des lieux, et imposent des architectures de nulle part. Ils dressent d'horribles demeures, sans goût ni confort, qui ne correspondent en rien à la tradition jerbienne, et s'imposent avec vulgarité dans notre campagne. Ces abuseurs se prennent pour des professionnels de l'architecture ou de l'entrepreneuriat, qui s'acharnent d'activités fébriles et spéculatives en tout genre. Ils ne sont que constructeurs de l'éphémère, qui érigent des bâtiments de style vulgaire et affligeant, nuisibles aux paysages, non rentable à la communauté, ruineux pour l'économie. Les abuseurs continuent à encenser le territoire de constructions incohérentes à notre milieu, au service de vacanciers occasionnels, ou de bourgeois qui voudraient leur maison sans impôts à Djerba.

L'angoisse est d'autant plus vive, qu'il y a nécessité et même urgence, pour que les hommes de liberté et de Justice réagissent fermement contre les délits et les monstruosité de ces marchands sans vertu dont la dérive mercantile a brisé l'esprit communautaire, dans un climat de lassitude désabusée. En d'autres termes, les sites merveilleux de Jerba ont été altérés et défigurés par des travaux lourds et sans règles. Ils sont des actes criminels portés contre la culture et l'identité, à la civilisation et à la vie millénaire, qui devraient conduire à des sanctions sévères dans l'Etat de Droit.

HÉRITAGE COUTUMIER

Au nom de quoi le seul être humain d'une génération se donnerait-il droit de toucher à l'immanence ? L'atteinte est à la sainte religion de gâcher un patrimoine qui ne vous appartient pas. La nature est un don sublime du ciel, qui vous a été prêté pour être re-transmis. Notre obligation est de le garder intact, autant que possible, pour le protéger, et le léguer aux générations futures.

Le système ancestral de la coutume (droit coutumier) avait une cohérence communautaire, d'interdépendance des hommes autour de la terre, dans l'intérêt de la production économique et de la cohésion sociale, en accord avec l'identité et le milieu naturel, contribuant à la préservation des sources de beauté et le bien-être des hommes. Ces principes de solidarité, édifiés par l'expérience de la pauvreté, ont été ignorés parce que les habitants se sont désolidarisés de l'amour pour leur île et pour leur communauté dans lesquelles ils ne se reconnaissent plus. La déstabilisation du social va provoquer la modification de l'identité et du panorama. Au lieu de comprendre les valeurs de ce système coutumier, ils ont nié l'expérience des anciens pour se jeter dans une nouvelle forme d'économie, totalement dévastatrice. Leur a semblé supérieur l'intérêt de leur égo, la soif de l'argent, le fantasme des affaires, l'excitation pour le ciment et la jouissance de la construction. Les égoïsmes ont débordé sur l'harmonie collective, transformant les paysages bibliques, en constructions sous câblage électrique, réduisant l'écologie à un linceul de béton. Le roc social s'est fissuré en cause d'une méconnaissance des valeurs portés par le système coutumier et de la transgression de l'héritage commun, du laisser-faire des intérêts individualistes et de l'incapacité à organiser le sens collectif, d'une confusion de l'esprit insulaire avec le droit continental. L'intérêt collectif n'étant plus défendu, chacun veut monnayer sa relique avant de fuir, ou de mourir, de vendre ou louer le précieux espace insulaire, avant le déluge ou l'apocalypse. La nouvelle économie a bradé l'existentiel vivrier, pour une illusion de prospérité portée par le monétaire exclusif. Faute de réfléchir sur lui-même, le modèle jerbien a capitulé. Il aurait fallu s'imprégner de l'esprit des anciens, des contraintes de l'insulaire et de la pauvreté, défendre les lois et les règles économiques, passer par une organisation de la conscience et transmettre l'expérience des hommes dans la continuité du bien-être.

ESPRIT DE CORPS

L'esprit de communauté n'y est plus, l'esprit collectif, non plus. Les dégâts sont irrémediables et les pertes définitives. Nous ne sommes pas parvenus à organiser une conscience humaine pour défendre notre particularité insulaire et les nouvelles générations le paieront très cher. C'est extrêmement grave pour les conditions de vie des futures populations. L'île aux influences ibadites, réputée pour sa mesure d'homogénéité et de l'égalité de ses habitants, voit exposée la richesse et la pauvreté, de maisons déséquilibrées et démesurées, inhérentes à une large palette de styles architecturaux et de modèles de constructions. Ce n'est pas là, la tradition d'une population discrète, habituée à se fondre dans son environnement, pour se défendre et se protéger, ni de

faire de son île un espace d'exposition de la richesse immobilière, ou du parcage de la misère humaine. Au grand regret de tous, tout se fait sans le moindre souci du milieu et de l'harmonie, de l'éthique et de l'esthétique, avec un remarquable soin, échevelé et affligeant, pour lacérer définitivement les rivages et les paysages magiques de Jerba.

En l'absence de contrôle des autorités municipales, des constructions étranges se sont imposées aux paysages, avec des blocs fragiles, sans aérations ni ventilation, des façades en aluminium, des vitres fumées, et des couleurs or, marron, bordeaux. Ces bâtisses irrationnelles, de style laid et de mièvre goût, sans âme et sans confort, sans éthique ni esthétique... jurent avec le doux paysage îlien, et ne méritent en rien la signature d'un moindre architecte, ni d'un quelconque cachet public d'une municipalité digne d'intelligence. A entendre les entrepreneurs, les projets auraient été légalisés par des autorisations dûment délivrées ! On s'interroge alors sur la manière dont les projets seraient menés en conseil municipal, et la façon de projeter notre devenir commun, pour l'île et pour l'économie du tourisme!

Cette terrible métamorphose contrarie notre sentiment collectif, d'insulaire amputé de son patrimoine et de son identité, non sans rappeler, qu'elle est un crime grave de lèse-humanité. L'abominable agression est sans nom, comme un outrage à la Nation, ou simplement, à la Raison. La pollution, l'urbanisation désordonnée, le tourisme de masse, la forte migration, l'activisme économique anarchique ... ont tous été préjudiciables à l'île. Les infractions fébriles posent des problèmes majeurs au capital patrimonial et à la fortune inappréciée de ses habitants. Elles mettent en péril des richesses inestimables et des ressources non renouvelables, exploitées de façon sauvage et irrationnelle.

On ne peut pas féliciter les autorités laxistes, qui n'ont rien fait pour respecter les traditions insulaires, et apaiser l'ire de la population. L'absence de conscience et d'autorité publique à Jerba n'a permis ni d'identifier l'intérêt collectif, ni critiquer la boulimie désordonnée des groupes oligarchiques et des financiers, ni de dénoncer les infractions/duplicité. Les parasites sont sortis renforcés de leurs abus sur les biens collectifs et sociaux, privés ou publics. Ils ont profité de la défaillance publique pour spéculer et s'enrichir, s'emparer et salir, nuire et disparaître.

Le Gouvernement a laissé faire une anarchie sans nom sur un îlot de terre, qui n'est rien sans la cohérence de son ensemble. C'est dire le triomphe de l'égoïsme individualiste et la désolation de constater les atteintes à l'héritage de Djerba. Un ensemble de manoirs démantelés, de terres parcellées, de pierres pillées, de monuments historiques rayés, de paysages balayés, d'abus tolérés, d'illégalités impunies, de verdure asséchée, laissant place à l'horreur monstrueuse de constructions en dehors de toute norme djerbienne. Toutes les terres de notre île ont été mises à la surenchère et à la revente par des intrus, devant une autorité publique dépassée.

PLAINTES INAUDIBLES

La tragédie a balayé, aube après aube, les patrimoines historiques, végétaux et culturels, d'une valeur inestimable. L'île est étouffée, phagocytée par les siens, abîmée et dégradée, rabougrie par des constructions de bâtis, sans égard pour sa nature, ni son paysage et voisinage. Pourtant, la débâcle se poursuit continuellement, dans le silence total et incompréhensif des autorités, sans qu'aucune virilité ne vienne mettre en garde. Il en ressort des dommages de grande ampleur dans plusieurs zones sensibles, ni même, d'intérêt du sens public. Cette situation absconse a moult fois provoqué la réaction des défenseurs de l'île, qui ont réclamé l'urgence de réagir, pour protéger les atouts du patrimoine contre la monstrosité des bâtiments, les agissements des mafieux, et de leurs complices. Que l'environnement paysager est une principale source de l'attraction touristique pour Jerba. Que les plages, les palmiers et les couleurs de nos couchés de soleil suffisent à appeler le séjour. Que les éléments de la nature ne peuvent s'abandonner au termitage parasitaire. Que les atteintes à son environnement devraient être sanctionnées avec fermeté, et dans l'immédiateté, au risque de tuer la poule aux œufs d'or...

Les ressources vitales ont été menacées. Je me suis moi-même déployé dans l'indifférence générale, à convaincre les barons de l'île, de l'impérative urgence de sanctionner les abus, dans leur immédiateté. J'ai demandé une application des règlements municipaux, interdisant de "puiser le nectar des palmiers", "d'installer des filets flottants", "de pêcher au lamparo", "d'aménager des constructions sur les sols humides", "de creuser ou piller la pierre du patrimoine ancestral", "de couper ou de raser les arbres, les haies de végétation et toutes leurs richesses naturelles". J'ai appelé à respecter les règlements "contre le bruit", particulièrement dans les zones de vies et de repos, de reproduction et de nidification ... La médiocratie s'est avérée indifférente aux alarmes. L'autorité publique s'avère absente, "fainéante et insatisfaite", ou "fainéante parce qu'insatisfaite", alors qu'une "action d'autorité légale" aurait suffi à satisfaire, et se satisfaire.

Impuissantes devant les infractions de quelques caciques, les victimes ont tenté de se faire entendre auprès des autorités administratives et judiciaires du parti Benalien. Elles ont sollicité pour Jerba, un bureau de doléances et des enquêtes exhaustives, indépendantes et impartiales, concernant l'impunité des falsificateurs, coupables d'actes illicites et odieux. Cela aurait aidé la magistrature à se mobiliser pour la Justice, de prononcer leur verdict après examen et vérification des dossiers, rendre la confiance et faire plus de sérénité.

Les autorités locales ont abandonné leur responsabilité par manque d'intérêt pour le collectif. Elles ont laissé libre cours aux décisions de chacun. Elles ne se soucient pas de transmettre le patrimoine commun, épargné et légué intact par les aïeux aux générations successives, pour qu'il tombe comme un vîl produit dans l'escarcelle des promoteurs, animés d'un esprit chagrin. Il est vrai que nos autorités s'avèrent plus soucieuses de sanctionner l'absence de casque d'un motocycliste, que de punir les ar-

racheurs d'oliviers, destructeurs de paysages, boutiquiers informels, ou bâtisseurs de l'illégal! La défaillance publique pour ces enjeux de Nation, de développement durable, ne réservera à nos descendants que l'apothéose d'une faillite générale, du point de vue environnemental, social et économique.

Face au mutisme de l'État, nous avons longtemps pris notre mal en patience, mais il est encore temps de s'engager pour radier le péril de cette horrible pollution, qui d'ores et déjà perturbe notre existence, par ses incidences sur la biodiversité et la santé publique. Nous devons conjuguer nos efforts, en harmonie dans l'intérêt de l'île, pour mener un combat contre les projets préjudiciables à l'environnement, et éloigner les parasites sans vergogne dénués de bon sens, qui ne sont guère inspirés d'une vision saine de la nature, comme un monde épargné de souillures et de pollutions, de spéculations et de destructions ...

Isolée de la force publique, la population de Jerba assiste en silence à la dégradation progressive et totale de son île. Le laisser-faire public finira par offrir un décor de désolation, là où la nature fit briller de verdure un ban de sable blanc, que les nouvelles générations ne sauraient imaginer! Ce n'est plus une ressource intérieure qui fleurit mais une beauté extérieure qui se fane. Ce n'est plus un essentiel d'activité économique qui prospère mais un accessoire de dépendance qui nous ruine. Il ne restera plus rien de cette parcelle verdoyante d'ici 15 ans.

MONSTRES DE LA SPÉCULATION

L'Etat républicain a sacrifié Djerba, pour le jeter en pâture à des affairistes méconnaissant de notre particularisme insulaire, de notre culture, de nos traditions, qui usent de l'infraction pour survivre. Le pouvoir a abandonné le foncier à une anarchie inconcevable d'un Etat civilisé. Il en résulte la spoliation du capital, attisé par les agences immobilières et les démarcheurs assoiffés de quelques dinars. La question foncière est devenue le business des spéculateurs, démarcheurs et autres maraudeurs. La spéculation a atteint un stade sans précédent. Les arnaqueurs ont fait métier professionnel d'acquérir des titres de propriété, qu'ils revendent en terrain à bâtir. Cette défaillance publique sanctionne la population, mais, tôt au tard, elle portera préjudice à l'économie du tourisme et à son développement. Pour ce faire, il est nécessaire de s'attaquer à la connivence, à l'insuffisance de la maîtrise et du contrôle de tous les éléments qui ont généré une ségrégation spatiale.

Beaucoup regent contre les actes crapuleux de prédateurs dont les méthodes sournoises creusent davantage les déceptions. De magnifiques domaines ont été démantelés, on ne sait comment. On ne sait comment non plus, des légendes de grand-mère ont été rapportées pour accaparer un terrain, y bâtir n'importe quoi, et n'importe comment, sans autorisation municipale, ni sanction publique, et vendre proprement l'affaire à un capitaliste prêt à payer, témoignant d'un sectarisme de « partisan du stupre et de l'infamie ». Ces ventes litigieuses et légalisées obligent à des procès à n'en plus finir!

Ces situations absurdes, mal perçues, mettent les personnes dans des nœuds, sans secours public. Nombreuses familles ont été dépossédées et de surcroît, déboutées par jugement, bien qu'elles soient en possession des titres légitimes de leurs terrains Houja Aâdlîa! Et l'on comprend très mal comment les Tribunaux de Médenine aient pu, à une époque, rejeter moult demandes, au bénéfice de quelques usurpateurs justifiant pour titre de propriété de simples contrats de vente apocryphes, sans aucune signature d'autorité "sermentée", sinon la simple copie légalisée par la municipalité!

D'autres n'ont pas hésité à occuper l'espace de Jerba, y construire illégalement des demeures de toutes les fantaisies, prêts à user de violence pour protéger leurs méfaits. Ils se sont persuadés que les constructions en dur seraient une valeur sure, croissante et spéculative, que leur Gouvernement n'oserait pas détruire ce qui a été illégalement construit. Certains encore ont récupéré un arbre olivier pour exploiter son terrain de 36 m², et arracher l'arbre de sa terre pour y construire un cabanon. Ils y installeront sans doute un ventilateur, ignorant que l'olivier fut un climatiseur naturel! Il aurait été parfaitement compréhensible qu'un héritier ne soit plus disposé à entretenir son olivier, et qu'il revende l'arbre à un autre, pour que celui-ci l'entretienne et continu à dégager une production. Mais il ne le vend pas pour que cet autre y établisse des murs et une construction !

Des entrepreneurs de misère occupent arbitrairement des terrains privées et lieux de pâture, des sites naturels ou historiques classés, et même, les terrains de cimetières que nos ancêtres avaient prévus pour notre repos, proposés comme objet de lucre et de duplicité. Des terrains litigieux, aux titres souvent apocryphes, ont été intégrés dans les circuits marchands. Des terrains situés dans des zones (non aedificandi), interdits à la construction, tels Ras-Rmal, le lac préhistorique de Lella Hadhrîa, Bir El-Wiidyen, la côte d'Aghir et bien d'autres sites naturels et humides comme Sidi Jmour, sont devenus des espaces de plaisance pour les humains et de parage pour leurs voitures. Ils ont stérilisé toute production agricole, marine, alimentaire.

Pour compléter le déracinement insulaire et embaumer l'ultime but de la rapine, les références du passé ont été grisées, pour faire douter la propriété et mieux falsifier les documents. L'étape successive consiste donc à éliminer les références historiques, dénaturer la topographie du lieu, en effaçant les bornes traditionnelles « Ettider » et les anciens noms de lieux. De nouveaux noms sont attribués à des lieux de Menzels, qui ont pour la plupart été démolis, dans une frénésie spéculative, pour vendre l'héritage au prix de la pierre. Des demeures uniques, qui portent le poids de l'histoire et de la civilisation rurale, d'une organisation sociale et d'un savoir-faire agricole, ont été toutes anéanties par les chenilles d'acier. Tout ce que nos ancêtres ont thésaurisé en savoir, expérience, style architectural, présence culturelle, racine historique a été anéanti par les calculations d'un spéculateur isolé, qui impose sa volonté capricieuse à tous. Tel est le terrible drame du système foncier de l'île orpheline, abandonnée aux brigands et livrée autant à l'usure, qu'à la rapine.

L'ÉTAT POUR TOUS

Je ne parviens pas à trouver de circonstances atténuantes, particulièrement à nos autorités municipales. Des voix s'étaient exprimées malgré le régime non démocratique de Ben Ali, qui a contraint la pensée critique. L'absence de plateforme de débats contradictoires, héritée du prétentieux « maître Bourguiba », a rendu le citoyen tunisien très faible en matière de prise de décision collective. Situation qui a conduit à l'individualisation de l'action, qui marque fortement un trait de caractère de la mentalité tunisienne...

Le désordre de la révolution ne présage rien de bon, sinon, l'espoir théorique, de tous pouvoir vivre dans la concordance et l'égalité devant la Loi. La révolution tunisienne devrait rappeler que les autorités publiques représentent l'intérêt collectif, pour le présent et l'avenir. Le citoyen ne doit pas considérer l'État comme un "ennemi anonyme", tout comme l'État n'est pas au service de quelques brigands, mais de tous les citoyens. Le pouvoir public est au service de la communauté dans le cadre d'un développement durable, pour protéger les ressources non-renouvelables, défendre avec vaillance les principes collectifs. Arrêtons de penser à l'Etat ennemi. Il est l'incarnation d'une conscience collective et d'une défense d'un devenir durable, d'une participation aux débats et d'une conceptualisation de la connaissance. Il ne peut se défaire de son rôle d'intérêt public, et surtout pas d'accréditer la volonté des spéculateurs qui ruinent le capital. La protection de l'héritage nécessite, bien évidemment, l'intervention d'une puissance publique, consciencieuse et responsable, cohérente et objective, ferme et incorruptible, pour continuer à défendre ce principal capital, facteur d'attraction touristique, poids économique et condition de bien-être.

Une élémentaire leçon de science politique enseignerait l'intérêt de l'autorité publique, d'une force d'exécution, d'une potentialité d'étude pour identifier les atouts naturels. Notre démocratie nouvelle incite de responsabiliser tous les acteurs, par une démarche « participative », pour ouvrir le débat et la concertation à toutes les divergences, sans crainte ni réticence, dans un dialogue contradictoire, sans méfiance et sans mépris. Elle impose que l'on s'accorde à dégager les fondements concrets, inaliénables, avec lesquels nous devrions tous être d'accord, et vers lequel nous aspirons, pour avoir une île propre et une nature saine, un respect de l'éthique et de l'esthétique, une préservation des patrimoines naturels et culturels, que tous nous nous engageons à défendre avec l'appui de la force publique et collective. Appelons à la mobilisation citoyenne, des habitants et de leurs représentants (société civile et collectivités locales), pour donner leurs opinions et participer activement, à la réalisation de principes concrets. Ils auront à s'exprimer sur toutes les questions sociales, autant pour la propreté des villages, la pollution des campagnes, l'urbanisation anarchique, l'harmonie sociale, les nuisances sonores, l'habitat ancestral. La participation de toutes les organisations professionnelles, des associations civiles et des opinions, sous le patronage des collectivités locales, doit contribuer à établir un « plan de qualité » à défendre par l'autorité collective de l'institution publique.

Cette révolution bénite a le mérite d'ouvrir à l'esprit critique et démocratique, pour poser nos responsabilités et rendre compte, entendre le silence de Dame nature et faire une pause à la frénésie immobilière, défendre la collectivité et projeter à la population un avenir optimiste, sanctionner les appétits féroces et les profiteurs individuels pour que Djerba ne soit pas un magot à dépouiller, au plus vite. Marquons simplement un temps d'arrêt, pour savoir où nous en sommes, et où nous devrions aller par respect pour cette terre bénite qui nous ont tant donné. Que l'on se remémore le dicton de nos ancêtres « *rien ne se perd rien, rien ne se gagne, tout se transmet* », alors que notre génération s'active dans le sens « *tout se détruit, rien ne se gagne, et rien ne se transmet* ».

6.2. "ANARCHIE DES MACONS... et Municipalités sans ordonnance"

par Nacer KHALIL

L'île de Djerba est devenue le théâtre d'outrages et d'exactions gravissimes. Depuis l'avènement de la Révolution tunisienne, une tendance fâcheuse à l'infraction s'est brusquement emparée des esprits, d'une recrudescence de l'anarchie sans fin. Les individus ne résistent plus à leur tentation sacrilège de tout bâtir à leur guise. La désertion de l'esprit municipal et l'éclipse répréhensible des agents de contrôle sont inexplicables.

Au moment où le tout Djerba épousait l'air du changement, que les citoyens vivaient au rythme des événements historiques inoubliables. Pendant que les réfugiés fuyaient la guerre en Libye, que le monde apportait son assistance aux désespoirs de souffrance. Pendant que la majorité des citoyens craignaient un cycle de violence... D'autres, mus par l'opportunisme, profitaient du vide institutionnel pour mettre à exécution leurs projets de construction, de réaménagement des bâtiments, d'accaparement de l'espace agricole et des lieux publics. Ils se permettent de souiller le sol, en dehors de toute planification collective, sans demande de permis, sans l'aval de qui de droit, sans autorisation requise. Les plus insolents ont touché aux monuments sacrés de l'histoire, sans référer à l'Institut National du Patrimoine. La déconsidération des avertissements de l'association de sauvegarde de l'île de Djerba (Assidje) trahit la révolution tunisienne parce qu'elle nie le point de vue d'une organisation civile, qui défend un intérêt commun.

URBANISER LE RURAL ?

Puissions-nous rappeler la condition spéciale des îles et le statut rural de Djerba! Le cadre campagnard est propice de calme et de lenteur. Le cadre agricoles, la qualité de l'air et la beauté des paysages sont facteurs d'attraction pour le tourisme et le repos. Or, la précieuse terre s'est ouverte aux conquérants promoteurs, sous l'emprise d'une urbanisation anarchique et galopante, sans planification ni regard collectif. La pollution, la survivance, la spéculation, la marchandisation illicite... ont bradé notre nature et le paysage de nos campagnes. Les axes routiers de Houmt-Souk/Midoun et la zone touristique sont parsemés de constructions et de chantiers aux abords des routes, d'aména-

gements illégaux qui, outre leur laideur et la destruction des vergers d'huile, posent des dangers de circulation. Aux abords de ces routes rapides, maisons, locaux commerciaux, bâtiments se sont établis pour appeler à l'activisme humain provocateur d'accidents! Tous les accidents pointent la responsabilité publique. La limitation de vitesse définie dans l'île des vacances n'a pas été respectée par les ingénieurs! Les pouvoirs publics ont la prime responsabilité d'avoir tracé une route à grande vitesse sur un lieu habité ou habitable. Devant une Justice d'Etat, la question posée sera: la route rapide a-elle été aménagée sur des lieux d'habitation et de commerce, ou bien, les commerces se sont-ils établis pour profiter du trafic routier? Dans les deux cas, l'Etat tunisien est responsable des accidents pour avoir laissé-faire des habitations sur un lieu de vitesse. Il n'a pas respecté les normes internationales de la sécurité routière. L'aménagement des dos-d'ânes destinés au ralentissement de vitesse est une circonstance aggravante et supplémentaire puisqu'elle démontre une «conscience» de faute, qui détériore les véhicules d'autrui, contribue à d'autres accidents de freinage. Dans un Etat de droit, l'inconsistance publique aurait été sanctionnée par des dédommagements sur les personnes et les véhicules là où la paisibilité du *misa'lech* piétinne le malheur des gens!

TRIOMPHE DE L'ILLÉGAL

Depuis la révolution, les entrepreneurs du bâtiment ont amplifié leurs aménagements illégaux. Ils se fient des autorisations, construisant à la va-vite des édifices faciles, de suite mis en location pour financer leur méfait. Les autres suivent du fait de la tentation, de l'impunité et de l'argent facile. Les entrepreneurs n'hésitent plus à porter atteinte aux composantes du patrimoine historique et religieux, qui a redoublé d'ampleur et de gravité avec la révolution. Le fondouk Jomni, un des derniers caravansérails de Houmt-Souk, a été perforé au niveau de son flanc oriental, jouxtant un passage arqué d'un art de métier et d'une rare beauté. Les constructions illégales se sont imposées sur les lieux de réserve écologique comme Ras-rmal et Tazdain, ou d'agriculture comme Midoun ou Houm-Souk), sur des sites archéologiques de Borgou. Le domaine public maritime est également pris d'assaut et les signes de chantiers quasi achevés, ou en cours, sont visibles à plusieurs niveaux des côtes de l'île, à Sidi Salem, à la plage de Sidi Mahrez, à Sidi Jmour, etc... Le bâti sans consultation préalable, de qui de droit, occupe déraisonnablement le littoral, éventre nos terres pour en extraire le sable blanc, puise les couches fertiles, massacre sans répit nos palmiers altiers, fait du feu de bois avec nos oliviers centenaires... Quant aux tabbia de Barbarie, elles leur semblent épouvantables. Nos campagnes se bétonnent sans crier gare et défigurent des composants phares de notre patrimoine. L'acharnement contre la nature de Djerba est d'une voracité inégalable. L'opportunisme s'épanouit. L'anarchie prospère. L'ingratitude paie. Nous voyons encore le mal sévir, gagner du terrain et se généraliser en cancer en dépit de tout. Chaque jour qui s'annonce endommage davantage le triste bilan, de l'accablant. Jusqu'où va-t-on aller ? N'y a-t-il pas de limite à cette défiguration de ce qui aurait dû rester notre Seychelles méditerranéenne?

Des interventions hasardeuses et non autorisées ont été entreprises sur certaines Des interventions hasardeuses et non autorisées ont été entreprises sur certaines mosquées séculaires de Sidi Salem, Sidi Bahri, Sidi Jmour, Sidi Zaid, Medrajen, d'El May, Sidi Yati classés patrimoine national depuis 1928... Une poignée de dits salafistes abuse du mouvement Nahda pour s'organiser en pouvoir autonome et clamer leur vérité religieuse, suprême et absolue. Ils sillonnent l'île et se comportent en maîtres des lieux pour prendre possession, bon gré mal gré, des mosquées et agir à leur guise. Ils y nomment leurs camarades, imposent leurs choix religieux, détrônent les lectures coraniques, s'attaquent particulièrement aux pratiques ibadites et soufistes. Ils ont détruit de nombreux marabout et se sont attaqués à la pierre pour détruire la survivance de mythes. Ils craignent les signes de légendes oubliées, exprimées de poésies et de traditions superstitieuses, qui ont été très nombreuses dans l'île de Djerba. Ils ont chassé le personnel de l'INP et interdit l'accès aux visites de la mosquée Fadhloun, à l'instar des lieux de culte à savoir la grande mosquée de Kairouan, la Zaouia de Sidi Sahbi, la grande mosquée Zitouna à Tunis, etc... Cette nouvelle vague d'un Islam venu d'ailleurs, risque de semer la discorde au sein d'une population facilement concordante.

Le bilan est accablant. Nous avons vu agir les malfrats, opportunistes incongrus et pêcheurs en eaux troubles. De nombreux cas d'abus, de nuisance, d'outrage, de défiguration ont été signalés par l'Association de Sauvegarde de l'Île de Djerba. Les Présidents de Municipalités, le Gouverneur de la Région, l'Institut National du Patrimoine ont été avertis. Aucune sensibilité n'a été exprimée, aucune mesure punitive ou dissuasive n'a été prise à l'encontre de ces fauteurs, qui ne peuvent qu'inciter à la tentation, pour espérer mieux persévérer leur nuisance. Nulle conscience publique n'a vu l'intérêt paysager, écologique, culturel, architectural, agricole... qui nourrissent une part essentielle de notre économie nationale. Toutes les parties ayant responsabilité et droit de regard ont arrêté de travailler, pour «pause professionnelle». La révolution fut une excellente justification de laisser-faire comme si de rien n'était, tandis que les salaires d'un pays en faillite continuent à tomber. Si aucune réaction n'est attendue, il n'y a point de salut à attendre. Cette triste réalité de l'abus de droit et du laisser-faire s'est répandue à travers l'île et chez de baves gens autant honnêtes! Les défenseurs de Djerba sont indignés par la défaillance de fonction et le laxisme des autorités légales. Comment un pouvoir politique pourrait-il, sans violence, revenir en arrière et remettre de l'ordre? C'est impossible... il est trop tard.

QUELLES DISSUASIONS ?

A qui incombe la responsabilité d'un tel état des lieux, somme toute incompatible avec cette nouvelle ère de fraîcheur démocratique? Des personnalités de quartier ont tenté de dissuader les fauteurs par des menaces judiciaires dans des affaires d'outrage. Force est d'admettre que les applications firent défaut, pour cause de « désaffection prolongée du personnel municipal chargé de l'exécution », en l'occurrence les agents de contrôle et la police municipale. Le maire avoue son impuissance d'être mis à égal avec le cor-

rompu, le gouverneur se permettant même d'agir ponctuellement, pour prendre position sur des dossiers, le plus souvent à la faveur d'un cas litigieux, au lieu d'appuyer de tout son poids l'autorité des maires locaux. Des dizaines de constructions anarchiques, et en cours de réalisation, voire sous le coup d'un arrêté de démolition, ont été raccordées au réseau électrique et alimentées en eau potable. Ceci est contraire au règlement en vigueur de la circulaire N°13 du 11 février 2004 émanant du ministre de l'Intérieur et du Développement Local, exigeant le permis de bâtir pour toute demande de raccordement aux réseaux. Les abuseurs crient à l'injustice, au racisme. Ils s'en prennent à la Municipalité, seule autorité habilitée à délivrer ce genre d'attestation. Un maire indigné affirma qu'une autorisation de bâtir avait été accordée à son insu. Cherchant une explication auprès du Gouvernorat, il eut pour réponse *«que sa commune était exclue de la commission régionale»*, ce qui permettrait à la Région de supplanter l'autorité des Municipalités! Or, l'octroi du permis de bâtir est du ressort exclusif du maire, Président de municipalité et de la commission technique relevant de son arrondissement. Nul autre ne peut prétendre détenir ce droit. Le Gouverneur de Médenine s'ingère dans certains dossiers, comme bon lui semble, et prend un pouvoir qui ne lui appartient pas. Un citoyen s'est vu objectivement refuser un permis de bâtir, parce que le projet de constructions se trouvait en zone verte. Le gouverneur de Médenine appuya la demande, en exigeant qu'un permis de bâtir soit accordé au citoyen ! Comble, une autorisation de construire fut accordée par la Région, et adressée à l'attention du secrétaire général de la municipalité, tandis que le Maire n'était pas informé. Or, seul le Conseil municipal est apte à signer une telle autorisation.

D'autres entrepreneurs nient le pouvoir municipal et utilisent de fausses autorisations de bâtir pour poursuivre leur chantier clandestin. La dérive malhonnête tient d'une administration incompétente et sans conscience, dillétente et sans pouvoir, sans soutien ni ordonnance. Nous avons soulevé la question des constructions anarchiques, convaincus que l'étau se resserrerait à l'encontre des criminels, que la loi s'appliquerait à nouveau. Au contraire, la situation a empiré. Aucun rappel à l'ordre n'a été fait par un Gouvernement de la Troïka, plus soucieux de sa re-élection que de la bonne marche sociale.

Les vieux démons du favoritisme continuent à ronger les rouages de notre administration. Ces passe-droits exaspérant continuent à se prévaloir au sein même de la plus haute instance représentative de l'État. La famille régnante a été déchue mais elle continue à faire des petits, qui prennent autorité au nom de la Région et décider sur les localités ! Le peuple tunisien a fait une glorieuse révolution pour que la démocratie soit locale et souveraine, transparente et responsable, décisive et autoritaire. On ne plus permettre le diktat de responsables institutionnels qui sévissent à leur guise, en dehors de loi, en tout lieu et domaine. Il faut en finir avec les pratiques basses et malsaines qui infectent notre administration, de ces responsables institutionnels qui abusent de leur titre, pour s'ingérer dans le local, et accorder des faveurs douteuses.

Chapitre 7

CONSCIENCE INSULAIRE

7.1 «REPRÉSENTATION DE LA CONSCIENCE... d'un Honneur debout»

par Lotfi JÉRIRI
Directeur du Journal jazira

«Nul n'est esclave que celui qui le veut»... Jazira-Journal de Djerba n'a jamais été, et ne sera, esclave d'un groupe, ou d'une institution. C'est mal connaître notre équipe. Jazira-Journal est un organe d'information, qui ne privilégie pas les houleux débats du calendrier footballistique mais les activités socio-culturelles d'une île en perdition. Il est, et restera, un média libre et indépendant, de conscience et d'opinion, produit de l'éveil et de l'objectivité, incarnation de bonne volonté et artisan de la pensée, insoumis à quelconque groupe d'intérêt et vivant de ses ventes, dans un pays « dit » d'éducation où, malgré tout, la majorité n'achète pas de journal. Il n'est soumis qu'à la pensée critique et au dialogue démocratique, ouvert aux initiatives intellectuelles et respectueuses des cultures. Il ne vise qu'un objectif: faire avancer la réflexion rationnelle et le débat critique, au dépend du mépris et de la misère intellectuelle, de l'obscurantisme et du dogmatisme. Jazira-Journal a une conscience tranquille, sans leçon recevoir. Les archives du journal démontrent aisément la Liberté de ton et la pertinence de ses critiques durant l'ère Ben Ali.

Il est facile de dénoncer les « maux » d'un journal qui a essayé de porter les « mots ». Il est si facile de lui reprocher d'avoir duré sous le régime de la pensée unique, sinon d'avoir existé libre, sans épouser les idées dominantes. Il est encore facile de faire chantage à ses maigres ressources, pour le laisser seul assumer ses pertes et déboires, de le traiter d'égarements par des justiciers de la dernière heure! A leurs yeux incohérents faudrait-il claironner le discours dominant et faire ce qu'on lui reprocherait d'avoir fait sous l'ère de Ben Ali? Faudrait-il donner écho au discours propagandiste et admettre la volonté de gouvernants illégitimes?

Les conditions de la presse dans notre pays sont telles, que ce n'est pas sans hasard, que nous soyons l'unique média indépendant. Le seul qui parle de l'île, de ses joies et de ses malheurs, de ses hauts et de ses bas, de ses réussites et de ses échecs, de son patrimoine et de son histoire millénaire... Le seul qui éveille et transmet l'opinion citoyenne, qui porte une conscience insulaire et mobilise, sous l'emprise d'un prétendu dictateur qui a abandonné les intérêts collectifs, au profit d'intérêts égoïstes.

La lutte pour l'information consiste à promouvoir l'esprit de la contradiction dans un esprit de dialogue, qui exclue toute violence. L'excellence est de faire-valoir toutes les opinions qui se terminent en respect à faire valoir, d'une réflexion à suggérer, d'un évé-

nement à annoncer, d'un commentaire à faire entendre, d'une recommandation à proposer, d'un comportement à bannir, par tout moyen de convenance (courrier papier, mail, sms ...) à l'exception de l'insulte et de la violence.

COLLECTIVITÉ SANS CONSCIENCE?

La conscience publique n'est pas un objet de commerce. Elle est stratégie d'intérêt collectif, qui ne répond pas aux règles du marché. Produit de la pensée et de l'expérience, elle se communique dans l'organe de la presse écrite lequel ne saurait exister sans **subventions**. Tous les États démocratiques se font obligation d'aider la presse pour porter l'opinion, et l'opinion critique, édifier les règles et mettre en garde, dénoncer les atteintes et contrôler le social. La pluralité des médias évoque le niveau d'éducation et de respect des différences, tandis que l'absence ou le monopole médiatique incarne un état d'ignorance et d'obstination. Jazira-Journal s'est acquitté seul d'une mission d'intérêt public, sans l'intervention de l'institution publique. C'est donc un exploit d'avoir porté une conscience publique, à frais d'auteur malgré les contraintes du marché économique et l'absence de subsides.

Pendant 32 ans, Jazira fut le seul mensuel d'information à porter l'opinion citoyenne malgré les innombrables difficultés qui ont souvent compromis sa parution et sa survie. Or, la nouvelle autorité publique, qui se réclame de la révolution, menace d'un Décret de mort avec l'exigence d'un visa de censure applicable à la discrétion de l'autorité administrative.

7.2 “JOURNAL ... À LA CROISÉE DES CHEMINS ”

*Par Nacer KHALIL
Professeur scolaire*

Ce mensuel d'information est né il y a trente deux ans, pour donner une expression sur l'actualité insulaire, faire la lumière sur notre évolution, doter d'envergure la destination de Djerba. Jazira-Journal est le seul organe de presse qui parle au nom de l'île et plaide en sa faveur, qui avertit aux outrages et prévient les dangers... Où étaient-ils les récalcitrants vindicatifs lorsque Journal-Jazira était le seul organe d'expression ? Pourquoi avoir attendu si longuement pour manifester leur dépit ? Était-ce par peur des représailles pouvant émaner des sbires du régime en place?

Les opportunistes ont longtemps gardé le silence complice, adhérant hypocritement au système, et prétendre conquérir ce qu'ils n'ont pas consacré à faire survivre. Depuis que le pouvoir a changé de camp, ou depuis qu'il n'existe plus de pouvoir contraignant, ils usent de sales mots pour dompter le journal et le consacrer à leurs idéaux obscurs. Ces âmes avides d'autorité, peu enclins au droit à la différence, ni même à la liberté d'expression, ne peuvent trouver meilleure aubaine pour faire taire l'expression critique.

Dans ce contexte actuel de tiraillement politique et, idéologique, confronté à une

conjoncture économique difficile, l'intellect est face à un dilemme de réfléchir et permettre les réflexions, ou de couper les moyens de l'expression et nous plonger dans l'obscurantisme. La Révolution aidant, Jazira-Journal a toutes les chances de se remettre d'aplomb et se refaire une santé, de rassembler toutes les plumes talentueuses qui demandent un espace libre, neutre et souverain, pour donner libre cours à leurs opinions et capacités créatives, rédactionnelles et productives.

Aujourd'hui, le journal est à la croisée des chemins, pour conférer à sa ligne éditoriale une objectivité et neutralité requise, vivement sollicitée par la pagaille qui s'installe, au risque de provoquer le courroux et la vindicte des partisans des forces au pouvoir, ou de se ranger à l'allégeance et la subordination. L'heure est à la méditation sérieuse, pour le rassemblement de toutes les forces vives que regorge la communauté, à l'intérieur de l'île comme à l'extérieur, de toutes les populations éprises de liberté et de démocratie, dans le respect de la différence et la diversité. Nous devons tous nous mobiliser avant que le sort de ce journal ne soit scellé, autrement que souhaité. A bon entendeur, salut !

7.3 "JAZIRA-JOURNAL... au creux de la vague "

*Jean Marie GARNIER - Agde, France
Ancien coopérant à Djerba*

J'aimerais apporter mon soutien de France au journal Al Jazira de Djerba et à son auteur-fondateur, Lotfi Jériri. Les langues puériles abusent de la pression économique et financière pour attaquer l'unique mensuel d'information de l'île. S'enorgueillir de « *Shmata* », d'un mot tunisien sans équivalence en français, pour profiter des difficultés du journal, est pathétique de lâcheté par la cruauté des mots.

Le Journal d'Al-Jazira de Djerba est un mensuel d'information, fondé par un idéaliste de bonne volonté. Pendant plus de trente ans, Lotfi Jeriri a tenu la régularité de l'édition, sacrifiant son temps et son argent pour l'idéal social de fournir une information sur la vie insulaire. Il devrait avoir un salaire public pour cette mission d'intérêt public. Or, il porte cette mission avec le seul produit de la vente des journaux dans un contexte de l'internet et d'une grave crise de la presse écrite, où la dérisoire information locale serait appelée à disparaître.

La crise économique conséquente à la révolution de 2011 présente la pire des situations financières, où la survie de l'unique journal de Djerba s'avère menacée. La crise est, somme toute, compréhensible, eu égard à la conjoncture que traverse le pays. Le fondateur du journal voit la crise et la pression qui s'exerce autour de lui, et qui se resserre autour de l'œuvre sociale. Que cela ne prête pas à équivoque, le maintien d'adhésion au journal est utilisé comme moyen de diktat, pour imposer une autorité extérieure,

exigeant l'exclusion, la privation de droit à l'expression ou la suppression d'une rubrique jugée hostile. Le dénigrement ne légitimera pas leur autorité. Au contraire, il démontrera leur intention maline et ambition malsaine. Ces puérilités portent des exigences d'apprenti-dictateur, sans contribution à l'épanouissement des populations puisqu'elles n'appuient ni le financement de l'édition, ni même, la contribution à la réflexion critique.

Le Journal doit-il se soumettre ou disparaître, faute de soutien de l'autorité publique, ou d'un mécénat généreux? Face à des contraintes accablantes, Lotfi Jériri a toutes les raisons de paniquer et de lancer ce cri détresse.

7.4. “ SUBORDINATION POLITIQUE... et déresponsabilisation sociale”

*Par Majed GHWAYEL
Chargé de Cours à l'ENSAT*

HISTOIRE: L'AUTONOMISME DE JERBA

Les djerbiens ignorent le récit de leur passé qui indique une perpétuelle volonté d'autonomie de gestion et de gouvernance... Les faits historiques sont méconnus. D'une très vieille tradition antique de méditerranée, Méninx a eu un original système politique, constitué par un comité des sages et représentants des grandes familles autour du «démos». Celui-ci entretenait la vie sociale et politique des insulaires. La culture Ibadite au 7^{ième} siècle renforça l'intérêt du pouvoir autour de l'homme dans la communauté et d'une conformité de ses comportements. Tout au long de son histoire, Djerba a veillé à préserver son indépendance, en usant de la discrétion et la neutralité, pour l'observation et le camouflage des lieux de production, d'huileries et boulangeries souterraines, de stockages et résistances vitales. De manière continu, elle joua des rivalités extérieures et de la solidarité de réseau pour préserver son indépendance. Au 13^{ième} siècle, Jerba rejeta les ambitions hafside et s'allia même aux mérinides de Marakech (Maroc), aux espagnols et aux siciliens pour rejeter la domination hafside. Le gouverneur Ibn Maki (1335-1364) se déclara hostile au pouvoir de Tunis et tenta d'étendre son pouvoir sur le sud, de Gabès à Tripoli. Le successeur Abul-Oyun (1365-1373) annonça encore l'autonomie de son domaine et tenta de racheter Tripoli aux gènois. Les Hafside ne parviendront pas à imposer leur autorité sur Jerba qu'au 15^{ième} siècle malgré d'innombrables attaques et de pénibles souffrances. Sous le règne d'Abou-Farès Al-Mutawakal (1394-1434), une expédition punitive contre l'île insoumise prit la forteresse Quwastel. Les ossements de victimes furent établis en Tour de victoire par la puissance hafside. Une route sur la mer fut aménagée pour joindre le continent à l'île. Le successeur Abu Amr Othman 1435-1488 poursuivit les oppressions contre les habitants de Djerba, qui maintenaient leur rite ibadite et ne se convertissaient pas au malékisme. Selon Hassan el-Wazzani, seule la mort du souverain en 1489 libérera les djerbiens de l'oppression.

Dès 1487, ils brisèrent le pont de liaison continentale d'El Kantara pour préserver leur indépendance. Au 16^{ème} siècle, Jerba fut un enjeu de rivalité entre les grandes puissances espagnoles et ottomanes. Elle a dû s'armer pour se protéger des pirates qui pillaient en Méditerranée et tenta vainement de dominer Tripoli pour protéger sa neutralité. Cette période est funestement marquée par les cruelles oppressions de Dragut Pacha, Eluj Pacha et autres mercenaires ou émirs des mers, devenus gouverneurs sanguinaires à la solde de l'ottoman. Il faudra attendre le règne de Youssef Dey 1610, pour voir Djerba accepter la protection du Roi de Tunis contre les tripolitains, en échange d'un impôt et d'un accord de commerce avec la ville de Tunis. Le 17^{ème} siècle permit l'intégration de Djerba à la dynastie mouradite. Le sudiste Youssef Garra Othman Day accéda au pouvoir de Tunis. Il ramena la paix avec le sud et intégra les djerbiens dans le commerce (quartier djerbien aux souks de Tunis). Toutefois, l'influence des mouradites sur Djerba resta très faible, quasi-inexistante. Ce désintérêt permit à l'île de Jerba de conserver son autonomie. Au 18^{ème} siècle, Said Ben Jelloud n'acceptait pas la main-mise de Jerba par la dynastie husseynite. En 1738, il fit couler les barques à fond plat pour empêcher tout débarquement et se prépara à la guerre contre Younes Bey. Battu, il fut destitué, remplacé par Gacem Ben Ayed, qui deviendra grand-caïd de Jerba à l'origine d'une dynastie gouvernante. Le colonisateur français profita du flou institutionnel pour englober l'île de Jerba sous l'autorité du Protectorat de la Régence de Tunis 1883. Encore récemment, le système socioéconomique a préservé son souci d'autarcie. Les jerbiens n'ont pas vanté leur île à autrui, décrite comme l'île du diable, de l'ensorcellement, des scorpions, des vautours.

Jerba ne s'est pas opposée à la domination française. L'autorité du protectorat (1881-1956) préserva l'héritage local, nomina un statut civil de région rurale, codifia le droit coutumier insulaire, promut la production agricole, effectua quelques fouilles archéologiques, déclara Houmt-souk domaine public. Le découpage administratif référait l'île à la Région de Médenine, au dépend de Gabès, et aux dépends d'elle-même, puisqu'elle n'avait pas de citée. Cette dépendance administrative visait à atténuer la rupture géographique, conservait l'intégration au territoire tunisien et taisait les sentiments autonomistes. Pourtant, les sentiments d'appartenance régionale, réels, définissaient l'identification des jerbiens dans les cartes d'identités.

Après l'indépendance 1956, Jerba a continué à dépendre administrativement de Médenine. Le centre d'intérêt de la politique sociale du pays fut basé sur une volonté inébranlable de redistribuer aussi équitablement que possible les richesses de la nation. Le gouvernorat de tutelle est une région quasi désertique, sans grandes richesses naturelles et sans activités industrielles. Médenine s'est vue gagner en importance par le fait qu'elle fut chef-lieu d'équilibre avec le gouvernorat de Gabès. Le souci était donc de compenser l'handicap de région défavorisée en annexant une île plus nantie. La tutelle administrative continue à s'exercer, avec une pression croissante et un désordre conséquent qui mènent à des oppositions ouvertes.

STATUT DE SUBORDINATION

Le rapport de subordination à Médenine devient critique, infructueux, voire très nuisible pour Djerba, et pour l'économie tunisienne. L'île est dominée par une structure, qui ne régit pas les intérêts de Djerba dans la Nation, mais de Djerba pour le grand sud! Non seulement cette stratégie nous exploite et nous appauvrit, mais elle ruine notre exception écologique et menace l'intégrité du sud.

Les habitants de Djerba ont une originalité culturelle, un système socio-économique particulier, constitué sur la base de l'insularité et de l'isolement, de la pauvreté du sol et des faibles ressources d'eau douce. Le tissu communautaire et le droit coutumier sont des caractéristiques de fonds, à la source du miracle djerbien. Ces éléments devaient être compris et défendus. Or, une autorité extérieure et extériorisée s'impose, et se comporte en chef ordonnateur, d'une référence déracinée avec des abus intolérables. Le droit urbain et les pratiques continentales se sont imposés dans le contexte rural et touristique de l'île. De nouvelles normes de construction et d'architecture, d'exploitation et d'utilisation de l'espace rural, d'implantation de bâtiments et activités commerciales... ont ruiné les paysages et l'environnement, la production agricole et l'économie du tourisme, les trésors naturels et les facteurs de l'attraction touristique. Le droit coutumier de Djerba a été bafoué et le tissu communautaire déchiré. Les élites locales ont été remplacées et la gestion locale perturbée. Le sentiment de la population est proche de l'esprit vengeur et de la bataille régionale. La relation des Présidents de Municipalités avec le chef-lieu de Médenine a été compromise, en état de quasi-rupture.

Djerba ne semble être qu'un eldorado « bon à piller », destination privilégiée pour des conquérants déracinés et sans repères, qui se justifient de leur paupérisation et volonté d'enrichissement pour tout se permettre. Il ne s'agit pas d'une immigration pour vivre et produire sur l'île, mais d'une spéculation pour vendre et détruire, saper la culture locale et pervertir le goût, bafouer les lois et corrompre l'éthique, transformer les paysages et thésauriser le lucre, puiser des finances et remballer ses déchets. De Médenine viennent les hordes de spéculateurs « initiés » qui manipulent le foncier, traduisent les terres agricoles en titres fonciers à vendre, abusent des lois coutumières de l'esprit djerbien. Depuis longtemps, les imams de mosquée ont été remplacés par des prêcheurs déracinés, qui commercialisent la religion, se prennent pour des élites de gouvernance pour les croyants, vocifèrent aux microphones, en dehors de nos pudeurs, sans répondre aux besoins sociaux. Ce n'est pas du développement et ce n'est pas de l'harmonie, ce n'est pas du bien-être et ce n'est pas de la prospérité... C'est de l'assassinat collectif. Les rapports suzerains mènent à des abus qui ont gravement affecté le patrimoine écologique et le fonctionnement coutumier de l'île. La question se réaffirme de savoir vers quelles fins et quels intérêts l'île de Djerba est-elle exploitée?

EXPLOITATION POUR QUELLES FINS ?

A bien des égards, les îles ont un statut particulier. Elles bénéficient d'un regard différent et protectionnel, en raison de leur originalité géographique et de leur fragilité, pour une préservation de leur identité et de leurs ressources, dans un intérêt d'environnement écologique et d'économie nationale. Il est essentiel de considérer les conditions géomorphologiques et politico-administrative, écologico-protectionniste et économiquement rentable. S'il n'y a de protection républicaine pour l'île de Djerba, il faudra lui laisser la pleine responsabilité à l'échelle insulaire, en tant qu'entité propre avec ses prérogatives administratives.

L'État ne peut plus fermer les yeux sur les conséquences de la vassalité régionale, en raison du poids économique et financier de Djerba dans l'apport en devises. La question du statut institutionnel de l'île est le fond de crise qui menace le devenir économique, les relations régionales et l'intérêt économique de la Tunisie. Disons les choses telles qu'elles sont. Les autorités se montrent prudentes à détacher administrativement une région, qui l'est géographiquement ! La caractéristique insulaire pose une distinction de rattachement au territoire national. La nature l'ayant géographiquement affranchie, l'intérêt politique devient celui de rattacher sa dépendance administrative afin d'atténuer cette déconnexion et renforcer son appartenance au continent. Les fins politiques craignent par-dessus tout que les insulaires ne voient dans cette démarche un préalable à des visées latentes plus compromettantes sur l'intégrité nationale. L'état actuel des choses s'explique donc par des considérations politiques cherchant à renforcer le rattachement des îles pour apaiser les frustrations sociales et, de l'autre, par des conflits d'intérêt qui trouvent leur compte dans la pérennité du statut administratif actuel.

Les habitants sont abusés dans leur gentillesse rurale mais la colère renferme une maîtrise du calme. Ils ont été mis sous tutelle comme incapable de s'auto-gérer et ne mesuraient pas l'atteinte à leur dignité identitaire. Cette manière d'agir est certainement nuisible pour l'intérêt général et l'atout tunisien. Il est aisé de nier les aptitudes de djerbiens et d'argumenter que Djerba ne serait apte à gérer son registre population, contrôler son flux de migrants, observer le mouvement de titres fonciers, rendre la justice, protéger son littoral, faire payer ses impôts, contrôler les recettes fiscales, exécuter ses décisions, défendre son aménagement territorial, faire respecter ses règles de construction, contrôler son urbanisme, défendre son architecture, protéger ses sites culturels et archéologiques. Effectivement, c'est difficile mais toute la tradition locale a été perturbée. Il est difficile de voir pire. La subordination de tutelle à Médenine s'est avérée périlleuse. De nombreux dossiers sont dramatiquement graves d'incompréhension et de défaillance administrative. Parmi les difficultés figure la question du foncier à Djerba. Le traitement des titres est effrayant d'abus. Les décisions des Tribunaux de Médenine laissent perplexes. De nombreux récits de mésaventures mettent le doute sur la fiabilité de l'Etat républicain. Ne souhaitant pas me limiter à quelques histoires anecdotiques, les questions de législation sur le droit foncier et la pratique coutumière

de Djerba doivent être posées aux éminents spécialistes du Droit pour une réflexion au plus haut niveau politique.

La question du Droit foncier et de l'Aménagement du territoire impliquent la source de fortune du tourisme. Les paysages de luxuriance, les artifices de palmiers, l'île des jardins, la beauté des plages, le désert verdoyant, la blancheur des dunes, la rentabilité des chambres d'hôtels... sont les atouts d'attrait du tourisme qui ont fait de Djerba une destination haut-de-gamme. On ne peut plus se cacher la face. Ce capital fond comme neige au soleil. Les destructions du patrimoine écologique et les constructions de l'horreur se sont imposés avec l'autorité de Médenine. La communauté n'est plus mêlée aux intérêts collectifs et aux liens du sol. «L'homogénéisme» de nos traditions ne tient plus face à des conquérants qui imposent leurs goûts. L'anarchisme a défiguré l'île. La sécurité n'est plus celle d'antan...

SOLUTIONS POUR QUELLE FIN ?

Nous ne pouvons plus nier nos responsabilités, ou laisser à d'autres de soins de décider pour nous-mêmes. Nous devons rendre compte à Carthage et à Bardo, sinon, à nous-mêmes ! La subordination s'est avérée pire de déresponsabilisation, d'abus de pouvoirs, et d'incompétence publique. Certaines mesures sont urgentes:

i) La question du foncier est dramatique. La solution serait de procéder graduellement, par la création d'un Tribunal local, tenu par un vice-gouverneur régional, rattaché à Médenine. Cette présence de terrain permettrait de comprendre les implications territoriales et de simplifier les démarches administratives.

ii) La gestion d'un Registre de la population est aussi préoccupante. Il est anormal d'héberger des gens qui n'ont aucun attachement fiscal. Ils occupent l'espace sans produire, salissent sans payer d'impôts.

iii) La fiscalité des habitations et des activités commerciales doit être identifiée avec des percepteur de terrain, qui n'attendent pas les rappels pour que l'on vienne payer! Ces mesures consolideraient le pouvoir local et seraient fortement appréciées par les autochtones. Est-ce trop demander ?

7.5 « APPEL À L'UNESCO... sur le chemin du patrimoine mondial »

RICHESSSES- DRAMES- BEAUTÉS

*Par Kamel TMARZIZET
Tezdaïne - Janvier 2014*

Petite par sa dimension et éclatante par sa valeur, choyée par la nature et le travail des hommes, pétrie d'une grande histoire et glorieuse de mémoire, riche par le miracle des vies et la diversité écologique, originale dans son environnement et singulière dans son identité, sobre dans son être et harmonieuse dans son art, intégrée à une biologie de l'habitat et une structuration du social... Djerba est un modèle d'exception que le bon sens appellerait à poser et à comprendre, à l'instar de nos ancêtres et de leurs expériences, pour en prendre le soin à transmettre aux générations futures, d'un bien-être durable, et même, d'une projection pour l'humanité.

PATRIMOINE HISTORIQUE

La surprise est flagrante pour le touriste qui ne croirait trouver dans l'île de Djerba, qu'une belle femme sans âme. Djerba est splendide d'une nature et biologie exceptionnelle, autant riche d'histoire et de légendes, de culture et d'humanité, qui a inventé un système socioéconomique d'autarcie. Elle baigne de connaissances et d'expériences, pour un modèle d'équilibre à poser aux générations futures et à l'humanité.

L'héritage de Djerba est marqué par les cultures successives, depuis l'époque punique jusqu'à la dernière vague économique du tourisme occidental. Les traces archéologiques attestent d'une présence permanente des civilisations depuis le 2^{ème} siècle avant J.C. Depuis les époques punique et gréco-romaine résistent encore les catacombes et nécropoles de défunts, des forums ombragés et thermes magnifiés, de colonnes et chapiteaux, de mosaïques diverses et différents ciments, sur les restes de Meninx et de Soug El-Guebli. Aux moments de la grandeur de Rome, Méninx était un lieu d'agriculture et d'industrie avec les ressources d'huile d'olive, de vignes, de carrières, de murex et de nobles teintures impériales pour le pourpre, le violet, le bordeaux et la couleur d'argent.

L'île de Méninx baigne de trésors, si et seulement si, on voulait éveiller la connaissance et faire parler les pierres pour entendre les mythes et faire parler les légendes. Elle était réputée pour la spiritualité et la diversité de ses croyances, des lieux de cultes et de Temples païens, de monuments religieux et de synagogues juives, de rites célestes et les multiples influences de l'Islam. Les civilisations antiques et médiévales ont laissé les vestiges de monuments et de forteresses édifiées. Une autre figure moins connue est celle de l'ensorcellement et du spiritisme, qui furent longtemps des modes de défense, de superstitions de vieilles racines afro-méditerranéennes et pré-islamique.

Sous l'ère musulmane, elle devenait Jerba, l'île des jardins, soucieuse d'autonomie et de gestion de l'eau. Elle inventa un système de bien-être autour de l'agriculture et du commerce pour satisfaire les besoins vitaux et bien-être, pour la sécurité, la production, et la conservation, le drainage et le stockage, le réseau social et l'échange, la défense autour de l'île et les aménagements sous la roche contre les ambitions dominatrices, venant d'Afrique (Tripoli, Soudan, Mali), d'Europe (Normands, Siciliens, Catalans, espagnols, français), de diverses dynasties berbères et musulmanes de l'actuel Moyen-Orient (actuelle Syrie, Egypte, Libye, Turquie...) et Maghreb-Occident (Maroc, Algérie, Maurétanie).

Dans toutes les cultures, l'Histoire est le récit sacré, point de taille, qui constitue un intérêt culturel et un savoir universel, à conserver et à narrer. Les djerbiens ne devraient pas faire exception! Outre le réconfort identitaire, l'Histoire de l'île est un potentiel économique, une exceptionnelle richesse culturelle, ignorée par des monstres écervelés et les nains politiques. Au nom d'une idéologie de l'Islam moderne ou de l'économico-pognon, ceux-là ont détruit les prestigieux vestiges de l'Histoire et les lieux de saintetés locales. Les maamoura et autres mausaulés dédiés aux « saléhéhi'n » ont été édifiés pour conserver la mémoire des bienfaiteurs qui ont servi la société jerbienne. Cet héritage du passé est l'élément de racine et de conscience identitaire, que nous devrions connaître, sauvegarder et transmettre. Les nouvelles générations auraient raison de nous en vouloir, d'avoir nié cette connaissance du patrimoine, pour tenir une fierté de nos vieilles racines puniques, mêlées aux diverses cultures et influences méditerranéennes, musulmanes, africaines, berbères et arabes.

Les vestiges du passé ont été ignorés et pillés par des termites sans conscience, qui, au vu et au su de tous, exploitent la pierre et anéantissent les éléments de la connaissance et du récit historique. De moult infractions sont mêlées à la rapine et aux destructions non autorisées, de constructions abusives et d'aménagements illégaux, qui se poursuivent à travers les sites historiques que l'on croyait classés, et à jamais scellés en faveur de la préservation du patrimoine. Citons entre autres les catacombes du fameux site archéologique de Méninx, des carrières de Murex, des ruines de cité de Soug El-Guébli, ou du site de Borgou... devenus des lieux de carrières exploités par des fossoyeurs sans conscience.

PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE

Le patrimoine écologique est autant riche d'une nature sublime, avec des sites naturels exceptionnels, de paysages magiques et de beauté tranquille, des lieux de nidification et de transit pour une diversité d'espèces animales, d'oiseaux migrateurs et de poissons. L'île vit le péril de ses merveilleux sites écologiques de Lalla Hadrya, des forêts de Yati et de Téguermass, la flèche de Ras-Rmel, la lune de Sidi Jmour... Quelle navrante nécrologie ne pourrait-on dresser de cette destruction de sites naturels splen-

dides et de toute faune sauvage. Les autorités régionales continuent à laisser faire, si elle n'encourage, le pillage des trésors de l'île, au nom du business et de la lutte contre la pauvreté, pour l'enrichissement d'une clique de sauve-misère. Il ne s'agit pas moins d'un crime gratuit contre la culture, perpétré ostensiblement par des idolâtres de l'argent, des excités animés par le besoin de transformer une nature qui a mis des centaines d'années à se composer. Ces esprits ne connaissent ni autrui, ni la culture, ni la beauté, ni l'intérêt commun, ni l'amour de nous et du prochain. Seul compte le prestige de leur égo. Les ploutocrates complices manigancent l'établissement de masses anéanties de sites naturels, qui ruine la vie animale, détruit les paysages, porte un grave dommage à l'écosystème et ombrage à la civilisation humaine.

INVASIONS DES BRIQUES

Djerba étouffe sous le poids des constructions, impuissante face à cette menace nouvelle invasion contre son vital. Les facilités de l'eau, du transport et de la technique ont promu une frénésie de la construction, qui s'impose en tout lieu. Une spéculation foncière sans précédent s'approprie toutes les terres vierges, qu'elles soient lieux d'histoire, de pâturage, d'agriculture, de plages, de nidification, de paysages ... Des promoteurs rebelles à la loi se sont impunément attaqués à la terre de Djerba. Leurs constructions abusives et illégales dévorent les sols et s'imposent dans tous les espaces. L'intérêt de l'île reste ignoré, soumis aux intérêts égoïstes de ploutocrates sans intelligence, ni sensibilité collective, ni perspective de richesse durable. Ils se fient des zones précieuses et fragiles. Des actes très lourds et irrémédiables ont été commis contre cette nature de Djerba, de son équilibre biologique et écologique. L'écosystème a été fortement perturbé par l'encombrement et le vacarme des humains, de leur trafic routier et grondements de Quad's, leurs agitations économique et tant d'activisme nuisible à l'avifaune sauvage. La ressource naturelle s'avère très vulnérable, sous l'aspect d'une mutation irréversible. La situation est dramatique. A ce rythme de démolition et de perturbation de l'espace naturel, notre île redeviendra très vite un désert au bord de l'eau.

L'ancienne île des oiseaux est devenue une manne ouverte à tout abuseur, livrée à l'usure et à la rapine. Des promoteurs venus de nulle part encensent notre île et son patrimoine, sans aucune concertation, ni autorisation. Le laxisme des autorités locales est stupéfiant... malgré l'intérêt fondamental de l'Etat tunisien, pour une étoile du sud, qui contribue aux recettes en devises produites chaque année par les touristes européens! C'est de l'assassinat économique, un crime contre la nation. Djerba est moins une terre de vie et d'accueil, qu'un linceul de béton et d'insécurité!

PROJETS INSOLITES

Ce patrimoine est-il sans importance pour le laisser aux griffes de monstres sans-visages? On a oublié que la beauté des paysages est le principal facteur d'attraction touristique, « à deux ou trois heures des capitales européennes »... en l'occurrence, une

île naturelle et exotique, propre et saine, favorable à un tourisme substantifique et intégré dans un environnement préservé, propice à une qualité de vie et à une rentabilité financière. Or, l'île est abandonnée à je ne sais quelles forces obscures, qui ont décidé de « *faire feu de tout bois* ». Elle tombe comme un fruit mûr dans l'escarcelle de lobbies d'intérêts qui misent sur une énorme spéculation et ne nous réserve que ruine des « *îles de pâques* ». Ces « *monstres sans visage* » imposent dans le secret des anges, des projets qui ne présagent rien de bien, sinon une nouvelle spirale destructrice qui mènera à l'abîme. Ils ont convenu en catimini des méga-projets, dans les régions écologiques et autres zones humides, classées dans la liste Ramsar, tels Ras-Rmal, Séguia, Aghir ! Le dernier site de Lella Hadria est leur objet de convoitise pour ces promoteurs avides de commissions. Les oligarques voudraient faire admettre, vaille que vaille, des projets déments et extravagants malgré les avis défavorables de tous les scientifiques, tels les professeurs Paskoff, Hasouna M'zabi, Mongi Bourgou, Omar Oueslati... Le projet mettra en péril la richesse écologique du dernier poumon de Djerba. Les scientifiques de compétence avérée ont tous insisté sur les conséquences néfastes et les risques de spirale destructrice. La mise en chantier de ces projets funestes dans cette zone provoquera un désastre écologique, qui gommara inéluctablement, le site du lac préhistorique d'Ofar, et effacera le dernier poumon vert de l'île avec des implications sur l'avifaune et la vie marine largement laminée!

MÉDIOCRATIE GOUVERNANTE

L'île de Djerba est victime de son succès balnéaire, livrée à des pilliers de ressources, qui bradent l'herbe pour de l'argent, dans l'indifférence de l'autorité publique. La liberté anarchique et la médiocrité de gouvernance tuent chaque jour. Tel est le dilemme de notre île, ignorée et mal gérée, qui souffre de graves défaillances de désengagement des responsabilités par les autorités de contrôle, chargées de surveillance, de protection, d'ordre, de discipline. Les lacunes ont laissé le champ libre aux pilliers-trafiants. Pourtant, le rôle de l'Etat tunisien est de tracer le fondement territorial, pour préserver les aménagements de l'espace dans un cadre juridique, strict et adéquat, qui combine les influences de la beauté attractive et une qualité de l'hébergement, la durabilité d'un l'environnement écologique et des activités de loisir, de lieux prescrit pour l'être animal et des lieux pour l'activisme humain... L'État s'est désengagé de sa mission sur le territoire, pour protéger le renouvellement et la beauté de ses ressources. La dévalorisation de l'intérêt écologique dans le circuit marchand est une voie principale pour la désintégration du patrimoine et la ruine du capital.

MANOIRS ET ARCHITECTURES

Les Manoirs djerbiens sont une autre richesse du patrimoine insulaire. Bâties en pierre, avec de larges murs, ils ont résisté aux siècles. Ces monuments historiques devraient, tout au moins, être définis par une monographie des lieux et des sites, avec une rigueur

de protection pour ces zones. Ceci n'est que partiellement réalisé à Djerba. Les manoirs (Houchs) de Djerba répondaient aux besoins existentiels, de vies pratiques. Ces conceptions et connaissances autour de la survie ont été niées ou oubliées. Ces monuments historiques ont été honteusement et impunément détruits par des promoteurs avides, qui ont préféré raser le solide pour y établir de «massives constructions fragiles» ! Tous savent combien la restauration est coûteuse. Il n'existe pas en Tunisie de défiscalisation sur les travaux du patrimoine... de toute façon, quoiqu'on dise, les djerbiens paient peu d'impôts. Les budgets d'État et les remboursements de financement sont donc faibles pour conserver les trésors culturels et mettre en valeur le patrimoine de l'île. Les Fonds de réserve pour la recherche scientifique sont loin d'être suffisants, pour ne pas dire, inexistantes. Il n'y aurait donc aucun complexe à appeler la coopération internationale, de bonne volonté pour la conscience universelle afin de contribuer à la préservation des lieux historiques et des sites écologiques, pour protéger les monuments et la vie des animaux libres, préserver une mémoire de l'humanité et un modèle socio-économique.

CORPUS SOCIAL

Le patrimoine social de Djerba est autant mal connu. L'organisation sociale des insulaires est basée sur une Communauté des familles. Les continentaux nous ont suffisamment fait reproche de ce corps social ambulakant et autonome! Il est en cohérence avec le milieu naturel et la faiblesse des ressources. Pour survivre, Djerba inventa un système d'autarcie et d'autonomie, avec des principes et méthodes, de récupération des pluies et gestion des eaux, d'exploitation agricole et d'aménagement de l'espace, d'organisation des filières de production et de distribution, d'intégration communautaire et d'homogénéisme des comportements, d'intégration économique et de réseaux commerciaux, d'espaces insulaire et extra-djerbien, de référence continentale et champs méditerranéen. L'organisation socio-économique lui a permis d'intégrer la production aux réseaux de commerce, des mondes de l'Afrique du Nord et de la péninsule arabique, de la Tunisie et de la Méditerranée.

Les insulaires ont entretenu un esprit collectif, d'homogénéité des valeurs et comportement. Les habitants avaient composé avec la géographie de l'isolement et les besoins vitaux, pour la protection humaine et la sécurité alimentaire, d'un corps social et un système sociétal, partenariat de réseau et obligations de solidarités. Ces principes, non théorisées par une démarche intellectuelle, sont pratiqués par une tradition coutumière, qui, aussi, s'est oubliée et a fortement évolué. La connaissance du patrimoine identitaire est un enseignement de cohésion sociale, d'amour et d'épanouissement d'une nation, unie dans l'harmonie et la coexistence. Pour ce faire, Djerba a besoin d'une tête, cohérente et pragmatique, pour une gestion rationnelle de son environnement vivant, que notre étoile du sud retrouve son identité écologique, capable de drainer un tourisme durable et parfaire un développement économique durable, dans la quiétude et la sérénité.

Dés lors que nous vivons tous en symbiose, loin de l'arrogance et de l'esprit dominateur, il nous serait plus facile de protéger le capital de nos enfants et trouver la solution adéquate aux multiples volets. L'esprit de communauté aux lointaines influences ibadites ne saurait être soumis à l'autorité abusive d'un Chef, ni aux caprices de quelques barons. Djerba a besoin de la contribution de tous ses hommes et femmes, à la condition que tous soient capables de l'aimer, et de le dire. Ce patrimoine de corps social a été fortement perturbé par l'engagement économique d'une idéologie sans conscience, appuyée par les facilités de la technologie moderne et la construction frénétique, la défaillance étatique et l'investissement fanatisé. L'île est impuissante face à ces interventions humaines de nouvelle dimension, d'une mentalité d'intérêt individualiste pour la monnaie, encouragée par la défaillance du pouvoir collectif et des abus de barons de la brique qui ont pris tous leurs droits sur l'île.

PRISE DE CONSCIENCE

Toute bonne conscience appellerait soi-même à, d'abord « balayer devant sa porte ». Ceci est particulièrement vrai dans la culture autonomiste des djerbiens. Or, les faits sont là. Fragilisée dans son écosystème, livrée à l'exploitation frénétique, vulnérabilisée par les anarchistes, lâchée par ses fils... Djerba a besoin d'une oreille. Les hommes ne rament plus au même rythme et dans un sens progressif. Ils se comportent à leur guise, sans rappel à l'ordre, au risque de faire chavirer le navire. Les destructions patrimoniales sont suffisamment avérées, sans que l'on puisse ouï-dire. L'île est écornée, mise en danger de mort par les siens, orpheline, abandonnée pour quelques monnaies de singe. Elle a perdu son blanc manteau de dunes, recouvert de végétation éparse. La voici dénudée face aux vents et au soleil, abritant des pique-niqueurs qui s'imposent aux paysages, bâtissant une permanence d'habitations de vacances, brimant la circulation des vies naturelles, endommageant à jamais les paysages magiques, contraignant la production alimentaire. L'incohérence économique semble insuffisamment flagrante pour les destructeurs qui trouvent encore une herbe à piller. Djerba a le plus besoin de faire entendre la rigueur de ses aînés et comprendre leur sagesse économique, qui comptabilise les valeurs et la production, la protection et la sécurité, la croissance et la durabilité. Dans cette conception outre-financière, les piliers de l'économie ne se valorisent pas en dinars tunisiens, ni en euro, ou en dollars américains. Ils se réclament des sources de vie, de la diversité des richesses naturelles, de la reproduction naturelle, de la modestie des vies humaines, de l'intégration socio-écologique, de la cohérence de gestion, en vue d'un progrès sain, d'un devenir paisible.

MOBILISATION CIVILE

La population médusée a assisté à ces transformations de rapine, d'exploitation frénétique de ressources non renouvelables, aux dilapidations irréversibles des richesses patrimoniales et de déstructuration de son corps social... La conscience impuissante

devient *"déli de justice"*. Lorsqu'elle se tait, elle se rend coupable de crime et de non assistance à île-en-danger! Les voix ne peuvent plus rester atones, ni laisser faire les appétits d'ogre de ces affairistes égoïstes, qui se sont élevés au rang de « maîtres abuseurs » malgré la mauvaise gestion au quotidien et la détérioration de tout.

Pour éviter le marasme et les drames à venir, la société civile doit se mobiliser pour communiquer avec le Gouvernement, défendre son identité locale et protéger les ressources nationales, informer et sensibiliser l'opinion générale. Le Gouvernement doit appuyer le dialogue et soutenir une plate-forme de communication, des associations et des collectivités, avec une définition et un soutien aux Programmes d'intérêt généraux. Nous devons, derechef, faire face aux Terminators et mener une lutte efficace contre le vandalisme et les méthodes surnoises, de ceux, qui, sans pudeur, ont franchi le seuil du non-retour et du désastre, d'une situation qui hypothétique en premier lieu, le choix stratégique de l'économie touristique.

Devant les catastrophes en chaîne et le silence absolu des pouvoirs politiques, la petite intelligentsia des associations et collectivités locales, amis et défenseurs de l'île se sont mobilisés contre les convoitises et l'usurpation des biens communs. De leur petite voix, ils ont signifié l'impasse vers laquelle touristocrates et barons de l'île nous mènent. D'une seule voix, ils ont clamé autant que possible: « *nous voulons que l'Etat remplisse son rôle de protecteur des ressources du pays, pour mettre en place des mesures de sanctions efficaces afin d'épargner l'île des abus perpétrés par ces traîtres, et conserver le patrimoine de la Nation qui appartient à nos petits enfants* ».

“INDIGNEZ-VOUS !”

Djerba a, plus que jamais, besoin de solidarité et d'intelligence, de cœur et d'action, pour préserver ses organes vitaux et sa capacité d'accueil, réconcilier son environnement à son bien-être. En ces circonstances, il a été fait appel à la mobilisation des bonnes âmes contre les périls qui sévissent aux yeux de tous, pour un engagement total de la communauté, qui, si elle aspire à garder ses valeurs, devra mobiliser des associations professionnelles pour défendre son acquis. La conscience populaire doit être représentée au yeux de tous, pour protéger le capital et défendre un projet commun, mettre fin aux sévisses d'une exploitation démesurée et des atteintes irrémédiables, qui affectent l'essence de l'île, sa beauté, ses paysages, ses richesses patrimoniales, ses ressources économiques, et même, son humanité en conséquence.

À cœurs vaillants, rien d'impossible. Œuvrons pour le développement durable, la préservation des écosystèmes et de leurs éléments biologiques, mettre en place les mesures de sauvegarde du territoire et de son biotope. En l'occurrence, une nature propre et salubre, une qualité de vie dans la modestie insulaire, pour un tourisme fondu dans son environnement ancestral, et non l'inverse. Que les constructions et l'occupation de l'espace soient respectueuses du milieu, et non transformateur de l'environnement. Aux

femmes et aux hommes épris de justice et de progrès social durable, il est demandé de conjuguer les efforts cohérents pour éveiller les consciences sur la singularité et la fragilité d'une île, belle et vivante, harmonieuse et fraternelle, prestigieuse et rayonnante au-delà de son périmètre géographique. Il est demandé de mettre en garde les calamiteux contre les affres sévissant, pour protéger l'exceptionnelle richesse, défendre son patrimoine et donner un avenir à l'avenir. Que notre action collective brise les agissements pernicioseux et les silences humiliés. Que les sites de la géographie et de l'histoire concilient la vie et la nature, la population et ses ressources, la production et la consommation, la rentabilité et le bien-être social... Somme toute, une qualité élémentaire fondée sur la préservation du Patrimoine et le développement durable, le bien-être social et la démocratie participative.

APPEL À L'UNESCO

Nous ne sommes pas parvenus à déclarer cette reconnaissance d'intérêt général, pour protéger un patrimoine unique, ni à Tunis, ni à Carthage, ni à Bardo, ni à Médénine, ni à Djerba. Que les gouvernements soient incapables de financer la sauvegarde des monuments de l'Histoire ne contraint pas notre souhait de rechercher un soutien extérieur. Face aux vicissitudes politiques et l'inconstance managériale, à l'impuissance et au laisser-faire, à l'ignorance ou à la fumisterie, il est devenu impérieux d'appeler à la conscience universelle autant pour la recherche scientifique, que pour le témoignage extérieur dont le but serait d'interpeller la conscience nationale.

Comment crier à l'aide sans appeler à l'alarme ? Comment gagner l'arbitrage de l'universalisme face à une destruction sans nom ? Comment sauvegarder les richesses patrimoniales et faire halte aux abuseurs ? Comment valoriser les richesses culturelles, naturelles et artistiques face à des monstres sans visages ? Comment la société civile pourrait-elle mobiliser une conscience propre, au nom d'un intérêt d'autorité publique ?

L'UNESCO est une organisation de force opérationnelle internationale, qui permet d'élaborer des programmes de restauration de monuments historiques, de biens culturels, de conservation des sites naturels, et de tout patrimoine avéré de valeur universelle. La tentative d'inscrire l'île de Djerba sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité, à l'instar de Carthage ou de Sidi Bou-Saïd, visait à gagner un regard international sur notre île en perdition. La contractualisation des engagements internationaux permet de contribuer à protéger l'environnement écologique, sauvegarder les monuments, identifier le modèle social et valoriser l'intérêt économique de l'île. Voilà pourquoi, associations et collectivités locales doivent prendre part active à ce projet majeur, à l'instar de l'île de Malte, pour garder la place que Djerba mérite.

L'originalité des richesses permet la demande d'une action soutenue par la coopération internationale. La reconnaissance de patrimoine mondial augmenterait l'appréciation pour l'art et la culture, l'histoire des civilisations et les vestiges séculaires, l'envi-

ronnement sauvage et la riche diversité de reproduction, l'intérêt social et le modèle de développement économique. Pointer la compassion universelle amènerait, tout au moins, le regard critique de mise en garde, à l'encontre d'une institution nationale dépassée par les abuseurs de lois. Plutôt que prôner des sanctions fatalement brutales, nous avons préféré faire peser le poids de l'héritage, transposer la conscience civile à la dimension universelle, d'un regard du monde sur la valorisation des conditions locales, pour un état des lieux et des risques irrémédiables, de connaissance et d'interrogation, de respectabilité et de sauvegarde.

Ce n'est pas moins qu'un appel stressant lancé à l'universalité pour faire entendre la valeur exceptionnelle des Lotophages, du modèle unique de l'insularité, avec des spécificités originales, pour l'environnement, la nature, la végétation, la faune sauvage, l'histoire, la culture, la société, le pouvoir, l'économie... Ce n'est pas moins qu'un SOS international qui a été hurlé du fonds de nos tripes pour observer l'avenir des vies de la planète au microcosme d'une île qui se meurt. Les défaillances de gouvernance, le laxisme des autorités publiques, locales et régionales, le désaveu de l'opinion civile pour le pouvoir d'autorité politique ... ont tristement rappelé la démission de l'État, son désengagement des responsabilités collectives et des missions de service public, qui navigue sans baromètre et sans projet.

Notre appel de solidarité internationale, focalisé sur une demande de l'Unesco, visait, tout au moins, à gagner l'interpellation des consciences publiques de nos autorités locales, régionales et nationales. Il permettrait de rappeler à notre Gouvernement les richesses fragiles d'un joyau et des dangers qui le guette, pour le convaincre d'une urgence à la mobilisation pour mettre un terme à l'exploitation frénétique de ressources non renouvelables, stopper les agissements illicites des contrevenants et nuisibles au patrimoine de l'humanité. La démarche a été soutenue avec beaucoup de sincérité et d'enthousiasme par les associations civiles et la population... suivie par des espérances déçues.

COMPROMISSION ADMINISTRATIVE ?

Le projet a pour sens réel la valorisation de l'île par la préservation de ses richesses patrimoniales et la restauration de chefs d'œuvres en péril. Il s'agit d'un partenariat à dimension humaine et culturelle, qui édifiera des bénéfices durables dans le cas de Djerba. Une telle coopération serait un atout pour la culture, la société, l'économie...

L'Unesco pourrait nous aider à définir une stratégie globale, permettant de connaître et de transmettre un capital universel aux générations futures; de préserver une identité culturelle, une qualité de vie et une humanité sereine. Djerba mérite cet intérêt pour tracer l'histoire et les contours de la géographie - identifier les urgences et poser les responsabilités - définir les équilibres et préserver les ressources vitales - associer la

vie de l'homme et la vie de la faune - l'écosystème et la civilisation urbaine - réaliser la valeur écologique et la richesse économique - l'attraction touristique et l'établissement harmonieux - le circuit des entrants et des sortants - les constructions anarchiques et l'appétit de l'espace - sauvegarder les biens patrimoniaux et le mode culturel - défendre les acquis et comprendre l'insularité - accueillir les populations et préserver l'harmonie sociale - permettre le progrès et la paix civile...

Pourtant, la démarche fut déjà compromise dans son intérieur par des intérêts flous, de prétendus « marchands de bonheur », plus soucieux de leurs instables ressources journalières, que du déluge qui va frapper le devenir de tous. Les critiques se sont montrées réticentes à toute initiative collective comme si elle irait à l'encontre de leurs intérêts propres ! D'autres pernecieux ont plaidé la prudence des bons principes, pour continuer à laisser-faire les nuisances et le crime d'une non-assistance à île en danger. D'autres encore ont aisément justifié d'ingérence de souveraineté nationale et d'argumentation anti-colonialiste pour nier toute réprimande, d'une argumentation facile et brutale, lâche et irresponsable, qui justifie l'inaction et nécessite encore une réponse pour étouffer nos énergies. Une argumentation minable autour de la « souveraineté » a été portée par des orgueilleux qui ne se sont jamais souciés de défendre les intérêts locaux, ni même nationaux. La perception du projet a été volontairement détournée par les sbires d'une oligarchie en quête d'autorité. Ils évoquaient des inquiétudes certainement mêlées à une perte de privilèges, ou à des révélations de leurs abus. Ils ont développé une propagande prétendant que les associations civiles voudraient « abandonner l'île et livrer la gestion à des compétences extérieures ! » Le projet, dans ce sens, entraverait les activités économiques et imposerait des règles aux habitants. Ces arguments visaient simplement à éviter tout regard public sur leurs trafics.

Ces argumentations d'égoïsme et de petitesse nécessitent pourtant une réponse sérieuse. Comment aider à nous préserver, sans porter de préjudice à la souveraineté nationale et aux droits de propriétés, des lieux de passages et de sites historiques ? La tradition insulaire ne signifie pas une rupture des mailles avec l'Etat tunisien, ni un abandon de l'île par l'État, ni encore un déshonneur, ou une ingérence extérieure à la souveraineté. Nous n'en serions pas là, si nos responsables publics avaient été capables de prendre en main notre destin national, pour le préserver, faire respecter les lois, et mettre fin aux désordres d'une anarchie sans nom. L'Organisation Internationale pour la Science l'Éducation et la Culture ne s'immisce jamais dans un projet sans qu'une demande ne soit présentée. Elle ne vise, en aucun cas, à mettre la main sur les richesses d'un pays, et, encore moins, porter préjudice à la souveraineté et aux droits des habitants. Contrairement à ce que pensent les sceptiques et les réticents, elle répond à des critères objectifs de la stratégie globale de l'Unesco, contractualisé par des engagements publics et internationaux. Les actions de l'organisation internationale pour la culture visent la restauration des monuments d'art, ou la préservation des sites naturels

et historiques, qui se feront en accord de partenariat entre les parties. Les actions de restauration des monuments d'art ou de préservation des sites naturels et historiques se font en accord, sous le contrôle des Autorités nationales, en l'occurrence le Ministère de la Culture. Si les dossiers sont correctement défendus, «l'Organisation pour la Science et la Culture» ajoute un réseau approprié d'expérience et d'expertise scientifique, d'assistance technique et d'aide financière. La contractualisation des engagements permet de protéger et de valoriser le patrimoine, l'environnement écologique, les monuments, le modèle social, l'intérêt économique.

UNESCO-TUNISIE

La coopération avec l'Unesco est un atout pour les pays dépourvus de moyens financiers. L'intérêt d'inscrire l'île de Djerba sur la liste du Patrimoine Mondial établit un lien de contractualisation et d'engagement pour inscrire des actions bilatérales dans la durée, garantir aussi un développement culturel et socio-économique durable. La Tunisie est membre de l'Unesco. L'organisation avait apporté une aide appréciable au Gouvernement tunisien pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine de Carthage, Sidi Bou-Saïd, Dougga, Lac Ishkeul. Ces lieux ont obtenu l'assistance technique pour la préservation de sites archéologiques et la restauration de monuments, la protection des arts et l'épanouissement humain, l'environnement et les paysages naturels, l'espace végétal et le développement durable... D'autres cas concluants ont été expérimentés pour Sousse, Kairouan, et bientôt Sfax.

Une première tentative avait été amorcée en 1994, par feu Hammadi Essid. L'ambassadeur de Tunisie auprès de l'Unesco avait espéré, pareil à Malte, voir inscrire Djerba dans la liste du Patrimoine de l'Humanité. Sous l'égide du Ministère de la Culture, le projet fut porté par l'Assidje, les collectivités locales et l'Institut National du Patrimoine. Une délégation de l'Unesco remit un avis favorable, suite à son enquête auprès des Municipalités, la consultation des experts et des études de Massoud Yamoun ou de MM. Bawandi du PNUD. Les bonnes intentions ne furent pas suivies, pour des raisons injustifiées des autorités de l'époque. On peut amèrement le regretter car depuis cet échec, tant de choses se sont irrémédiablement détériorées à Djerba. Au lendemain de la révolution, Djerba eut la chance d'être à nouveau sélectionnée pour son inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité. Azzedine Bechaouech, Ministre de la Culture, réitéra à nouveau la demande en 2012. Il est un homme d'expérience, cultivé et pragmatique. Il fut haut fonctionnaire de l'Unesco, maître d'œuvre de la restauration du Temple d'Angkor-Vat au Cambodge. La situation de Djerba se dégrade à vue d'œil. Il serait urgent de stopper les défections qui menacent l'île. Mr Bechaouech engagea des mesures immédiates de protection des sites écologiques et historiques. Le choix pratique fut d'épargner le précieux capital de l'Histoire et éviter le fiasco écologique, stopper les sévices du laisser-faire et de la défaillance publique. Cette initiative permettait de

répondre aux problèmes urgents. Quant à la préservation des richesses de l'île, elle est inhérente à son intégration, comme une valeur universelle dans le Patrimoine Mondial de l'Humanité. A nouveau, la délégation de l'Unesco rendit un avis favorable. Pourtant, le projet fut avorté. On s'interroge, encore une fois, sur les raisons du non-aboutissement du projet. Est-il lié à la prééminence des intérêts locaux? Est-ce le désintérêt public qui discrédite notre intention, ou est-ce le désintérêt public qui confirme notre inaptitude ? Tout compte fait... n'est-ce pas à nos autorités de prendre leurs responsabilités ? Á titre anecdotique, on voudrait protéger les paysages de Djerba pendant que les machines brutales perforent chaque jour les héritages ancestraux! Ces engins de la mort sont parqués à l'entrée des villes et travaillent sans autorisation. Aucune autorité nationale n'a jugé utile de les interdire, stopper ou contrôler les actions de ces démolisseurs. On ne peut pas continuer à laisser-faire. Il s'agit d'un héritage, précieux et unique, source irremplaçable de vie et d'inspiration. Quel est le sérieux de nos demandes si on laisse faire les aménagements destructeurs, et appeler l'Unesco pour y mettre fin? Les nouvelles générations savent nos responsabilités, et elles ont le droit de nous faire reproche mais elles savent aussi qu'elles ne peuvent nous punir. Pouvons-nous encore mourir tranquilles ?

7.6 “PRINCIPES DE GESTION DES MUNICIPALITÉS”

*Par Kérim MAAMER - Politologue - Urbaniste
Teguermass - 21 Août 2016*

La gouvernance tunisienne a été perturbée par les retards pris dans l'adoption du code électoral et l'organisation des élections municipales. L'autorité Municipale est pourtant le socle fondamental de la gouvernance.

« Balladia » signifie en arabe, «petit pays »... L'expression affirme le sens politique de la gouvernance locale, pour la gestion d'un territoire déterminé, avec des compétences, des responsabilités, un accord de projet commun et une gestion collective. Tous les pays du monde savent l'importance d'un *Bourg-Maester*, maître de ville ou de village, soucieux du bien-être de ses gens. Il ne pourrait en être autrement pour un pays volontaire et progressiste, qui désigne une compétence pour l'autorité municipale.

La responsabilité collective oblige à i) une permanence des pouvoirs locaux, ii) des aptitudes de fonction et de gestion publique, iii) un projet démocratiquement adopté et géré. La défaillance d'autorité locale vécue en Tunisie a beaucoup nui à l'État de droit et à l'intérêt public. Il est urgent la restaurer ce pouvoir pour protéger, autant que possible, l'espace public et les intérêts collectifs. Les prochaines élections rassureront-elles de la bonne gestion publique? La démocratie assure-t-elle d'un avenir confiant? Les élections passionneront-elles les électeurs ?

ii). CONTINUITE ET PERMANENCE DES POUVOIRS : Au delà des hommes qui remplissent un mandat politique, il y a la continuité de l'État. Un cœur d'émotion de la révolution tunisienne est la dépersonnalisation de la fonction politique, pour l'inscrire dans la durée et la responsabilité locale, sous le regard de l'État et d'une Cour constitutionnelle. Notre pays ne vit pas dans une anarchie institutionnelle. L'appareil d'Etat a défini des structures d'autorité, de pouvoirs constitutionnellement établies, avec des compétences et des complémentarités entre Régions, Gouvernorats et Municipalités. La Loi fondamentale impose un rapport de pouvoir défini par les fonctions de l'Etat.

La Municipalité est le pouvoir local, de défense de l'intérêt collectif. Elle détient une compétence, pleine et responsable, qui ne saurait se nier au nom de pouvoirs annexes, venant de la République, de la Région, ou du Gouvernorat. Un Plan d'Aménagement a défini les fonctions du Territoire avec de strictes affectations pour les sols urbains et ruraux, constructibles ou pas, espaces protégés ou zones naturelles, patrimoine historique ou lieux écologiques. Quelconque modification d'usage de l'espace passerait obligatoirement par une modification de la Loi fondamentale. Les atteintes à ce principe poseraient de graves préjudices à l'avenir de Nation, avec des risques sur les ressources vitales (réserves d'eau, fertilité des sols, diversité biologique, connaissance historique, production agricole, détérioration écologique, goulôts d'étranglement, misère sociale...)

Le Conseil Municipal détient un pouvoir d'autorité légitime, de surveillance et d'exécution. Il a une obligation dans la durée et la continuité. Son Président gère une fonction indélébile, permanente, quelque soit le contexte et le mode de nomination, même si elle est dite provisoire. La fonction ne pourrait se défaire de ses obligations, ni se justifier de quelconque raison, pour suspendre sa mission de surveillance et d'exécution. Le pouvoir de la Municipalité reste déterminant. En aucun cas, une vacance de pouvoir ne pourrait justifier des constructions et occupations du sol, destructions d'arbres et de végétation, aménagement de projets illicites et incohérents, ni même définis et non-approuvés. La dialectique révolutionnaire n'autorise pas, de suspendre les responsabilités de l'autorité locale, ou de tout pouvoir public.

Nous sommes, malheureusement, loin de cet idéal optimum. Des mots magiques ont été exploités pour nier les pouvoirs d'intérêt collectif, en se justifiant aisément de renversement politique et d'idéal démocratique, de crainte ou de dénonciation populaire d'illégitime d'autorité, ou encore de rivalités avec les autorités régionales et d'oppositions politiciennes montées en épingle. Les Municipalités ne peuvent nier leurs obligations collectives, de surveillance, de contrôle et d'exécution. La rupture des pouvoirs est un acte très grave, assimilé à un abandon du collectif, qui menace d'anarchie et s'assimile à une trahison.

L'absence d'autorité municipale a laissé-faire les abus les plus inacceptables et nié les obligations collectives. Les tunisiens sont témoins de ce désordre de la construction

à travers tout le territoire, qui endommage la beauté du pays, salit les villes, défigure les campagnes, surenchérit tous les coûts. Les excités de la brique et les intérêts marchands ont favorisé les aménagements incohérents et irrationnels, en dehors des lois, des autorisations et des avis de la collectivité. Un banal regard observe des aménagements sur des espaces publics ou agricoles, des arrachages d'arbres et destructions de forêts, des constructions anarchiques le long d'axes routiers. Ce n'est pas moins qu'un abandon du collectif et du devoir d'État, signifié d'incompétence et de fénéantise. Les cadres publics ayant laissé faire ces abus sur leur territoire local, sans même les énoncer, auraient à rendre compte d'une responsabilité devant une Haute Cour de justice, ou d'une Cour constitutionnelle.

Les défaillances de surveillance, d'exécution et de contrôle ont causé des destructions irrémédiables pour les zones écologiques, les ressources agricoles, les paysages naturels, la vie de la faune. Ce bâti illégal a balafré la vue de nos paysages, accaparé l'espace public, atteint à la fluidité de circulation, perturbé la sécurité, nui à la qualité de vie, surenchérit les frais collectifs. Toutes les conséquences de ce désœuvrement portent atteintes aux ressources d'une Nation, de son capital, son attraction, son économie, son avenir. Les préjudices touchent à la production agricole, la biodiversité écologique, la beauté des paysages, les recettes économiques, la mobilité, la pollution, le bien-être etc. Les exemples sont dramatiques à constater pour les régions du Bardo et de Khaznadar, La Soukra, La Marsa, Bizerte et ailleurs.

L'île de Djerba, réputée pour sa beauté, a été anéantie par des bâtisseurs sans scrupule, qui ont substitué la brique aux palmiers, les murs au dépend de la luxuriance. Ils ont marqué de pierre spéculative, l'appartenance du sol rural et le fruit de la production naturelle. Ils ont imposé la masse de la construction, d'un habitat faiblement occupé, par des logements vacanciers, sur les lieux de campagne, et... sans payer d'impôts! Outre la faillite, il sera impossible de restituer la beauté des paysages, qui ont justifié l'investissement dans le tourisme.

ii) APTITUDES DE FONCTIONS ET COMPÉTENCES DE GESTION:

L'ouverture de la gouvernance locale à l'arbitrage électoral doit considérer l'actuel contexte social de la Tunisie, mettant en balance l'intension démocratique et l'intérêt de gestion publique, les ambitions et les aptitudes des candidats, les coûts de l'engagement électoral et l'arbitrage de nomination, les risques de stigmatisation idéologique et la dépendance à l'égard des partis politiques devenus si puissants.

Les conditions électorales ne doivent pas négliger les conditions électives ! Les candidats doivent posséder les aptitudes et les compétences de gestion publique, l'enracinement et la vocation. Disposer d'une connaissance descriptive de leur mission et une formation permettrait de clarifier leur cadre d'autorité, de fonctions, mission, action, contrôle, accord, observation surveillance, intervention, participation, exécution.

Toutefois... les élus seraient-ils le choix les corrompus devenus majoritaires et influents? La légitimité des urnes servirait-elle la volonté des illégaux et indisciplinés? Les vils intérêts égoïstes contraindraient-ils l'ordre légal? Ceci est parfaitement possible. La corruption est habillée de compassion pour le voyou. Sans s'absoudre d'un argument de peur, qui a justifié la légitimité des pouvoirs de toutes les autorités politiques de la gouvernance tunisienne, le risque d'un corrompu pour les abuseurs est réel. Cependant, la fonction municipale est obligée, dans une période de crise, d'urgence, de stress financier. Elle nécessite une compétence spécialisée, des connaissances, une maîtrise de gestion publique, une détermination, une expérience... dans un contexte de pénurie de cadres publics. L'intérêt pragmatique appellerait-il à nommer des compétences en dehors des élections et du contexte municipal? À l'image des d'entreprises multinationales ou des équipes sportives, les grands-groupes et les grands-clubs vont chercher loin les compétences managériales. Leurs préoccupations sont dictées par des objectifs de résultats où les dérisoires conditions de souveraineté ne contredisent en rien leurs ambitions nationales. La fonction de chef de Municipalité est une fonction, qui nécessite une formation, des compétences, une mission, un salaire, une échéance contractuelle, un mode de nomination. Il n'est pas exclu de chercher les compétences d'un «gouverneur» en dehors du territoire municipal pour prendre soin du bien-être collectif.

Pénurie de cadres municipaux

La gestion des intérêts collectifs nécessite des compétences acquises dans une formation spécialisée, que les cadres tunisiens de 50 ans d'éducation n'ont pas acquis à ce jour. Il n'y a pas en Tunisie un niveau d'études universitaire de maîtrise pour préparer les cadres supérieurs à la gestion publique. Le spectre bourguibien à la politique avait contribué au compactage de ces volontés. Les études de « sciences politiques » furent réservées à un 3ème cycle d'étude universitaire, ou de préparation à l'École Nationale de l'Administration. Les cadres publics sont donc issus de sciences juridiques et économiques, rodés à la fonction sociale par la nomination et l'expérience pratique. Pourtant, les études juridiques préparent à agir dans un cadre de lois. Les études économiques gèrent des ressources. Or, la gestion sociale ne se résout pas aux seules questions du droit et de l'argent mais à toutes les considérations du bien-être humain. Les sciences sociales et humaines sont donc un autre pilier de la formation universitaire, qui prépare au mieux à la gestion du social et charge de responsabilités collectives. Les principes de gestion d'entreprise et de gestion publique divergent absolument. Les affaires économiques (commerciales, industrielles...) gèrent des intérêts d'argent, pour transformer des ressources en produits finis, à distribuer, et à vendre sur un marché économique, avec un critère de rentabilité financière. Les intérêts publics sont autres que financiers malgré l'impérative nécessité de naviguer avec l'outil financier, avec une fiscalité, des recettes et une redistribution. Outre les obligations de gestion comptable (comptes ou agrégats), les méthodologies et pratiques (commerciales et publiques) ne peuvent se

confondre. Les affaires publiques gèrent des activités humaines, projetées dans l'intérêt collectif, selon, des Autorités, un Plan de mission et des Projets clairement définis. La gestion municipale se préoccupe du bien-être des gens. Elle régit au sein d'un territoire, les fonctions humaines pour le travail, l'habitat, la formation, le soin collectif, les loisirs ... La bonne gestion est une alchimie de considérations, pour la satisfaction collective, qui consiste à identifier les besoins de (consommation, énergie, formation, loisirs, culture...), prévoir les risques (population, réseaux eau-gaz-électricité-communication, assainissement, éclairage public...), coordonner les espaces (publics, administratifs, écologiques...), planifier (équipements, investissements, financements, budgets, taxes...). Malgré la désuétude du mot politique, la formation des « sciences po » apporte la connaissance multidisciplinaire, d'une science de synthèse, basée sur les apports approfondis du Droit, de l'Économie, de la Sociologie, de l'Histoire, de la Géographie, de la Philosophie (voir La Revue Pnyx, «La politique et la Science» 1991 - Bruxelles (réédition du livre à Tunis - 2016).

Dans les Affaires économiques, les gérants sont désignés par l'Assemblée des propriétaires. Dans les Affaires publiques, ils sont "nominés" ou « élus », par le pouvoir exécutif ou le processus électoral. Dans la gouvernance publique, les fonctionnaires ont un salaire d'État, qui leur permet de se consacrer à autrui, pour servir le collectif. « Servir autrui » est une vocation pour laquelle « serment » a été prêté ! Il ne devrait pas y avoir pas de confusion entre mission d'intérêt public et rentabilité personnelle. Cette confusion fut le point d'échec de l'ère Ben Ali. Les privilégiés d'une caste politique ont exploité l'appareil d'Etat pour un enrichissement personnel! Ces pratiques ont rendu la clique très impopulaire. La révolution tunisienne aspire à une nouvelle équipe de gestionnaires publics, compétents et honnêtes, soucieux du bien-être collectif, démocratiquement élus, sur la base d'un projet approuvé et adopté... Les élections apporteront-elles une légitimité efficace?

iii). GESTION DU PROJET SOCIAL : Le projet Municipal n'est pas porté pas une perpétuelle idée de refaire le monde. Il est porté par une responsabilité de gestion collective, pour le bien être collectif et la satisfaction des besoins d'une population. La gouvernance agit dans le cadre d'un projet social, en concertation avec l'esprit critique de toutes les considérations, pour contribuer aux décisions les plus justes et les mieux saines, dans le temps, la continuité et la durée.

Le projet doit satisfaire le bien-être social. Il répond aux besoins humains de Sécurité (paix - alimentation - logement - santé - production), de bien-être (éducation - jeunesse - hygiène - culture - soin social -pauvreté - personnes âgées...), de qualité de vie (Justice - Travail - Liberté - Loisirs - espaces loisirs/parcs - nature...). Il met en relation les ressources et les productions, en cohérence avec le progrès et l'optimisation des moyens, le développement local et national.

Le projet social a son corollaire de projection spatiale, de coordination des activités et des besoins, des lieux et de l'évolution. La Municipalité se préoccupe de respecter la rationalisation de l'espace, des activités, conditions de l'habitat, mobilité, équipements. Une bonne coordination du plan urbain est source de progrès. Si elle ne l'est pas, elle devient source de mal-développement. L'aménagement de l'espace est un indicateur de développement économique et de bien-être pour un pays. S'il est rationnel, harmonieux, équilibré... il justifiera un optimum de gestion, contribuera à des économies budgétaires, rationalité d'échelle, croissance économique, niveau de bien-être. S'il ne l'est pas, sont conséquents goulôts d'étranglement, gabegie, dépendances, puits de déficit, crises sociales, psychiques... Une mauvaise planification provoque surcoûts et goulots d'étranglements. Des ambitions démesurées risquent des faillites financières, déclin collectif, endettement de municipalités...

La gestion du territoire a évolué vers un objectif de rationalisation de l'espace à une planification urbaine, soucieuse de bon fonctionnement des services et de prestige de la ville, de magnificence de ses monuments et d'harmonie de son architecture, optimisation de ses constructions et attraction de son confort, l'intérêt de son récit et la qualité de sa vie intellectuelle, la richesse de ses activités et leurs satisfactions culturelles ou artistiques... L'autorité municipale tient donc un rôle multidimensionnel, pour répondre aux considérations socioéconomiques des habitants, aménager ces activités dans une organisation rationnelle de l'espace, assurer un avenir durable sur les divers plans (production, environnement, diversité...).

La gouvernance locale concerne la gestion des activités et des besoins - des infrastructures et équipements collectifs - approvisionnement en eau et énergies - transports et communications - stockage et distribution - élimination de déchets et assainissement des eaux usées - dépenses et ressources... Ces responsabilités sont déléguées sous les responsabilités d'échevins municipaux, ou de conseillers au maire.

ENJEUX DES MUNICIPALITÉS

1. TERRITOIRE - Espace – Identité - Stratégie

La Municipalité est d'abord un territoire délimité, dans lequel s'exerce une autorité largement autonome, avec des compétences et des rapports de subordination, au sein d'un appareil d'État et de ses organes d'autorités régionales, départementales (gouvernorats) et citoyennes. Le territoire municipal représente un lieu de vie, plus ou moins urbanisé. Il porte une identité, parfois, des couleurs ou un drapeau, un symbole ou une philosophie, un dicton ou une citation. Le lieu territorial dégage une personnalité propre, inspirée de racines locales ou sociales, historiques ou géographiques. Une Municipalité peut faire valoir sa réputation par sa production agricole ou industrielle, une référence de personnalité ou statut de représentation, sa classe ouvrière ou son artisanat, la représentation d'un corps professionnel ou d'une équipe de football, d'un jardin à fleurs ou de mythe...

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L'État a pour mission de connaître le territoire, pour le protéger, défendre l'environnement naturel, contrôler son évolution - avec le soutien de l'État national et des organisations internationales, des associations et centres de recherche scientifiques. Les trois Municipalités de Djerba ont été déclarées rurales, bien que Houmt-souk soit domaine public. Midoun reste une Municipalité agricole. Cette définition fondamentale identifie un cadre de campagne pour les Municipalités rurales. La campagne est une ressource dans son état naturel, source de production de ressources alimentaires (ou touristique) pour la nation tunisienne. Elle n'est pas un terrain à bâtir. On ne peut y aménager les espaces selon une logique urbaine ! Elle ne pourrait être consacrée à l'habitat clandestin et à des spéculations de commerce. Cette transfiguration de la campagne en briques est inadmissible, au terme même de la Loi fondamentale. La situation est tristement manifeste à Djerba.

Les Municipalités rurales ont pour obligation de défendre le patrimoine agricole, forestier ou marin. Ainsi, elles connaissent, observent, surveillent, étudient, protègent leur territoire. Celui-ci est l'essence d'un pays avec ses paysages, sa richesse botanique, l'extrême diversité de l'espace marin, qui doivent faire l'objet de l'étude, de l'observation et de la surveillance. Ce capital est à soutenir par une connaissance scientifique, appuyée de botanistes, agronomes, biologistes marins, sociologues, historiens, sociologues, économistes, juristes, peintres, artistes, poètes... qui contribuent à identifier les atouts/ressources, à surveiller, à protéger, à évaluer, inspirer, décrire, prévenir les dérives, informer, canaliser les activités humaines.

JERBA-MIDOUN

Midoun dispose d'exceptionnels atouts écologiques et géographiques, avec une biologie marine et un environnement verdoyant, un patrimoine écologique et des monuments anciens, des ressources agricoles et des potentialités économiques, une richesse de l'Histoire et une conception de l'habitat, une sociologie humaine et un droit coutumier, un modèle et une expérience humaine... Les zones de Lalla-Hadrya ou de Ras-Rmal sont des sites naturels uniques, lieux de reproduction animale pour l'avifaune et les animaux marins. Les constructions et les activités humaines devraient être interdites ! Ces lieux précieux sont traversés par une route principale... dont la lumière et le bruit permanent ont fait fuir les oiseaux migrateurs, qui contribuaient tant à la diversité biologique.

L'action publique devrait préserver un capital économique durable, d'une nature écologique diversifiée et de ressource touristique permanente, prenant soin de l'environnement et la beauté naturelle, par une connaissance du territoire et préservation de ses ressources, protection animale et la vie sauvage, de la faune et de la flore marine, l'équilibre de la nature et des activités humaines, des conditions de repos et de sécurité, de diversité et disparition des espèces, zones de baignades et activités de loisirs, l'impact

du plastic et le rejet des pollutions en mer, les menaces sur la reproduction de l'avifaune et du poisson, la pose de filets de pêche et la fermeture des embouchures, la détérioration du littoral et l'entretien des plages, la déviation des courants marins et la fermeture du pont d'El-Kantara, l'asphyxie marine et la reproduction des espèces, l'exploitation des ressources et la détérioration du capital, la fermeture d'hôtels et la pénurie de logement vacancier, le camping sauvage et l'habitat clandestin, les coûts et les retours fiscaux, besoins de la population et exploitation des richesses, la gestion administrative et l'organisation institutionnelle... Tant de réflexions d'intérêt collectif, pour un avenir durable, que la connaissance scientifique et intellectuelle devrait faire valoir à l'intention politique. Les scientifiques ont pour mission d'éclairer les décideurs politiques, en contribuant à la connaissance biologique, sociale, économique... à la condition d'être affectés à la tâche! Les connaissances du milieu (reproduction, migration, nidification, saisons...) permettent de comprendre afin de mieux protéger les conditions de reproduction animale, de la faune et de la flore, conserver ou renouveler les plantes végétales, conseiller aux cultures agricoles et soutenir les débouchées commerciales, déterminer les espèces résistantes à la salinité et au manque d'eau, impact du bruit et de la lumière, des activités humaines et pollutions dérivées.

CODE RURAL

La Municipalité de Midoun est dotée d'un code rural protecteur du cadre des campagnes agricoles, avec de strictes conditions relatives à la production végétale, aux espaces naturels et lieux de commerce. La réglementation définit les lieux de pâture et d'habitat, précise les conditions relatives aux limites de terrains et clôtures de tabbia, haies végétales et plantation des divers arbres (palmiers, oliviers, fruitiers), les constructions pour la production et le stockage, pour un habitat économe et une architecture adaptée, pour l'espace et l'énergie. Le code rural défend la ressource agricole et la beauté des campagnes, le lieu naturel et le cadre exotique, attractif du tourisme et des hauts revenus ! La Municipalité aurait pour obligation de défendre le patrimoine agricole, même s'il n'est pas rentable, simplement parce qu'il incarne l'environnement écologique sain, identifie le cadre de beauté et de repos des campagnes, contribue à l'attraction et l'accueil des touristes. Le désintérêt pour l'agriculture a favorisé la spéculation sur le sol, à la faveur d'investissements de misère, qui abusent de leurs intérêts personnels, incohérents à la collectivité, pour marquer leur appartenance d'un sol dont l'usage a été détourné ! L'atteinte est portée contre la collectivité, l'environnement paysager et le choix stratégique de l'économie nationale !

Les espaces insulaires et agricoles sont trop précieux. La rentabilité est analysée au plan macro-économique, de l'État tunisien, et non pas dans l'intérêt des sauve-misère ou dynamiques spéculateurs! Ces espaces ne sauraient être abandonnés avec autant de facilité à des promoteurs déracinés qui perturbent l'authenticité. L'île vit une urbani-

sation insatiable. Des promoteurs insolents et autres bâtisseurs ont construit en dehors de toute norme et réglementation locale. Les zones rurales et écologiques ont été occupées par les intérêts marchands, de spéculateurs avides, commerces illégaux et autres vendeurs de matériaux de construction. Ces aménagements contraignent le charme des campagnes et ruinent la vocation touristique du lieu. La végétation luxuriante, parfois millénaire, a été ravagée par les bulldozers. De même, les vignes furent détruites, les arbres oliviers et palmiers arrachés, aucun citronnier ne ressemble à un cyprès ! La production agricole de Djerba a été ruinée. Autant pour les paysages..., remplacés par des constructions laides et massives, grandioses et incohérentes, occupées par les vacanciers de quelques semaines, qui abusent du cachet rural, polluent l'environnement, détruisent le cadre exotique et ignorent l'impôt.

La beauté des paysages, les conditions d'accueil, la sécurité et la plaisance de vie sont des facteurs économiques de l'attraction touristique ! Les palmiers, les dunes, les plages, les zones écologiques appellent au voyage. Ces atouts devraient être identifiés, surveillés, entretenus et protégés ! La richesse des sites et la luxuriance de la végétation, les artifices de palmiers et les haies végétales, la diversité animale et la richesse biologique, la beauté des dunes blanches et le cadre des couchers de soleil, les merveilleuses plages et les nombreux mythes, le récit de l'Histoire et l'expérience des hommes ... constituent les facteurs d'attraction. Ils sont les atouts-maître de Djerba, justifiant le choix stratégique de l'économie du tourisme.

L'intérêt de gestion publique à Djerba appelle à protéger, et à privilégier les facteurs attractifs d'un cadre de campagne, de nature, paysages, manoirs, jardins/vergers, sentiers, végétation, histoire, beauté, d'air pur, de calme, eau, mer, plage, loisirs... au dépend des activités de nuisance et de détérioration, de spéculation sur le sol et ciment-ville, de misère et survivance aventurière. La Municipalité n'a pas tenue sa fonction et laissé faire des abus sans nom, de spéculation sur le sol et de constructions innombrables, de destruction des pâturages et d'exploitation des terres agricoles, de traves-tissement des lois et d'exploitation de terrains à bâtir, d'arrachage des arbres et de végétations centenaires, de perturbation de la faune et de la flore, de destruction des réserves marines et forestières. Les espaces naturels ont été exploités pour l'habitat et le commerce, comme si l'île de Djerba n'avait pas de limites.

SOURCES DE COLERE

Faut-il laisser faire une liberté des spéculateurs individuels, qui abusent des lieux, pour leurs intérêts égoïstes et immédiats, incohérents à la collectivité et à l'économie du tourisme ? Faut-il protéger les paysages attractifs, avec le privilège d'une l'hôtellerie d'accueil, pour collecter les recettes en devise dans ce lieu de privilège, ou faut-il laisser agir la Liberté de la brique et du ciment pour nourrir la pauvreté du sud, transformer la nature en quartier de misère et faire de Djerba une vaste conurbation incapable de satis-

faire à ses besoins vitaux? Les campagnes millénaires ont fait place à des monuments massifs, sans goût et sans harmonie, faiblement habités par des vacanciers « traders», qui spéculent sur le sol, sans contribuer aux caisses locales, tandis que les hôtels pleurent faillite. Des boutiquiers de misère se sont alignés le long des routes, pour une économie de survivance qui s'autodétruit, d'un déracinement total à la vieille culture de Djerba. A terme, elle détériore son capital, son attraction internationale et la ressource économique de Tunisie.

C'est tout simplement aberrant, indigne d'une intelligence primaire. Ce laissez-faire est un assassinat contre la nation, défiant l'État de droit, mettant en péril le choix stratégique de l'économie tunisienne, portant atteinte aux facteurs d'attraction, nuisant au capital écologique, à l'hôtellerie et aux ressources en devises.

Le Gouvernement d'une Nation indépendante a défini le tourisme dans ce lieu d'exceptionnelle beauté! Ce choix décisif n'a pas été abandonné malgré les questionnements sur la lacheté des attaques contre la sécurité, ou la mauvaise gestion de nos ressources naturelles. Le Gouvernement tunisien n'a pas, et ne peut pas abandonner un choix stratégique pour lequel il s'est investi depuis plus de 50 ans. Il ne peut pas contraindre un choix fondamental, laisser faire les atteintes et les abus intolérables. Les aménagements anarchiques perturbent l'équilibre biologique, drainent les inconvénients mêlés à la gestion urbaine, ne considèrent pas la fragilité du sol et l'insuffisance de ressources, la forte dépendance d'approvisionnement et la défaillance d'eau, la pollution des lieux et le désintérêt du tourisme! Les investissements hôteliers ont été adoptés pour accueillir les vacanciers. Ils sont en faillite ... ne parviennent plus à loger les clients. Les dormeurs préfèrent des campements à la plage, le bâti clandestin au cœur des campagnes, festoyant sur les lieux de nature et paysages, tandis que l'économie tunisienne vit une des plus grandes crises de son histoire. L'incohérence est stupéfiante. N'est-ce pas suffisamment flagrant ?

L'erreur est, en partie, la responsabilité de l'ancien Président Ben Ali. Il a donné l'exemple de non respect aux lois sur l'aménagement du territoire au nom d'un prétendu pragmatisme. Il fut l'homme du bâtiment et du laisser-faire en matière urbaine. Il croyait que la construction contribuerait à la croissance, au dynamisme, à la lutte contre la pauvreté, au progrès... Il ne fit qu'encourager la spéculation, l'anarchie, les surcoûts économique, la croissance rachitique, les goulots d'étranglement. En laissant-faire l'immobilier, en faisant privilège aux larges routes, en confisquant les terre, en détruisant la végétation des arbres... il a donné exemple pour le vol et la corruption, l'égoïsme et la désinvolture. Ben Ali n'est plus là mais ses successeurs n'ont pas saisi l'erreur. Ils poursuivent leurs méfaits parce qu'il n'y a plus d'État.

IDENTITÉ SOCIALE

Outre le soin pour l'environnement naturel, Djerba dispose d'une originale sociologie humaine, liée à l'insularité et à des récits de l'histoire. Nombreux mythes sont mêlés aux Lotophages, de sirènes et d'oubli, de rêves et sentiments, de récits d'Ulysse et de Flaubert, d'apports des bienfaisants (*salehe'n*) et d'édifices à leur mémoire (maamou-ra), de poésie et de silence, d'inspiration musicale et littéraire, de luxuriance des jardins et sociologie des hommes. De grandes célébrités du monde des Arts, de la Littérature et des Sciences ont laissé des émotions de leur passage. Ces attestations devraient contribuer à faire apprécier l'identité Djerba. La cristallisation des émotions suscite un intérêt de curiosité des visiteurs. C'est encore au rôle d'une Municipalité de capter cette connaissance pour mieux l'instruire, et mieux aimer, et mieux attirer...

L'intérêt pour l'Histoire est autant sous-évalué. Pourtant, les civilisations puniques ont laissé leurs traces matérielles, parfaitement visibles en Espagne, avec des influences qui, dit-on, vont jusqu'en Amérique Latine! Les numides et phéniciens ont pratiqué le commerce trans-saharien et trans-méditerranéen. Sous l'Empire romain, l'Ifrîqiya a été la province occidentale la plus riche. Méninx fut un comptoir économique, une citée de pourpre, réputée pour sa vigne et ses muses, pour le murex et le secret de ses teintures. Plusieurs cultures islamiques sont passées par Djerba. Midoun dispose d'un héritage historique méconnu, et ignoré par l'institution publique, détruit ou mis en vente par des spéculateurs de lucre. Des villas de l'époque préromaine, des mosaïques, des outils de production agricole, des réserves souterraines pour stocker de l'eau et des réserves alimentaires, des sites religieux, des systèmes de drainages de l'eau, des armes, des bijoux et des méthodes d'agro-industrie... ont tout simplement été pillés, vendus pour quelque monnaie et détruit à jamais. Les Manoirs (Houch) et les lieux de production incarnent une originalité de vie et d'organisation humaine à Djerba. Pourtant, aucune monographie, ni identification des lieux n'a été établie ou cartographiée par l'autorité de la Municipalité (Balladia). Ce patrimoine s'est fortement détérioré, très récemment et très rapidement, avec d'autres conséquences sur le travestissement topographique!

La Municipalité tient une responsabilité collective, de contrôle local, avec l'appui national. Elle est forte dans son identité. Elle promeut l'activité économique avec la considération de base d'un patrimoine local, écologique, agricole, touristique, historique, culturel, industriel. La gestion optimale est une alchimie-sociale, qui concilie une astucieuse harmonie des atouts et des besoins, des activités et des moyens. Elle impose sa loi et son autorité, non pas le contraire. Elle informe et encadre les citoyens dans un esprit rationaliste, enraciné, organisé et progressiste. Elle applique le code rural et stoppe les infractions. Si elle est dépassée, comme c'est ainsi le cas à Djerba, elle dresse constat et fait appel aux pouvoirs d'État. Elle interdit l'arrachage des arbres, des palmiers, des oliviers et des figuiers... Elle préserve ses paysages ruraux, promeut ses sites naturels, pour en faire des réserves ou Parcs naturels, à surveiller et à protéger.

L'observation scientifique de la faune et de la flore permet de défendre la vie et la reproduction, des animaux sauvages et marins. Elle dresse les calendriers de pêche, contrôle la pose des filets, protège les espèces, contribue au renouvellement de la ressource et autres conditions de la législation marine. La Municipalité contribue à déterminer une spirale positive d'un bien-être collectif, pour un objectif attractif du tourisme et non pas des sauve-misère, à moins que le gouvernement modifie ses priorités.

2. URBANISME : normes de construction - Architecture – Logement social

L'espace est trop précieux. Il doit être géré avec rationalité, dans une perspective de temps. La responsabilité publique oblige à concevoir un document stratégique de l'urbanisme, avec traçage des zones de production et de services, lieux publics et collectifs, pour la nature et l'habitat, avec des équipements et infrastructures, des lieux privés et institutionnels. Le schéma graphique permet d'observer les activités socio-économiques, coordonnées avec les besoins, les équipements, les infrastructures, dans une considération d'économie, de croissance et de durabilité.

La croissance démographique est une donnée essentielle. Les cités modernes font face à l'augmentation de la population et des activités humaines, la croissance des villes et le besoin de logements. Architectes et Urbanistes ont conçu des constructions adaptées au grand nombre, avec une rationalisation de l'espace et des fonctions vitales. Le poids de la demande de logement oblige à des constructions élevées, privilégiées dans les centres urbains pour concentrer le lieu d'activité économique, contribuer aux ombrages, à la proximité, aux espaces collectifs et préserver le paysage de campagne, de vis naturelle, de production agricole.

L'idée de loger des villes millionnaires s'est développée après la première guerre mondiale. Le Corbusier avait développé ces idées au Salon des villes nouvelles en 1921. Ce rationalisme de l'hébergement s'est précisé de calculs mathématiques, pour définir des plans de maisons adoptés à des normes économes dans les usages de superficie et soins de l'habitat (étages, salle de bain, salon, cuisine, escalier, garage). Si Le Corbusier fut traité de «fada» par les méridionaux, ses principes sont utilisés dans toutes les grandes villes et fait de lui un génial. Les expériences de Curitiba au Brésil sur les agencements de l'espace et l'organisation de la mobilité sont une référence utile pour les Municipalités. Les espaces sont agencés en cohérence avec les besoins pour l'habitat, le travail, la mobilité, l'éducation, les loisirs etc. L'exemple devrait inspirer nos municipalités. Elles sont tenues par un usage rationnel du sol et de l'espace, avec un strict contrôle des aménagements. Elles ne peuvent laisser-faire un activisme anarchique, de constructions illégales, destructions végétales, ou autres projets incohérents à l'intérêt collectif, de bâtisseurs amateurs.

Le registre cadastral donne le détail des propriétés, surfaces, construction... Il est document de contrôle, permettant d'identifier propriétés, familles, productions, activités, taxes, impôts! Les images d'internet-earth facilitent la connaissance pour identifier les manoirs, les sites, logements, commerces, constructions récentes... et faciliter le travail de contrôle des monographies, d'identifier les constructions illégales, mesurer les surfaces. Les Municipalités collaborent avec des professionnels consciencieux de l'immobilier, pour faire respecter les normes et les lois urbaines. La confiance de collaboration est inscrite par un agrément de «sociétés agréées».

La comparaison avec Djerba est assez humiliante malgré l'importance de l'île pour l'économie tunisienne, et... pour elle-même. Elle est d'abord un lieu rural, de villégiature, de ressourcement... et d'attraction pour le touriste ! Le plaisir d'une vie à Djerba serait dans sa campagne rurale, à l'extérieur des murs, proche d'une nature verdoyante, encerclée par les plages, au sein d'un climat chaud et de vents frais... Ces atouts sont une valeur économique qu'on ne saurait compromettre à la faveur de spéculateurs affairistes, qui voudraient transformer l'exceptionnelle nature en lieu urbain, selon des modes de vies citadins et de caprices individuels. Les constructions massives et la dépersonnalisation du lieu de campagne détériorent le cadre unique, piétinent la ressource et compromettent le développement durable!

Le bien-être civil passe par la cohérence collective. Djerba était régie par un droit coutumier, composé par l'expérience des hommes et un strict code rural, qui défend l'identité collective, protège la production agricole et incarne le paysage végétal. Les djerbiens avaient pour habitude de se conformer à leurs lois coutumières. Or, l'esprit de ces pratiques ont été négligées par des locataires déracinés. Les affairistes ont improvisé de nouvelles pratiques, incohérentes au milieu et ils règnent en nouveaux maîtres ! Si le cadre rural ne convenait plus, que la préférence « plaiderait » pour la bétonisation des paysages djerbiens, il faudrait d'abord modifier la loi fondamentale et non pas laisser l'abus faire sa loi! L'île rurale ne saurait être soumise aux règles urbaines, sauf si la Loi fondamentale fut modifiée (ce que fit un certain Ma'teri dans la région de Sousse-Hammamet). Ce laisser-faire est dramatique, et irréversible. Nous ne restituerons plus la beauté d'antan.

DROIT COUTUMIER ET INTÉRÊT COLLECTIF

Midoun est une région agricole, avec priorité au mode de vie rural et paysage de campagne. La Municipalité est tenue de préserver l'originalité de cette identité et de son mode de vie, faire respecter les traditions coutumières et l'esprit insulaire, les lois civiles et les décrets municipaux. Rien n'autorise quelconque dérive. Il serait inadmissible de laisser frauder la loi collective, occuper le sol agricole, construire des structures massives dans un lieu rural, de douce campagne parce qu'il spéculé sur la terre agricole et ruine les paysages... Si les procédures légale pour la construction semblent contrai-

gnantes, la Municipalité a mis à disposition des modèles d'architectures agréée et de strictes affectations aux sols. Quelconque retard ne saurait justifier une pragmatisme brouillon de construction illégale.

Depuis quelques dizaines d'années, des constructions de trahison se sont imposées aux paysages. Un virus immobilier s'est introduit dans notre île comme "un vers dans la pomme". Les images aériennes sont flagrantes. Elles montrent l'agonie d'une végétation infectées par la brique et les constructions, qui grandissent dans le précieux espace écologique aux dépens de la verdure et des arbres. Les bulldozers se sont introduits dans les vergers et détruit des pans de civilisation, d'histoire humaine, de paysages végétaux, de structure géologique fragile. Les vendeurs de matériaux de constructions se sont établis sur les terres agricoles pour accentuer notre ruine écologique! Les constructions grandioses et abominables se sont imposées aux paysages. Des styles architecturaux incohérents à l'identité locale s'affichent sans cachet d'agrément, ni de l'architecte, ni de la Municipalité. Des bâtisses illégales, boutiques de survivances, garages de Lotophages tout au long des routes. Des constructions massives remplacent les lieux de nature... A prochain terme, la légendaire Tounès el-khadra est condamnée à mourir pour se justifier de notre pauvreté !

L'AUTO-CORRUPTION

L'autorité municipale ne peut pas laisser faire un activisme anarchique, de constructions illégales, destructions végétales des tabbias, arrachage des arbres (palmiers, oliviers, grenadiers). Elle fut défaillante alors que les constructions massives et illégales devaient être soumises à des pénalités dissuasives et à une méchante fiscalité, pour décourager ce type d'abus illégal L'arrachage des arbres, les destructions de sites et le saignement des palmiers devraient directement conduire à la prison ! Le pouvoir public s'est lui-même corrompu. Malgré l'illégalité, beaucoup ont obtenu des branchements officiels, pour accéder à l'eau et à l'électricité, nuire aux paysages et établir leur survie durable. Les constructions illégales sur des terres agricoles devaient être soumises à de très lourdes sanctions... Or, elles ne sont imposées qu'à des amendes faiblement dissuasives de 150 dt. Le même procédé abusif s'est intensifié à un jeu de hasard, avec les manipulations de titres de propriétés, vols de terres, destructions de sites, arrachages d'arbres, construction de murs autour de lopins de terres agricoles. Certains voyous ont manipulé les titres, utilisant les acquis d'oliviers à entretenir, pour exploiter en terrain à bâtir, non pas pour puiser l'huile d'olive, mais pour y construire des maisons illégales ! Tant de délits avérés sont de nouvelles formes de banditisme, qui s'affichent sans complexe. Les fraudeurs mettent le fait accompli et savent qu'ils ne seront pas poursuivis. Le laisser-faire institutionnel a provoqué des dégâts irréparables. Il sera impossible de corriger ces pratiques humiliantes, qui risque l'intervention brutale de l'autorité publique pour espérer sauver notre devenir.

La Municipalité est tenue par un strict contrôle l'espace et de l'immobilier. Elle doit collaborer avec des professionnels consciencieux et non pas laisser faire des amateurs énergiques. Les plans de construction doivent répondre aux normes de Djerba, qui imposent un activisme agricole, une surface jardin, des fondations souterraines, une récupération des eaux, un lieu de stockage, des ouvertures d'air, coupoles d'aération, une couleur de blanc, une présence d'arbres... Toute construction est soumise à autorisation, qui considère la superficie et l'espace jardin, le style architectural et les ouvertures d'aération, les fondations et les réserves d'eau, l'économie d'énergie et la préservation des paysages.

Djerba serait-elle condamnée à finir en îles de Pâques? L'île se retrouve face à l'inconvenance d'avoir détruit les atouts de son charme et de son attraction touristique. Le laisser-faire a imposée l'illégalité à la vue de tous. Les abuseurs voteront majoritaires aux prochaines élections pour se justifier de leur règne. La défaillance des résultats économiques appellera à abandonner les choix inopérant, jugés dépravant et inefficaces! Ainsi, la boucle est bouclée d'une île aux jardins, non seulement défigurée et trahie par les siens, de plus, souillée, méprisée, et rejetée.

3. ÉCONOMIE : Commerce – Agriculture – Industrie – Tourisme

La gestion de Municipalité suppose des compétences de gestion publique, d'intégration des services d'ordre et de partage des expériences. La stratégie économique est en relation avec les capacités locales et l'intégration des activités humaines. Les préoccupations sont mêlées à la productivité agricole ou commerciale, de service ou de tourisme, d'industrie ou d'artisanat, de pêche ou de ressources naturelles, et encore, d'histoire ou de culture. Elles obéissent à des règles et à des obligations.

CADRE INSTITUTIONNEL FORMALISÉ

La discipline générale passe par l'obligation d'un cadre formel, d'une organisation des partenaires socio-économiques. Les activités sont légalisées et réputées, au sein d'Organisations professionnelles d'un corps de métiers (restaurateurs, pêcheurs, boulangers, coiffeurs, guides, taxis, garagistes, cyclistes...), de **structurés fédérées** (associations d'avocats, notaires, médecins, architectes, hôteliers, immobiliers, transport...), **Chambres de commerce**, d'agriculture et divers services. Ces structures professionnelles offrent les avantages de réputation (reconnaissance, identification, publication, privilèges...), coordonnent l'intérêt général (accès au métier, compétence, fixation des prix, durabilité, renouvellement des ressources, information, contact...) Elles défendent le métier et agissent en agent de régulation. La Municipalité collabore avec ces organismes professionnels qui deviennent les agents d'exécution de l'intérêt général.

L'autorité locale s'appuie sur les corps professionnels pour porter le projet collectif. Architectes, avocats, notaires, juges, entrepreneurs du bâtiment, agences immobilières... sont agréés, dans le sens où ils appliquent les conditions de la loi et de la sécurité. Les corps professionnels sont strictement tenus par les conditions de l'aménagement et contribuent à la volonté collective de l'aménagement respectueux. Cette organisation des corps professionnels est incontournable parce qu'ils font appliquer la Loi, défendent les besoins individuels dans le prolongement de l'intérêt collectif et générationnel. Ils sont des partenaires agréés, indispensables dans tout projet, prestataires de services pour les clients et agent d'exécution pour la Municipalité. Rien ne saurait être construit sans leur encadrement et l'aval de la Municipalité. Toute pierre posée est réalisée par une entreprise agréée. Toute décision réfère à la Loi. Toute opération immobilière a son référencement notarial.

CULTURE COMMERCIALE

Djerba avait une originalité de commerce itinérant. La tradition de la ville y est très récente. Pendant longtemps, l'île pratiquait un type de commerce mobile, de vendeurs organisés au sein du réseau communautaire, qui se déplaçaient à domicile pour offrir-acheter-échanger leurs produits et services. Ce modèle itinérant de commerce rural s'appliqua à l'extérieur de l'île et fit la fortune de certains djerbiens. Ce type de commerce s'est déstructuré, abandonné (années 60), pour d'évidentes raisons de sécurité. La cohésion communautaire n'étant plus la même, la migration des femmes pour rejoindre leurs maris, la modestie des ressources agricoles... ont contribué à l'abandon des manoirs. Les Djerbiens n'habitaient que provisoirement leur île, le temps de quelques vacances pour récupérer quelques récoltes d'huile, de sorgho. Le commerce itinérant perdait aussi ses racines terriennes et sa clientèle. Les facteurs de modernisation de l'État, représentation de pouvoir local par un chef-lieu, développement de pôles urbains, augmentation de la migration, croissance urbaine ... ont imposé la forme classique du commerce localisé. A partir des années 70, des établissements immobiles s'imposaient au village, offrant leurs biens et services à toute clientèle. Désormais, le client se mouvait vers les lieux de commerce pour ses achats, et non l'inverse. Le centre ville prenait intérêt commercial, particulièrement Houmt-Souk. Le pôle urbain de Midoun-Téguermass s'est développé très tardivement. Le lieu avait toujours été « d'agriculture forestière » (voir chapitre 2 « sociologie jerbienne » p.94).

Les commerçants sont l'essence d'une ville, partenaires privilégiés de la Municipalité. Ils sont connus, paient les taxes, entretiennent la propreté, incarnent la cité... Ils sont les enracinés du territoire parmi les corps professionnels à privilégier et à soutenir. Certaines Municipalités sont si proches des commerçants qu'elles leur imposent les principes d'encadrement pour le décor, la publicité, présentation des étalages, l'hygiène, le recyclage etc. Les commerces établis ne sauraient être défavorisés à la faveur de

magasins clandestins, qui s'implantent en tous lieux, en dehors de la ville, polluent les paysages, et ne rendent pas de compte à la collectivité. L'économie formelle est légale, répertoriée, encadrée, privilégiée, protégée... parce qu'elle contribue à la vie collective. L'économie informelle est exceptionnelle, soumise à une taxe de marché ambulant. L'indifférence publique sur l'établissement informel et le commerce de survivance ne rejoint pas l'intérêt collectif. Cette dualité fut à l'origine de la révolution tunisienne de 2011.

En 1972, l'aménagement du Dar-Jerba transformera la vocation écologique du lieu. Le complexe hôtelier apportera la ville moderne dans un lieu de nature, donnant une dynamique socio-économique à une zone vierge. Après vingt années de gloire, la crise du tourisme modifia son système de fonctionnement. Le Dar-Jerba adopta la formule Hôtel club-fermé, accessible aux seuls résidents (années 90). Les commerces intérieurs ne pouvaient survivre. L'abbération de l'époque, les fournisseurs de magasins pouvaient entrer mais pas les vacanciers consommateurs! L'extérieur du complexe hôtelier prit de la valeur économique pour un intérêt de commerce à tout les vacanciers. L'ensemble des espaces Téguermass-Midoun-Tazdian fut objet de conquêtes, de transactions et de manipulation des titres. Les terrains et les titres d'arbres furent volés, détruits ou indemnisés après vol, pour servir des aménagements structurels, offerts à la location, à l'hébergement, l'animation, le commerce. La Municipalité ne mesurait pas les conséquences d'urbanisation de ses campagnes et de destruction de sa faune, avec les implications de décisions humaines sur les paysages et les pouvoirs d'attraction du tourisme en Tunisie. Autre paradoxe voit les constructions anarchiques s'étaler comme tache d'huile sur l'espace privilégié de djerbien tandis que les hôtels, principaux lieux d'accueil et d'hébergements, s'avèrent tous en difficulté commerciale, voire en faillite ou à la vente !

L'évolution du commerce à Djerba vivait une nouvelle mutation, se déplaçant des centres vers la périphérie. Les boutiquiers accompagnent le réseau routier avec d'innombrables constructions de garages à louer, pour quelconque commerce pioche-client sur toutes les route. Les régimes alimentaires et les modes de consommation sont modifiés. Les habitants recourent à l'achat de bazar, qui oblige au déplacement et aux mouvements sur le réseau routier. Une multitude de constructions sur toutes les routes vise à pêcher tout client. Elle défigure les paysages, menace la sécurité, pollue les routes, ne contribue pas d'impôts, ruine la ville et l'économie du tourisme...

La Municipalité a laissé-faire une expansion des constructions. La délimitation du lieu de ville et du lieu rural n'a pas été respectée. Il aurait été moins pire de tolérer des marchands ambulants, provisoires, plutôt que de laisser s'établir sur le sol des garages de commerce dans la brique. L'incohérence de stratégie amena à de nombreux déséquilibres, du petit commerce centre Midoun en souffrance, bâtis de briques sur les sols agricoles, commerces clandestins au long des routes, paysages défigurés, enracinement des misérables, ventes irrégulières, maisons inégales, désharmonie totale,

souffrances humaines méconnues... Dans le même temps, le poids de la consommation est stupéfiant, avec l'aménagement de Temples commerciaux qui ne craignent plus la concurrence.

SOUK HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire, aussi, a pris une nouvelle ampleur. La gestion des places a été déléguée, ou délaissée à des intermédiaires privés. Ceux-là n'hésitent pas à laisser les implantations en tous lieux, pour conquérir toutes les routes, à la gloire du tout commerce et de leur commission. Il s'en suit une joyeuse anarchie qui ne tient plus de respect. Outre, la dépréciation du cadre naturel, la faible imposition pour le collectif, le poids de pression, la vacance des habitants, la dégradation de l'île pour tourisme... cette évolution n'est pas à la faveur de l'équilibre régional. Ce type de marché, autrefois réputé pour les transfrontalier de Ben Gerdane, ou de Médenine, encourageait les excursions de vacanciers pour le commerce vers ces lieux. Les commerçants se déplacent chaque semaine dans les principautés de l'île pour offrir leur marchandise et puiser les budgets de la consommation. Désormais, les vacanciers ne voyagent plus dans les sous-régions, à l'équivalent du touriste européen isolé dans son hôtel à la plage, et non plus dans l'île de Djerba, pour prendre un taxi et visiter l'arrière hôtel de Midoun ou Houmt-Souk, et non l'arrière pays de Tunisie.

La question de stratégie est à poser à l'élite politique pour son développement régional, avec les menaces de pression migratoire sur l'écologie et la dégradation d'un standard de qualité. La vision étroite de l'intérêt marchand ne va pas dans l'intérêt de l'optimum économique. Djerba devient accessible au commerce, ouvrant le flux marchand, laissant baisser son standard économique, permettant la densité de la foule, appelant à la migration, détériorant ses réserves patrimoniales et les déséquilibres de diverses conséquences...

4. RECONNAISSANCE SOCIALE : Population – Sécurité – Exécutif

La population est le principal souci d'intérêt d'une entité Municipalité. Il importe de connaître les gens qui habitent la localité, y travaillent, logent, naissent, meurent, transitent, produisent, consomment, contribuent, bénéficient... L'état civil est la réalité du contrôle social autant pour les besoins et le soin citoyen, que la contribution et les privilèges. La gestion sociale oblige à identifier la population selon son nombre, la structure par âges, ses activités, les états socio-économiques, son évolution... Les outils économiques de la démographie et des statistiques permettent d'observer et de projeter les états socio-économiques, la production et les besoins, les charges et les coûts, les activités et leurs conséquences, les contributions et la redistribution... Les facilités de l'informatique et de l'internet apportent de grandes contributions à cette connaissance d'utilité sociale dont il ne faut pas noyer les élémentaires fondements de la vie.

Djerba est très concernée par la croissance démographique, due aux naissances, à l'exode et aux flux migratoires. Plus la population croît, plus les villes se peuplent, plus elles s'étendent, plus les besoins croissent, plus les activités se multiplient. Plus les hommes sont actifs, plus ils contribuent, plus les infrastructures s'imposent, plus les services publics deviennent nécessaires (logement, distribution énergie, accès à l'eau, l'électricité, transport, égouts, déchets...). Plus l'économie croît, plus elle appelle à une organisation du marché, avec des conséquences et des obligations. Si la production locale (agriculture, économie...) croît en cohérence des besoins, la collectivité s'enrichit. Si la déficience de production est comblée par l'importation, la détérioration générale s'associe à l'appauvrissement.

SÉCURITÉ - EXÉCUTANTS PUBLICS

Le laisser-faire est inconvenant au bien-être et à l'harmonie des hommes Le Droit, l'Impôt, la Police, les Pouvoirs d'exécution (huissiers de justice, notaires), les Média... sont les instruments de régulation publique, qui discipline la masse vis-à-vis d'un projet collectif. L'argent est un douloureux moyen de discipliner les inciviques sous la forme de sanction- taxe-impôt- contravention- pénalité ...

La domiciliation est une condition de contrôle social. Les législations européennes sont rigoureuses pour des raisons de sécurité et d'intégration socio-économique. Un strict contrôle des personnes est effectué au niveau municipal (de la Commune) pour les personnes, l'habitat, l'entreprise, l'impôt... afin d'intégrer les personnes, permettre la gestion et le contrôle local. Les pays européens ont harmonisé les conditions de la domiciliation particulièrement la reconnaissance fiscale, pour d'évidentes raisons de recettes publiques.

En Tunisie, les considérations socio-économiques ont semblé moins préoccupantes que les questions sécuritaires alors qu'elles sont mêlées. Le Registre de la population est tenu au niveau national, sous l'autorité d'un Ministère de l'Intérieur, avec un simple contrôle au niveau des Municipalités. La fonction d'agent de quartier n'existe pas!

La Police locale tient un rôle de surveillance et de conciliation quasi-pédagogique. Le terme policier paraîtrait inadéquat car il suppose une puissance d'intervention... de force armée apte à faire valoir la sécurité et l'autorité publique. Or, les policiers municipaux sont des gardiens de la paix, gardes champêtres, agents de renseignement, contrôle de civisme, observateurs surveillants, intermédiaires citoyens. Ils ne sont pas armés, ne peuvent pas effectuer de fouilles ou de vérifications des identités, ni participer à des opérations d'interpellation. La puissance armée est tenue par un corps de police, géré au niveau de l'Etat, par les Régions et les Arrondissements judiciaires.

Placée sous l'autorité d'un Président de Municipalité (maire/bourgmestre), la Police locale est chargée de surveillance du bon-ordre social et du bien-être (civilité), d'un rôle

administratif et de salubrité publique, de sécurité routière (parkings) et d'exécution des actes d'Etat, de contrôle rural et police des eaux, de respect des normes environnementales et de surveillance de la faune/flore... et se fond au mieux avec la population civile, en adoptant des comportements de proximité.

Les intervenants judiciaires (procureurs, huissiers de justice...) imposent l'autorité publique et la discipline collective.

Les Média donnent l'information, distillent des valeurs, établissent la reconnaissance sociale, lient les hommes... Le soutien aux média permet de porter un message public, unir les citoyens autour d'un thème, asseoir une Liberté qui ne soit dépendante des lois du commerce...

5. QUALITÉ DE VIE : Santé – Éducation – Loisirs

Le bien-être d'une population nécessite des conditions de l'Hygiène, de Sécurité, Mobilité (transport), Protection de la Loi (Justice), Santé, Secours social, l'Espace, ... L'épaulement passe par l'Éducation, la Culture, le Sport, l'Art, la Connaissance, l'Héritage (histoire), l'Observation... et encore, une Écoute des mouvements civils, le Soutien aux Activités Associatives dans l'animation, la vie communautaire, loisirs, petite enfance, seniors, (fête des âges, brocantes, tournoi sport, carnaval...).

La politique culturelle se réalise autour de lieux pour l'éducation, le sport, les loisirs, Bibliothèques, Musées, Écoles, Théâtre, académie de Musique, Connaissance (conférence débats), Associations de jeunesse, Publications, Enseignement botanique, Centres d'étude, visites guidées... Ces missions faiblement commerciales sont nécessaires pour le bien-être d'une collectivité. Quelques initiatives, autant exceptionnelles, sont réalisées par des personnes de bonne volonté porter l'action d'association, diffusion de la connaissance, exposition d'arts, tenir une édition de site/blog, publication d'un présent ouvrage, ou simplement aménager un jardin à fleurs, un abri-bus. La responsabilité collective de la Municipalité est de coordonner ces bonnes volontés.

L'accès à la technologie est un outil de la connaissance. Les progrès de la télématique ont permis la délocalisation du travail. Djerba pouvait profiter cette alternative pour héberger quelques élites. La campagne pouvait contribuer à un cadre de travail. Certaines infrastructures hôtelières avaient convenues des facilités d'organisation d'incitatives, réunions de travail etc.

Une des réponses classiques est *«qu'il n'y a pas assez de budget pour les missions culturelles et pédagogiques»* comme si elles étaient secondaires! A cette opposition sur les choix budgétaires pendant la période de guerre, Winston Churchill avait répondu *"nous ne sommes pas une bergerie... la culture est la raison pour laquelle nous nous battons"*.

6. MOBILITÉ : Transports - Énergie - Infrastructures

La mobilité est essentielle pour intégrer une région aux pôles économiques. Le réseau des transports à Djerba semble bien intégré avec l'aéroport international, les bus régionaux et les taxis qui assurent les liaisons. Néanmoins, le transport local est individuel, fortement dépendant de la voiture et de l'énergie du pétrole. L'Etat tunisien a principalement développé les infrastructures routières. Ce choix est nuisible à plusieurs titres, contraignant l'atmosphère, l'écologie, les paysages, la reproduction, la quiétude, les finances etc. Il renforce la dépendance commerciale, énergétique et mécanique, dénature les paysages, encourage les établissements clandestins. La circulation routière bruyante et constante nuit aux sites naturels et à la reproduction de l'avifaune (facteur d'attraction scientifique et touristique). Non seulement coûteux, il ne rapporte plus de recettes publiques liées à la taxation de l'essence. Le pétrole se vend au marché noir, d'un trafic qui ne craint plus de s'afficher au bord des routes. Le cycle est infernal car la diminution des recettes publiques affaiblit l'autorité publique et ses pouvoirs d'intervention. Les autorités locales se justifient des obligations de sécurité... alors que les raisons de sécurité pouvaient justifier le contrôle sur l'énergie. Bref!

Le pétrole est actuellement bon-marché, en raison des troubles en Libye. Les réserves sont surévaluées pour laisser libre cours à son exploitation. Ces données objectives devraient inciter à la réflexion sur les inconvénients de l'automobile et la dépendance, l'évaluation des coûts et les dégâts annexes... Une autre politique de la mobilité est possible.

Les zones de Saggya ou de Ras-Rmal sont des lieux de réserves naturelles, qui méritaient l'attention publique. Ces lieux exclusifs sont traversés par une route principale, qui déverse un trafic permanent du jour et de la nuit; avec un écho de bruit à chaque passage de voiture et de gros engins, qui ébranle la quiétude sauvage, ainsi qu'une lumière de nuit pour l'éclairage public. L'avi-faune est en voie d'extinction! Ces lieux de reproduction composent une principale richesse écologique pour Djerba malheureusement ignorée par la conscience publique. Les circulations à moteur, des navigateurs, des bus-automobiles, des circuits de Quads... devaient s'interdire de ces zones et les locomotion sans bruit être encouragés, pour des ballades à cheval, ou en calice, sur les chemins de l'écologie, au milieu du monde animal! Les promenades de sentiers marqueraient les souvenirs de touristes ayant vécu quelques moments de calme rural et d'émotion de l'instant animal. Re-bref!

Sur la route du Phare-Midoun, les ingénieurs avaient prévu une route à deux voies, pour remplacer le vieux-sentier. En cours d'une visite du projet, le Président Ben Ali objecta d'une route à 4 voies! Il ignorait, que dans ce lieu de campagne, la vitesse était limitée à 60 km/h, pour des raisons du rythme et d'esprit rural. Dans une prétention généreuse, le maître décideur clama une large route à 4 voies, arrachant les oliviers, les

haies de tabbias et confisquant les terres agricoles, sans concertation, ni indemnités. Un vieux portails historiques du Houch Bouslema fut détruit avec l'immense regret de n'avoir pu le photographier. Outre les destructions, cette route de malheur a produit la spéculation sur les terres avoisinantes, l'émigration, les établissements clandestins, de commerces/habitations, la vitesse, les accidents de la route. Les coussins de ralentissement ou dos d'ânes ont causé des détériorations de voitures et d'autres formes d'accidents. Sur la route Midoun-Houmt-Souk, une femme et son enfant sont décédés, percutés par le dérapage de freinage d'une voiture.

Les aménagements de «progrès» ont apporté la vitesse et l'insécurité routière, la spéculation sur les terres agricoles et l'urbanisation des routes, la dévalorisation de l'agriculture et les établissements illégaux ... Le réseau de transport en commun étant très faible, les automobiles individuelles se sont imposées. Les taxis ont trouvé intérêt de business d'autant que leurs Licences ne sont pas réservées à un territoire. Quelconque entrepreneur actif à Djerba n'a pas de comptes financiers à rendre aux institutions locales. La perte fiscale s'ajoute à la dégradation de l'environnement.

La question de la mobilité est à poser à la réflexion collective, dans un processus de moyen et long-terme. Le pétrole est actuellement, à bon-marché, en raison des troubles en Libye. Les réserves sont surévaluées pour laisser cours à l'exploitation du pétrole. Ces données objectives devraient inciter à la réflexion sur les inconvénients de l'automobile et la dépendance, l'évaluation des coûts et les dégâts annexes... L'île projette une idée de qualité d'air. La pollution des automobiles pourrait préoccuper le gouvernement et encourager de nouvelles expériences, pour initier des alternatives au transport, telle que les énergies fourragères, animales, musculaires ou électriques... Elles permettraient de préserver les atouts de calme, de pollution, de nuisances sonores, d'atteintes aux réserves naturelles, de pollution, d'économie... L'excellente initiative de «journée sans voiture» permet de mesurer la dépendance et préparer les alternatives. L'expérience internationale est utile. Les États insulaires ont privilégié la conduite de «gauche» pour éviter l'invasion des voitures, préserver leurs recettes fiscales et décourager l'intense circulation. (Les notres rêvent d'un pont pour remplacer le bac... bref, je retiens mon opinion!). L'île de Praslin dans l'archipel des Seychelles interdit les véhicules moteurs.

Une autre politique de la mobilité est possible. L'aménagement des routes devrait faire privilège aux paysages et non pas aux commerces de misère car celà marque l'inconsient du visiteur. La Municipalité pourrait définir les chemins de promenade et contribuer aux aménagements de sentiers, faire privilège au silence et à la vie de la faune, entretenir les tabias et les dunes, préserver les jardins et vergers, protéger les haies végétales et les arbres. Elle pourrait collaborer avec les habitants et les professionnel, pour définir des exigences et recomposer la beauté naturelle, apporter des aides/indemnisation aux propriétaires, et encore, être à l'écoute des caliciers, pour les former, leur fournir du bon

matériel, contribuer à l'entretien l'île des jardins. Sans avoir le temps d'exprimer ces idées, il me fut répondu qu'elles étaient ridicules, qu'il était trop tard, et qu'ils n'approuvaient pas mes opinions. Bref!

7.ÉNERGIES: Cycle de l'eau – Gaz-Électricité - Poubelles et recyclage

NATURE CYCLIQUE

Ibn-Khaldoun évoquait le modèle cyclique de la vie. La dynamique circulaire du vital s'appliquait autant pour les civilisations. Cette forte conception s'applique particulièrement à l'écologie. Or, nous sommes parvenus à une performance de modèle où la production des hommes fabrique des produits non-recyclables! Le concept cyclique ne tient plus. ibn-Khaldun pourrait interroger de justification sur le processus de civilisation et de son futur... une grande philosophie sociale.

L'industrie des hommes exploite les minéraux et fabrique des produits, difficilement recyclable dans l'environnement! Ce modèle consacre une masse de pollutions nuisibles, appelées à croître en raison de l'expansionisme de la consommation humaine. La croissance démographique, le développement industriel, la production commerciale, l'activisme économique et la puissance de leur consommation... engendrent des nuisances à l'environnement et à la personne (santé, qualité de vie), mettent en danger la santé de la planète et la vie des êtres. Les déchets tuent les animaux, menacent les sols, polluent les eaux, salissent les mers, détériorent les airs... Notre défi à terme est de mettre un terme à ce modèle de production. Si l'homme s'est avéré capable de transformer les minéraux en produits à vendre, il consacrerait son intelligence à recycler la production de cette vente dans la nature qui le sert!

Jusqu'il y a peu, le recyclage était naturel en raison de la simplicité des produits de consommation. Les productions de l'économie agricole avaient leur cyclage naturel, de produits organiques biodégradables, qui nourrissaient les animaux, ressourçaient les étangs, complétaient les engrais... La récupération des déchets avait ses filières professionnelles. Les détritiques «peu polluants» transitaient par les caniveaux, terrains vagues ou dépotoirs où l'artisanat récoltait les résidus de métaux, minerais, verres refondus, de vieux chiffons et papiers de pâte, etc. Des métiers spécifiques de vidangeurs récupéraient les excréments de fosses septiques, boues de rues utilisées pour les maraîchages, déchets végétaux revendus comme engrais ou terrau... L'excès de pollution consacrait sa conséquence en maladies ou épidémies.

La technologie a modifié la donne de notre rapport avec la nature. Notre système transforme des ressources naturelles en produits polluants, faiblement dégradables. Le génie de l'homme s'est avéré grand pour fabriquer ces produits... il pourrait appeler à son intervention pour les recycler! N'est-ce pas légitime? Le recyclage devient une obligation à l'égard des générations futures, au nom desquelles on ne cesse de se réclamer.

L'EAU

L'eau est la principale richesse de cette planète... Sans eau, il n'y a pas de vie. « *Un gréviste résiste à la faim, il ne résistera pas à la soif* ». L'Afrique du nord a une contrainte d'eau tandis que les tunisiens la consomment aisément et sans égard. Notre gouvernement n'a pas établi de restrictions alors que les niveaux s'épuisent et que nous sommes en état d'alerte. La qualité de l'eau s'est fortement dégradée, devenue peu buvable. Les citoyens s'en plaignent... alors qu'il s'agit (peut-être) d'un épuisement de ressource comme une fin de bouteille? La salinisation des eaux et la saleté de l'eau sont dues à l'insuffisance. Ajoutons les perspectives de croissance de la consommation et nous aurons toutes les raisons de craintes. Faudrait-il restreindre la consommation pour relever le niveau des réserves ? Imposer des heures de fermeture, obligations de *fasquiyas*, construction de bassins d'eau pour récupérer les pluies ?... Un plan d'eau doit être défini, avec une stricte surveillance des niveaux. Ce point concerne l'extrême vital. Le froid de la parole ne devrait pas voiler l'issue fondamentale sur la vie des êtres ! Ce défi pose la réalité de survie.

Les anciens de Djerba aménageaient des constructions en dessous de leurs habitations, pour récupérer les pluies et disposer d'eau. Ils avaient développé un savoir autour de l'eau, avec des méthodes de récupération, de conservation, rationalisation de l'utilisation, rationnement de consommation, des systèmes d'irrigation, des cycles de vie pour l'eau. Cette connaissance était enseignée dès la prime éducation dans les vieilles familles. Elle ne devrait pas être ignorée par l'école et la direction collective.

Tant d'obligations méconnues doivent s'imposer aux nouveaux locataires de Djerba. La Municipalité devra poser sa préoccupation autour d'une politique de l'eau; rappeler sa vitalité, l'intérêt de protéger les sources, la nécessité d'encourager les productions autonomes, rappeler les obligations des anciens. Il est inacceptable de polluer les puits, les sols et les nappes phréatiques. Les normes de construction devraient considérer l'impérative nécessité domestique de ressourcer les besoins en eau. Tant d'obligations méconnues à imposer aux habitants de Djerba.

L'accès à l'eau pour Djerba est devenu excessivement dépendant de l'extérieur. Un énorme pipeline puise une eau dans les nappes phréatiques du sous-sol saharien, traverse la mer pour approvisionner les habitants à domicile. Quelques filtrations et traitements au chlore la rendent potable. Aux visiteurs, il est recommandé d'utiliser une eau en bouteille, qui vient des usines de Médénine ou de Tunis. Aux dernières nouvelles, l'eau du robinet est sale et saline pour laquelle nous avons envisager une explication du pire. De plus, à une époque malade de «terreur terroriste», les conséquences de rupture ou de sabotage du ressourcement de l'énergie sont préoccupantes. A titre d'exemple, la subite panne d'électricité de l'été 2015 sur l'ensemble du territoire tunisien fut fortement révélatrice de dépendance!

L'État a pris la responsabilité de distribuer à domicile une eau saine et potable. La responsabilité conséquente est de traiter les eaux usées. Jusqu'à peu de temps, le cycle de la nature épurerait naturellement les eaux vers les fleuves, les mers ou abandonnées à évaporation. Quant aux eaux usées, elles étaient dirigées vers les étangs pour l'épandage. On les disait bénéfiques aux sols agricoles, pour servir d'engrais, nourrir la chaîne alimentaire, des insectes et animaux volants, ou marins (mollusques, crustacés). Or, ces eaux contiennent de plus en plus, de chimie et de métaux lourds, qui stérilisent les sols et tuent la vie.

GESTION DES DÉCHETS

Elle est une activité économique dont les méthodes varient selon qu'on se trouve en ville ou dans les zones rurales - que l'on ait affaire à un particulier, à un industriel ou un commerçant. Les déchets sont solides, liquides ou gazeux, chacun possédant une filière spécifique. La rudologie appliquée est une connaissance, consacrée à la gestion des déchets, concernant le transport, le traitement, l'élimination ou leur réutilisation.

Concernant les polluants, comment organiser la collecte, le recyclage et la réutilisation de leurs substances? Les fabricants ont mis leurs compétences pour produire des déchets toxiques. Ces industries ont une responsabilité pour contribuer à récupérer, ou à traiter les déchets hautement nocifs (fluides, batteries, acides...). L'abandon des liquides n'est pas viable, dangereux, parce qu'il affecte les sols, les nappes phréatiques, les pluies acides. Leur destruction est insatisfaisante à cause des rejets et résidus polluants. Les déchets toxiques de la carbochimie (plastiques acides fluides gravats etc), nocifs au recyclage naturel, sont mis sous la responsabilité professionnelle des producteurs industriels. Ceux-ci ont une responsabilité collective pour traiter leurs polluants, dans des lieux spécialisés de récupération et de stockages hermétiques, des conteneurs appropriés et surfaces imperméables...

Les déchets ménagers, «non toxiques», sont mis sous la responsabilité des autorités locales. Des systèmes de décharges ou d'incinération sont utilisés pour les déchets faiblement biodégradables. La solution passe par le tri sélectif et la réduction, le recyclage et l'élimination des polluants, la gestion de filiales et la valorisation des composants. Les habitants déposent leurs déchets, que les camions-poubelles viennent récupérer chaque jour. Ce travail est moins efficace, plus salissant, qu'un tri-sélectif du consommateur. Les situations varient selon les modèles économiques. Dans les pays à économie de marché, le tri-sélectif est d'usage. Les matériaux recyclables sont collectés séparément des ordures ménagères, avec des conteneurs dédiés et des tournées de ramassages avec des poubelles aménagées pour les divers déchets : plastic, verre, vêtements, appareils ménagers, huiles et fluides toxiques... Ils récupèrent des matériaux recyclables par les industries: canettes (aluminium), boîtes de conserve (fer), cuivres, bombes aérosol, bouteilles en plastique (PEHD et PET), verre, carton/ journaux, plas-

tiques (pvc pebd pp ps). En d'autres lieux (Égypte), les récolteurs se rendent à domicile pour récupérer les divers déchets, parfois, en échange d'un paiement mensuel.

Le recyclage n'est pas rentable mais il doit trouver sa place dans le système socio-économique. Il passe par une réflexion avec les actifs, pour en faire des partenaires de services, en vue d'une filière de «propreté pour tous». A Djerba, quelques collecteurs «survivalistes» parcourent les routes et tentent de récupérer les matériaux recyclables de plastiques ou de métaux. Le travail de collecteurs est faiblement rentable, insuffisant pour la propreté des paysages. Néanmoins, il tient un rôle, qui devrait être soutenu par les Municipalités. La conscience collective doit organiser un partenariat avec les collecteurs, pour une filière de récupération, avec une appréciation des coûts et des moyens, du nettoyage et de son paiement. La valorisation de la mission passe par un respect de la fonction et la collaboration avec les agents, pour ramasser et informer, surveiller et punir.

PLASTICS

La pollution des plastics est une plaie. Les sacs d'emballages sont le meilleur argument de commerce. Ils finissent dans les poubelles, si ce n'est dans la nature, avec un sévère impact sur l'environnement et la vie des animaux. Un travail à la source du fournisseur obligerait au paiement des sacs, en vue de réutilisation et de financement partiel des agents. Il n'y a pas de tri sélectif à Djerba. Les habitants jettent leurs déchets aux bords des routes, que les camions-poubelles viennent récupérer chaque jour. Ce travail est moins efficace, plus salissant, qu'un tri-sélectif du consommateur.

Le recyclage dans le système socio-économique passe par une réflexion avec les actifs, pour en faire des partenaires de services, en vue d'une filière de propreté pour tous. Quelques collecteurs parcourent les routes et tentent de récupérer les matériaux recyclables de plastiques ou de métaux. Leur travail est faiblement rentable, insuffisant pour la propreté des paysages. Néanmoins, leur activité tient un rôle, qui devrait être soutenu par les Municipalités. La conscience collective doit organiser un partenariat avec les collecteurs, pour une filière de récupération, avec une appréciation des coûts et des moyens, du nettoyage et de son paiement.

8. RESSOURCES: Finances – Fiscalité – Taxes

L'argent est un pouvoir... Comment une Municipalité pourrait-elle se faire valoir d'autorité collective sans financement? La défaillance d'argent n'est qu'une défaillance de contribution, due à la faible perception fiscale pour les taxes et impôts locaux. Le pouvoir fiscal a été accaparé par l'État, qui redistribue aux Régions et aux Municipalités. Il y a là un acte de déresponsabilisation locale. En Tunisie, il faut encore se faire valoir au bureau des finances pour payer certaines taxes! L'inspection des impôts ne vient à vous que dans quelques cas déterminés, pour une chasse au trésor et où la victime

ressent une action personnalisée! Pourtant, les droits d'impositions pour l'enregistrement, l'habitation, le foncier sont définis par les lois républicaines et décrets communaux, applicables chaque année! Toutes les constructions, activités commerciales et économiques, transactions immobilières sont connues, soumises à autorisation, à imposition / taxation / signification; en fonction de l'activité, du capital, de la surface, de la date d'établissement, de l'expérience. Comment peut-on comprendre que tous ces entrepreneurs, qui abusent et polluent l'espace, ne soient pas soumis à l'impôt ? C'est pourtant une triste réalité de Djerba.

Nos compatriotes n'aiment pas l'impôt. Ils le jugent discriminatoire, abusif, injuste... et feraient une guerre contre l'impôt! Nos abuseurs seraient même disposés à s'unir contre la collectivité pour ne pas contribuer! Nous n'avons pas la mentalité des scandinaves, "fiers de payer l'impôt". S'il n'est pas utile de comprendre les sources de ce mal tunisien, il est urgent de comprendre le sens de l'intérêt collectif. L'impôt est le moyen de la défense de l'intérêt public, de la protection des ressources, de production locale, de défense de l'environnement, de contributions aux ressources du collectif et mieux redistribuer pour ses habitants, maintenir un haut-de-gamme, et ainsi, contribuer aux ressources de la Nation.

Le non respect des lois équivaut à des condamnations/ indemnisation/pénalisation dont le but éducatif rappelle sans cesse le projet collectif. L'argent public est le «nerf de la guerre», pour organiser et gérer les besoins de la vie collective (logement, poubelles, mobilité, éducation, santé, équipements collectifs, culture, loisirs, aide sociale...). Il est jamais inutile de taxer afin de mieux redistribuer et équiper les services collectifs. La participation est donc légitime mais il faut imposer de manière simple et indolore. Si des citoyens ne veulent pas contribuer à ces caisses, nous les recevions comme des touristes, qui consomment une alimentation taxée!

La préservation des paysages et du capital touristique passe par une défense des ressources, une gestion fiscale protectrice de l'environnement, une auto-responsabilité de prise en charge, un contrôle des flux de population et de marchandise, un surenchérissement du prix d'entrée, une protection de la production locale, la réduction des dépendances, le renchérissement des caisses de l'Etat, la contribution à l'économie durable et à la solidarité nationale dont le pays a besoin. Une organisation cohérente est fonctionnelle à une autonomie des localités... Les activités de service et de commerces sont déclarées. Les commerçants contribuent annuellement. Les ambulants paient une taxe. Les taxis bénéficient d'une licence qui définit leur lieu d'activité, avec le retour fiscal au Gouvernorat. La Municipalité collabore avec les corps et organisations professionnelles pour réguler le fonctionnement collectif.

Midoun devait être la Municipalité la plus riche de Tunisie, si seulement, elle se prenait en charge avec responsabilité. Pourtant, il est facile de plaindre son insuffisance de ressources! La défaillance de contribution est due à une absence de la perception fiscale pour les taxes et impôts locaux. A l'exception des Manoirs ancestraux (Houchs), qui ont une valeur historique à protéger et des terres agricoles qui ont une vocation nourricière... les droits d'impositions pour l'enregistrement, l'habitation, le foncier sont définis par les lois républicaines et décrets communaux. Toutes les constructions, activités commerciales et économiques, transactions immobilières sont connues, soumises à autorisation, à imposition / taxation / signification; en fonction de l'activité, du capital, de la surface, de la date d'établissement, de l'expérience.

9. RELATIONS RÉGIONALES - NATIONALE - INTERNATIONALE

Outre les échanges d'expériences entre maires et Présidents de Municipalité, la relation avec l'international est originale pour la Tunisie. Nous recevons un flux de touristes occidentaux, professionnels au repos, employés/fonctionnaires en vacance. C'est une occasion pour nouer des liens et fidéliser un contact, transférer une compétence, un conseil, une méthodologie, un matériel, une expertise... L'esprit humain a une déformation de réfléchir aussi à un accomplissement dans les liaisons professionnelles, de coopération non officielle, pour apporter des soutiens humains ou un échange commercial... Les organisations professionnelles pourraient profiter de ces contacts de vacances pour nouer des liens, un échange d'informations, transfert de compétences, envoi de dons... Ces contacts de vacance auraient l'avantage d'inscrire le voyage dans le lien personnel de permanence. La force d'esprit sociable des tunisiens pourrait contribuer à une correspondance positive des intérêts...

CONCLUSIONS

Est-il trop tard pour sauver Djerba? ... Il est trop tard. Ceux qui ont connu l'île des Lotophages savent mesurer les dégâts perpétrés par 50 ans de destructions systématiques. Un précieux patrimoine anéanti dans une indifférence criminelle, autant pour l'histoire, l'environnement, les paysages, les ressources marines, l'aménagement de l'espace, l'usage des sols, les constructions anciennes, les fondements vitaux, le style architectural, les potentialités économiques, le système social, le modèle des gens, le sécuritaire défensif, l'entraide sociale... Les abus les plus insoutenables ont été tolérés dans l'indolence incompréhensible des autorités publiques. Il est cruel de dresser pareil constat alors que nos parents nous ont tant appris à aimer île. Que s'est-il passé?

Les lois du foncier ont été ignorées. La roche de montagne pulvérisée. Le sable envolé. Les dunes perforées. Les artifices de palmiers explosés. Les oliviers en cendres. La luxuriance mise à nue. Les sols fragilisés. La vitalité économique cancérisée. Les spéculateurs de misère se sont éclatés. Le bâti de l'horreur s'est imposé. Les paysages attractifs ravagés. L'exceptionnelle beauté disparue. L'immortalité de nos âmes meurtrie. L'identité des hommes niée. La connaissance de nos récits oubliée. L'expérience coutumière méprisée. Le laisser-faire toléré. L'anarchie confirmée... Chacun a fait sa loi selon sa perception individuelle, sans considération pour autrui. Pis, comme s'il pouvait y'avoir pis, les brigands se sont unis contre le collectif... Toutes les ressources de l'île ont été saccagées au profit d'un argent non rentable et non durable. Un tel esprit, si différent de l'intérêt communautaire, aboutit à un système hors-la-loi contre tous, d'atteinte à notre île et de ses charmes, sur nos biens et paysages, avec des états de tensions et de règlements de comptes, d'absence de pudeur et de respect aux autres. Les gens de Djerba ont sacrifié leur pays pour nourrir leurs caprices. Ils ne laisseront qu'un désespoir de fuite aux derniers spéculateurs qui se casseront les dents à vouloir braser de l'argent.

Il est si tard ... cette publication le prouve! Il aurait été mieux aisé d'annoncer les dangers et mobiliser les consciences, que d'écrire un livre «*illecturable*» par les «*je-sais-tout*», le publier à compte d'auteur et payer quelques deniers en ultime désespoir de cause. La petite satisfaction de la révolution permet de crier l'amertume sociétale et l'impasse vitale dans laquelle nous nous sommes *fourgués*, dans une intention progressiste, de mobilisation et de protection, pour stopper l'horrible spirale et sauver ce qu'il reste à sauver. Les fonctionnaires de la Place Fontenoy nous aideraient-ils à mettre fin à nos violations » ? De chez-nous, nous devrions agir pour la sauver par une discipline autour de Lois cohérentes à l'intérêt collectif. La révolution tunisienne a surtout dévoilé les dangers du désordre et de l'absence d'autorité publique. Elle nous rappelle l'intérêt de respecter la discipline et l'organisation.

Souvenons-nous avec malaise que la Tunisie avait le même modèle économique que la Corée du sud : « *voyez où ils en sont* », « *voyez où nous en sommes !* » Notre pays a besoin de discipline et d'organisation. La méthode n'est pas dans l'invention d'un modèle à découvrir mais dans une recette à appliquer. Ce modèle existe, expérimenté dans tous les continents, disponible dans toutes les réglementations municipales, de toutes grandes nations respectueuses. Lois, Règlements et Décrets municipaux sont cohérents au service du collectif, applicables dans toutes les régions civilisées. Les tunisiens devraient tout simplement entendre que le bien public est l'intérêt du collectif ! Notre salut oblige à une prise de conscience publique, d'une responsabilité collective, pour une action d'autorité politique afin de restaurer les Lois de Djerba, tout au moins, l'esprit de l'insularité en tant que lieu autonome du bien-vivre.

CONCRET DE L'ACTION

Le temps n'est plus à l'engagement des idées et des débats désaccordés mais à l'action concrète d'une VOTATION SUISSE, pour définir les Objectifs et adopter des Actions concrètes.

I. Il faut s'accorder sur l'OBJECTIF de projet collectif pour une île attractive, de beauté durable, source de hauts revenus et de bien-être social.

- L'ATTRACTIF est identifié par la beauté des paysages et de l'environnement, luxuriance du littoral et protection des plages, défense de la végétation et des tabias, des réserves écologiques et parcs naturels, pour une faune et une flore, d'une vitalité de la mer et renouvellement des espèces, préservation des manoirs et du récit historique, qualité de l'habitat et économies d'énergie...

- Le BIEN-ÊTRE social considère l'harmonie de l'habitat, une politique du logement, la protection des ressources agricoles, la sécurité au sens large, la qualité de vie (pollutions air, sol, hygiène, nuisances sonores), soutien médiatique, lois protectrices et sanctions pénales.

- Le CAPITAL DURABLE signifie l'entretien d'une production intérieure. Le système djerbien était basé sur une autarcie pour de larges besoins (ressources vitales, énergie, éducation, production, religion)... Or, l'île ne survivrait plus à un blocus de trois jours. Elle est devenue totalement dépendante pour les besoins essentiels comme l'eau, l'alimentation, l'énergie, le transport. Comment protéger les ressources et productions intérieures ? L'écosystème fragile ne peut pas accueillir un flux continu de migrants. Il faut surenchérir le prix d'entrée. Taxes d'entrée dans l'île sont inévitables pour privilégier nos ressources, réduire la dépendance et avoir les moyens financiers de toute politique.

II. Les ACTIONS concrètes se résument à la force d'autorité de l'impersonnel "**IL FAUT**". Celui-ci n'est pas un produit de l'imagination et de l'éthique mais un moyen de l'expérience humaine, à appliquer dans une dizaine de domaines.

« IL FAUT » préserver : l'attractif (paysages et ressources naturelles, l'environnement et renouvellement des espèces), la qualité de vie (lois et intérêt collectif, constructions harmonieuses et normes économiques), et le développement durable (renforcement de l'autorité locale et intervention fiscale, société civile et organisations professionnelles):

1. Le foncier est une priorité. Le désordre régnant est destructeur du capital, de la production, de la beauté, de l'attraction. « Il faut », de suite, un bilan et un état des lieux, identifier le légal et l'illégal, des abus et escroqueries, atteintes et destructions vérifier l'affectation et la réalisation afin de remettre de l'ordre, restituer l'origine des titres et leur définition, stopper la vente de terrain, de tout commerce dans la construction et de transaction immobilière sans notabilité certifiée et autorisation municipale,... Inadmissible de permettre la finalité de vente et de lucre à des promoteurs qui ont atteint aux paysages, production agricole, lois de Djerba... Comment gérer les abus, les implications pour les nouveaux acquéreurs d'un bien bafoué? Concevoir la réparation dans la durée.

2. Le paysage végétal est l'image ancestrale de Djerba. Palmiers, tabbias, réserves écologiques sont les atouts-maître du tourisme, et du bien-être! « Il faut » restituer, autant que possible, la culture agricole, la végétation le long des routes, les sentiers de JAIDA... négocier la participation des guides, en collaboration avec les Menzels, pour tracer des circuits respectueux du monde animal (circuits à cheval, dromadaire, exclure les Quads) - Imposer la législation sur les pourtours de tabbias - grillage accepté, murs prohibés, tolérance à l'intérieur de la parcelle à 2,5m de la limite de tabbia - Définir un plan des enclosures et les conditions de tolérance (portail, coin)

« *Jamais oublier* » que la beauté des terres de Djerba cache une grande pauvreté des sols. L'apparente luxuriance tient à une pratique originale du modèle agricole et d'humidité de l'air. La végétation a mis des centaines d'années pour se constituer. Les abattages de végétation mettent les sols à nus, soumis à l'agressivité du soleil. La perte d'humidité et l'assèchement de ses racines font perdre la stabilité de la dune et la fuite des sables aux vents. Nous passons très facilement de la luxuriance à la sécheresse et désertification. La non-considération du mode végétal conduit à une désertification des sols - C'est tout simplement criminel. Collaborer avec les tracts pour identifier les abus et mettre en place un plan d'éthique. Contrôler et interdire leur stationnement aux alentours des villes qui facilite le processus de destruction - sanctionner, pour l'exemple, avec médiatisation les abattages d'arbres palmiers et oliviers, la destruction des tabbias et l'exploitation du vin de palme. La verdoyance est le produit de la pauvreté. Les productions agricoles étant inégales, les plantations se sont dispersées pour répondre à l'insuffisance. Dans la tradition de Djerba, la plantation d'oliviers et la mise à disposition de l'eau sont des actes bénis, de bienfaisance pour Dieu. En aucun cas, les titres d'oliviers ne sont autorisation de bâtir. - Rappeler l'intérêt de réserves d'eau, production intérieure, fraîcheur des vents, rapport à autrui, identité de l'île.

3. Protection de l'environnement. Définir les zones de réserves écologiques, protéger la vie des oiseaux et la ponte, interdire bruit et feux d'artifices, mouvements véhicules bruant dans les zones naturelles (Quads, camions), lutte contre nuisances et tapage nocturne, pollutions de l'eau et des sols, l'air et de la mer - Agir contre la pétarade des mobylettes, odeurs de gaz d'échappement, moteurs et pollution des bateaux - Sévir contre les abattages d'arbres oliviers ou palmiers, construction clandestine et illégale - Contrôle des Tracts, user à bon escient de la dénonciation. Inadmissible qu'au prix de quelques heures de travail et sur ordre financier, la faune millénaire soit impunément détruite

4. Force de la mer : La luxuriance du littoral est le produit d'humidité de la mer, contribuant à la beauté des plages. L'abattage des arbres et la destruction des herbes produit fuite des sables, disparition de la ceinture végétale, mouvement de la mer, rétrécissement des plages, dégradation des sables. - Les atteintes aux réserves naturelles ont contraint la reproduction. La mer de djerba a perdu son extrême richesse marine. Essayer de préserver, ou restituer cette richesse, qui passe par une connaissance de la biologie marine, la diversité des espèces, des cycles de reproduction, protection des pontes... Le renouvellement du poisson passe par une étude de la vie marine, avec des règlements de pêche adaptés, en fonction des périodes de reproduction. Donner un revenu aux pêcheurs pour collabrer à cette connaissance et gagner notre solidarité pour le collectif - La propreté de la mer suppose aussi interdiction des polluants - harmoniser les conditions d'accès à la navigation - conditions du bateau (moteurs polluants) - interdire les accaparements de plage. Le golfe continental d'El Kantara est asphyxié. Une étude scientifique pourrait apprécier l'intérêt de creuser le pont pour renouveler les courants marins, sans risquer la dégradation des plages cotières.

5. La qualité de vie contribue à l'attractivité des gens de bonne volonté. Elle suppose une longue dissertation à actualiser sur les BESOINS VITAUX (accès au logement, alimentation, sécurité, travail, éducation, santé), D'INTÉGRATION SOCIALE et d'amour (dans un couple, une famille, un groupement, un réseau, une communauté), ainsi qu'un ENVIRONNEMENT SAIN, (paisible, non-pollué, bel-air, sans nuisances, ni bruit sonores) - Nous ne sommes plus la population d'une communauté unie, de relation quasi-familiale au sein d'un îlot, reliée par un réseau socio-professionnel. La société s'est ouverte à une diversité de gens à qui nous devons dicter un destin commun. Il faut reconstruire le corps collectif et défendre la conscience publique - L'information légale et la communication médiatique sont les moyens de faire entendre le projet collectif - Concernant le bien-être, la religion contient recettes du bonheur. Or, elle est victime d'un grand complot dont nous sommes la cause. Il faut donc re-apprécier la perception des valeurs. Les imams ne peuvent abuser de leur statut de guide religieux pour des prêches directifs, moraliste, dénonciateurs qui frisent l'intolérance. A nouveau, contribuons à des personnes libres et disciplinées, pour faire des gens émancipés et respectueux.

6. Protéger l'économie insulaire : L'île est un équivalent d'Oasis, aux contours délimités, avec un écosystème fragile... le contraire absolu d'une conquête à l'ouest! Djerba ne peut s'ouvrir à une migration continue, d'une population qui vient puiser dans la manne écologique - La limitation passe par une surenchère sur le prix d'entrée, pour protéger le capital, sans diminuer les ressources - défendre les productions locales, taxer la marchandise extérieure, nourrir les caisses publiques afin de disposer de moyens financiers pour protéger, entretenir et redistribuer la richesse aux habitants de Djerba - Le transport n'est ni économe, ni écologique, sans réseau collectif, sinon des taxis individuels! Les pauvres gens prennent donc taxi pour leurs déplacements! Le Plan Transport collectif doit considérer les éléments écologiques et économes...- D'autres Plans considèrent les domaines sociaux de l'hygiène, l'eau, l'énergie, les déchets, l'éducation, l'exercice professionnel etc.

7. Les plans de l'aménagement spatial définissent une utilisation rationnelle du sol. Ils visent à rassembler les fonctions selon l'adaptation des lieux pour la Production, l'Habitat, le Commerce, les Activités... contribuer à la fluidité et aux économies d'échelle, autant qu'au bien-être citoyen. Les affectations au sol sont réservées pour l'agriculture, l'industrie, les services publics, les lieux naturels, historiques, l'informatique, le sport. Les Municipalités doivent reprendre leur autorité sur la construction, l'habitat, l'usage du sol et les activités. Il serait abusif de confondre les activités, inacceptable de laisser construire des maisons de vacance sur une parcelle agricole, ou, établir un monument institutionnel pour gîte familial, satisfaire des objectifs de spéculation ou de misère! Les aménagements dans l'espace végétal, le long des routes sont prohibés (dangereux, improductifs, laid)- Les constructions ont leur délai de construction. Comment sévir les constructions illégales et incohérentes aux projets? Les abuseurs ont gagné le droit d'impunité, ils n'auront pas celui de Amnesty. Les municipalités reprennent la main. La taxe, l'impôt, la pénalité sont l'outil de contrainte. L'illégal doit être identifié. Les mesures de sanction seront à définir ultérieurement, au cas par cas, en cohérence avec l'harmonie générale, la relation avec l'établissement, la durée de vie des personnes, le soin collectif.

8. Les normes de l'habitat définies avec respect pour le style architectural djerbien, la surface constructible, le volume, la dimension des pièces, les ouvertures pour passage des vents, obligations de faskia (réserve d'eau), coupoles, couleur de blanc, pourtours de tabbias... Ces règles contribuent à des économies collectives pour l'énergie, la qualité de vie, l'environnement, la beauté des lieux - Les constructions doivent être cohérentes - Les municipalités fournissent les modèles agréés, considèrent le souci du logement, répondent au regroupement de l'habitat, encouragent pour les résidences de chambres, studios, petits appartements, en considération avec les normes économiques pour l'énergie . Les constructions en hauteur privilégiées aux centres villes. Maisons abandonnées (de construction récentes) récupérées au service de la collectivité pour restauration de gestion collective, en réponse aux impositions non payées.

9. La Fiscalité reste un moyen de discipline et d'éducation, donnant les moyens à une politique. Le bâti répond à une dénomination juridique et obligation fiscales. Ne sont pas soumis aux taxes impôts: les monuments historiques (manoirs, mosquées, monuments classés), constructions agricoles (atelier, hangar, château d'eau), établissements administratifs et institutionnels. Habitations et commerces sont soumis à des obligations légales. Titres immobiliers imposés sur la surface de construction, au volume, à l'activité. L'autorité est de mise pour les abus de lois - La confusion des fonctions sévèrement pénalisée. On ne peut pas construire de gigantesques habitations, équivalentes à des administrations publiques, sur des sols agricoles, pour comble, non soumises à l'impôt ! Ni locaux industriels ou de commerces dans des lieux de campagnes et de repos ! Le bâti est taxé, plus ou moins sévèrement, en fonction de l'usage, la surface, volume, raffinement... extrême rigueur pour les constructions illégales, incohérentes, gigantesques, abusive du Plan de campagne - Il ne faut pas attendre la bonne volonté du citoyen pour payer taxes et impôts mais présenter à son service l'autorité sermentée des Huissiers de justice pour informer, avertir, récupérer les charges annuelles. Les titres agricoles ne sont pas taxés, car imposés sur la vente de production (fiscalité du consommateur). Pourtant... combien d'abus et d'infractions. Imposer sévèrement sur la base de la surface de construction et du volume, sanctionner de taxes et pénalités, en attendant une sage décision relative à l'ordre de démolition.

10. L'ordre civil: L'autorité, la communication, la fiscalité, la contrainte financière, l'amende pénale... sont des outils de discipline. L'autorité peut être exercée par des intermédiaires professionnels lesquels agissent à défendre l'intérêt commun. L'intermédiaire des organisations civiles et des corps professionnels (chambre des métiers, agents de l'immobilier, avocats du foncier, architectes, juges...). Les organisations professionnelles de tous les métiers et activités (pêche, assurance, coiffeur, boulanger, taxi, commerçants etc) permettent de mettre l'ordre dans les pratiques professionnelles, autant pour les prix, les conditions de travail, de sécurité, discipline collective, défense des intérêts etc. Le citoyen lui-même est parti de cet intérêt, un informateur, complice pour l'ordre collectif - Média: la publication d'un journal local concernant la conscience insulaire est soutenu car il porte le message collectif. Les informations sur les accidents, nécrologies, voyages, scandales immobiliers... éduquent, préviennent, compatissent aux malheurs individuels, sensibilisent aux personnes, unissent le corps social. La médiatisation de certains abus permet de mettre en garde les futurs hors-la-loi, et autres brigands qui ont déconsidéré l'État. - La Municipalité négocie avec les organisations professionnelles, pour financer certains secteurs de contrôle pour une police de la route (automobile, circulation routière, assurance, taxes, excès de vitesses, normes de pollution, moteurs, motocyclette, contrôle technique), brigade économique (exercice professionnel, taxes, fiscalité), une police de l'environnement (arbres, hygiène), police sociale (mœurs, jeunesse), police de la mer (pêche, littoral, côtes) ...

Tunis, 28 août 2017

Avec la solidarité des familles

Abouz - Akrouf - Annane - Ayadi - Ayari - Ayoub - Azzabi - Baccar - Bakir - Bakouch - Barbouch - Barouni - Bazarbacha - Ben Achour - Ben Amara - Ben Amor - Ben Attia - Ben Ayed - Ben Cedrine - Ben Jemee - Ben Gomâ - Ben Issa - Ben Jbara - Ben Hassine - Ben Mami - Ben Marzoug - Ben Omran - Ben Othman - Ben Salah - Ben Sliman - Ben Tamalist - Ben Tanfous - Ben Terjam - Ben Tili - Ben Yahmed - Ben Yaghlane - Ben Yahten - Ben Yedder - Ben Younes - Ben Youssef - Ben Wagram - Berjeb - Berhouma - Bhar - Borji - Borgo - Bouchadakh - Bouissi - Boukhobza - Boukhris - Bourguiba - Bouslama - Bousnina - Bousrouf - Bouzekri - Bouzoffara - Bouzuita - Bouziri - Brahem - Cedghiani - Chahed - Chaouach - Chourrou - Ciscardi - Dermach - Doghri - Dridi - Fertani - Fitouri - Fourati - Gasri - Ghorbal - Ghribi - Grissa - Haj Ali - Hadad - Hajjem - Hdada - Henchiri - Hentati - Hentous - Kadhi - Kateb - Karboul - Kedous - Khanchouch - Kharoubi - Krimi - Labbassi - Laouirine - Loukil - Maamer - Maazouz - Majoul - May - Melliti - Memi - Messadi - Mhiri - Mhirs - Mimita - Mokadem - Moussa - Mrabet - Mzabi - Najjar - Rabhi - Rais - Rahli - Rebai - Riahi - Robana - Sallami - Telili - Tmarzizet - Tobji - Trabelsi - Zarouk - Zaidi - Zidi

...

Associations civile de protection et solidarité pour Djerba

Agence de protection du Littoral (APAL) Tunis - Association de sauvegarde de l'île de Djerba Houmt-souk - Association Jeunes Sciences Djerba - Association Jeunesse Midoun - Association tunisienne Études et Lumières - Association Solidarité Développement Houmt-Souk - Centre culturel méditerranéen - Croissant rouge tunisien - Djerba Insolite Riadh - Fondation Mémoire Jerba Tunis - Jaba saffi France - Khoch ou gaamiz Midoun - Médecins du Monde - Mouvement des Scouts djerbiens -

Mouvements citoyens et facebookiens

Génération anti-pollution - Groupe Jerba actions - Hamam Ensa - En Noir et Blanc Houmt-Souk - Tunisiens en Belgique - Winou El Patrimoine -